


UNIVERSITEITSBIBLIOTHEEK GENT



LA SCIENCE
DES PERSONNES
DE COUR,
D'EPÉE ET DE ROBE,
TOME QUATRIEME.

LA SCIENCE
DES PERSONNES DE COUR, D'EPÉE ET DE ROBE,

Commencée par Mr. de CHEVIGNI, *continuée par Mr. de* LIMIERS,

Revue, corrigée, & considérablement augmentée

PAR MR. PIERRE MASSUET,

Docteur en Médecine.

TOME QUATRIEME.

PARTIE I.

Qui contient l'Histoire des PAPES, *des* ANTIPAPES, *des* SCHISMES, *& des* PERSECUTIONS *de l'Eglise Chrétienne; une Liste chronologique des* HERETIQUES; *l'Histoire des Ordres Militaires & Religieux, des* CONCILES, *des* ECRIVAINS ECCLESIASTIQUES; *l'Histoire de la Maison de Savoye, du Montferrat, des Duchés de Milan, de Mantoue, de Toscane, de Parme, de Plaisance, de Modène; des Républiques de Gènes, de Venise, de Luques, de St. Marin; des Royaumes de Naples & de Sicile; des Iles de Corse & de Malthe.*



A AMSTERDAM,
Chez Z. CHATELAIN & FILS.
MDCCLII.

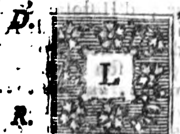


LA SCIENCE DES PERSONNES DE COUR, D'EPEE ET DE ROBE.

QUATRIEME PARTIE.

CHAPITRE I.

Histoire chronologique des Papes, précédée de quelques éclaircissemens.

D.  L'Histoire des Papes doit-elle être regardée comme quelque chose de fort intéressant? Combien l'Histoire des Papes est intéressante.

R. Depuis plusieurs siècles les Papes jouent un si grand rôle dans le Monde Chrétien, tant à l'égard du Temporel qu'à l'égard du Spiri-

tuel, qu'une Histoire impartiale, exacte & complette de leurs vies, ne sauroit être que très utile, très intéressante, & très bien reçue du Public.

Qu'il n'y en a aucune de satisfaisante.

D. Avons-nous quelque bon Ouvrage sur cette importante matière?

R. On convient généralement que non. Un Auteur moderne très connu & très estimé fait cet aveu, qu'un *Ouvrage vraisemblable nous manque en ce genre* (a). Un Anglois, Mr. Bower (b), qui vient de nous donner en sa Langue une nouvelle *Histoire des Papes* depuis la fondation du Siège de Rome jusqu'à présent, prétend & entreprend même de prouver, que tous ceux qui l'ont précédé dans cette carrière, n'ont traité ce sujet que très *imparfaitement* & d'une *manière très peu satisfaisante.*

Jugement sur celles d'Anastase & de Platina.

Suivant Mr. Bower, Anastase & Platina, qui nous ont donné les vies des Papes, depuis la fondation du Siège de Rome jusqu'à leur tems, ont tous deux fait paroître aussi peu de discernement dans le choix des choses, que peu d'exactitude dans la narration même.

Ana-

(a) Mr. l'Abbé *Lenglet Dufresnoy* dans le *Discours Préliminaire* de ses *Tablettes chronologiques.*

(b) *Archibald Bower*, Equier. ci-devant Professeur public de Rhétorique, d'Histoire & de Philosophie dans les Universités de Rome, de Fermo, & de Macerata, & en dernier lieu Avocat de l'Inquisition. En commençant son Ouvrage il étoit, comme il le dit lui-même, *un zèlé champion de la Souveraineté du Pape;* mais la vérité ayant prévalu, il *devint* dans la suite *le prosélyte du sentiment qu'il vouloit réfuter, & il abjura sincèrement celui qu'il cherchoit à défendre.* Son Histoire est dédiée au *Roi d'Angleterre, comme au grand Protecteur de la Religion Réformée.*

Anastase n'a puisé, du moins pour les six prémiers siècles, que dans les Pontificales, les Martirologes, les Légendes, &c. Ecrits fabuleux, & a négligé de consulter les Auteurs contemporains, qu'il contredit même très souvent.

Platina mérite à peine d'être lu. Mr. Bower fait voir qu'il n'a presque fait que copier les Historiens des Papes qui l'ont précédé. A l'égard des autres Historiens, qui ont entrepris la même tâche dans les derniers tems, les uns ne sont que de fades Panégiristes, & les autres que des Ames satiriques: les uns se sont attachés à faire l'apologie des plus méchans Papes, & les autres à décrier les meilleurs.

Et sur deux autres.

Quant à l'*Histoire des Papes*, imprimée à la Haye en 1732, Mr. l'Abbé Lenglet ne la regarde que comme une *ample & indigeste compilation*, où l'on a voulu dénigrer les actions des Papes. Il compte aussi pour peu de chose, même pour rien, ce qu'André du Chesne & François son fils ont écrit & imprimé sur ce sujet.

Causes de la partialité des Historiens des Papes.

D. A quoi doit-on attribuer cette grande partialité qu'on trouve dans les Historiens des Papes?

R. Il faut sur-tout l'attribuer aux longues & sanglantes guerres entre les Empereurs & les Papes. Les deux puissantes Factions des Guelphes & des Gibelins, qui régnoient alors tant en Italie qu'en Allemagne, représentoient les choses fort différemment; desorte que les Ecrivains modernes qui n'y ont pas fait attention, ont adopté au hazard, ou suivant leurs préjugés, tout ce qui leur a paru favoriser le parti qu'ils avoient embrassé.

La plupart des Protestans ne parlent guère des Papes qu'avec le dernier mépris, les Jansénistes, qui ne les aiment pas, en disent le moins de bien qu'ils peuvent, & les zélés partisans de la Cour de Rome en font des Dieux & les adorent. Il y a un milieu à garder. Il s'est trouvé de très méchans Papes, même parmi ceux qu'on a canonisés; mais aussi il y en a eu de bons, & dont tout le crime est d'avoir été Papes.

Incertitude de la Chronologie des Papes.

D. La Chronologie des Papes a-t-elle quelque chose de fixe?

R. Il n'y a rien sur quoi les Ecrivains varient davantage, sur-tout pour ce qui regarde le commencement de leur histoire.

Cause de cette incertitude.

D. A quoi faut-il attribuer cette varieté de sentimens?

R. A l'incertitude où l'on est si St. Pierre a jamais été à Rome, & même, en cas qu'il y ait été, s'il en a été Evêque. Les Catholiques Romains prétendent non seulement que St. Pierre a été à Rome, mais même qu'il en est le prémier Evêque; ils lui en donnent le titre, & appellent Rome la Chaire de cet Apôtre. Le grand pouvoir qu'ils donnent aux Papes les engage nécessairement à soutenir cette opinion. Les Protestans qui sont dans d'autres idées, & qui ont grand intérêt à faire passer l'autorité des Papes pour une usurpation, forment de fortes difficultés sur ces prétensions des Catholiques; plusieurs d'entre eux révoquent en doute & le séjour de St. Pierre à Rome, & son élection en qualité d'Evêque de cette Métropole.

Si St. Pierre a été à Rome.

D. Quelles raisons allègue-t-on pour prouver que St. Pierre a été à Rome?

R. On n'en allègue pas d'autres que la Tra-

Tradition même, laquelle nous représente l'arrivée de cet Apôtre, & son séjour dans cette Ville, avec des circonstances si merveilleuses qu'elles ont tout l'air d'un Roman. Cette Tradition nous apprend, par exemple, qu'il y vint pour s'opposer à Simon le Magicien; qu'à leur prémière entrevue où Néron assista, Simon s'éleva dans les airs en présence de l'Empereur & de toute la Ville; mais que le Diable, qui l'avoit élevé, saisi d'effroi au nom de Jésus que l'Apôtre invoqua, le laissa tomber, & que de cette chute il eut les jambes cassées. Les Romains animés de fureur, en voyant dans ce triste état celui qu'ils honoroient comme un Dieu, jurèrent la perte de Pierre; sur quoi jugeant à propos de se retirer de la Ville pour quelque tems, il étoit prêt à en sortir lorsqu'il rencontra Jésus qui y entroit. Où allez-vous, Seigneur, lui dit l'Apôtre? Je vais à Rome, lui répondit Jésus, pour y être crucifié de nouveau. St. Pierre prit cette réponse pour un reproche de sa fuite; il retourna sur ses pas, fut pris & crucifié par les Romains.

Tradition à ce sujet.

D. Par qui ces faits ont-ils été raportés?

R. Par Arnobe, par Cyrille de Jérusalem, Eusèbe, St. Irénée, Tertullien, St. Jérôme, & St. Justin martir, qui les raportent d'après la Tradition même. Or comme une pareille Tradition n'est fondée sur aucun monument autentique, sur aucun principe certain, il est visible que l'autorité de ces anciens Auteurs n'est ici d'aucun poids.

Tout le monde convient qu'il y a quantité de fausses Traditions de très ancienne datte; & que les plus grands hommes s'en sont laissés imposer par une pieuse crédulité. Com-

Fausses Traditions adoptées, puis rejetées.

Combien de Traditions, qui avoient tenu longtems la place de la Vérité, ont dans ces derniers siècles été dégradées & rangées parmi les erreurs populaires, lorsque les hommes ont enfin pris une liberté, qu'ils n'avoient presque jamais osé prendre, celle d'examiner ce qu'ils croyoient aveuglément.

Pourquoi on peut nier que St. Pierre ait été à Rome.

D. Peut-on alléguer des exemples parallèles de Traditions qu'on ait rejettées, quoiqu'adoptées par des Pères de l'Eglise?

R. Les Papes eux-mêmes en ont rejetté, lorsqu'elles ne leur ont pas paru favorables aux intérêts de leur Siège. La Tradition fait voyager St. Paul en Espagne, aussi bien que St. Pierre à Rome: la plupart des Auteurs que l'on cite pour l'un affirment l'autre. Cependant le Pape Innocent I a nié que St. Paul eût jamais été en Espagne; on a le même droit de nier que St. Pierre ait jamais été à Rome, puisque ces deux faits sont fondés sur les mêmes autorités.

Les Auteurs Sacrés ne disent rien de ce voyage.

D. Les Auteurs Sacrés ne nous disent-ils rien du voyage de St. Pierre à Rome?

R. Ils n'en font nulle mention, tandis qu'ils nous apprennent qu'il a été à Antioche, à Jérusalem, à Corinthe, & à Babylone. Mais une preuve bien forte contre le séjour & l'Episcopat de St. Pierre à Rome, c'est que St. Paul, qui écrivit de Rome sept Epitres, n'y dit pas un seul mot de St. Pierre, pendant qu'il y parle de plusieurs autres. Cependant, selon la Tradition reçue dans l'Eglise Romaine, non seulement St. Pierre étoit à Rome, mais encore il y étoit retenu dans la même prison que St. Paul.

Qui peut être révoqué en doute.

D. Peut-on assurer que St. Pierre n'a jamais été à Rome?

R. On

R. On ne sauroit l'assurer, mais on peut du moins en douter.

D. Si St. Pierre n'a jamais été Evêque de Rome, pourquoi donc divers Auteurs Ecclésiastiques lui donnent-ils le titre d'Evêque de Rome, en appellant Rome même la Chaire de cet Apôtre? Pourquoi le titre d'Evêque de Rome donné à St. Pierre.

R. Il y a lieu de croire qu'ils n'ont voulu dire autre chose, sinon que St. Pierre avoit la Surintendance de cette Eglise, laquelle il avoit fondée, & dont il avoit ordonné les prémiers Evêques. C'est ainsi qu'Irénée dit que les Apôtres, ayant fondé l'Eglise de Rome, en donnèrent la conduite à Linus. Si donc St. Pierre n'est appellé Evêque de Rome, que parce qu'il en a fondé l'Eglise, & qu'il y a établi des Eglises, St. Paul a autant de droit que lui à la Papauté, puisqu'on dit qu'ils ont tous deux de concert fondé cette Eglise.

D. Dans la supposition que St. Pierre a été Evêque de Rome, par qui a-t-il été placé dans cet Evêché? Est-ce par le Seigneur, par les Apôtres, par les suffrages du Peuple, où s'y est-il placé de son propre mouvement? On ne peut dire par qui il a été placé dans cet Evêché.

R. Ceux qui font cette supposition, n'ont encore rien répondu de solide à ces questions.

D. Que signifient les titres de Siège, de Chaire, de Trône Apostolique, &c. donnés par les Anciens au Siège de Rome? Signification des titres de Chaire, de Trône Apostolique.

R. Ils ne signifient pas autre chose, sinon que cet Evêché a été fondé par un Apôtre, puisque ces mêmes Anciens traitent également tout autre Evêché fondé de la même manière, comme Ephèse, Smyrne, Alexandrie, Corinthe, Thessalonique, &c.

 Mais

Mais dans la suite les Papes se sont appropriés ces titres en particulier.

L'Histoire des prémiers Papes mêlée de vrai & de faux. *D.* Donnez-moi, je vous prie, une liste chronologique des Papes, & apprenez-moi en même tems ce qu'ils ont fait de plus remarquable, avec la durée de leur vie & de leur gouvernement.

R. Je vais tâcher de vous satisfaire. Mais il est bon d'être averti qu'il y a beaucoup d'incertitude dans ce qu'on nous raconte des actions, du caractère même & des qualités des prémiers Papes. On nous les donne tous pour autant de Saints; c'étoit assez la coutume de ce tems-là, de placer dans le Paradis tous les Evêques. Les Ecrivains Ecclésiastiques des prémiers siècles étoient d'assez mauvais Historiens; ils mêloient souvent le vrai avec le faux, sur-tout les Grecs qui aimoient fort le merveilleux. Les Pères de l'Eglise étoient hommes comme nous; & pouvoient errer comme nous. Le don de l'infaillibilité n'appartient qu'à Jésus-Christ, & aux Apotres ses Disciples, à qui il l'a communiqué.

Histoire chronologique des Papes.

Ans de J. C. 33. St. Pierre. St. Pierre. C'est pour nous conformer à une Tradition d'ailleurs incertaine, & à une coutume assez généralement reçue, que nous plaçons ici St. Pierre à la tête des Papes de Rome. Ceux-mêmes qui prétendent qu'il a été le prémier Evêque de cette fameuse Ville, ne conviennent ni du tems de son arrivée, ni de celui de son élection, ni de la durée de son gouvernement.

Le Père Pagi fait venir St. Pierre à Rome au commencement du règne de Néron, l'an

l'an 54 de Jésus-Christ, & dit qu'il fut martirisé le 29 Juin de l'an 65, après que St. Lin eut été fait son Coadjuteur l'an 55. L'Abbé Bianchini nous apprend que cet Apôtre siégea à Jérusalem, puis à Antioche, en tout 8 ans, savoir depuis l'an 33 jusqu'à l'an 41; que l'an 41 il siégea à Rome, où il gouverna 25 ans, 2 mois, 7 jours; qu'il fut martirisé le 29 Juin de l'an 66, & que St. Lin avoit été fait son Coadjuteur le 11 Juin de l'an 55. D'autres prétendent qu'il siégea à Jérusalem 5 ans, à Antioche 7, & à Rome 24 ans, 5 mois & 10 jours. Il n'est pas fort nécessaire de rafiner sur cette discussion des tems: parmi les calculs déja faits il suffit de suivre celui qui paroit le plus vraisemblable, sans s'engager à le garantir. La Chronologie contentieuse qui s'arrête scrupuleusement à ces minuties, a son usage sans doute, mais elle n'est pas l'objet de tout le monde, & sert peu à éclairer l'esprit (a).

St. Lin. On croit que St. Lin, que l'on fait succéder à St. Pierre, est le même dont il est fait mention dans la seconde Epitre de St. Paul à Timothée. Suivant l'Apotre il étoit fils de cette Claudia, dont il est parlé au même endroit, & il avoit l'approbation du Peuple. L'Eglise de Rome lui assigne dans le Canon de la Messe, une place parmi les Martirs; cependant on ne trouve nulle part qu'il ait souffert pour la Foi. On a sous son nom deux Livres du martire de St. Pierre & de St. Paul, qu'on re- 67. St. Lin.

(a) Nous donnerons ci-après deux autres Chronologies des Papes, un peu différentes de celle-ci; ce sera au Lecteur à choisir.

regarde généralement comme supposés. Les Decrets qu'on lui attribue ne se trouvent que dans Anastase le Bibliothécaire. St. Lin gouverna l'Eglise de Rome 12 ans, & doit être mort en 78.

78. St. Clet. St. Clet, Romain, gouverna l'Eglise 12 ans selon Eusèbe. Quelques-uns y ajoutent 7 mois, d'autres 3, & d'autres seulement un; ainsi il doit être mort l'an 91. On suppose qu'il a été inhumé auprès de St. Pierre dans le Vatican; mais cette supposition est du nombre de celles qui auroient besoin de bonnes preuves.

91. St. Clément. St. Clément, Romain, est, selon tous les Anciens, le même que St. Paul nomme dans son Epitre aux Philippiens (IV, 3), parmi les *Compagnons de ses travaux*; d'où St. Chrysostome conclut qu'il accompagna cet Apôtre dans tous ses voyages avec Luc & Timothée. St. Irénée assure que Clément avoit vu les Apôtres & conversé avec eux, même étant Evêque, & qu'il avoit devant les yeux les règles & le bon exemple qu'ils lui avoient donné. Il arriva sous son Pontificat une grande division dans l'Eglise de Corinthe, ce qui obligea celle-ci d'avoir recours aux autres Eglises, principalement à celle de Rome. Ce fut à cette occasion que Clément écrivit aux Corinthiens cette fameuse Lettre si fort exaltée par les Anciens, mise par quelques-uns au rang des Livres cononiques, & respectée de tous autant que l'Ecriture même. Le stile de cette Lettre est simple, clair, énergique, sans être chargé d'ornemens superflus, & l'on y remarque cette noble simplicité qui convient à des Ecrits Ecclésiastiques. Elle a tant de raport à l'Epitre aux Hebreux, tant

pour

pour le sens que pour les paroles, qu'on a cru que Clément en étoit l'Auteur, ou du moins le Traducteur. Après avoir été regardée comme perdue pendant très longtems, elle reparut en 1633, par les soins d'un certain Patricius Junius. On attribue à Clément plusieurs autres pièces, mais les unes sont fort douteuses, & les autres visiblement supposées. On raporte de lui plusieurs prodiges étonnans, que l'on peut surement regarder comme des fables. La persécution de Domitien arriva sous son Pontificat, mais on ne sait quelle part il y eut. *Il gouverna 9 ans & quelques mois.*

St. Anaclet, Athenien. Plusieurs Auteurs prétendent que ce Pape est le même que St. Clet (*a*). *Suivant quelques-uns il gouverna 12 ans, & suivant d'autres son gouvernement ne fut que de 9 ans & quelques mois.* 101. St. Anaclet.

St.

(*a*) On ne remarque que confusion dans toute cette succession des Papes depuis St Pierre jusqu'à Evariste. Les uns placent St. Clément avant St. Clet, d'autres mettent St. Clet avant St. Clément. Parmi ceux qui font deux Papes de Clet & d'Anaclet, il s'en trouve qui mettent Clément entre Clet & Anaclet, tandis que d'autres font succéder immédiatement Anaclet à Clet. St Irénée avec les Grecs, & St. Jérome parmi les Latins, placent Anaclet avant Clément, au-lieu qu'Optat & St. Augustin le mettent après. L'Eglise Romaine a fait longtems deux Papes & même deux Saints de Clet & Anaclet, qui avoient chacun leur Fête, l'une le 26 d'Avril & l'autre le 23 de Juillet. Mais plusieurs Savans de cette Communion abandonnent aujourdhui cette distinction, qui est visiblement contredite par les plus célèbres Ecrivains de l'Antiquité, Irénée, Eusèbe & St. Jérôme. On ne doit donc pas s'étonner si l'on s'accorde si peu sur la Chronologie de ces prémiers Evêques de Rome.

110. St. Evariste. St. Evariste ou Ariste, Grec. On lui attribue deux Décrétales, la distribution ou les titres des Paroisses de Rome, & une Ordonnance portant qu'un Evêque seroit accompagné de sept Diacres, toutes les fois qu'il prêcheroit ; mais comme tout cela n'est raporté que par des Auteurs des derniers siècles, & que les Anciens n'en disent rien, on ne peut guère y ajouter foi. Il gouverna environ 9 ans.

119. St. Alexandre. St. Alexandre, Romain. Les Anciens ne nous apprennent rien de ce Pape. L'Eglise Romaine l'honore comme Martir, mais St. Irénée ne lui en donne pas le titre. Platina lui attribue l'institution de l'Eau bénite ; mais Baronius en veut faire honneur aux Apôtres. Quelques-uns prétendent que l'Eau bénite n'est que l'Eau lustrale des Payens, adoptée par les Chrétiens. Tant de Villes prétendent avoir des Reliques de ce Pape, qu'à peine vingt corps entiers en pourroient fournir une aussi grande quantité. Il gouverna 10 ans & quelques mois.

130. St. Sixte. St. Sixte, Romain, est mis au nombre des Martirs dans le Canon de la Messe & dans le Martyrologe ; mais Thélesphore son successeur est le prémier à qui St. Irénée donne ce titre. On lui attribue faussement deux Décrétales, le titre d'Evêque Universel qu'y prend l'Auteur, ayant été inconnu dans ces prémiers tems. Ses Reliques sont dispersées en une infinité d'endroits ; mais Baillet les croit fausses. Il siégea 10 ans moins quelques jours.

140. Thélesphore, prémier Evê- St. Thélesphore, Grec, a été, selon St. Irénée, le prémier Evêque de Rome qui ait soufert le martire pour la Religion Chrétienne ; mais quant aux particularités de sa

mort,

mort, les Anciens ne nous en disent abso- que de Ro-
lument rien. Quelques éditions de la Chro- me marti-
nique d'Eusèbe lui attribuent l'institution du risé.
Carême ; mais on n'en trouve aucune trace dans les bonnes éditions, ni dans presque pas un Manuscrit. Il gouverna 11 ans & quelques mois.

St. Hygin est honoré comme Martir par 152.
l'Eglise Romaine ; mais pas un Ancien ne St. Hygin.
lui en donne le titre. On lui attribue l'usage des Parrains & des Marraines dans le Batême, & la Consécration des Eglises, mais avec aussi peu de fondement que les deux Décrétales qui portent son nom, & que les Savans regardent comme supposées. Il gouverna 4 ans.

Pie, d'Aquilée. Le Martirologe Romain 156.
dit que ce Pape souffrit le martire sous An- Pie.
toine le Pieux; mais St. Irénée ne lui donne point le titre de Martir ; & il n'y eut point de persécution sous ce Prince. On lui attribue diverses pièces, mais elles sont généralement regardées comme supposées. Il gouverna 9 ans & quelques mois.

Ce fut sous Anicet, Syrien, qu'Hégesip- 165.
pe & le fameux Martir St. Justin vinrent à Anicet.
Rome, sans qu'on sache à quelle occasion. Le premier écrivit un Livre de la Doctrine de l'Eglise depuis les Apôtres jusqu'à Anicet. Le second s'opposa vivement à Marcion, & publia un Livre contre lui & contre toutes les Hérésies. Ce fut sous Anicet que Valentin continua à repandre ses erreurs; mais plusieurs de ceux qu'il avoit séduits furent ramenés à la Foi par St. Polycarpe ancien Disciple de St. Jean Baptiste & Evêque de Smyrne. Le voyage de Polycarpe à Rome fut occasionné par la dispu-

te touchant le jour de Pâque, laquelle commençoit à s'échaufer beaucoup entre les Eglises d'Orient & d'Occident. Il gouverna l'Eglise 7 ans & 9 mois.

173. Soter. Soter de Fondi est fort loué de sa grande charité envers les pauvres des autres Eglises, sur-tout à l'égard de ceux qui étoient condamnés aux mines pour cause de Religion. Non seulement il faisoit des collectes pour eux, mais encore il leur écrivoit des Lettres consolantes. Les Modernes lui donnent, malgré le silence des Anciens, le titre de Martir. Le lieu de sa sépulture est incertain; cependant on prétend posséder son corps dans l'Eglise de St. Silvestre à Rome, & dans la Cathédrale de Tolède en Espagne. Il siégea 9 ans & 11 mois.

177. Eleuthère. Eleuthère, Grec, étoit Diacre de l'Eglise de Rome, lorsqu'il fut choisi pour succéder à Soter. Ce fut sous son Pontificat que Florin & Blaste firent éclôre leur nouvelle Doctrine. Ils étoient tous deux Prêtres de l'Eglise de Rome, ce qui leur attira d'abord bien des Sectateurs; mais ils furent dégradés & excommuniés, à cause de leurs Hérésies. Adon & Bède disent qu'Eleuthère publia un Decret, ordonnant que la Pâque se célébreroit le Dimanche d'après la première Lune; mais on n'en trouve rien dans aucun Ancien. Bède raconte encore, avec aussi peu de fondement & sans la moindre vraisemblance, que Lucius Roi d'Angleterre écrivit à Eleuthère pour le prier de lui envoyer des personnes capables de l'instruire dans la Foi Chrétienne. Le titre de Martir dont l'Eglise Romaine l'honore, ne lui est donné par aucun Auteur ancien. Il gouverna l'Eglise 15 ans.

Victor,

Victor, Afriquain, ne peut guère être justifié à l'égard de Montanus, dont il approuva l'esprit prophétique & les deux Prophéteſſes Priſca & Maximilla; car Tertullien ſon contemporain dit, en termes exprès, qu'il avoit reçu ces Prophéties; qu'il en avoit écrit des Lettres de paix aux Egliſes d'Aſie & de Phrygie; mais qu'un certain Praxéas, qui en arrivoit, lui ayant fait un faux récit de ces Prophètes & de leurs Egliſes, & lui ayant repréſenté qu'en les approuvant il condamnoit ſes Prédéceſſeurs, l'engagea à révoquer les Lettres qu'il avoit déja écrites en leur faveur; ainſi Tertullien devint lui-même ſectateur de Montanus. On voit ici un Pape qui s'eſt laiſſé tromper en matière de foi. 191. Victor.

Ce qui diſtingue le plus le Pontificat de Victor, c'eſt la fameuſe diſpute entre les Egliſes d'Orient & d'Occident touchant le jour de Pâque, quoique la choſe fût en ſoi-même aſſez indifférente. Il entreprit de ſon chef d'obliger toutes les autres Egliſes à ſe conformer à la pratique établie dans celle de Rome. Mais cette entrepriſe rencontra de vigoureuſes oppoſitions de la part de Polycrate, alors Evêque d'Ephèſe, également diſtingué dans l'Egliſe par ſon ſavoir & par ſa piété. Il refuſa abſolument d'abandonner une pratique introduite dans ſon Egliſe par les Apôtres St. Jean & St. Philippe, & qui étoit deſcendue juſqu'à lui par le canal de ſept Evêques de ſa famille. Victor, qui n'aimoit pas à être contredit, lui écrivit une Lettre menaçante. Polycrate, fort ſurpris du procédé de ſon Collègue, aſſembla à Ephèſe un Concile de tous les Evêques de l'Aſie Mineure, où il fut

Diſpute ſur le jour de Pâque.

fut résolu de conserver l'usage établi par leurs prédécesseurs. Polycrate fit part de cette résolution à Victor, en lui insinuant qu'il eût mieux fait de s'épargner de vaines menaces. Là-dessus Victor s'emporta, débita toutes sortes d'invectives contre les Eglises d'Asie, les excommunia, & envoya des Lettres d'excommunication à leurs différens Evêques, en exhortant en même tems les autres Evêques à suivre son exemple. Bien loin de lui obéir, ils le censurèrent, même tres vivement, entre autres Irénée, Evêque de Lyon, qui lui dit que, quoiqu'il fût d'accord avec lui pour le fond, il ne pouvoit s'empêcher de le blâmer d'avoir excommunié des Eglises entières, pour des usages & des coutumes qu'elles avoient reçues de leurs Ancêtres; ainsi la paix fut rétablie, & on laissa aux Asiatiques la liberté de suivre leur ancienne pratique. Victor siégea 9 ans & un mois.

Victor excommunie les Eglises d'Asie.

201. *Zéphyrin.*

Zéphyrin, Romain, s'opposa avec tant de zèle aux Théodotiens, qui continuoient à répandre à Rome leurs pernicieuses erreurs, qu'il s'attira de leur part le reproche d'avoir été le prémier qui eût trahi la vérité, en soutenant contre eux la Divinité de Jésus-Christ; ce qui l'a fait mettre au rang des défenseurs de l'Eglise Catholique. Le Martyrologe Romain en fait un Martir; mais Baronius lui-même ne sait pas pourquoi. Il gouverna 18 ans.

219. *Calixte I.*

Calixte I, Romain, fit enclore une grande pièce de terre sur la Voie Appia pour la sépulture des Chrétiens. Ce Cimetière, dont il est souvent fait mention dans les Martyrologes, est décrit au long par Aringhus, qui dit qu'on y avoit enterré 174 mille

mille Martirs & 46 Papes. Calixte siégea 5 ans, un mois & quelques jours.

Urbain I, Romain, étoit estimé pour la sainteté de sa vie. On lui attribue des Decrétales adressées aux Evêques, pour les porter à mener une vie Chrétienne, telle qu'étoit celle des Evêques du tems des Apôtres. 224. Urbain I.

Pontien, Romain, fut exilé dans l'Ile de Sardaigne. On le met au nombre des Martirs. Il gouverna l'Eglise 4 ans & quelques mois. 231. Pontien.

Anthère, Grec, eut soin, à ce qu'on prétend, que les Actes des Martirs fussent écrits avec beaucoup de vérité. Il ne gouverna qu'un mois & quelques jours, ayant souffert le martire le 3 Janvier de l'an 236. 235. Anthère.

Fabien, Romain, établit 7 Diacres ou Soudiacres pour avoir soin des Pauvres & recueillir les Actes des Martirs. Il souffrit le martire, après avoir gouverné l'Eglise 15 ans. 236. Fabien.

Corneille, Romain, eut la tête tranchée pour avoir refusé de sacrifier aux Idoles. St. Cyprien nous donne une idée avantageuse de ce Pape, qui n'étoit parvenu à l'Episcopat que *par la volonté de Dieu*, & non par brigue, comme cela commençoit dès lors à se pratiquer. Il gouverna l'Eglise 2 ans & quelques mois. 251. Corneille.

Luce ordonna que l'Evêque feroit toujours accompagné de deux Prêtres & de trois Diacres, qui rendroient témoignage de sa vie & de ses mœurs. Il gouverna un an & quelques mois. 253. Luce.

Etienne, Romain, défendit de rebatiser les Héretiques, contre le sentiment des Evêques d'Afrique, à la tête desquels étoit Saint Cyprien. Il fut tué à l'Autel, après avoir 254. Etienne.

avoir gouverné 3 ans & quelques mois.

257. Sixte II. Sixte II, Grec, prédit à Saint Laurent qu'il seroit martirisé trois jours après lui, ce qui arriva sous l'Empereur Valérien. Il gouverna environ un an.

258. Denys. Denys, Grec, condamna l'héréfie des Sabelliens, écrivit contre Paul de Samosate. On lui attribue quelques Décrétales. Il siégea 12 ans, 3 mois & quelques jours.

270. Félix. Félix, Romain, fit bâtir une Eglise en l'honneur des Martirs. On prétend qu'il ordonna qu'on diroit aussi la Messe sur leurs tombeaux. Il gouverna 4 ans & 5 mois.

275. Eutychien. Eutychien, Toscan, fit des réglemens touchant les Diaconesses & les Vierges. Il ordonna qu'on offrît sur les Autels les fruits de la terre pour y être bénits, afin de détruire les héréfies des Manichéens, qui disoient que le vin étoit produit par un mauvais principe. Il ordonna encore que les corps des Martirs feroient enveloppés dans des Tuniques de pourpre. Il siégea 8 ans, 6 mois & quelques jours.

283. Cajus. Cajus, de Dalmatie, Parent de Dioclétien, ordonna aux Evêques de passer par tous les degrés des Ordres. Il siégea 12 ans, 4 mois & quelques jours.

296. Marcelin. Marcelin, Romain. Sous son Pontificat plus de 20 mille Martirs répandirent en un mois leur sang pour la foi de J. C. Lui-même obtint la couronne du martire, après avoir siegé environ 8 ans.

304. Marcel I. Marcel I, Romain, fut un digne Pasteur. Il divisa Rome en 26 Paroisses, dans lesquelles on batisoit. Le Tiran Maxence le fit renfermer dans une prison, où il finit ses jours. Il gouverna 4 ans & 2 mois.

309. Eusèbe. Eusèbe, Grec, édifia l'Eglise par ses bons exem-

exemples. Il siégea 2 ans, 7 mois & quelques jours.

Melchiade, Africain, défendit de jeûner 311.
le Dimanche & le Jeudi, comme faisoient Melchiade.
les Payens. Il gouverna 2 ans, 2 mois &
quelques jours.

Silvestre I, Romain, batisa, à ce que 314.
quelques-uns prétendent, l'Empereur Cons- Sylvestre I.
tantin. C'est sous son Pontificat que s'est
tenu le prémier Concile Général à Nicée
en Bithynie contre Arius. Il siégea 21 ans
& 11 mois.

Marc, Romain, donna, dit-on, à l'Evê- 336.
que d'Ostie le privilège de consacrer l'Evê- Marc.
que de Rome. Il siégea 8 mois & 20 jours.

Jule I, Romain, *tint plusieurs Synodes* 336.
pour le soulagement des pauvres Chrétiens Jule I.
persécutés par les Ariens, & pour justifier
la mémoire de St. Athanase. Il rétablit les
Evêques bannis, & travailla inutilement à
faire rentrer les Ariens dans leur devoir,
à cause de la protection de l'Empereur
Constance. Il siégea 15 ans, 5 mois, 17
jours.

Libère, Romain, fut chassé de Rome & 352.
relegué en Thrace, pour avoir refusé de si- Libère.
gner le bannissement de Saint Athanase. Il
fut rappellé & remis sur le St. Siège. Il sié-
gea 15 ans & quelques mois (a).

Damase, Espagnol, se rendit illustre par 367.
sa pieté, par son zèle & par sa doctrine. Damase.
Ce fut sous son Pontificat que s'assembla le
Concile Général de Constantinople contre
les

(a) Pendant l'exil de Libère, Félix II lui fut substitué : les uns disent même qu'il souffrit le martire, & les autres qu'il abdiqua, & que Libère fut fait Pape derechef l'an 359.

les Macédoniens. Il fut accusé de plusieurs crimes dont il se justifia. Il siégea 17 ans, 9 mois & quelques jours.

385. Sirice. Sirice, Romain, ordonna le célibat des Prêtres & l'interstice d'un Ordre à un autre. Il souffrit beaucoup par le Schisme d'Ursicin. Il gouverna 13 ans, 1 mois & quelques jours.

398. Anastase. Anastase I, Romain, travailla beaucoup pour rendre le calme à la Ville de Rome, troublée par les erreurs d'Origène. Il ordonna, dit-on, que le Prêtre se tiendroit debout pendant la lecture de l'Evangile, & qu'on ne recevroit point aux Ordres, des étrangers, sans attestation de vie & de mœurs de plusieurs Evêques. Il siégea environ 4 ans.

402. Innocent I. Innocent I, d'Albanie, condamna l'hérésie de Pélage. Il s'opposa aux persécutions de Saint Jean Chrysostome, ce qui le fit exiler par l'Empereur Arcadius. Il gouverna 14 ans, 9 mois & quelques jours.

417. Zozime. Zozime, Grec, permit la cérémonie du Cierge Pascal dans toutes les Paroisses, & condamna aussi, de même qu'Innocent, les erreurs de Pélage & de Célestius. Il gouverna 1 an, 8 mois & quelques jours.

418. Boniface. Boniface I, Romain, défendit de recevoir les Esclaves aux Ordres sacrés, & aux femmes d'approcher de l'Autel & de toucher aux vases sacrés. Il y eut entre ce Pontife & St. Augustin une très parfaite correspondance, & une très grande amitié. Il siégea 4 ans, 9 mois, 28 jours.

423. Célestin. Célestin, Romain, ordonna aux Prêtres de commencer la Messe par un des Pseaumes de David. Ce fut sous son Pontificat que se tint le Concile Général d'Ephèse con-

contre Nestorius. Théodose le jeune étoit Empereur. Célestin siégea 8 ans, 6 mois & quelques jours.

Sixte III fut accusé d'adultère par Bassus, qui en fut puni; L'Empereur Valentinien l'exila. Il écrivit contre Pélage & Nestorius. Il gouverna 8 ans. 432. Sixte III.

St. Leon I, Toscan, fut surnommé le Grand à cause des grands biens qu'il procura à l'Eglise par ses soins. Il arrêta Attila qui venoit à Rome pour la piller, & Genseric qui vouloit la bruler. Il fit encore tenir le Concile Général de Calcedoine contre Eutychès & Dioscore. Il mourut l'an 461 après 20 ans & 11 mois de Pontificat. 440. St. Léon I.

St. Hilaire, de Sardaigne, ordonna que nul ne seroit admis aux Ordres sans être savant, & digne de s'en bien aquiter. Il confirma les trois Conciles Généraux, & s'appliqua au soulagement des Pauvres. Il mourut l'an 467, après 5 ans, 9 mois & 29 jours de Pontificat. 461. St. Hilaire.

Simplicius, de Tivoli, fit bâtir plusieurs Eglises, nomma des Prêtres pour demeurer dans les Eglises, afin d'administrer les Sacremens. Il partagea le revenu des Bénéfices en 4 portions; la première pour le Bénéficier; la seconde pour l'entretien de l'Eglise; la troisième pour les Pauvres; la quatrième pour les autres Ecclésiastiques. Il mourut l'an 483, après 15 ans, 5 mois & 10 jours de Pontificat. 467. Simplicius.

Felix II, ou III, Romain, fit plusieurs Réglemens pout la discipline de l'Eglise. Il gouverna avec beaucoup de zèle, de suffisance & de pieté. Il mourut l'an 492, après 8 ans, 11 mois & 20 jours de Pontificat. 483. Félix II ou III.

492. Gelase. Gelase, Africain, abolit les Lupercales, que l'on célébroit encore à Rome à l'honneur du Dieu Pan; excommunia l'Empereur Anastase, qui protégeoit les Hérétiques, fit bruler les Livres des Manichéens, & en déclara plusieurs autres Apocryphes. Il mourut en 496, aprés 4 ans, 8 mois & 19 jours de Pontificat.

496. Anastase II. Anastase II, Romain, fit de grands efforts pous éteindre l'hérésie qui régnoit: Festus le trompa en se laissant gagner par l'Empereur Anastase; il mourut l'an 498, après un an, 11 mois & 23 jours de Pontificat.

498. Symmaque. Symmaque de Sardaigne ordonna que du vivant d'un Pape on ne pourroit en élire un autre. Il fit bâtir & réparer plusieurs Eglises. Il mourut l'an 514, après 15 ans, 7 mois & 27 jours de Pontificat.

514. Hormisdas. Hormisdas, Romain, veilla avec un soin infatigable sur toutes les Eglises, & fut un exemple de modestie, de patience & de charité. Il fit ce qu'il put pour faire cesser le Schisme. Il mourut l'an 523, après 9 ans & 10 jours de Pontificat.

523. St. Jean I. St. Jean I, Toscan. Théodoric, Roi des Ostrogoths, l'obligea d'aller à Constantinople pour adoucir l'Empereur Justin, & n'ayant pas réussi, Théodoric le fit mettre en prison à Ravenne où il mourut de misère. Il siégea 2 ans, 9 mois & 13 jours.

526. Félix III ou IV. Félix III, ou IV, de Bénévent, excommunia le Patriarche de Constantinople. Il mourut l'an 530, après un Pontificat de 4 ans & 2 mois.

530. Boniface II. Boniface II, Romain, sépara le Peuple du Clergé pendant le Service. Il voulut arrêter le progrès du Schisme, mais ce fut en

en donnant occasion à un autre. Il mourut l'an 532, après 2 ans, 1 mois & quelques jours de Pontificat.

Jean II, Romain, ne fit rien de remarquable. Il mourut l'an 535, après 2 ans & 8 mois de Pontificat. 532. Jean II.

St. Agapet, Romain, refusa de recevoir à la communion l'Impératrice Théodore, parce qu'elle avoit introduit Anthime dans le Siège de Constantinople. On lui attribue les Processions le Dimanche autour des Eglises. Il mourut l'an 536, après 10 mois & quelques jours de Pontificat. 535. St. Agapet.

St. Silvérius, de la Campagne de Rome, fut élu par l'autorité de Théodoric: l'Impératrice le fit exiler, accusé d'avoir voulu livrer Rome aux Goths. Les partisans de Vigile le firent mourir à son retour l'an 540, après 4 ans de Pontificat. 536. St. Silvérius.

Vigile, Romain, intrus par l'autorité de Bélisaire, se déposa, & se fit ensuite élire canoniquement. Ce fut sous son Pontificat que se tint le cinquième Concile Général, & le deuxième de Constantinople, contre les erreurs d'Origène. Justinien étoit Empereur. Ce Pape mourut l'an 555, après 15 ans & quelques mois de Pontificat. 540. Vigile.

Pélage I, Romain, trouva moyen d'adoucir la fureur de Totila, Roi des Goths, surnommé le fléau de Dieu. Il se justifia de ce qu'on l'accusoit d'avoir avancé la mort de Vigile. Il siégea 4 ans & 10 mois. 555. Pélage I.

Jean III, Romain. Les irruptions que les Barbares firent sous son Pontificat nous ont privés de la plupart des Actes de ce tems là. Il mourut l'an 573, après 12 ans, 11 mois & quelques jours de Pontificat. 559. Jean III.

Benoit I, Romain. Sous son Pontificat 573. Benoit I.

Rome

Rome fut affligée de famine & des courses des Lombards. Il fit éclater sa charité dans ces afflictions, & mourut l'an 577, après 4 ans, 2 mois & quelques jours de Pontificat.

577. Pélage II. Pélage II, Romain. Les Lombards continuèrent leurs courses, & son Pontificat fut troublé par le Schisme de l'Istrie. Ce Pape mourut de la peste l'an 590, après 12 ans & 3 mois de Pontificat.

590. St. Grégoire le Grand. St. Grégoire, surnommé le Grand, Romain, fit divers réglemens pour la conduite des Eglises, dont il redressa l'Office. Il s'opposa à l'Edit de l'Empereur Maurice, qui défendoit aux Soldats de se faire Religieux, & envoya des Missionaires en Angleterre. Il mourut l'an 606, après 13 ans, 6 mois & 10 jours de Pontificat.

604. Sabinien. Sabinien, Toscan, n'est pas loué des Historiens. Il gouverna l'Eglise 5 mois & quelques jours.

606. Boniface III. Boniface III, Romain, obtint de l'Empereur Phocas, que le titre d'Evêque Universel ne seroit donné qu'à celui de Rome, & il ordonna que l'élection des Evêques se feroit par le Clergé & le Peuple, qu'elle seroit approuvée par le Prince, & confirmée par le Saint Siége. Il ne siégea que 8 mois & 29 jours.

607. Boniface IV. Boniface IV, de Valérie. L'Empereur Phocas lui accorda le Panthéon, qu'il dédia à la Sainte Vierge & à tous les Saints, sous le titre de Notre-Dame de la Rotonde. C'étoit un Temple qu'Agrippa avoit fait bâtir à l'honneur de Jupiter le Vangeur, & de tous les Dieux. Il mourut l'an 614, après 6 ans, 8 mois & 16 jours de Pontificat.

Dieu-

Dieu-donné, Romain, remplit dignement le Siège qu'il occupoit. Il mourut l'an 617, après avoir gouverné l'Eglise environ 3 ans. 614. Dieu-donné.

Boniface V, Napolitain, étoit doux, bienfaisant, & s'aquita exactement de toutes les obligations importantes de son ministère. Il rendit les Eglises des aziles, & défendit aux Juges de faire violence à tous ceux qui s'y retireroient. C'étoit en quelque sorte favoriser le crime. Il gouverna l'Eglise 7 ans & 10 mois. 617. Boniface V.

Honoré I, *de Campanie*, fit cesser le Schisme des Evêques de l'Istrie. La protection qu'il donna à Sergius Patriarche de Constantinople, Chef des *Monothélites*, a terni sa mémoire. On prétend qu'il le fit par amour pour la paix. Il siégea 12 ans, 4 mois & 27 jours. 626. Honoré I.

Sévérin, Romain, condamna l'hérésie des Monothélites, & refusa de souscrire à l'Edit de l'Empereur Héraclius, qui favorisoit ces Hérétiques. Il ne siégea que 2 mois & quelques jours. 640. Sévérin.

Jean IV, de Dalmatie, écrivit fortement aux *Evêques d'Ecosse* sur la célébration de la Pâque, & employa de grandes sommes pour racheter les Captifs. Il mourut l'an 642, après 1 an, 9 mois & quelques jours de Pontificat. 640. Jean IV.

Théodore I, Grec de Jérusalem, s'opposa fortement à l'hérésie des Monothélites, & envoya des Légats en Orient pour en arrêter le progrès, & signer la condamnation de Pyrrhus Patriarche de Constantinople. Il mourut l'an 649, après 6 ans, 5 mois & 19 jours de Pontificat. 642. Théodore I.

Martin I, de Todi. L'Empereur Constans l'exi- 649. Martin I.

l'exila, pour avoir condamné l'Edit d'Héraclius & le sien, touchant l'hérésie des Monothélites. Il mourut en exil l'an 655, après 6 ans, 2 mois & quelques jours de Pontificat.

655. Eugène I. Eugène I, Romain, fut intrus pendant l'exil de Martin, mais son mérite fit confirmer son élection après la mort de Martin. Il ordonna que les maisons des Prêtres seroient près de l'Eglise. Il mourut l'an 656. Les Historiens ne s'accordent pas sur la durée de son Pontificat.

656. Vitalien. Vitalien, de Segni. L'Empereur Constans vint à Rome sous son Pontificat, & emporta les trésors de l'Eglise. Vitalien envoya des Missionaires en Angleterre. Il mourut l'an 671, après 14 ans & environ 6 mois de Pontificat.

671. Adéodat. Adéodat, ou Dieu-donné, Romain, rétablit les Eglises ruinées, fit rebâtir l'Eglise de Saint Pierre sur le chemin du Port, & mourut fort regretté à cause de sa grande charité envers les Pauvres, l'an 676, après 5 ans, 2 mois & 17 jours de Pontificat.

676. Don I. Don, ou Domnion, Romain, augmenta beaucoup le Clergé en honneurs & en dignités. Il mourut l'an 678, après 2 ans, 5 mois & 10 jours de Pontificat.

678. St. Agathon. St. Agathon, Sicilien, fit assembler le sixième Concile Général, & le troisième de Constantinople, contre les Monothélites. Sous son Pontificat Rome fut affligée d'une grande peste. On prétend qu'il ordonna que les Decrets du Siège Romain seroient observés comme venant de la bouche de St. Pierre. Il mourut l'an 682, après 3 ans, 6 mois & quelques jours de Pontificat.

Léon

Léon II, Sicilien, passoit pour savant. Il ordonna de batiser en tout tems, en cas de néceſſité. Il gouverna l'Eglise 1 an, 10 mois & quelques jours. 682. Léon II.

Benoît II, Romain. L'Empereur rendit la liberté au Clergé de Rome pour l'élection du Pape, sans qu'il fût besoin du consentement de l'Empereur, ni de l'Exarque de Ravenne. Il mourut l'an 685, après 8 mois & 17 jours de Pontificat. 684. Benoît II.

Jean V, Syrien, fut toujours malade pendant son Pontificat. Il ne siégea que 1 an & quelques jours. 685. Jean V.

Conon, de Thrace. Son élection fit cesser le Schisme de Pierre Archidiacre, & de Théodore, qui s'étoit fait élire par les gens de guerre. Il mourut l'an 687, après 11 mois & quelques jours de Pontificat. 686. Conon.

Serge I, Sicilien, ordonna qu'on chantât devant la Communion trois fois *Agnus Dei*. La condamnation qu'il fit de quelques Canons du Concile de Constantinople par ordre de l'Empereur Justinien II, causa beaucoup de desordres. Il obligea le Clergé d'Aquilée de recevoir le Concile Oecuménique de Calcedoine. Il mourut l'an 701, après 13 ans, 8 mois & quelques jours de Pontificat. 687. Serge I.

Jean VI, Grec. Son Pontificat fut fort troublé. Il employa beaucoup d'argent à racheter les Captifs. Il mourut l'an 705, après 3 ans, 2 mois & quelques jours de Pontificat. 701. Jean VI.

Jean VII, Grec. L'Empereur Justinien lui envoya une Ambassade pour avoir son approbation sur des choses contraires à la créance de l'Eglise Romaine; il la refusa, mais il n'eut pas le courage de les condam- 705. Jean VII.

ner. Il siégea 2 ans, 7 mois & quelque jours.

708. Sisinnius. Sisinnius, Syrien, ne siégea que 20 jours.

708. Constantin. Constantin, Syrien, gagna l'affection du Peuple Romain, par le soin qu'il prit de subvenir aux besoins du Peuple dans une grande famine. L'Archevêque de Ravenne refusa de le reconnoître; & l'Empereur Justinien l'envoya en exil. Mais Constantin ayant passé en Orient, à la prière de cet Empereur, il en fut très bien reçu, & il y régla les affaires de l'Eglise. Il mourut l'an 714, après 6 ans, 1 mois & quelques jours de Pontificat.

714. Grégoire II. Grégoire II, Romain, célébra plusieurs Conciles contre les Iconoclastes, & engagea Charles Martel à défendre les droits de l'Eglise opprimée par les Lombards. Il mourut l'an 731, après 16 ans, 8 mois & quelques jours de Pontificat.

731. Grégoire III. Grégoire III, Syrien, s'opposa aussi fortement aux Iconoclastes. Il envoya des Légats à l'Empereur Léon, pour le tirer de l'hérésie des Iconoclastes; mais cet Empereur les maltraita, ce qui obligea Grégoire à l'excommunier. Charles Martel lui donna du secours contre les Lombards. Ce Pape eut une grande attention pour les besoins des Pauvres. Il mourut l'an 741, après 10 ans, 9 mois & quelques jours de Pontificat.

741. Zacharie. Zacharie, Grec, fut consulté sur la déposition de Childeric III, & sur l'élection de Pepin; il prononça en faveur du dernier. Il mourut l'an 752, après 10 ans, 3 mois & quelques jours de Pontificat.

752. Etienne II. Son Pontificat a été confondu

fondu avec celui de son successeur (*a*). Etienne II. 752.

Etienne III (*b*) vint en France & fut rétabli dans le Saint Siège par Pepin Roi de France, qui lui donna l'Exarquat de Ravenne. Il mourut l'an 757, après 5 ans & quelques jours de Pontificat. Etienne III.

Paul I, Romain. Son élection fut troublée par Théophilacte. Il fit tous ses efforts auprès de Constantin, pour lui faire rétablir le culte des Images. Il mourut l'an 768, après 10 ans & 1 mois de Pontificat. 757. Paul I.

Etienne IV, Sicilien, fut persécuté par Didier Roi des Lombards. Il régla l'élection des Papes dans un Concile, qui donnoit l'exclusion à tous ceux qui ne seroient point du Collège des Cardinaux. Il mourut l'an 772, après 3 ans, 5 mois & quelques jours de Pontificat. 768. Etienne IV.

Adrien I, Romain, eut recours à Charlemagne Roi de France, pour être délivré de l'oppression de Didier Roi des Lombards. En reconnoissance il accorda à Charlemagne le droit d'élire le Pape, & de donner l'investiture des Evêchés. Le septième Concile Général & le second de Nicée fut assemblé sous son Pontificat contre les Iconoclastes. Il mourut l'an 795, après 23 ans, 10 mois, 17 jours de Pontificat. 772. Adrien I.

Léon III, Romain, fut mis en prison par les parens du Pape Adrien. Il se sauva & vint en France demander du secours à Charlemagne, qui le rétablit. En reconnoissance il le couronna Empereur d'Occident. Il mourut 795. Léon III.

(*a*) Comme ce Pape n'a siégé que 3 ou 4 jours, sans avoir été consacré, cela a causé la différence du nombre dans les Etiennes.

(*b*) Selon d'autres c'est Etienne II.

mourut l'an 816, après 20 ans, 5 mois, jours de Pontificat.

816. Etienne V. Etienne V, Romain, vint en France, couronna Louïs le Débonnaire à Reim mourut l'an 817, après 7 mois de Pont

817. Pascal I. Pascal I, Romain. Louïs le Débo lui confirma la donation que ses préd seurs avoient faite au Saint Siège, & lui abandonna la proprieté. Il excom l'Empereur Léon V, & reçut à Rome ce que l'Empereur avoit éxilés. Il mou l'an 824, après 7 ans, 3 mois, 17 jours de Pontificat.

824. Eugène II. Eugène II, Romain, fit transporter plusieurs Corps Saints en France, en Allemagne, en Angleterre, en quoi on faisoit consister la Religion d'alors. Il fut maintenu dans son élection par Lothaire, qui mena des troupes à son secours par ordre de Louïs le Débonnaire. Il mourut l'an 827, après 3 ans, 2 mois, 23 jours de Pontificat.

827. Valentin. Valentin, Romain, ne siégea que 40 jours.

827. Grégoire IV. Grégoire IV, Romain, ordonna que la Fête de la Toussaints ou de tous les Saints seroit célébrée par toute la Chrétienté : elle ne l'étoit qu'à Rome auparavant. Il vint en France pour réconcilier Louïs le Débonnaire avec ses enfans, mais il ne put y réussir. Il mourut l'an 844, après 16 ans & quelques jours de Pontificat.

844. Serge II. Serge II, Romain. La division de l'Empereur Lothaire avec ses trois fils attira les Barbares en Italie, qui y firent bien des desordres. Ce Pape mourut l'an 847, après 3 ans, 2 mois de Pontificat.

847. Léon IV. Léon IV, Romain, fit réparer les quartiers de la ville de Rome, qui avoient été ruinés. Il mourut en odeur de sainteté l'an

l'an 855, après 8 ans, 3 mois, 6 jours de Pontificat (a).

Benoît III, Romain, fut maltraité par l'Antipape Anastase. Il reçut une Ambassade de l'Empereur d'Orient & du Patriarche, qui se soumirent au Concile qui déposoit Grégoire de Syracuse. Il mourut l'an 858, après 2 ans, 6 mois & quelques jours de Pontificat. 855. Benoît III.

Nicolas I, Romain, fut surnommé le Grand à cause de son application à tout ce qui pouvoir être avantageux à l'Eglise. Il se servit des foudres de l'Eglise contre Photius Patriarche de Constantinople, contre Lothaire Roi de Lorraine, & contre l'Evêque de Ravenne. Il mourut l'an 867, après 9 ans, 6 mois & quelques jours de Pontificat. 858. Nicolas I.

Adrien II, Romain, passa tout son Pontificat à vouloir terminer les affaires de France & les divisions de la Grèce. Le huitième Concile Général & le quatrième de Constantinople se tinrent sous son Pontificat, & sous le règne de l'Empereur Basile, pour chasser Photius, & rétablir Ignace dans le Siège de Constantinople. Il mourut l'an 872, après 4 ans, 10 ou 11 mois & quelques jours de Pontificat. 867. Adrien II.

Jean VIII, Romain, couronna deux Empereurs & un Roi de France, vers lequel il se retira, pour éviter la persécution du Duc de Spolette & du Marquis de Toscane. Il mourut l'an 882, après 10 ans de Pontificat. 872. Jean VIII.

Marin, ou Martin II, cassa tout ce que Photius avoit fait dans le Concile tenu en 879. 882. Marin, ou Martin II.

(a) C'est entre Léon IV & Benoît III son successeur, que plusieurs Auteurs ont placé la fable de la Papesse Jeanne.

879. L'Empereur Basile fit publier que Martin n'avoit pas été élu canoniquement, pour se venger de ce qu'il avoit cassé les Actes de Photius. Martin mourut après avoir siégé un peu plus d'un an.

884. Adrien III. Adrien III, Romain, refusa, comme son prédécesseur, de communiquer avec Photius, quoique l'Empereur Basile en eût fait de grandes instances, & ensuite des menaces. On lui attribue le Decret qui défend d'attendre le consentement de l'Empereur pour l'élection du Pape. Il mourut l'an 885, après 1 an, 3 mois & quelques jours de Pontificat.

885. Etienne VI. Etienne VI fut mis sur le Siège de Rome à cause de ses grandes vertus. Il en soutint les droits avec beaucoup de fermeté, & répondit modestement aux Lettres fulminantes de l'Empereur Basile. Ce Pape confirma les privilèges que ses Prédécesseurs avoient accordés à l'Eglise de Reims. Il mourut l'an 890, après 6 ans & quelques jours de Pontificat.

890. Formose. Formose fut élu dans le Schisme, déposé & rétabli par Arnoul, qu'il couronna Empereur par reconnoissance. Il mourut l'an 896, après 6 ans, 6 mois, 17 jours de Pontificat (a).

896. Etienne VII. Etienne VII se mit à la place de Boniface qui avoit été chassé, & le Clergé le reconnut pour éviter la continuation du Schisme. Il fit déterrer le Pape Formose, lui fit couper les doigts, & jetter son corps dans le Tibre. On prétend que ce Pape cruel fut étranglé en prison l'an 897.

Ro-

(a) Quelques-uns placent après Formose, Boniface VI, que d'autres regardent comme Antipape.

Romain I, dit Galésin, ne tint le Saint Siège que quatre mois (a). 897. Romain.

Théodore II fut élu pendant le Schisme de Romain Galésin ; mais il ne jouit pas longtems des honneurs du Pontificat, n'ayant siegé que 20 jours. 898. Théodore II.

Jean IX, de Tivoli, rétablit la mémoire de Formose, & fit bruler les Actes du Concile qu'Etienne avoit assemblé contre Formose, & approuva le couronnement de Lambert Roi d'Italie, qu'on opposa à Arnoul. Il mourut l'an 900, après 2 ans & quelques jours de Pontificat. 898. Jean IX.

Benoit IV, Romain, mourut l'an 904, après 4 ans, 6 mois & quelques jours de Pontificat. 900. Benoit IV.

Léon V, d'Ardée, fut mis en prison par Christophle, qui se fit élire en sa place. Il ne gouverna l'Eglise que 39 jours. 904. Léon V.

Christophle, intrus, Romain, fut renfermé dans un Cloître, & déposé, après avoir siegé 6 ou 7 mois. 904. Christophle.

Serge III employa la violence & l'artifice pour être Pape. Il releva l'Eglise de Saint Jean de Latran. Il ne siégea selon quelques-uns que 3 ans, 4 mois, & selon d'autres 7 ans, 5 mois, 27 jours (b). 905. Serge III.

Anastase III, Romain, gouverna 8 mois & quelques jours (c). 913. Anastase III.

Lando, Sabin, siégea 4 mois & quelques jours. 914. Lando.

Jean X vécut plutôt en guerrier qu'en Ecclésiastique. Après plusieurs victoires con- 915. Jean X.

(a) Il y en a qui le mettent aussi au nombre des Antipapes.

(b) La Chronologie est ici extrêmement confuse.

(c) D'autres lui donnent 2 ans de Pontificat.

contre les Sarrafins, il fut fait prifonnier par Gui de Tofcane, & étranglé en prifon. Les uns le font fiéger 15 ans, d'autres feulement 13 & 2 mois.

928. Léon VI. Léon VI, Romain, fut mis en prifon par Marofie. Il ne fiégea que 6 mois & quelques jours.

929. Etienne VIII. Etienne VIII étoit extrêmement zèlé pour le bien de l'Eglife. Il mourut l'an 931, après 2 ans, 1 mois & quelques jours de Pontificat.

931. Jean XI. Jean XI, de Tufculane, fut élu par la faction de fon Beau-père Gui de Spolette. Alberic ayant été averti des mauvais desfeins de fa mère, la fit mettre en prifon avec le Pape Jean fon fils, où ils moururent. Il fiégea 4 ans & 10 mois.

936. Léon VII. Léon VII, Romain, fit venir à Rome St. Odilon pour le confulter fur les moyens de remédier aux maux de l'Eglife. Il mourut l'an 939, après 3 ans, 6 mois de Pontificat.

939. Etienne IX. Etienne IX, Allemand, fut élu par l'autorité de l'Empereur Othon fon parent, mais il n'ofa fe montrer, ayant été defiguré par ceux qui prétendoient à la Papauté. Il mourut l'an 943, après 3 ans, 4 mois de Pontificat.

943. Marin ou Martin III. Marin ou Martin III, Romain, appaifa le démêlé qui étoit entre l'Empereur Othon & Lothaire, réforma les mœurs des Eccléfiaftiques, & releva plufieurs Eglifes. Il fiégea 3 ans, 4 mois.

946. Agapet II. Agapet II, Romain, appella l'Empereur Othon en Italie pour repouffer Bérenger, qui fe vouloit faire Roi d'Italie, & qui maltraitoit les Eccléfiaftiques. Il mourut l'an 955, après 9 ans, 7 mois & quelques jours de Pontificat.

Jean

Jean XII changea son nom, ce qui a 955.
été imité par ses Successeurs. Il fut déposé, Jean XII.
mais il se rétablit par la force, & fit mourir plusieurs Prélats. Il mourut l'an 964, mais il ne siégea que 7 ans, 8 mois.

Léon VIII fut élu après la déposition de 962.
Jean, & fut la cause du XIV Schisme, soutenu Léon
par l'Empereur Othon. Il siégea 2 VIII.
ans.

Benoît V, Romain, mourut à Ham- 964.
bourg, où l'Empereur Othon l'avoit envoyé Benoît V.
prisonnier. Il ne siégea qu'un an.

Jean XIII, *Romain*, fut élu par l'autori- 965.
té *de l'Empereur Othon*. Sous son Pontifi- Jean XIII.
cat les Polonois reçurent la foi de Jésus-Christ, & la *bénédiction* des cloches fut instituée. Il mourut l'an 972, après 6 ans, 11 mois & quelques jours de Pontificat.

Don, ou Domnion II, Romain, ne sié- 972.
gea que 3 mois. Don, ou
Benoît VI, Romain. On prétend qu'il Domnion
fut étranglé en prison à la sollicitation de II.
Boniface, qui fit le quinzième Schisme. 972. Benoît VI.
Il ne siégea qu'un an, 3 mois & quelques jours.

Benoît VII, des Comtes de Tusculane, 975.
gouverna sagement l'Eglise dans un tems Benoît
de troubles. Il accorda de grands privilé- VII.
ges à l'Abbaye de Cluni. Il siégea 9 ans.

Jean XIV. Son Pontificat fut court & mal- 984.
heureux, ayant été mis en prison & étran- Jean XIV.
glé par l'ordre de l'Antipape Boniface VII qui revint de Constantinople à Rome. Il ne siégea qu'un an & quelques mois.

Jean XV, Romain. Le Clergé l'élut a- 985.
près la mort de Boniface VII, qui avoit Jean XV.
emporté à Constantinople les trésors de l'Eglise. La crainte qu'il eut de Crescentius,

qui s'étoit rendu maître de Rome, le fit retirer en Toscane, pour demander du secours à l'Empereur Othon. Les Romains le rappellèrent, & il gouverna l'Eglise avec beaucoup d'application & de zèle. Il mourut l'an 996, après 10 ans, 4 mois & quelques jours de Pontificat.

996. Grégoire V. Grégoire V., Allemand, étoit parent de l'Empereur Othon, qui le soutint contre l'Antipape Jean Evêque de Plaisance, qui avoit été intrus par Crescentius, lequel s'étoit rendu maître du Château Saint-Ange. Othon chassa Crescentius & son Pape, & Grégoire demeura paisible. Il mourut l'an 999, après 2 ans, 9 mois de Pontificat.

999. Silvestre II. Silvestre II, Auvergnat, étoit un très beau génie, qui avoit une parfaite connoissance des Mathématiques & autres Sciences. L'Empereur Othon le fit élire Pape. Il avoit été auparavant Religieux de l'Ordre de Saint Benoît, & Précepteur de Robert fils de Hugues Capet, qui le fit Archevêque de Reims. Il mourut l'an 1003, après 4 ans & 2 ou 3 mois de Pontificat.

1003. Jean XVII. Jean XVII. L'élection des Souverains Pontifes fut de son tems, à ce que quelques-uns prétendent, rendue toute entière au Clergé. Il ne siégea que 4 mois.

1003. Jean XVIII. Jean XVIII fit la réunion de l'Eglise Grèque avec l'Eglise Latine, & gagna l'amitié de tout le monde par sa douceur & sa modestie. Il mourut l'an 1009, après 5 ans, 7 mois & quelques jours de Pontificat.

1009. Serge IV. Serge IV eut beaucoup d'attention au soulagement des pauvres. Il passe pour avoir été savant. Il mourut l'an 1012, après 2 ans, 8 mois & quelques jours de Pontificat.

Benoît

Benoît VIII, de la Famille des Comtes de Tusculane, fut obligé de sortir de Rome & de se retirer en Allemagne, pour demander du secours à l'Empereur Henri contre l'Antipape Grégoire. Henri lui en donna; avec lequel il fut rétabli, & chassa ensuite les Sarrazins de l'Italie, & les Grecs de la Pouille. Il mourut l'an 1024, après 11 ou 12 ans de Pontificat. 1012. Benoît VIII.

Jean XIX parvint au Pontificat par le moyen de ses richesses. Il étoit frère de Benoît VIII, & fils de Grégoire Comte de Tusculane. Il mourut l'an 1033, après 9 ans & 8 mois de Pontificat. 1024. Jean XIX.

Benoit IX, de Frescati, des Comtes de Tusculane, fut chassé de son siège à cause de ses débauches, & on mit à sa place l'Evêque de Sabine, qui prit le nom de Silvestre; mais la faction des Comtes de Frescati le rétablit, sans que sa disgrace eût rien changé à sa conduite. Il se déposa lui-même, craignant quelque mauvais traitement, après 10 ans & quelques mois de Pontificat. 1033. Benoit IX.

Grégoire VI, Romain, se nommoit auparavant Jean Gratien. Son adresse à pacifier le Schisme de trois prétendans au Pontificat, le fit élire Pape. Il n'en jouït pas longtems, ni paisiblement, ayant été accusé de Simonie, & déposé. Clément qui lui fut substitué l'envoya en Allemagne, où il mourut après 2 ans & 8 mois de Pontificat. 1044. Grégoire VI.

Clément II, Saxon, nommé auparavant Suidger ou Singer, fut élu au Concile de Sutri, qui déposa Grégoire VI. Ce Pape couronna Henri III, avec sa femme Agnès, qui avoient contribué à le faire Pape. Il ne siégea que 9 ou 10 mois. 1047. Clément. II.

Damase II fut envoyé à Rome par l'Em- 1048. Damase II.

pereur Henri III, & fut élu dans le tems que Benoît s'étoit fait élire. Il mourut peu de tems après son couronnement, & on crut qu'il avoit été empoisonné par Benoît. Il ne siégea que 22 ou 23 jours.

1049. Léon IX. Léon IX, dit auparavant Brunon, de la Maison des Comtes d'Habsbourg, fut élu par l'Empereur Henri le Noir, à qui les Romains avoient demandé un Pape. Il tint plusieurs Conciles en France, & fut fait prisonnier par Robert Guiscard Prince de la Pouille, à qui il voulut ôter la Ville de Bénévent dont il s'étoit emparé. Robert le renvoya à Rome, où il mourut après 5 ans, 2 mois & quelques jours de Pontificat.

1055. Victor II. Victor II, Allemand, nommé auparavant Gebehard, parvint au Pontificat par l'autorité de l'Empereur Henri le Noir, qui le conduisit lui-même à Rome, où il le fit couronner. Ce Pape travailla à mettre les Princes Chrétiens en paix. Ce fut sous son Pontificat que Bérenger abjura pour la troisième fois son sentiment sur l'Eucharistie. Il mourut l'an 1057, après 2 ans, 3 mois & quelques jours de Pontificat.

1057. Etienne X. Etienne X, surnommé le Grand, étoit frère de Godefroi le Barbu Duc de Lorraine, Abbé du Mont-Cassin, & mourut en Toscane, dans un voyage qu'il fit au devant de son frère, qui avoit épousé Béatrix de Toscane. Il siégea 8 mois, 27 jours, & le siège vaqua 10 mois.

1059. Nicolas II. Nicolas II, dit Gerard de Bourgogne, François, ou Savoyard, fut élu à Sienne. Son Pontificat fut troublé par l'élection de Nincius, qui prit le nom de Benoît X, mais ayant été excommunié dans un Concile, il se soumit & vécut à Sainte Marie Majeure

sans

sans fonction. Il confirma Robert Guiscard dans les Duchés de la Pouille & de la Calabre, qu'il avoit conquis. Il siégea 2 ans 6 mois.

Alexandre II, de Milan, se nommoit au- 1061.
paravant Anselme. Il s'éleva sous ce Pon- Alexand
tificat un Schisme qui troubla beaucoup l'E- II.
glise. Un nommé Candalous, soutenu de l'Empereur Henri IV, prétendoit être Pape; mais il fut condamné dans le Concile de Mande en 1064. Ce Pape se déclara pour Guillaume Duc de Normandie, contre Héral que les Anglois avoient choisi, & se fit restituer ce que les Princes Normans avoient usurpé des terres de l'Eglise. La Comtesse de Mahaut ou Mathilde fit un don au Saint Siège de plusieurs terres, qui font partie du patrimoine de Saint Pierre. Alexandre mourut l'an 1073, après 11 ans, 6 mois & quelques jours de Pontificat.

Grégoire VII, nommé auparavant Hilde- 1073.
brand, étoit Moine de Cluni. C'étoit un Grégoi
homme hardi, entreprenant, impérieux; VII.
mais d'une vie irréprochable & exemplaire. Avant son élection il s'étoit fort distingué. La reforme qu'il voulut faire de plusieurs abus lui attira la haine des Princes & des Ecclésiastiques. Son démêlé avec l'Empereur alla trop loin de part & d'autre. C'est ce Pape qui a ôté aux Empereurs la confirmation des élections. Il siégea 12 ans, 1 mois & quelques jours.

Victor III, de Bénévent, étoit Abbé du 1086.
Mont-Cassin, d'où il fut tiré. Sa vertu & sa Victor III
capacité firent espérer qu'il remédieroit aux maux qui affligeoient l'Eglise par les Schismes, mais il mourut trop tôt, n'ayant siégé qu'un an, 3 mois & quelques jours.

Urbain

1088. Urbain II. Urbain II étoit François de Nation, de la Maison de Châtillon sur Marne. Il avoit été Religieux de l'Ordre de St. Benoît. Le Schisme de Guibert, sous le nom de Clément III, duroit encore, & ses partisans contraignirent Urbain de sortir d'Italie. Il vint en France, où il tint plusieurs Conciles. Dans celui de Clermont en 1095, les Croisades y furent résolues, & Philippe-le-Bel y fut excommunié, parce qu'il avoit répudié sa femme pour jouïr de celle de Foulques Comte d'Anjou, à qui il l'avoit ôtée. Il mourut l'an 1099, après 11 ans, 4 mois & quelques jours de Pontificat.

1099. Pascal II. Pascal II, nommé auparavant Rainier, étoit Toscan & Moine de Cluni. Il eut de grands démêlés avec les Empereurs Henri IV & Henri V, à l'occasion des Investitures. Il refusa de couronner ce dernier Empereur, qui l'y contraignit, l'ayant fait prisonnier. Il révoqua, après sa sortie, dans un Concile, tout ce que l'Empereur lui avoit fait accorder pendant qu'il étoit prisonnier. Il mourut l'an 1118, après 18 ans, 5 mois & quelques jours de Pontificat.

1118. Gélase II. Gélase II, natif de Cajette, étoit Moine du Mont-Cassin. Il ne goûta pas longtems les douceurs du Pontificat; car il fut obligé de sortir de Rome, & de se retirer dans l'Abbaye de Cluni, où il mourut de pleurésie, l'an 1119, après 1 an & 4 jours de Pontificat.

1119. Caliste II. Caliste II, auparavant Guy de Bourgogne, étoit le cinquième fils de Guillaume le Grand, Comte de Bourgogne. Il étoit Archevêque de Lyon, & ce fut à Cluni, où il se trouva aux funérailles de Gélase, qu'on le choisit pour être Pape. Son élection fut approu-

approuvée de tous les Cardinaux, qui étoient à Rome, & de tout le Clergé. Il tint plusieurs Conciles en France, & convoqua à Rome le Concile Général de Latran, pour procurer la paix à l'Eglise. Bourdin l'Antipape fut pris & mis en prison. Caliste mourut l'an 1124, après 5 ans, 10 mois & quelques jours de Pontificat.

Honoré II, appellé auparavant Lambert, 1124.
étoit de Bologne. Il fut élu par la faction Honoré II.
des Frangipani, pendant que les autres Cardinaux, qui avoient élu Céleftin chantoient le *Te Deum*. Céleftin pour éviter le Schisme renonça au Pontificat, & Honoré prit le même parti; mais tous les Cardinaux reconnurent ce dernier. Honoré obligea, par les censures Ecclésiastiques, Roger Duc de la Pouille, de ne point troubler l'Etat Ecclésiastique, & confirma l'élection de Lothaire à l'Empire. Il mourut l'an 1130, après 5 ans & près de 2 mois de Pontificat.

Innocent II, Romain, nommé auparavant 1130.
Grégoire Paparescis, fut contraint de s'en- Innocent
fuir après son élection, pour éviter la fureur II.
du Peuple Romain, de Roger de Sicile, & de plusieurs Princes qui avoient fait élire Anaclet. Il se retira en France, & tint plusieurs Conciles où il fut reconnu légitime Pape. Le Schisme recommença après la mort d'Anaclet. Il fit tenir le dixième Concile Général & le deuxième de Latran, où les Schismatiques furent condamnés. Victor s'étoit soumis auparavant, & Abailard avoit été condamné par ce Pape. Innocent mourut l'an 1143, après 13 ans, 7 mois & quelques jours de Pontificat.

Céleftin II, Toscan, se nommoit aupara- 1143.
vant Guy du Châtel. Il mourut l'an 1144, Céleftin
après II.

après avoir siégé 5 mois & quelques jours.

1144. Luce II, appellé auparavant Gerard de
Luce II. Caccianimici, natif de Bologne, fut persé-
cuté par une faction qui étoit dans Rome,
sous le nom de Politiques. On dit même
qu'ils le firent mourir, mais cela n'est pas
certain. Il siégea 11 mois & quelques jours.

1145. Eugène III, nommé Pierre Bernard, na-
Eugène tif de Pise, étoit Religieux de l'Ordre de
III. Citeaux. Il sortit de Rome après son élec-
tion, pour éviter les suites d'une sédition,
& fut couronné hors de cette Ville; il y re-
tourna, mais ce ne fut pas pour longtems.
Dans le voyage qu'il fit en France, il don-
na sa bénédiction à Louïs le Jeune, qui
s'embarquoit pour la Terre-Sainte. Ce fut
dans le Concile de Paris, en 1146, qu'il
condamna les propositions de Gilbert de la
Porée, touchant la Trinité. Ce Pape mou-
rut à Tivoli, étant retourné en Italie. Il
siégea 8 ans, 4 mois & quelques jours.

1153. Anastase IV, Romain de nation, se nom-
Anastase moit Conrad, & étoit Chanoine Régulier
IV. de l'Ordre de St. Augustin. Son Pontificat
fut court, & les libéralités qu'il fit aux pau-
vres dans une grande famine, firent désirer
qu'il eût vêcu plus longtems. Il mourut l'an
1154, après 1 an, 4 mois & quelques jours
de Pontificat.

1154. Adrien IV, Anglois de nation, se nom-
Adrien IV. moit Nicolas Hastifragus ou Breackspeare.
Les persécutions de ses ennemis furent cause
de son élévation, car elles servirent à faire
connoître son mérite à Eugène, qui le fit
Cardinal, & l'employa en Dannemarc & en
Norvège, où il fit plusieurs conversions.
Son Pontificat fut troublé par trois affaires
importantes: la prémière contre les Ro-
mains,

mains, qu'il excommunia ; la seconde contre le Roi de Sicile ; & la troisième contre l'Empereur Frédéric I. Ce Pape transféra le Saint Siège à Orviette ; il revint à Rome, mais il en sortit une seconde fois, & mourut dans la Ville d'Anagni l'an 1159, après 4 ans, 8 mois & quelques jours de Pontificat.

Alexandre III, natif de Sienne, se nommoit auparavant Roland Rainuci. Son Pontificat fut long, & troublé par le démêlé qu'il eut avec l'Empereur Frédéric, qu'il poussa trop vivement. Craignant la puissance de cet Empereur, il passa en France, & ensuite à Venise, où se fit la paix entre lui & l'Empereur. Il est auteur de la cérémonie d'épouser la mer, qui se fait le jour de l'Ascension. Il mourut l'an 1181, après 21 ans, 11 mois & quelques jours de Pontificat. 1159. Alexandre III.

Luce III, natif de Luques, nommé Humbaldo Allucingoli, etoit né dans une Famille noble. Avant que d'être élu Pape, il avoit donné des marques de son zèle pour l'intérêt du Saint Siège. Les Romains le contraignirent de sortir de leur ville, mais les Princes d'Italie prirent les armes pour le faire rentrer. Il tint un Concile à Vérone, pour réunir les Princes Chrétiens contre les Infidèles, mais sa mort arrêta l'effet de ses bons desseins. Il mourut l'an 1185, après 4 ans, 2 mois, 18 jours de Pontificat. 1181. Luce III.

Urbain III, nommé Lambert Crivelli, Archevêque de Milan, fut élu à Vérone aussi-tôt après la mort de Luce. La nouvelle de la prise de Jérusalem par les Infidèles, dans le tems qu'il devoit envoyer du secours aux Chrétiens, le pénétra d'une si vive douleur, qu'il en mourut le 20 Octobre de l'an 1187, après 1 an, 10 mois & 25 jours de Pontificat. 1185. Urbain III.

Gré-

1187. Grégoire VIII. Grégoire VIII, natif de Bénévent, se nommoit Albert de Mora. Il commença son Pontificat par exhorter les Princes Chrétiens à faire des efforts pour recouvrer Jérusalem, mais il n'eut pas le tems d'en voir les suites, étant mort le 16 Décembre 1187, n'ayant rempli le Siège qu'un mois & 26 jours.

1188. Clément III. Clément III, Romain, portoit auparavant le nom de Paul Scholari. Il imita le zèle de son prédécesseur pour la Terre-Sainte, mais cela n'aboutit qu'à donner occasion aux Princes Chrétiens de faire des levées sur leurs peuples. Clément mourut en travaillant à appaiser les troubles de Sicile, après 3 ans, 3 mois & quelques jours de Pontificat.

1191. Céleftin III. Céleftin III, Romain, nommé Hyacinte Bobo, eut beaucoup d'application pour porter les Princes Chrétiens à se liguer, mais il travailla inutilement, leurs querelles particulières s'y opposoient. Ce Pape investit Frédéric, fils de l'Empereur Henri, du Royaume de Sicile, à condition de payer un tribut à l'Eglise. Il mourut le 8 Janvier 1198, après 6 ans, 9 mois & quelques jours de Pontificat.

1198. Innocent III. Innocent III, d'Anagni, de la Maison des Comtes de Ségni ou Signie, fut élu n'étant encore que Diacre, & on lui conféra d'abord les Ordres. Sa conduite répondit à ce qu'on avoit attendu de lui. Il vendit toute sa vaisselle d'argent pour le soulagement des Pauvres, fit bâtir l'Hôpital du Saint Esprit, où il les alloit servir. Il voulut s'opposer à la Doctrine des Albigeois dans le Languedoc, & y employa Saint Dominique. Il mourut dans le tems qu'il travailloit à l'accommodement des Pisans & des Génois, le 16 Juillet 1215, après 18 ans, 6 mois

&

& quelques jours de Pontificat.

Honoré III, Romain, se nommoit aupa- 1216.
ravant Cencius Savelli. A son avènement Honoré
il confirma l'Ordre de Saint Dominique & III.
de Saint François, érigea la charge de Maître du Sacré Palais, envoya des Missionnaires en plusieurs endroits pour annoncer l'Evangile. Pierre de Courtenai se fit couronner à Rome Empereur de Constantinople en 1217; & en 1220 Honoré fit la même cérémonie pour Frédéric II, Empereur d'Allemagne, qu'il excommunia dans la suite. Il avoit écrit divers Ouvrages avant qu'il fût Pape. Il mourut le 18 ou le 19 Mars 1227, après 10 ans, 8 mois de Pontificat.

Grégoire IX, d'Anagni, nommé Hugo- 1227.
lin, ou Hugetin, étoit de la Maison des Grégoire
Comtes de Signie. Ce fut sous son Pontifi- IX.
cat que l'Inquisition commença dans le Concile de Toulouse, à l'occasion des Albigeois : la connoissance des affaires en fut donnée à trois Evêques, ensuite aux Dominicains. Saint Dominique, St. François, & St. Antoine de Padoue furent canonisés par Grégoire, qui eut de fâcheux démêlés avec l'Empereur Frédéric II. Rome se ressentit du fleau de la peste. Grégoire continua, comme ses prédécesseurs, à exhorter les Chrétiens à se croiser pour le voyage de la Terre-Sainte. Il mourut le 22 Août de l'an 1241, après 14 ans, 5 mois & quelques jours de Pontificat.

Célestin IV, Milanois, nommé Geofroi, 1241.
de la Maison de Castiglione, avoit beaucoup Célestin
de piété. Il mourut avant que d'être cou- IV.
ronné. Sa mort fit vaquer le Saint Siège pendant 20 mois; Frédéric ayant fait emprisonner plusieurs Cardinaux. Il ne siégea que 18 jours. In-

1243. Innocent IV. Innocent IV, Génois, nommé Sinibal, étoit de la Maison de Fiesque des Comtes de Lavagne. C'est ce Pape qui donna le Chapeau rouge aux Cardinaux, & qui établit en Italie l'Inquisition sous le nom de St. Office, dont il donna la Juridiction aux Dominicains & aux Cordeliers, conjointement avec les Evêques. Il mourut de chagrin, de la défaite de ses Troupes par Mainfroi. Il fit tenir le 13 Concile Général à Lyon. Il siégea 11 ans, 5 mois & quelques jours.

1254. Alexandre IV. Alexandre IV, d'Anagni, étoit de la Maison des Comtes de Signie. La faction des Guelphes & des Gibelins affligea beaucoup Rome & l'Eglise. Les trop grands privilèges, que ce Pape accorda à l'Ordre des Mandians, attira contre eux l'Université de Paris, malgré tout ce que put faire le Pontife. Il mourut le 25 Mai 1261, après 6 ans, 5 mois & quelques jours de Pontificat.

1261. Urbain IV. Urbain IV, de Troye, se nommoit auparavant Jaques Pantaléon. Sa naissance n'étoit pas illustre, mais son mérite la releva. Il fut élu Pape, étant venu solliciter quelque secours pour la Palestine, dont il étoit Patriarche. Après son exaltation il fit plusieurs Cardinaux, & publia une Croisade contre Mainfroi, usurpateur de la Sicile, & persécuteur de l'Eglise. La Fête-Dieu fut instituée par ce Pontife en 1264. Il siégea 3 ans, 1 mois & 4 jours.

1265. Clément IV. Clément IV, de St. Gilles, se nommoit auparavant Guy le Gros. Il fut élu absent, pendant qu'il travailloit à pacifier les troubles d'Angleterre. Il confirma l'Investiture que son prédécesseur avoit faite de la Sicile à Charles frère de St. Louis, & le couron-

na

na dans Rome. Il donna un grand exemple de desintéressement aux Ecclésiastiques, en refusant d'employer les trésors de l'Eglise pour élever sa Famille. Il mourut le 29 Novembre de l'an 1268, après 3 ans, 9 mois & quelques jours de Pontificat.

Grégoire X, de Plaisance, étoit de la Famille des Visconti. Le St. Siége vaqua trois ans, & ce fut par les soins de Saint Bonaventure que l'élection de Grégoire se fit. Il étoit dans la Palestine avec Edouard Roi d'Angleterre. Après son couronnement il travailla à pacifier l'Italie, mais il mourut le 10 Janvier 1276, en revenant de France, avant que d'avoir pu réussir. Il fit tenir le 14 Concile Général & le 2 de Lyon. Il siégea 4 ans, 4 mois, 10 jours. 1271. Grégoire X.

Innocent V, nommé auparavant Pierre de Tarantaise, étoit Religieux de l'Ordre de St. Dominique. Grégoire X l'avoit élevé à toutes les dignités Ecclésiastiques: il faisoit espérer beaucoup de sa vertu & de sa capacité, mais il n'eut pas le tems d'en donner des marques, étant mort après 5 mois & quelques jours de Pontificat. 1276. Innocent V.

Adrien V, *Génois, étoit de la Maison de* Fiesque. Il mourut avant que d'être couronné. 1276. Adrien V.

Jean XX ou XXI, Portugais, nommé Jean Pierre, Cardinal de Frescati, fut écrasé par l'écroulement d'une chambre qu'il avoit fait bâtir à Viterbe. Il ne siégea que 8 mois & quelques jours. 1276. Jean XX ou XXI.

Nicolas III, Romain, nommé Jean Cajetan, étoit de la Maison des Ursins. Il ternit toutes ses vertus par son trop d'attachement à sa Famille, qui le porta à maltraiter Charles d'Anjou, & à se déclarer pour Pierre 1277. Nicolas III.

re d'Aragon, qui fut auteur des Vêpres Siciliennes, & par la trop grande protection qu'il donna à l'Ordre de Saint François. Il mourut le 22 Aout 1280, après 2 ans, 9 mois de Pontificat.

1281. Martin IV. Martin IV, nommé Simon de Brie, appaisa, après son exaltation, les troubles de la Ville de Rome, excommunia Pierre d'Aragon & l'Empereur Michel Paléologue, qui s'étoit ligué avec ce Prince. On prétend qu'il renvoya son frère qui l'étoit venu voir, & lui donna seulement ce qu'il falloit pour son voyage, en l'assurant qu'il n'étoit que l'économe du bien de l'Eglise. Il mourut le 28 Mars 1285, après 4 ans, 1 mois & quelques jours de Pontificat.

1285. Honoré IV. Honoré IV, Romain, se nommoit Jaques Savelli. La goutte dont ce Pape étoit tourmenté ne l'empêcha pas de s'appliquer au bien de l'Eglise; il employa la force contre ceux qui troubloient l'Etat Ecclésiastique, & les Censures contre le fils de Pierre d'Aragon Roi de Sicile. Il mourut le 3 Avril 1287, après 2 ans de Pontificat.

1288. Nicolas IV. Nicolas IV, d'Ascoli, étoit de l'Ordre de Saint François, Philosophe & Théologien. Ses soins furent inutiles pour le recouvrement de la Terre-Sainte; il fut plus heureux dans l'accommodement du Roi de Sicile & d'Aragon. Il mourut le 4 Avril 1292, après 4 ans, 1 mois, 14 jours de Pontificat. Le Siège vaqua 2 ans, 3 mois.

1294. Céleftin V. Céleftin V, d'Iſénia, appellé Pierre de Moarrhon, étoit Inſtituteur de l'Ordre des Céleſtins. Il fut tiré de sa solitude, à la sollicitation des Cardinaux & de Charles II d'Anjou, Roi de Sicile. Il fit son entrée à Rome, monté sur un Ane, & donna douze

Cha-

Chapeaux. Benoît Cajetan lui persuada de faire une abdication volontaire pour retourner dans la solitude, ce qu'il fit. Cajetan s'étant fait élire, renferma Célestin dans une prison, où il mourut. Il ne siégea que 5 mois & quelques jours.

Boniface VIII, nommé Benoît Cajetan, étoit né de Parens Catalans. Ce Pape institua le Jubilé Universel de cent en cent ans, & fit la canonisation de Saint Louïs Roi de France. Le démêlé qu'il eut avec Philippe-le-Bel, Roi de France, fut poussé trop loin de part & d'autre. Boniface excommunia Philippe, & ce Prince fit prendre le Pape dans la Ville d'Anagni, le mit en prison, après que Nogaret & Sciarre Colonne lui eurent fait l'outrage de lui donner un souflet. Il mourut pour s'être échauffé en se sauvant de la prison où les François l'avoient renfermé. Il siégea 8 ans, 9 mois, 18 jours. 1294. Boniface VIII.

Benoît X ou XI, de Trevise, se nommoit Nicolas Bocasin, & étoit Religieux de l'Ordre de St. Dominique. Sa Famille étoit pauvre, mais vertueuse. Sa mère l'étant venu trouver avec des habits magnifiques qu'elle avoit empruntés, il refusa de la voir dans cet état, disant que sa mère étoit pauvre. Il donna l'absolution à Philippe-le-Bel, & rétablit les Colonnes dans leurs charges. Il mourut en Juillet 1304, après 8 mois, 17 jours de Pontificat (a). 1304. Benoît.

Clément V, de Gascogne, se nommoit Bertrand d'Agoust, & étoit fort attaché à Bo- 1305. Clément V.

(a) Les Papes suivans siegèrent à Avignon, jusqu'à Grégoire XI, qui rentra à Rome le 17 Janvier 1377.

Boniface VIII, ce qui engagea les Cardinaux Italiens à le choisir pour Pontife, espérant qu'il répareroit l'honneur de Boniface. Ils se trompèrent, car il s'accommoda avec Philippe-le-Bel. Son couronnement, qui se fit à Lyon, couta la vie à Jean II, Duc de Bretagne, & au frère de ce Pape, par la chute d'une muraille qui pensa écraser le Pape & le Roi Philippe. Ce fut ce Pontife qui transféra le Saint Siège à Avignon. Il mourut le 20 Avril 1314, après 8 ans, 9 ou 10 mois de Pontificat. Le Siège vaqua 2 ans, 3 mois & quelques jours.

1316. Jean XXII. Jean XXII, nommé d'Ossa, François de nation, de la Ville de Cahors; étoit fils d'un Cordonnier. Philippe le Long ayant fait assembler les Cardinaux dans le Couvent des Dominicains de Lyon, pour élire un Pape, Jean se nomma, en mettant la thiare sur sa tête. Cette élection fut suivie d'un Schisme, soutenu par Louïs de Bavière Empereur, mais on l'étouffa dès sa naissance. Ce Pape eut certains sentimens qu'on regarda comme hérétiques sur la béatitude, mais qu'il condamna avant sa mort. Il érigea plusieurs Evêchés dans la Provence & le Languedoc. Il mourut le 4 Décembre 1334, après 18 ans, 3 mois & quelques jours de Pontificat.

1334. Benoît XII. Benoît XII, de l'Ordre de Cîteaux, François de nation, se nommoit Jaques Fournier ou du Four. Sa Science l'éleva à toutes les dignités Ecclésiastiques. Il refusa de voir ses parens, disant qu'un Pape étoit comme Melchisedech, sans père & sans mère. Il confirma les censures de son prédécesseur contre l'Empereur Louïs de Bavière, & révoqua la concession des Decimes,

qui

qui avoit été faite à Philippe de Valois. Il mourut le 25 Avril 1342, après 7 ans, 4 mois & quelques jours de Pontificat.

1342. Clément VI. Clément VI, François, se nommoit Pierre Roger. Il fut Moine dans l'Abbaye de la Chaise-Dieu, Archevêque de Rouen, de Sens, & Cardinal. C'est ce Pape qui a permis aux Rois de communier sous les deux Espèces. Il réduisit le grand Jubilé à cinquante ans, & fit tout son possible pour appaiser les troubles d'Italie excités par Louis de Bavière, qui se disoit Empereur. Il mourut à Avignon le 6 Décembre 1352, après 10 ans, 6 mois & 29 jours de Pontificat.

1352. Innocent VI. Innocent VI, Limousin, nommé Etienne d'Albret, étoit Evêque de Clermont quand il fut fait Cardinal. Après son élection il obligea tous les Evêques à la résidence, révoqua plusieurs privilèges que son prédécesseur avoit accordés, réconcilia les Rois d'Aragon & de Castille, & envoya des Légats à ceux de France & d'Angleterre, pour les porter à la paix; mais il ne put obtenir qu'une prolongation de paix. Il mourut à Avignon le 12 Septembre 1362, après 9 ans, 8 mois, 26 jours de Pontificat.

1362. Urbain V. Urbain V, de Mende, se nommoit Guillaume de Grisac. Il avoit été Religieux de St. Benoît, Docteur en Droit Canon & en Théologie, & fut élu absent. Pétrarque & le Peuple Romain l'engagèrent à retourner à Rome, où il demeura deux ans, mais il revint ensuite en France, où il mourut dans l'Abbaye de St. Victor, & revêtu de son habit de Religieux. C'est ce Pape qui a porté le prémier la Thiare à triple couronne. Sa mort arriva le 19 Décembre 1370, après 8 ans, 1 mois, 23 jours de Pontificat.

1370. Grégoire XI, Limousin, nommé Pierre
Grégoire XI. Roger, étoit de la Maison de Beaufort, & neveu de Clément VI, qui l'avoit fait Cardinal. Le Jurisconsulte Balde fut son Précepteur, & il se servit de lui dans les décisions importantes. Sainte Brigite & Sainte Catherine de Sienne l'engagèrent à rétablir le Saint Siège à Rome, où il rentra le 17 Janvier 1377, & il y mourut le 27 Mars 1378, après 7 ans, 2 mois, 23 jours de Pontificat.

1378. Urbain VI, Napolitain, nommé Barthe-
Urbain VI. lemi Pregnany, fut élu Pape n'étant point Cardinal, & ce ne fut que pour éviter la fureur du Peuple qui demandoit un Pape Italien, que les Cardinaux le choisirent, espérant que quand ils seroient libres, on procéderoit à une nouvelle élection; mais Urbain s'en moqua, ce qui fut cause d'un grand Schisme, par l'élection de Robert de Genève, qui prit le nom de Clément VII, & se retira à Avignon. Charles le Petit, Roi de Naples, se brouilla avec Urbain, & le fit fuir à Gènes, où il mourut, après avoir institué la fête de la Visitation de la Sainte Vierge. Il réduisit le grand Jubilé à 33 ans. Il mourut en Octobre 1389, après 11 ans, 6 mois & quelques jours de Pontificat.

1389. Boniface IX, natif de Naples, d'une Fa-
Boniface IX. mille noble, se nommoit Pierre Thomacelle. Son Pontificat fut troublé par le Schisme de Robert de Genève, qui s'étoit retiré à Avignon. Il confirma les Annates sur les Bénéfices de France, que Jean XXII avoit introduites, & fit argent de tout. Il mourut le 1 Octobre 1404, après 14 ans, 11 mois de Pontificat.

In-

Innocent VII, nommé Cosme Méliorati de Sulmone, fut élu à condition que si Pierre de Lune, qui s'étoit fait élire à Avignon après la mort de Clément VII, vouloit renoncer au Pontificat, il se déposeroit, afin de réunir toute l'Eglise pour l'élection d'un autre Pape : mais il manqua de parole ; les Gibelins se soulevèrent contre lui. Son neveu Louïs Méliorati punit les plus séditieux, ce qui ne fit qu'augmenter leur nombre, qui se jetta sous la protection de Ladislas Roi de Naples, qui obligea le Pape à sortir de Rome ; *mais il fut rappellé* peu de tems après, & mourut d'apopléxie le 6 Novembre 1406, après 2 ans, 22 jours de Pontificat. 1404. Innocent VII.

Grégoire XII, Venitien, se nommoit Ange Corario ou Coratio, & avoit été Evêque de Venise & Patriarche de Constantinople. Son élection se fit pendant le Schisme de Pierre de Lune, à condition de se déposer; mais il ne le fit que forcé par les Pères du Concile de Pise, le 5 Juin 1409, après 2 ans, 6 mois & 5 jours de Pontificat. 1406. Grégoire XII.

Alexandre V, de Candie, étoit Religieux de St. François, & se nommoit Pierre Philargie. *Il fut très libéral* envers les personnes de mérite; & les pauvres se ressentirent de ses libéralités. Ce Pontife disoit à ses amis: *J'ai été riche Evêque, pauvre Cardinal, & Pape mandiant.* Il ne se reserva effectivement rien que le desir de faire du bien. Il mourut le 3 Mai 1410, après 10 mois & 8 jours de Pontificat. 1409. Alexandre V.

Jean XXIII, Napolitain, se nommoit Balthazar Cossa. Son élection se fit sous condition; mais Pierre de Lune & Grégoire XII s'étant opiniâtrés à soutenir leur élection, l'Empereur Sigismond passa en Italie, & con- 1410. Jean XXIII.

convoqua un Concile dans la Ville de Conſtance, où les deux Papes furent dépoſés. Jean ſe répentit de ſon abdication, & voulant ſe ſauver, déguiſé en Cavalier, il fut pris & renfermé. Il ſiégea 5 ans.

1417. Martin V. Martin V, Romain, étoit de la Famille des Colonnes. Son élection ſe fit au Concile de Conſtance, & il fit tous ſes efforts pour éteindre le Schiſme, en déſintéreſſant les deux Antipapes; mais Benoît XIII, ſe ſentant appuïé par le Roi d'Arragon, refuſa de ſe ſoumettre. Tous les deſſeins de Martin n'eurent aucun effet, par l'opiniâtreté de Benoît. Il mourut le 20 Février 1431, après 13 ans, 3 mois, 12 jours de Pontificat.

1431. Eugène IV. Eugène IV, Venitien, nommé Gabriel Condolmério, confirma, après ſon élection, le Concile de Bâle, à la conſidération de l'Empereur Sigiſmond; mais après la mort de cet Empereur les Pères du Concile ſe brouillèrent avec Eugène, qui déclara le Concile diſſous, ce qui l'obligea de dépoſer Eugène & d'élire Amedée VIII de Savoye, qui prit le nom de Felix V, & qui ſe dépoſa peu de tems après pour la paix de l'Egliſe. Eugène mourut le 25 Février 1447, après 15 ans, 11 mois, 16 jours de Pontificat.

1447. Nicolas V. Nicolas V, de Luques, ſe nommoit Thomas de Sarzane. Il fit autant d'efforts pour n'être point Pape, que d'autres pour y parvenir. Il eut la joie de donner la paix à l'Egliſe, & de finir le Schiſme, qui la déchiroit depuis bien du tems. Il couronna à Rome l'Empereur Frédéric IV avec ſa femme Eléonore de Portugal. Ce Pontife étoit pieux, docte, humble, doux, modeſte,

deste, libéral, magnifique, ami des Lettres, protecteur des Savans, zélé pour le bien du Peuple, pour la gloire de la Religion, & très illustre en toutes choses. La prise de Constantinople par les Turcs lui donna tant de chagrin qu'il en mourut le 24 Mars 1455, après 8 ans, 19 jours de Pontificat.

Caliste III, Espagnol, se nommoit Alphonse de Borgia. Il avoit été employé par les Papes Martin V & Eugène IV. Son zèle pour armer les Princes Chrétiens contre le Turc fut grand, mais sans effet. Ce Pontife ne posséda jamais qu'un seul Bénéfice avant que d'être élu, & refusa d'en donner qu'à ceux dont il connoissoit la piété & la capacité. Ferdinand le Bâtard ne put l'obliger à lui donner l'Investiture du Royaume de Naples. Caliste mourut le 6 Aout 1458, après 3 ans, 3 mois, 29 jours de Pontificat. 1455. Caliste III.

Pie II, de *Sienne*, se nommoit Enée Sylvio *Picolomini*, & fit paroître ses grands talens au Concile de Bâle, en faveur duquel il écrivit, mais il changea de doctrine après son élection. Ce Pontife fit solliciter les *Princes Chrétiens* de se *joindre à lui*, afin d'éloigner le Turc de l'Europe : & n'y ayant pu réussir, il se mit à la tête de ses troupes; mais la mort l'arrêta dane la Ville d'Ancone, comme il se vouloit embarquer. Il fut cause d'une longue guerre entre la Maison d'Anjou & Ferdinand bâtard d'Alfonse, pour avoir donné à celui-ci l'Investiture de Naples. Il mourut le 16 Aout 1464, après 5 ans, 11 mois & quelques jours de Pontificat. 1458. Pie II.

Paul II, Venitien, se nommoit Nicolas Barbo, & étoit neveu d'Eugène IV. Ce fut lui 1464. Paul II.

qui donna la housse d'écarlate aux Mules des Cardinaux. Il mourut subitement, après avoir mangé des melons. Les Auteurs parlent diversement de lui, les uns en bien, les autres en mal. On dit qu'il étoit vigilant, laborieux, charitable, porté à la clémence; mais comme il aimoit le luxe & les festins, cela gâtoit ce qu'il faisoit de bon. Sa mort arriva le 25 Juillet 1741, après 6 ans, 10 mois & 26 jours de Pontificat.

1471. Sixte IV. Sixte IV, de Savonne, étoit de la Maison de la Rovère, & Cordelier. Sa passion pour l'agrandissement de sa Famille lui fit faire des actions indignes d'un Chrétien. On l'a accusé d'avoir eu part à la conjuration des Pazzi contre les Médicis de Florence. Ce Pape réduisit le grand Jubilé à 25 ans, où il est demeuré. Il mourut le 13 Aout 1484, après 13 ans & quelques jours de Pontificat.

1484. Innocent VIII. Innocent VIII, Genois, étoit de la Maison de Cibo. Sa conduite douce reconcilia les Princes d'Italie. Le projet d'une Croisade contre le Turc attira beaucoup d'argent à la Chambre Apostolique, dont il se servit pour l'établissement de sa Famille, & pour réparer quelques édifices à Rome. Il maria une de ses filles avec Laurent de Médicis. Il mourut le 25 Juillet 1492, après 7 ans, 10 mois & quelques jours de Pontificat.

1492. Alexandre VI. Alexandre VI, Espagnol, de la Maison de Borgia, corrompit la plupart des Cardinaux pour se faire élire; & il employa son élévation pour travailler à celle de ses Bâtards, particulierement pour César Borgia qui fut depuis Duc de Valentinois. C'est ce Pape qui a donné à Ferdinand Roi d'Espagne

pagne le titre de Catholique, & les Terres découvertes dans le Nouveau Monde.

On pretend qu'ayant voulu faire empoisonner plusieurs Cardinaux, il s'empoisonna lui-même. Mais voici un Auteur moderne qui entreprend de le justifier de cette accusation ; & ce qu'il allègué sur cet evènement mérite d'être scu. „ On ne s'avise „ guère, dit-il (a), de douter que le Pape „ Alexandre VI ne soit mort du poison „ qu'il avoit préparé pour le Cardinal Cor„ netto, & pour quelques autres Cardi„ naux, dont il vouloit, dit-on, être l'hé„ ritier. Guicciardin, Auteur contempo„ rain, Auteur accrédité, impute la mort „ de ce Pontife à ce crime, & à ce châti„ ment du crime ; toute l'Europe adopte „ le sentiment de Guicciardin. Et moi j'o„ se dire à Guicciardin, l'Europe est trom„ pée par vous, & vous l'avez été par vo„ tre passion : vous étiez l'ennemi du Pape, „ vous en avez trop cru votre haine & les „ actions de sa vie. Il avoit à la vérité „ exercé des vengeance cruelles & perfides „ contre des ennemis aussi perfides & aussi „ cruels que lui. Delà vous concluez qu'un „ Pape de soixante & quatorze ans n'est pas „ mort d'une façon naturelle ; vous préten„ dez, sur des rapports vagues, qu'un „ vieux Souverain, dont les cofres étoient „ remplis alors de plus d'un million de du„ cats d'or, voulut empoisonner quelques „ Cardinaux pour s'emparer de leur mobi„ lier. Mais ce mobilier étoit-il un objet „ si important ? Ces effets étoient presque „ tou-

(a) Mr. de Voltaire, dans le Tome VI de ses Oeuvres, page 320, Article *de la mort d'Henri IV*.

„ toujours enlevés par les Valets de cham-
„ bre, avant que les Papes pussent en faisir
„ quelques dépouilles. Comment pouvez-
„ vous croire qu'un homme prudent ait
„ voulu hazarder, pour un aussi petit gain,
„ une action aussi infame, une action qui
„ demandoit des complices, & qui tôt ou
„ tard eût été découverte?

„ Ne dois-je pas croire le Journal de la
„ maladie du Pape, plutôt qu'un bruit po-
„ pulaire? Ce Journal le fait mourir d'une
„ fièvre double-tierce, il n'y a pas le moin-
„ dre vestige de preuve de cette accusation
„ intentée contre sa mémoire. Son fils
„ Borgia tomba malade dans le tems de la
„ mort de son père; voila le seul fonde-
„ ment de l'histoire du poison. Le père &
„ le fils sont malades en même tems, donc
„ ils sont empoisonnés: ils sont l'un & l'au-
„ tre de grands politiques, des Princes sans
„ scrupule, donc ils sont atteints du poison
„ même qu'ils destinoient à douze Cardi-
„ naux. C'est ainsi que raisonne l'animosi-
„ té, c'est la Logique d'un Peuple qui dé-
„ teste son Maitre". Alexandre mourut le
18 Aout 1503, après 11 ans, 8 jours de Pontificat.

1503. Pie III. Pie III, de Sienne, nommé François Todeschini, passoit pour avoir du mérite; mais le peu de tems qu'il gouverna ne lui permit pas de se distinguer, étant mort le 18 Octobre 1503, après 26 jours de Pontificat.

1503. Jule II. Jule II, de la Maison de la Rovère, fut fait Cardinal par Sixte IV., qui érigea en Archevêché Bologne & Avignon en sa faveur. Sous le Pontificat d'Alexandre VI il fut contraint de sortir de Rome, & de se

réfu-

refugier en France pour éviter la colère du Pape. Après son élection il se ligua contre Louïs XII, Roi de France, qui lui avoit donné retraite, & fut cause que ce Prince perdit le Milanez. Jule étoit plus propre pour être Général d'armée, que Père commun du Peuple: il mit le Royaume de France en interdit, & voulut donner au Roi d'Angleterre le titre de Très Chrétien. Il mourut le 21 Février 1513, après 9 ans, 3 mois & quelques jours de Pontificat.

Léon X, de la Maison de Médicis, étoit savant, ami & protecteur des gens de Lettres, libéral & magnifique. Il fut élu Pape à l'âge de 36 ans. Il fut fait prisonnier à la bataille de Ravenne, & se réconcilia avec Louïs XII & François I Rois de France, après son élection. Il eut une entrevue à Bologne en 1515, avec François I, où ils firent le fameux *Concordat*. La guerre contre le Turc fut résolue au Concile de Latran, & la Croisade publiée; mais elle fut la cause de bien des desordres. Ce Pape donna le titre de Défenseur de la Foi à Henri VIII, Roi d'Angleterre, condamna la Doctrine de Luther, & acheva l'Eglise de St. Pierre que Jule II avoit commencée. Il mourut le 1 Decembre 1521, après 8 ans, 8 mois, 17 jours de Pontificat. 1513. Léon X.

Adrien VI, d'Utrecht, se nommoit Florent, & avoit été Précepteur de Charles-quint, qui l'éleva à cette dignité, après avoir été Doyen de Louvain, & Vicechancelier de l'Université. Son Pontificat fut trop court pour juger de ce qu'il auroit pu faire, étant mort le 24 Septembre 1523, après 1 an, 8 mois, 16 jours de Pontificat. 1521. Adrien VI.

1523. Clément VII. Clément VII, Florentin, étoit fils de Julien de Médicis, qui avoit été assassiné dans la conjuration des Pazzi. Son cousin Léon X l'éleva à la dignité de Cardinal. Son Pontificat & toute l'Eglise se ressentit des troubles excités à l'occasion de la Doctrine de Luther, de Calvin, & de plusieurs autres. Les Troupes de Charlequint pillèrent Rome, & firent le Pape prisonnier : il en sortit par le mariage d'Alexandre de Médicis avec la Fille Naturelle de l'Empereur. Ce Pape fut trop précipité dans la publication de la Bulle d'excommunication contre Henri VIII, ce qui attira la perte de l'Angleterre. Son entrevue avec François I, à Marseille, se termina par le mariage de Catherine de Medicis sa Nièce, avec Henri depuis Roi de France. Il mourut le 25 Septembre 1534, après 10 ans, 10 mois & quelques jours de Pontificat.

1534. Paul III. Paul III, Romain, se nommoit Alexandre Farnèse, & fut proposé pour être Pape dans les Conclaves de Léon X, d'Adrien & de Clément. Il travailla à remédier à trois grands maux qui affligeoient l'Europe, les Disputes de Religion, le Turc, & la guerre entre l'Empereur & le Roi de France. Contre le prémier il convoqua le Concile de Trente ; contre le second, il fit une ligue avec l'Empereur & les Venitiens ; & contre le troisième, il obtint une trêve avec l'Empereur & le Roi de France. Il mourut le 10 Novembre 1549, après 15 ans & quelques jours de Pontificat.

1550. Jule III. Jule III, Romain, nommé Jean-Marie du Mont, avoit été nommé par le Pape Paul III, Président du Concile indiqué à Bologne, & y avoit agi avec tant de sévérité, que

que les Cardinaux craignirent de l'élire. Il commença son Pontificat par un Jubilé, & ordonna que le Concile indiqué à Trente s'y acheveroit. Il se ligua avec l'Empereur contre le Duc de Parme, qui étoit soutenu par Henri II, Roi de France. Il mourut le 23 Mars 1555, après 5 ans, 1 mois & quelques jours de Pontificat.

Marcel II, de Fano, nommé Marcel Cervin, avoit été nommé Président du Concile de Trente. Après son exaltation il défendit à ses parens de venir à Rome, & donna des ordres pour le bien de l'Eglise: mais il n'en vit pas l'effet, n'ayant été Pape que pendant 21 jours. 1555. Marcel II.

Paul IV, Napolitain, de la Maison de Caraffe, fut élu le jour de l'Ascension, & prit le nom de Paul par reconnoissance envers son bienfaiteur. Sa grande application fut de réformer les mœurs des Ecclésiastiques, & les abus qui se commettoient dans les expéditions par l'avarice des Officiers. Il obligea les Evêques à la résidence, les Religieux à demeurer dans leurs maisons, chassa de Rome ses Neveux, qui abusoient de son autorité, confirma les Inquisitions & leur accorda de grands privilèges. Il mourut le 18 Août 1559, après 4 ans, 2 mois & 24 jours de Pontificat. 1555. Paul IV.

Pie IV, Milanois, se nommoit Ange Médicis ou Médequin. Il commença son Pontificat par une action de clémence, en pardonnant au Peuple Romain l'insulte qu'ils avoient faite aux Statues de son prédécesseur & à l'Inquisition. Le Concile de Trente se termina sous son Pontificat, par les soins de Charles Borromée son Neveu. Il mourut le 9 Décembre 1565, après 6 1559. Pie IV.

 ans,

ans, 11 mois, 15 jours de Pontificat.

1565. Pie V. Pie V, de la ville d'Alexandrie dans le Milanez, se nommoit Michel Ghisléri. Il avoit passé par toutes les dignités de l'Ordre de St. Dominique, & avoit été Grand Inquisiteur. Il fit observer les décisions du Concile de Trente, & envoya des Nonces à tous les Princes Chrétiens pour les engager à joindre leurs armes pour détruire les Protestans & repousser le Turc. Ses forces jointes à celles du Roi d'Espagne & des Venitiens, gagnèrent la fameuse bataille de Lépante en 1571 contre les Infidèles. Il mourut le 1 Mai 1572, après 6 ans, 3 mois, 24 jours de Pontificat. Clément X l'a déclaré Bienheureux par une Bulle du 27 Avril 1672; & Clément XI l'a mis au nombre des Saints l'an 1712.

1572. Grégoire XIII. Grégoire XIII, de Bologne, s'appelloit Hugues Buoncompagno, & avoit été Professeur en Droit Civil & Canonique. Son grand âge n'empêcha point son application au bien de l'Eglise. Il fonda des Collèges, envoya des Missions dans les Païs étrangers, & reçut des Ambassadeurs des Grecs d'Orient, & des Japonois convertis. Il réforma le Calendrier, après avoir pris le sentiment des plus habiles Mathématiciens. Il mourut le 10 Avril 1585, après 12 ans, 10 mois, 29 jours de Pontificat.

1585. Sixte V. Sixte V étoit de la Marche d'Ancone près de Montalte, où il gardoit des bestiaux. La rencontre du Provincial des Cordeliers, qui passoit par ce païs-là, l'engagea à le suivre, & à prendre l'habit de cet Ordre sous le nom de Félix. La providence le conduisit par la main & le plaça sur le St. Siège, après avoir passé par toutes les

digni-

dignités de son Ordre. Son Pontificat fut court, & cependant il laissa beaucoup d'argent dans le trésor. Il augmenta considérablement la Bibliothèque du Vatican ; il orna la Ville de Rome d'Obélisques, de Statues, de Canaux, d'Eglises, de Mausolées & de Palais. Il mourut le 27 Aout 1590, après 5 ans, 4 mois, 16 jours de Pontificat.

Urbain VII, Romain, nommé Jean-Baptiste Castanéa, s'étoit rendu recommandable par sa probité & sa doctrine. Il ne siégea que 13 jours. 1590. Urbain VII.

Grégoire XIV, étoit de la Famille des Sfondrates. Son père s'étoit fait d'Eglise après la mort de sa femme, & avoit manqué d'être Pape. Grégoire eut trop d'attention pour les intérêts de la Ligue contre Henri IV. Il donna le Chapeau rouge aux Cardinaux. Il mourut le 15 Octobre 1591, après 10 mois, 10 jours de Pontificat. 1590. Grégoire XIV.

Innocent IX, Boulonnois, se nommoit Jean-Antoine Fachinetti. Il s'étoit trouvé au Concile de Trente, & à son retour le Pape Grégoire le fit Cardinal. Il fut élu Pape à cause de sa vertu. Il ne siégea que 2 mois. 1591. Innocent IX.

Clément VIII, Florentin, se nommoit Hippolite Aldobrandin. Le Pape Sixte V le fit Cardinal & Grand Pénitencier. Après son élection Clément donna ses soins à la réforme du Clergé, en visitant les Monastères tant d'hommes que de femmes. Il réconcilia Henri IV, Roi de France, avec l'Eglise, en lui accordant l'absolution que ses prédécesseurs lui avoient refusée. La fameuse question de la Grace & du Libre Arbitre fut agitée sur la fin de son Pontificat ; la mort 1592. Clément VIII.

mort l'empêcha de publier la Bulle qu'il avoit préparée pour autoriser la doctrine de Saint Augustin sur cette matière : la Congrégation *de Auxiliis* fut établie à cette occasion. Clément donna le Chapeau à plus de cinquante Cardinaux, du nombre desquels furent Baronius, Bellarmin, d'Offat, du Perron, Sourdis. Il mourut le 5 Mars 1605, après 13 ans, 1 mois, 7 jours de Pontificat.

1605. Léon XI. Léon XI, de Florence, étoit de la Maison de Médicis. Le Pape Clément VIII l'envoya Légat en France, & à son retour Clément mourut, & Léon fut élu, mais il ne jouit pas longtems du Pontificat, étant mort le 27 Avril 1605, après avoir siégé 26 jours.

1605. Paul V. Paul V, de Sienne, de la Famille des Borghèses. Son démêlé avec les Venitiens auroit eu des suites fâcheuses, si Henri IV, Roi de France, ne l'avoit accommodé par le ministère des Cardinaux du Perron & de Joyeuse. Ce démêlé produisit l'Histoire de Fra-Paolo, très habile Ecrivain. Paul envoya des Missionaires aux Indes, au Japon, & en plusieurs autres endroits. Il approuva la Congrégation de l'Oratoire en France, l'Ordre de la Charité établi par les Bienheureux Jean de Dieu, & les Filles de Sainte Ursule. Il mourut le 28 Janvier 1621, après 16 ans, 8 mois & quelques jours de Pontificat.

1621. Grégoire XV. Grégoire XV, Boulonnois, étoit de la Famille des Ludovisio. Il érigea l'Evêché de Paris en Archevêché, & fonda le Collège de la Propagation de la Foi. Il mourut le 8 Juillet 1623, après 2 ans, 5 mois de Pontificat.

Ur-

Urbain VIII, Florentin, se nommoit Maphée Barberin, & avoit donné des marques de sa capacité dans les Nonciatures où il fut employé. Son amour pour les Sciences ne le détourna jamais de l'application qu'il devoit aux affaires de l'Eglise. Il en augmenta le patrimoine par le Duché d'Urbin qu'il réunit au Domaine de St. Pierre, confirma la Constitution de Paul V, qui défend d'aliéner les biens de l'Eglise, & fit faire la paix aux Rois de France & d'Espagne. Il accorda le titre d'Eminence aux Cardinaux. Il mourut le 29 Juillet 1644, après 20 ans, 11 mois & quelques jours de Pontificat.

1623. Urbain VIII.

Innocent X, Romain, étoit de la Maison de Pamphilio. Urbain le fit Cardinal, & l'employa dans plusieurs Nonciatures; mais il ne conserva pas longtems le souvenir de ce bienfait. A peine fut-il couronné qu'il chassa les Neveux d'Urbain de Rome, dont l'un se retira en France, & y fut Grand Aumonier. Peu de tems après Innocent les rappella, & se réconcilia avec eux, par une alliance qu'il fit faire dans cette Maison. Le pouvoir qu'il donna à Dona Olimpia sa Belle-sœur lui attira la critique de plusieurs Auteurs. L'Eglise de France fut troublée par les disputes sur les matières de la Grace, vers la fin de son Pontificat. Avant que de mourir il condamna les cinq fameuses Propositions que l'on prétendoit se trouver dans le Livre de Jansénius, Evêque d'Ipres. Innocent mourut le 7 Janvier 1655, après 10 ans, 3 mois & quelques jours de Pontificat.

1644. Innocent X.

Alexandre VII, de Sienne, étoit de la Famille des Chigi. Dès le commencement de son Pontificat, il n'oublia rien pour faire

1655. Alexandre VII.

le continuer la guerre contre le Turc, & donna aux Vénitiens tout ce qu'il put de secours d'argent & d'hommes. Pendant tout le tems que dura la peste dans Rome il fit de grandes libéralités aux Pauvres. Ce fut sous son Pontificat que la Reine Christine de Suède se retira à Rome; il baptisa le Roi de Maroc. La Garde Corse lui attira une affaire avec la France, dont la réparation fut autentique. Il défendit de prêcher contre l'Immaculée Conception de la Vierge. Il mourut le 22 Mai 1667, après 12 ans, 1 mois & quelques jours de Pontificat.

1667. Clément IX. Clément IX, Florentin, étoit de la Ville de Pistrie, de la Maison de Rospigliosi. Pendant le Conclave d'Alexandre VII il fut Gouverneur de Rome, & ensuite Cardinal. Après son couronnement il fit sentir au Peuple de la campagne les effets de sa bonté, en les déchargeant de tous subsides. Toute son application fut de réconcilier les Princes, afin de les engager à envoyer du secours aux Venitiens contre le Turc; de son côté il n'épargna rien pour les aider à se défendre contre cet ennemi commun. Candie fut prise malgré tous ses soins, & on prétend qu'il en mourut de douleur. Louïs le Grand, Roi de France, fit ôter la pyramide qui avoit été élevée dans Rome pour réparation de l'insulte faite par les Corses du tems de son prédécesseur. Clément appaisa les troubles de l'Eglise de France, en réconciliant les Evêques qui se déchiroient sur le Fait & le Droit de Jansénius. Il mourut le 9 Décembre 1669, après 2 ans, 5 mois, 19 jours de Pontificat.

1670. Clément X. Clément X, Romain, se nommoit Emile Altiéri. Clément IX, en lui donnant le Chapeau,

peau, l'assura qu'il seroit son successeur. Ce Pape fut d'une humeur fort pacifique; son Pontificat fut tranquille au milieu du feu de la guerre dont l'Europe étoit embrasée, & il le passa à la canonization de plusieurs Saints, & à l'ouverture & à la clôture de la Porte Sainte en 1675. Il mourut le 22 Juillet 1676, après 6 ans, 2 mois, 23 jours de Pontificat.

Innocent XI, de Crémone, étoit de la Famille d'Odescalchi. Sa prémière profession fut les armes, qu'il porta pour le service du Roi d'Espagne contre la France. Il y fut blessé, ce qui lui fit quitter le métier de la guerre pour entrer dans l'Etat Ecclésiastiaque, où il se fit des amis auprès d'Innocent X, qui lui donna le Chapeau. Odescalchi avoit été proposé dans le Conclave de Clément X, mais il fut rejetté par la France, qui lui donna son suffrage la seconde fois. Elle eut lieu de s'en répentir, car le Cardinal Cibo le fit entrer dans les desseins du Prince d'Orange, depuis Roi d'Angleterre, en donnant une Bulle d'éligibilité au Prince Clément de Bavière pour l'Archevêché de Cologne, contre le Cardinal de Furstemberg, que la France soutenoit. Ce Pape refusa de recevoir un Ambassadeur du Roi Très Chrétien, avec qui il eut de grands démêlés au sujet des Franchises. Il mourut le 12 Aout 1689, après 12 ans, 10 mois, 23 jours de Pontificat. 1676. Innocent XI.

Alexandre VIII, nommé Ottoboni, de Vénise, fut fait Cardinal par Innocent X. Son Pontificat fut court, & il fit tous ses efforts pour secourir l'Empereur & les Venitiens contre le Turc. En mourant il donna la Bibliothèque de la Reine de Suède, pour augmenter celle du Vatican, & fit plusieurs canonisations. Il mourut le 1 Février 1691, après 1 an & en- 1689. Alexandre VIII.

environ 5 mois de Pontificat.

1691. Innocent XII. Innocent XII, Pignatelli, Archevêque de Naples, fut Inquisiteur à Malthe, Gouverneur de Viterbe, Nonce en Pologne, à Vienne, Maître de la Chambre des Papes Clément X & Innocent XI. Chacun marqua un grand contentement de son exaltation. Il répondit aux espérances qu'on avoit eues de lui, en gouvernant avec une équité de Père commun. Ce Pape fit plusieurs Cardinaux; mais il refusa constamment de donner pendant sa maladie les Chapeaux qui vaquoient; parce qu'il n'avoit pas le tems d'examiner les Sujets. Il appelloit les Pauvres *ses Neveux*. Il mourut le 27 Septembre 1700, après 9 ans, 2 mois & quelques jours de Pontificat.

1700. Clément XI. Clément XI, nommé François Albani, de Pesaro dans le Duché d'Urbin, fut élu Pape le jour de Saint Clément, ce qui l'engagea à prendre le nom de ce Saint. Il fit connoître son mérite sous trois *Pontificats*, où il fut Sécrétaire des Brefs. Il commença son Pontificat par fermer la Porte Sainte. On a de lui trois Bulles, qui ont causé bien des troubles & des divisions. La prémière regarde le Culte Chinois; la seconde, le cas de conscience sur l'affaire du Jansénisme; la troisième, concerne la fameuse Constitution Unigenitus. On a tant écrit sur cette Constitution, & le Public est aujourdhui si dégouté des disputes qu'elle a causées, que nous croyons qu'il suffit de renvoyer le Lecteur à ce que nous en avons déja dit dans un des Tomes de cet Ouvrage (*a*). Clément mourut

(*a*) Voyez le Tome III, Chap. XVI, *de la Monarchie Françoise*, pag. 155 & suiv.

rut le 19 Mars 1721, après 20 ans, 3 mois, 25 jours de Pontificat.

Innocent XIII, nommé Michel-Ange Conti, Prince & Baron Romain, fut élu Pape le 8 Mai 1721. La Maison Conti est une des plus illustres de Rome, elle a fourni plusieurs Cardinaux, des Généraux d'Armée de grande réputation, & 16 Papes, sans celui dont nous parlons. Ce dernier naquit le 15 Mai 1655, de Charles Conti, Duc de Poli, qui avoit épousé une sœur du Duc Muti. Le Pape Alexandre VIII le choisit en 1690, pour porter au Doge de Venise le Bonnet & l'Epée benits. Innocent XII le fit Gouverneur de Viterbe en 1693. Il le nomma Nonce auprès des Cantons Suisses Catholiques en 1695; & la même année il fut sacré Archevêque Titulaire de Tarse. En 1698, il fut envoyé Nonce en Portugal, où il demeura jusqu'à l'année 1711; qu'il retourna à Rome avec le titre de Vice-protecteur des affaires de cette Couronne. Il fut fait Cardinal en 1707. En 1712, il fut nommé Evêque de Viterbe; mais il se démit de cet Evêché 7 ans après. En 1718, il fut nommé Préfet de la Congrégation des Confins, & s'est distingué dans toutes les autres Congrégations où il est entré sous le Pontificat de Clément XI. Innocent étoit prudent & éclairé; il aimoit les Savans & l'étoit lui-même; il avoit l'ame noble; il étoit jaloux de son autorité; il paroissoit vouloir rendre la Paix à l'Eglise, & terminer les différends survenus au sujet de la Bulle Unigenitus; mais il laissa ce soins à son successeur. Il ne négligea pas de faire du bien à ses Parens, tandis qu'il le pouvoit; & le Népotisme redevint à la mode sous 1721. Innocent XIII.

sous son Pontificat. Il mourut le 7 Mars 1724, âgé de 68 ans, 9 mois & 23 jours, après 2 ans, 10 mois de Pontificat.

1724. Benoît XIII.

Benoît XIII, connu auparavant sous le nom de Vincent-Marie Orsini ou des Ursins, étoit de l'ancienne & illustre Maison de Gravina dans le Royaume de Naples. Il étoit déja âgé de 75 ans accomplis, lorsqu'il fut élu Pape le 29 Mai 1724, du consentement unanime des Cardinaux. Il avoit été fait Cardinal le 21 Février 1673, malgré lui, parce qu'il étoit sans ambition & qu'il n'aimoit que la vie retirée. Il devint ensuite Evêque de Bénévent. Dans le Concile National que ce Pontife assembla à Rome il fit divers réglemens touchant la Discipline Ecclésiastique.

Différend avec la Cour de Turin heureusement terminé.

Il eut le bonheur de terminer un différend qui duroit depuis longtems entre la Cour de Rome & celle de Turin. Ce différend consistoit dans le refus que faisoit le Pape de reconnoître le Roi de Sardaigne en cette *qualité*, & de lui accorder la nomination aux Bénéfices Consistoriaux de ses Etats. Benoît XIII y consentit enfin, aussi bien qu'à recevoir à sa Cour un Ministre du Roi de Sardaigne.

Affaire de la Constitution.

Dans la vue de mettre fin aux divisions causées par la Constitution, il dressa douze Articles d'explications de cette Bulle, pour la rendre plus recevable par ce moyen; mais ces Articles ayant rencontré plusieurs difficultés, ce Pape donna une Bulle en faveur des Dominicains, dont un Article déclare que la Doctrine de St. Augustin & de St. Thomas sur la Grace est la Doctrine de l'Eglise: ce qui déplut fort aux Jésuites.

Traité pour l'af-

Mais une affaire qui fit beaucoup d'honneur à Benoît XIII, ce fut celle de Comachio,

chio, où il remporta des avantages refusés à toute la sageſſe & aux intrigues de ſes Prédéceſſeurs. Il étoit reſté pluſieurs difficultés à applanir pour la reſtitution de Comachio. Cet ouvrage fut reſervé aux ſoins du Cardinal Cinfuégos & du Comte de Kaunitz, tous deux revêtus du caractère d'Ambaſſadeurs de l'Empereur. Par le Traité que les Cours paſſèrent à ce ſujet, on convint qu'il ſeroit payé à la Chambre Apoſtolique, une ſomme de deux millions de florins, pour l'indemniſer de la longue non-jouiſſance de cet Etat, & pour réparer les domages que le ſéjour ruineux des Troupes Impériales y avoit cauſés pendant la dernière guerre.

faire de Comachio.

Benoît XII eut avec la Cour de Portugal un fâcheux démêlé, dont voici l'origine & l'occaſion. Le Roi de Portugal demandoit que le Nonce Bichi fût promu au Cardinalat, au ſortir de la Nonciature de Lisbonne; & la Cour de Rome refuſa cette faveur, ſous prétexte qu'il y avoit eu autrefois des plaintes contre ce Prélat. Voici ſur quoi étoient fondés les griefs qu'on avoit contre lui. Lorſque l'Empereur Charles VI étoit en Eſpagne, & tenoit ſa Cour à Barcelone, Clément XI envoya l'an 1710, à Lisbonne, en qualité de Nonce, Mr. Bichi, préſenté par le Cardinal Bichi ſon Oncle. L'Abbé Lucini partit en même tems pour la Cour de Barcelone, qui lui refuſa audience, parce qu'il n'avoit que le titre d'Internonce. Mr. Bichi paſſa ſon chemin ſans s'arrêter, ni ſaluer le Roi Charles, qui s'en plaignit à Rome & à Lisbonne. Le Roi de Portugal, prévenu d'abord contre le nouveau Nonce, ſe plaignit de ſa conduite au commencement; mais il revint de ſon préjugé;

Démêlé avec le Portugal.

goûta ce Prélat, lui rendit justice avec le tems, & lui accorda son estime, jusqu'au point de demander un Chapeau de Cardinal pour lui. L'Abbé Bernabi, & quelques Ecclésiastiques que ce Prélat avoit traversés dans la poursuite des Bénéfices, cherchèrent à le noircir, & l'accusèrent de Simonie. Ces accusations, jointes au mécontentement de la Cour de Barcelone, donnèrent des impressions desavantageuses, & portèrent Clément XI à refuser le Chapeau de Cardinal à un homme accusé par des Puissances si respectables. Innocent XIII, Successeur de Clément XI, fortement sollicité par le Roi de Portugal en faveur du Nonce, eut si peu d'égard pour sa recommandation, qu'il rappella Mr. Bichi, & envoya un autre Prélat pour le relever à Lisbonne. Sa Majesté Portugaise refusa d'admettre le nouveau Nonce, & de laisser partir l'ancien, à moins qu'on ne lui donnât des assurances qu'il seroit fait Cardinal. Innocent XIII mourut quelque tems après. Benoît XIII, qui lui succéda, fut d'abord assez porté à satisfaire le Roi de Portugal, mais ayant trouvé de grandes contradictions de la part du Sacré Collège, il fut résolu d'exclure ce Prélat de la Pourpre. On lui ordonna de quitter le Portugal; il obéit, se rendit à Madrid, & delà en Italie. Le Roi de Portugal, piqué de voir ses bons offices inutiles & méprisés, rompit tout commerce avec la Cour de Rome, en fit sortir les Portugais qui y répandoient l'abondance & la richesse, & tarit les secours des Finances que le St. Siège tiroit annuellement de ses Etats. Benoît XIII mourut le 21 Février 1730, âgé de 81 ans, après 5 ans, 8 mois, 23 jours de Pontificat.

Clé-

Clément XII, qui fut élu Pape le 12 Juillet 1730, étoit Florentin, & connu, avant son élévation au Pontificat, sous le nom de Laurent Corsini. Il ne se passa rien de fort remarquable sous son gouvernement. Il se conduisit avec beaucoup de prudence & de sagesse pendant les troubles qui agitèrent l'Italie depuis l'année 1633 jusqu'à la conclusion de la paix en 1735. Il mourut le 6 Février 1740, âgé de 87 ans & 10 mois, après 9 ans, 6 mois, 25 jours de Pontificat. Clément XII.

Benoît XIV. Après la mort de Clément, la discorde se mit dans le Conclave. Les intrigues y furent poussées fort loin, & on y cabala publiquement; mais enfin le sort tomba sur le Cardinal Prosper Lambertini, qui fut élu Pape le 17 Aout 1740. Il étoit né à Bologne le 31 Mars 1675. Il avoit été nommé Cardinal du Titre de Ste. Croix de Jérusalem le 30 Avril 1728 par Benoît XIII. Il étoit Archevêque de Bologne, & Membre de la Congrégation du St. Office. Il est d'une des plus illustres Maisons de l'Etat Ecclésiastique, tant par son origine & son ancienneté, que par ses alliances. Il passe pour *habile dans le Droit Canon*, & avant son élévation au Pontificat il avoit composé quelques Traités importans sur cette matière, pour en abréger les procédures & lever les difficultés. Il est aussi connu parmi les Savans par quelques Ouvrages de Théologie, & sur-tout par un Traité de la Canonisation des Saints. Pendant qu'il fut Archevêque de Bologne, il s'y fit aimer par son humeur toujours gaie & toujours affable. Il commença son règne par plusieurs beaux réglemens, & sur tout par la réforme du Clergé, & le retranchement des dépenses Benoît XIV.

ſuperflues, qui n'avoient pas peu contribué ſous les règnes précédens à épuiſer les Finances de la Chambre Apoſtolique. Il s'eſt conduit avec beaucoup de prudence & de ſageſſe pendant tout le cours de la dernière guerre d'Italie, terminée par le Traité de Paix ſigné à Aix-la Chapelle en 1748.



CHAPITRE II.

Des Antipapes, & des Schiſmes qu'ils ont cauſés dans l'Egliſe (a).

Ce que c'eſt qu'un Antipape.

D. QU'eſt-ce qu'un Antipape?

R. Ce terme ſignifie proprement un Pape oppoſé à un autre Pape, & qui n'a pas été élu dans les formes. C'eſt un Chef de parti, qui a fait ſchiſme dans l'Egliſe Romaine, pour détrôner le Pape légitimement élu, & ſe mettre en ſa place.

Combien il y en a eu.

D. Combien compte-t-on d'Antipapes?

R. On ne convient pas de leur nombre, parce que quelques Hiſtoriens regardent comme Antipapes, des Papes que d'autres Hiſtoriens prétendent avoir été légitimement élus. Les uns en comptent environ 30, les autres davantage, & d'autres beaucoup moins.

Ce que c'eſt qu'un Schiſme.

D. Qu'eſt-ce qu'un Schiſme?

R. Ce

(a) La liſte chronologique des Antipapes & des Schiſmes, qu'on donne dans ce Chapitre, eſt beaucoup plus complète qu'aucune de celles qu'on a conſultées, parce que, pour la faire, on a puiſé dans ce qu'on a pu trouver de meilleur ſur cette matière.

R. Ce mot, en général, ſignifie diviſion, ſéparation; mais on ne l'emploie qu'en parlant de la ſéparation cauſée par la diverſité d'opinions, ou par quelque autre motif, entre gens d'une même Religion, d'une même créance. Le Schiſme des Grecs, par exemple, eſt la ſéparation de l'Egliſe Grèque d'avec l'Egliſe Latine, parce que les Grecs ayant conteſté au Pape de Rome la Primauté qu'il s'attribue, ſe ſont ſéparés de ſa Communion & de l'Egliſe dont il ſe dit être Chef. Le Schiſme d'Angleterre eſt la ſéparation de l'Egliſe d'Angleterre, arrivée ſous Henri VIII, d'avec l'Egliſe de Rome.

Schiſmes cauſés par des Antipapes.

D. De quelles ſortes de Schiſmes eſt-il ici queſtion?

R. De ceux qui ont été cauſés dans l'Egliſe de Rome par des Antipapes, & dont le plus grand eſt celui qui arriva l'an 1378 entre Urbain VI & Clément VII, lequel partagea toute le Chrétienté, & ne finit qu'à l'an 1417 par l'élection de Martin V au Concile de Conſtance.

Leur nombre.

D. Ces Schiſmes ſont-ils en grand nombre?

R. Les uns en comptent juſqu'à 34, d'autres n'en trouvent que 29, & d'autres beaucoup moins (*a*).

D. Don-

(*a*) Mr de Pufendorff dans ſon Hiſtoire *de la Monarchie ſpirituelle du Pape*, ne compte que 4 Schiſmes; le prémier, lorſqu'en 1130 ou 1134, on élut en même tems deux Papes, Innocent II & Anaclet; le ſecond, lorſqu'on élut Alexandre III & Victor IV; le troiſième, lorſqu'après la mort de Grégoire XI, on élut deux Papes, dont l'un tint ſon Siège à Rome, & l'autre à Avignon; le quatrième, lorſqu'en 1433 le Concile de Bâle dépoſa Eugène IV, & élut en ſa place Félix V. Mais cet Auteur eſt viſiblement dans l'er-

Chronologie des Schismes & des Antipapes.

D. Donnez-moi, je vous prie, l'histoire chronologique de ces Schismes avec celle des Antipapes qui y ont donné lieu.

R. La voici en très peu de mots.

251. Novatien, I Antipape.

I Schisme. Novatien, Prêtre de l'Eglise Romaine, dont nous avons une Lettre parmi celles de St. Cyprien, avec un Livre de la Trinité, passe généralement pour le prémier Antipape, & vivoit l'an 251 sous le Pontificat du Pape Corneille. Il avoit fait amitié avec Novat, Evêque d'Afrique, & cette union fut cause du prémier Schisme. Ils ne vouloient pas qu'on reçût à la pénitence ceux que la persécution avoit fait tomber. Ils eurent des partisans, ce qui causa beaucoup de trouble dans le Clergé & parmi les Fidèles. Novatien ajouta dans la suite l'hérésie à la revolte.

356. Félix, II Antipape.

II Schisme. Libérius, qui avoit été fait Pape en 352, n'ayant pas voulu signer l'exil de St. Athanase, fut exilé lui-même; & pendant son exil, les Ariens mirent sur le Siège Pontifical, le Diacre Félix, qui est le deuxième Antipape.

366. Ursicin, III Antipape.

III Schisme. Ursicin, Diacre de l'Eglise Romaine, donna lieu au troisième Schisme, en se faisant consacrer Evêque l'an 366 par quelques factieux, dans le même tems que le Pape Damase, I de ce nom, remplissoit le Trône de St. Pierre. Ursicin étoit un homme ambitieux, qui fut chassé de Rome, après que l'Empereur Valentinien eut approuvé l'élection de Damase.

418. Eulalius, IV Antipape.

IV Schisme. Eulalius, Archidiacre de l'E-

glise

l'erreur, il réduit les Schismes à un nombre beaucoup trop petit, & on ne voit pas bien pourquoi.

glise de Rome, quatrième Antipape, disputa le Siège à Boniface I, l'an 418; mais l'Empereur Honorius le fit chasser de Rome la même année.

V Schisme. Laurent, cinquième Antipape, fut opposé à Symmaque, élu Pontife l'an 498. Pour faire cesser ce Schisme, les deux Partis s'en rapportèrent au jugement de Théodoric Roi des Goths, quoiqu'Arien, qui jugea en faveur de Symmaque; & Laurent souscrivit le prémier à l'élection du véritable Pape, mais ayant depuis causé de nouveaux malheurs, le Concile de Palmère tenu en 502 le déposa & l'envoya en exil.

498. Laurent, V Antipape.

VI Schisme. Dioscore, Diacre de l'Eglise de Rome, se fit élever à prix d'argent sur le Siège de St. Pierre, comme conçurrent du Pape Boniface II, l'an 530. Il mourut quelques jours après son élection.

530. Dioscore, VI Antipape.

VII Schisme. Vigile, septième Antipape, se fit élire Pape l'an 537, lorsque Sylvestre occupoit le Siège de Rome.

537. Vigile, VII Antipape.

VIII Schisme. Pierre, Archidiacre de Rome, causa un Schisme dans l'Eglise après la mort de Jean V l'an 685. Théodore, Prêtre, étoit son compétiteur, l'un ayant été élu par le Clergé, & l'autre par les gens de Guerre; mais ce désordre se dissipa l'an 686, par la création de Conon légitime Pontife, qui se fit du consentement des deux Partis.

685. Pierre & Théodore, VIII & IX Antipapes.

IX Schisme. Théodore, faux Pontife, causa encore un Schisme dans l'Eglise l'an 687. L'Archidiacre Pascal & lui avoient partagé le Peuple par leurs factions: mais la création de Serge I appaisa le desordre.

687. Théodore & Pascal, IX & X Antipapes.

X Schisme. Théophilacte, Archiprêtre de Rome,

757. Théophy-

...aste & Philippe, XI & XII Antipapes. Rome, & Philippe furent donnés pour compétiteurs au Pape Paul I, l'an 757. Cela causa un Schisme dans l'Eglise, qui ne fut pas de longue durée.

767. Constantin, XIII Antipape. XI Schisme. Constantin Antipape, intrus sur le Siège Pontifical après la mort de Paul I, l'an 767, fut indigne de cette Dignité, qu'il exerça avec un empire tyrannique jusqu'en 768, qu'il s'enfuit de Rome, après l'élection canonique du Pape Etienne.

824. Zizimus, XIV Antipape. XII Schisme. Zizimus, Antipape, se fit mettre sur le Siège Pontifical après Pascal I, en 824, & voulut s'opposer à l'élection légitime d'Eugène II. Mais il fut contraint de se retirer, ayant sçu que l'Empereur Louis le Débonnaire avoit envoyé son Fils Lothaire à Rome pour le châtier.

855. Anastase, XV Antipape. XIII Schisme. L'an 855, un certain Anastase entreprit d'usurper le Pontificat sur Benoît III, & se fit effectivement élire Pape.

885. Anastase, XVI Antipape. XIV Schisme. Ce Schisme fut causé l'an 885 par Anastase le seizième Antipape.

890. Sergius, XVII Antipape. XV Schisme. Sergius, Diacre de Rome, esprit violent & ambitieux, fut Antipape l'an 890, dans le tems que Formose, légitime Pontife, remplissoit le Trône de St. Pierre.

896. Boniface VI, & Romain, XVIII & XIX Antipapes. XVI Schisme. Boniface VI. Ceux qui le mettent au nombre des Antipapes, disent qu'il fut créé deux jours après la mort de Formose, le 16 Décembre 896, & qu'il fut chassé 15 jours après. C'étoit, à ce qu'on prétend, un très méchant homme, qui mourut le 3 Janvier de l'an 897. La même année 897, Romain usurpa le trône, qu'il garda 4 mois 23 jours.

904. Christophe, XX Antipape. XVII Schisme. Un certain Christophe, Domestique du Pape Léon V, s'éleva contre

tre fon Maître, fe fit élire Souverain Pontife, & fe maintint l'efpace d'environ 6 mois.

XVIII Schifme. Léon; Diacre de l'Eglife de Latran, s'éleva contre le Pape Jean XII, fe fit placer fur le Siège Pontifical le 6 Décembre 963, & fut chaffé le 25 Février 964. 964. Léon, XXI Antipape.

XIX Schifme. Boniface VII, furnommé Francon, tint le Siège par violence depuis le 1 Mars 974 jufqu'au 21 Juillet 975, après avoir fait étrangler Benoît VI. Ce faux Pontife fut chaffé, mais il déroba une partie du tréfor de St. Pierre, & fe retira à Conftantinople, d'où il revint après la mort de Benoît VII, en 985. Alors il fit mourir Jean XIV, qui avoit fuccédé à Benoît VII; & cet Antipape tint encore par violence le Siège Pontifical durant 4 mois en 985. Il mourut au mois de Décembre de la même année. 974. Boniface VII, XXII Antipape.

XX Schifme. Jean, Evêque de Plaifance, foutenu par Crefcentius, s'établit dans le Siège de St. Pierre l'an 996. 996. Jean, XXIII Antipape.

XXI Schifme. Grégoire, Antipape, fut élu par quelques Romains, qui chafferent de la Ville Benoît VIII, l'an 1012. Benoît fut rétabli, & l'on chaffa Grégoire la même année. 1012. Grégoire, XXIV Antipape.

XXII Schifme. Silveftre, Antipape, fut oppofé à Benoît IX, l'an 1043; mais après quelques mois de Siège, il fut chaffé l'an 1044. Quelques-uns placent encore ici un fecond Antipape nommé Jean. 1043. Silveftre & Jean, XXV & XXVI Antipapes.

XXIII Schifme. Benoît, Antipape, s'éleva contre le Pape Nicolas II, élu légitimement l'an 1058. Il reconnut fa faute au bout de 9 mois & 20 jours, & demanda par- 1058. Benoît, XXVI Antipape.

don au même Pontife, qui lui permit de vivre dans l'Eglise sans exercer aucune fonction du Sacerdoce.

1061. Cadalous, XXVIII Antipape. XXIV Schisme. Cadalous ou Cadolus, dit Honoré II, faux Pontife, fut opposé à Alexandre II, élu légitimement en 1061. C'étoit un homme emporté, ambitieux, & noirci de divers crimes. Le Concile de Mantoue assemblé l'an 1064., le condamna, & il mourut quelque tems après.

1080. Guibert ou Clément, XXIX Antipape. XXV Schisme. Guibert, Antipape, sous le nom de Clément III, avoit été Evêque de Ravenne. Il fut opposé à Grégoire VII, l'an 1080. Il seroit impossible de dire les maux qu'il fit à l'Eglise, & l'aversion que tous les gens de bien eurent contre lui; il mourut l'an 1100.

1099. Albert & Théodoric, XXX & XXXI Antipapes. XXVI Schisme. Ce Schisme fut causé par les deux Antipapes Albert & Théodoric, qui se disputèrent le Pontificat. Quelques Historiens y en ajoutent un troisième qu'ils nomment Magmulfe.

1118. Burdin ou Grégoire, XXXII Antipape. XXVII Schisme. Maurice Burdin, ou Bourdin étoit de Limoges : il se fit créer Antipape sous le nom de Grégoire VIII, l'an 1118, du tems que Gélase II, légitime Pontife, gouvernoit l'Eglise. Ses crimes le rendirent si odieux, qu'il fut très maltraité des Soldats, & on eut bien de la peine à lui sauver la vie. Cela arriva en 1121. Cet Antipape avoit été poussé à se faire élire Pape par l'Empereur Henri IV.

1124. Caliste, XXXIII Antipape. XXVIII Schisme. Du tems d'Honoré II, vers l'an 1124, il y eut, suivant quelques Historiens, un Antipape nommé Caliste.

1130. Anaclet II, ou Pierre XXIX Schisme. Anaclet II, ou Pierre de Léon, Antipape, suscita un Schisme contre l'élection légitime d'Innocent II, l'an 1130.

1130. Il pilla tous les Trésors de *l'Eglise*, & mourut excommunié en 1138.

de Léon, XXXIII Antipape.

XXX Schisme. Grégoire Antipape, sous le nom de Victor, fut opposé à Innocent II, légitime Pontife en 1138. Il fut abandonné de tout le monde, & s'étant déposé 5 mois après, il se soumit à Innocent pour donner la paix à l'Eglise.

1138. Victor II, ou Grégoire, XXXIV Antipape.

XXXI Schisme. Octavien, Antipape en 1159, sous le nom de Victor IV, du tems qu'Alexandre III, légitime Pontife gouvernoit l'Eglise. *On nous le représente comme un Tyran cruel* & *ambitieux*, qui mourut de phrénésie environ l'an 1164.

1159. Victor IV, ou Octavien, XXXV Antipape.

XXXII Schisme. Guy de Crême, Antipape sous le nom de Pascal III, en 1164, causa de grands désordres dans l'Eglise, & mourut misérablement 6 ans après, en 1170. Il avoit été élu Pape par ceux du Parti de l'Antipape Victor IV.

1164. Pascal III, ou Guy de Crême, XXXVI Antipape.

XXXIII Schisme. Après la mort de l'Antipape Pascal III, ceux de son Parti lui substituèrent Jean, Abbé de Stirum, Antipape sous le nom de Caliste III, sous le Pontificat d'Alexandre III, l'an 1170. Il fut dégradé au Concile de Venise en 1177; & il vint se jetter aux pieds du Pape, qui lui pardonna, & le reçut avec bonté. Outre ces trois Antipapes Victor IV, Pascal III, & Caliste III, qui se succédèrent, quelques Historiens font encore mention d'un autre Antipape nommé Innocent.

1170. Caliste III, ou Jean, XXXVII Antipape.

XXXIV Schisme. L'Empereur Louis de Bavière, ayant été couronné à Rome le 17 Janvier 1328, par le Cardinal Colonne, fit élire Antipape Michel (d'autres l'appellent Pierre) de Corbario, qui prit le nom de Nicolas V. Ce faux Pape fut intronisé le 12

1328. Nicolas V, ou Michel de Corbario, XXXVIII Antipape.

Mai 1328, & chassé de Rome le 4 Aout; il mourut en Septembre 1333.

1378. Clément VII, XXXIX Antipape.

XXXV Schisme. Clément VII, élu à Fondi en Italie, le 20 Septembre 1378, étoit un homme de grand mérite, illustre par sa science, sa pieté & sa vertu : il mourut le 16 Septembre de l'an 1394

1394. Benoît XIII, ou Pierre de Lune, XL Antipape.

XXXVI Schisme. Benoît XIII, Antipape, dit Pierre de Lune, fut élu le 26 Septembre 1394, par les Cardinaux du Parti de Clément VII. C'étoit un esprit vain, ambitieux, fourbe, dissimulé, & sans Religion, qui ne voulut jamais donner la paix à l'Eglise, & qui mourut en 1424, après avoir vécu 30 ans dans le Schisme.

1424. Clément VIII, ou Gilles de Munion, XLI Antipape.

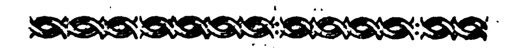
XXXVII Schisme. Après la mort de Benoît XIII, Clement VIII, Antipape, nommé Gilles de Munion, fut élu en 1424 par deux Cardinaux seulement qui étoient auprès de lui. Il pressa son élection pour se venger du Pape Martin V, légitime Pontife; mais le 27 Juillet 1429, il se déposa de son prétendu Pontificat. Le Schisme cessa alors entierement.

Ces derniers Schismes qui ont duré si longtems, & se sont succédés l'un à l'autre, peuvent n'être regardés que comme un seul Schisme; & c'est ce qu'on nomme le grand Schisme d'Occident, parce que c'est celui qui a effectivement duré le plus longtems.

1439. Félix V, ou Amédée Duc de Savoie, XLII Antipape.

XXXVIII Schisme. Le Pape Eugène IV ayant refusé, après plusieurs citations, de comparoître au Concile de Bâle, fut déposé le 29 Juin 1439; & Amédée VIII, Duc de Savoie, qui s'étoit fait Moine, fut élu en sa place le 30 Octobre 1439, sous le nom de Félix V: il se démit de son Pontificat le 7 Avril de l'an 1449, avec une soumission admi-

admirable, à la follicitation de l'Empereur Frédéric. Le Pape Nicolas V, en faveur duquel il abdiqua, le fit Cardinal, Doyen du Sacré Collège, & Légat en Allemagne, & approuva tout ce qu'il avoit fait durant fon Pontificat. Félix mourut en Janvier 1451.



CHAPITRE III.

Des Perfécutions de l'Eglife Chrétienne.

D. OU trouve-t-on l'hiftoire des Perfecutions excitées contre les Apôtres, contre leurs Difciples, & contre tous ceux qui dans les prémiers fiècles faifoient profeffion de la Religion Chrétienne? **Où fe trouve l'hiftoire des Perfécutions.**

R. Cette hiftoire fe trouve & dans les Livres du Nouveau Teftament, & dans une infinité d'Auteurs des trois prémiers fiècles de l'Eglife Chrétienne. On fait que les prémiers Prédicateurs de l'Evangile ont été lapidés, ou dépouillés de leurs Biens, trainés devant les Tribunaux, & mis en fuite par les Zélateurs de la Loi. La doctrine de l'Evangile a été pourfuivie avec fureur par les Juifs, dans la perfonne même de Jéfus-Chrift, qui l'avoit produite au grand jour; dans la perfonne de St. Etienne, dans celle de St. Pierre, de St. Paul & des prémiers Fidèles.

D. Les vrais temoins & les monumens réels des Perfécutions & du martire des Chrétiens font-ils en grand nombre? **Grand nombre de témoins &**

 R. Les

de monumens de ces Persécutions.

R. Les trois anciens Continens sont pleins non de vestiges équivoques, mais de monumens très expressifs de la constance & du nombre de ceux qui ont donné leur sang plutôt que de desavouer les faits dont ils étoient parfaitement instruits. Quantité d'habiles Critiques en ont recueilli & fait valoir les preuves, en écartant non seulement le faux, mais même l'incertain. Ces preuves se sont accrues comme le nombre des Chrétiens, & se sont fortifiées trois cens ans de suite. Comme toute la Terre a entendu les Prédicateurs, & vérifié leurs écrits; toute la Terre a vu couler le sang des Témoins.

Supplices divers auxquels les Chrétiens étoient exposés.

D. Que savons-nous de plus remarquable sur ces exécutions barbares auxquelles le Christianisme a donné lieu.

R. Les Auteurs des Actes des Martirs, un nombre infini d'Ecrivains contemporains, une foule de monumens réels, nous apprennent qu'on mettoit les Chrétiens aux prises avec les Bêtes dans toutes les Arènes que chaque grande Ville ambitionnoit d'avoir à l'imitation de Rome. Les Prisons, les Galères, les Carrières, les Mines étoient remplies de Chrétiens.

Monumens qui prouvent le massacre de plusieurs Familles à la fois.

D. Y a-t-il des monumes qui prouvent que la fureur des Persécuteurs ait été jusqu'à faire massacrer plusieurs Familles entières à la fois.

R. Ces monumens sont en grand nombre; je n'en produirai qu'un seul qui est digne d'attention. On retrouve dans les Cimetières, qui étoient autrefois hors des portes des anciennes Villes, des lieux que la piété des Fidèles a toujours distingués par le nom de Cimetières des Martirs. En y creusant pour faire des fondations, on a sou-

souvent trouvé des Tombeaux de tuf, de pierre, ou de craie, dans lesquels sont couchés des squelettes, avec des clous enfoncés dans les coudes & sur la tête, ou avec des broches de fer qui les traversent par les épaules, en se croisant sous la poitrine. Quelques-uns de ces Tombeaux se sont trouvés assez spacieux pour contenir à la fois plusieurs grands corps, & plusieurs petits d'une taille inégale. Presque tous portent les marques d'une semblable cruauté. On voit ce que cela signifie. Suivant l'Auteur dont je tire ce détail, on n'a jamais fait souffrir aux enfans des malfaiteurs, la peine due aux crimes de leurs pères; & la sépulture honorable qui se refuse aux Scélérats, a visiblement été procurée à ces Familles par le même esprit qui eut la force de demander à Pilate le corps de Jésus, & de le déposer avec distinction dans un Caveau qui n'avoit pas encore servi.

Le Martire est une preuve du Christianisme.

D. Que prouve cette constance & cette fermeté des prémiers Chrétiens à souffrir les plus cruels tourmens & la mort même?

R. Elle prouve la vérité de leur Religion; car l'homme n'ayant rien de plus à cœur que sa vie, s'il la sacrifie plutôt que de desavouer ce qu'il a vu, entendu, & touché, c'est le plus fort témoignage qui se puisse produire d'une chose sensible. Cette attestation se nomme le Martire, le Témoignage. Le Martire est en effet la preuve par excellence; parce que si celle-là n'est pas reçue en matière de fait, ou de choses palpables & soumises au commun rapport des sens, il ne faut plus recevoir ni dépositions, ni attestations; il est impossible de rien constater.

Si cette preuve est la plus forte de toutes.

D. Cette preuve de la Religion Chrétienne est-elle la plus forte de toutes?

R. On ne connoit rien qui soit comparable à ce témoignage. En effet, sur quoi peut-on compter, si l'on ne reçoit pas le témoignage que plusieurs hommes sages & de sens rassis, que des hommes de tout âge, de tout état, de tout caractère, & de tout païs, rendent sans se connoître, en différens tems, en tous lieux, à des choses qu'il ont vues, ou entendues; sans être ébranlés ni par l'infamie, ni par les rigueurs, ni par la perte de la vie.

Si le martire des fausses Religions est aussi une preuve de la vérité de ces Religions.

D. Mais les fausses Religions ne se vantent-elles pas d'avoir eu aussi leurs Martirs, & n'en ont-elles pas eu effectivement?

R. Il faut en convenir. On peut mourir pour le Mahométisme, & pour toute opinion dont on s'est laissé prévenir. Mais mourir pour une chose qu'on n'a ni vue, ni apprise par des rapports certains, c'est attester sa persuasion, non la chose même. Celui qui meurt plutôt que de desavouer le voyage de Mahomet au Ciel, dont qui que ce soit n'a été témoin, n'atteste que sa propre prévention en faveur de ce célèbre Arabe. Il n'y a point de Mahométan qui se soit jamais donné pour témoin oculaire d'aucune partie de la mission du prétendu Prophête.

Le Mahométisme, & toutes les révélations qui se sont passées dans le secret, peuvent bien avoir des Confesseurs; mais elles n'ont point de vrais Martirs. Au contraire, quelque incroyable que paroisse un évènement, il y a lieu à le démontrer par un témoignage vraiment juridique & convainquant, lorsque les témoins ont pu faire usage

usage de leurs yeux, de leurs oreilles, & du concours de tous leurs sens, sur-tout s'ils l'ont fait sans concert, si d'autres, qui ne les connoissent pas, y joignent de semblables témoignages, même au péril de leur vie. Le martire est donc une démonstration du Christianisme, c'est l'équivalent de tous les autres témoignages; & l'homme ne sauroit donner une plus grande preuve de sa sincérité, ou de sa persuasion.

D. Puisqu'il importe si fort, pour se convaincre de la vérité de la Religion Chrétienne, de bien connoître les persécutions excitées contre les prémiers Chrétiens, donnez-m'en, je vous prie, une légère idée. Liste Chronologique des Persécutions.

R. En voici une liste chronologique qui en expose le nombre, & où l'on trouve même ce qu'il y a d'essentiel à remarquer sur cette partie historique de l'Eglise Chrétienne.

La prémiere Persécution fut excitée par les Juifs à Jérusalem, l'an 33 de Jésus-Christ. St. Etienne, que l'on regarde comme le prémier des Martirs, y fut lapidé; & Saul même, qui étoit alors l'un des plus ardens Persécuteurs des Chrétiens, consentit à sa mort. Cette Persécution fut continuée par Hérode Agrippa contre St. Jaques & St. Pierre, & les autres Chrétiens, ainsi que nous l'apprenons dans les Actes des Apôtres. Delà vient que quelques-uns comptent 3 Persécutions exciteés par les Juifs, la prémière l'an 33, la seconde l'an 34, la troisième l'an 44. Ans de J. C. 33, & suiv. I Persécution, excitée par les Juifs.

La seconde Persécution, qui est la prémière des Payens, arriva sous Néron l'an 64 de J. C. On prétend que cet Empereur, vrai Tiran, fit mettre le feu à Rome, qu'il accusa 64. II Persécution, excitée par les Payens

sous Néron. accusa les Chrétiens de cet incendie, & qu'il se servit de ce prétexte pour les persécuter. Plusieurs Historiens ne regardent cette Persécution que comme la prémière.

93. III Persécution, sous Domitien. Ce fut sous Domitien qu'arriva la troisième Persécution. St. Jean l'Evangéliste ayant été mis à Rome proche la Porte Latine dans une chaudière d'huile bouillante, en sortit sain & sauf, après quoi l'Empereur se relégua dans l'Ile de Pathmos, où il écrivit son Apocalypse.

107. IV Persétion, sous Trajan. Trajan excita la quatrième Persécution, dans le tems qu'il étoit en Orient. *Siméon*, fils de Cléophas Evêque de Jérusalem, âgé, dit-on, de 120 ans, fut attaché en croix; & St. Ignace, Evêque d'Antioche, ayant été conduit à Rome, fut dévoré par les Bêtes dans l'Amphithéâtre.

118. V Persécution, sous Adrien. Adrien ne fit que continuer la Persécution que Trajan avoit commencée, en ordonnant aux Gouverneurs des *Provinces* de faire observer les Loix qui défendoient les nouvelles Religions. Ces Gouverneurs prirent delà occasion de persécuter les Chrétiens. Une Apologie présentée à cet Empereur par Sérénus Granius, en faveur des Chrétiens, leur donna quelque relâche; car il écrivit à Minucius Fundanus, Proconsul d'Asie, de ne condamner que ceux qui feroient coupables de crimes. On attribue cette Apologie à Quadratus Disciple des Apôtres, & à Aristide Philosophe.

138. VI Persécution, sous Antonin. Quoiqu'Antonin ne fit aucun Edit contre les Chrétiens la Persécution ne laissa pas de continuer; & ce fut au commencent de son règne que St. Justin fit pour les Chrétiens sa prémière Apologie, que l'on nomme ordinairement la deuxième.

Il

Il y eut sous l'Empereur Marc-Aurèle une nouvelle Persécution, que Sévère Sulpice appelle la cinquième, & que d'autres prétendent n'être que la quatrième. Plusieurs personnes illustres furent mises à mort, entre autres St. Justin, Pionius, Polycarpe Evêque de Smyrne, les Martirs de Lyon, du nombre desquels étoit St. Photin Evêque de cette Ville, Attale, Alexandre Médecin. Les Chrétiens députèrent Athénagore Philosophe d'Athènes vers l'Empereur, mais il mourut en chemin. Ce Philosophe est Auteur d'une Apologie pour les Chrétiens. 161. VII Persécution, sous Marc-Aurèle.

Vers l'an 202, sous le règne de l'Empepereur Sévère, la Persécution s'alluma contre les Chrétiens d'Alexandrie & d'Egypte, dont Læto étoit Préfet. Léonidas, père d'Origène, souffrit le martire. St. Irénée fut martirisé à Lyon. Philippe, Gouverneur d'Egypte, eut le même sort, de même que Ste. Perpétue, Ste. Félicité & Ste. Cécile. 202. VIII Persécution, sous Sévère.

L'Empereur Maximin ordonna par un Edit, que l'on punît du dernier supplice les Prélats de la Doctrine Chrétienne, comme en étant les auteurs. Les Gouverneurs des Provinces n'en demeurèrent pas là, ils exercèrent la même cruauté contre les Clercs. 235. IX Persécution, sous Maximin.

L'Eglise, après avoir joui de quelque repos, fut de nouveau persécutée sous le règne de l'Empereur Dèce. Gallus & Volusianus donnèrent quelque relâche, mais ils firent ensuite observer l'Edit de Dèce contre les Chrétiens. Ce fut sous Dèce que le Pape Fabien souffrit le martire. 250. X Persécution, sous Dèce.

La Persécution qui fut excitée par l'Empereur Valérien, dura environ trois ans & demi. 257. XI Persécu-

tion, ſous Valérien. demi. Le Pape Etienne I ſouffrit alors le martire.

272. XII Perſécution, ſous Aurélien.

La douzième Perſécution ſe fit ſous l'Empereur Aurélien, & dura environ deux ans. L'Egliſe eut moins à ſouffrir ſous les règnes de Tacite, Probus & Carus.

302. XIII Perſécution, ſous Dioclétien.

La treizième Perſécution, arrivée ſous Dioclétien, eſt celle que quelques Auteurs nomment ſeulement la dizième & la dernière de toutes. Elle fut très violente, & commença le Dimanche de la Paſſion, l'an 302. Il fut ordonné qu'on bruleroit les Livres Sacrés, qu'on dépouilleroit des Charges & des Dignités de l'Empire, tous les Chrétiens qui en étoient revêtus, & que l'on feroit mourir les Fidèles qui n'en avoient point. On donna le nom de *Traditeurs* à ceux qui livrèrent les Ecritures Saintes. On prétend qu'environ dix-ſept mille Martirs perdirent la vie dans cette Perſécution.

337. XIV Perſécution, excitée par les Ariens, ſous Conſtantius.

Sous Conſtantius les Ariens perſécutèrent les autres Chrétiens qui leur étoient oppoſés, & qu'on nomme les Orthodoxes.

343. XV Perſécution, excitée par Sapor Roi de Perſe.

Sapor, Roi de Perſe, s'étant laiſſé perſuader par les Mages & les Juifs, que les Chrétiens étoient plus affectionnés aux Romains, qu'à ſon ſervice, commanda à ſes Officiers de les punir de mort. Cette Perſécution fut très cruelle. St. Siméon, Evêque de Séleucie & de Cteſiphonte, Uſtazane Prince des Eunuques, & pluſieurs autres ſouffrirent le martire.

361. XVI Perſécution, ſous Julien ſurnommé l'Apoſtat.

On accuſe Julien d'avoir perſécuté les Chrétiens, il ne publia cependant contre eux aucun Edit, s'étant contenté de les priver des Charges & des Dignités. Il fit aſſembler les Prélats des différentes Sectes Chré-

Chrétiennes qui se faisoient la guerre, & excitoient des troubles, leur commanda de vivre en paix les uns avec les autres, & leur permit de suivre chacun les sentimens de leurs Sectes. Il rappella même les exilés, & ceux qui avoient été proscrits furent remis dans la possession de leurs biens. On place cependant sous son règne une Persécution que l'on dit avoir été très cruelle; mais si quelques Chrétiens ont souffert dans quelques Provinces, il faut en rejetter la faute sur les Gouverneurs, & non sur l'Empereur qui étoit un Prince plein d'humanité. Les Chrétiens, qui haïssoient mortellement Julien, en ont fait un monstre, & l'ont chargé de crimes dont il ne fut jamais coupable. On commence à revenir de ce préjugé, & les Ouvrages de Julien, qui sont aujourdhui entre les mains de tout le monde, sont son Apologie.

364. XVII Persécution, sous Valens, Arien.

L'Empereur Valens, qui étoit Arien, persécuta ceux qui se nommoient les Orthodoxes. Mais il faut avouer en même tems que les Orthodoxes, de leur côté, n'épargnoient guère ceux qu'ils nommoient Hérétiques, quand ils se trouvoient les plus forts. De part & d'autre on usoit de représailles.

410. XVIII Persécution, sous Isdigerdes Roi de Perse.

Isdigerdes, Roi de Perse, avoit permi le libre exercice du Christianisme dans ses Etats; mais l'imprudence de l'Evêque de Marutha irrita ce Prince, & donna lieu à une cruelle persécution. Par un faux zèle de Religion, cet Evêque avoit abattu un Temple dédié au Feu; on exigea de lui qu'il le fît rétablir, il le refusa, & ce refus fut cause de tous les maux que souffrirent les Chrétiens. Cette persécution dura longtems.

Gen-

437. XIX Persécution, sous Genseric Roi des Vandales, Arien.

Genseric, Roi des Vandales, qui étoit attaché aux sentimens des Ariens, persécuta les Orthodoxes, & même longtems & assez violemment. Plusieurs Evêques furent chassés de leurs Sièges, quelques-uns mêmes furent mis à mort.

483. XX Persécution, sous Huneric, Roi des Vandales, Arien.

Huneric, qui succéda à Genseric son père & qui suivoit la même Religion, ne fut guère plus favorable aux Orthodoxes, qu'il persécuta en différentes manières.

494. XXI Persécution, sous Gondebaud, successeur de Huneric.

Gondebaud, ou Gondaben, fils de Genton, ayant succédé à Huneric l'an 484, laissa les Orthodoxes en paix *pendant* dix ans; mais l'an 494 il commença à exercer contre eux de très grandes cruautés.

504. XXII Persécution, sous Trasimond frère de Gondebaud.

Trasimond succéda à son frère Gondebaud en 495, mais il ne commença la persécution contre les Orthodoxes qu'en 504, s'étant contenté jusques là de les séduire par présens, & d'empêcher qu'on ne remplît les Evêchés vacans.

579. XXIII Persécution, excitée par les Lombards.

L'an 579 les Lombards firent mourir 80 Martirs, qui avoient refusé de manger des viandes immolées aux Idoles.

580. XXIV Persécution, sous Leuvigilde Roi des Goths.

Leuvigilde, Roi des Goths, & Arien, commença en 580 à persécuter les Orthodoxes en Espagne; mais le fort de la persécution fut l'an 584. Elle fut si violente, que ce Prince n'épargna pas même son propre fils Herménigilde, qu'il fit mourir, soit en haine de la foi, soit pour lui avoir déclaré la guerre. La persécution cessa à la mort de Leuvigilde, Reccarède son fils qui lui succéda, ayant abjuré les erreurs de l'Arianisme.

608. XXV Persécution,

Cosroès, Roi de Perse, s'étant emparé de l'Arménie, de la Cappadoce, de la Galatie, de la Paphlagonie, fit passer tout ce qu'il

qu'il rencontra par le fer & par le feu, sans distinction d'âge ni de sexe. L'an 613, les Perses ravagèrent la Palestine, prirent Jérusalem, tuèrent un nombre prodigieux d'habitans, pillèrent la Ville & enlevèrent, dit-on, la Croix de Notre Seigneur, qu'ils emportèrent en Perse. L'an 615, ils inondèrent l'Egypte, prirent la Ville d'Alexandrie, qui en étoit la Capitale, & pénétrèrent jusques dans la Lybie. L'Empereur Héraclius ayant envoyé l'an 617 des Ambassadeurs à Cosroès pour lui demander la paix, celui-ci ne voulut l'accorder qu'à condition qu'Héraclius & ses Peuples abandonneroient la Religion Chrétienne, & adoreroient le Soleil. Cosroès ayant été défait l'an 627, Syroès son fils aîné fit la paix avec Héraclius, & lui rendit la Croix de Notre Seigneur, que son père avoit enlevée de Jérusalem. sous Cosroès, Roi de Perse.

La plus dangereuse, la plus longue de toutes les Persécutions, & qui a fait le plus de tort au Christianisme, est celle qui a été excitée en divers tems, en divers lieux par les Mahométans, & on peut en raporter le commencement à l'an 622, tems de la Fuite de Mahomet, & où commence l'Epoque ou l'Hégire de tous les Peuples qui suivent la loi de ce faux Prophète. Ce fut effectivement vers ce tems-là que les Mahométans entreprirent d'étendre leur Religion par la voie des armes. Par-tout où ils firent des conquêtes, ils firent des Prosélites; & quantité de Chrétiens aimèrent mieux abandonner leur Religion que de perdre leur liberté, leurs biens, & leur vie. 622, & suiv. XXVI Persécution, excitée par les Mahométans.

Plusieurs Eglises Catholiques furent longtems persécutées par les Monothélites, qui étoient protégés par les Empereurs, & même 648. XXVII Persécution, exci-

tée par les Monothélites. me par quelques Evêques des grands Sièges. L'an 648 l'Empereur Constant publia un Edit, par lequel il se contentoit de défendre de parler d'une ou de deux volontés en Jésus-Christ. Mais l'année suivante il ordonna à Olympe, Exarque de Ravenne, d'aller à Rome, & d'engager par promesses ou par menaces, les Evêques qui y étoient assemblés de souscrire l'Edit appellé Type. Tous les Evêques tinrent ferme, & condamnèrent l'erreur des Monothélites. L'Empereur irrité fit venir le Pape Martin à Constantinople, l'enferma dans une étroite prison, & l'exila quelque tems après dans la Chersonèse. St. Maxime ayant refusé d'embrasser les erreurs des Monothélites, fut fouetté publiquement par tous les Carrefours de Constantinople, on lui coupa ensuite la langue & la main droite, après quoi on l'envoya en exil. L'an 681 les Monothélites furent condamnés au Concile de Constantinople. Mais l'an 711 Philippicus Bardanes, usurpateur du Trône Impérial, s'étant déclaré le défenseur des Monothélites, persécuta les Catholiques, & fit bruler les Actes du Concile de Constantinople.

725. XXVIII Persécution, sous l'Empereur Léon d'Isaurie, ou l'Iconoclaste.

La vingt-huitième Persécution commença sous le règne de Léon l'Isaurien, surnommé l'Iconoclaste, ou Brise-Images, Empereur d'Orient : elle continua sous le règne de Constantin Copronyme son fils, & sous celui de Léon III fils de Copronyme, c'est-à-dire, depuis l'an 725, jusqu'à la mort de Léon III arrivée l'an 780 (a). Vers

(a) Nous avons exposé en peu de mots le commencement, le progrès, & la fin des troubles que causa cet évènement, dans le Tome III de cet Ouvrage, Chap. XX, pag. 659, & suiv.

Vers l'an 1551 les Européens eurent connoissance du Japon. Trois Marchands Portugais, faisant voile vers la Chine, furent jettés par la tempête vers les Iles du Japon, & prirent port au Royaume de Cangoxima. Les établissemens auxquels cette découverte donna lieu, engagèrent ensuite des Missionaires à y porter les lumières de la Foi. Cette entreprise ayant été commencée dans les circonstances les plus favorables, les Jésuites y firent en peu de tems de très grands progrès. 1586, & suiv. XXIX Persécution contre les Chrétiens du Japon.

Le grand nombre de nouveaux Chrétiens fit un tort considérable aux fausses Religions de l'Empire; & les Bonzes, à qui ils ne portoient plus d'offrandes, ne furent pas muets en cette occasion. Les Empereurs attachés au Paganisme commencèrent des Persécutions, pour arrêter les progrès de la Religion Chrétienne. Dans la seule année 1590, il y eut 20570 personnes qui souffrirent pour la Foi. Les Missionaires, dont on avoit fermé les Eglises, ne laissèrent pas de convertir dans les deux années suivantes, douze mille Infidèles. L'imprudence de quelques Portugais, & le zèle indiscret de quelques Missionaires, donnèrent lieu à de nouvelles Persécutions. Taicosama & Jesijas, effraiés des progrès de la Religion, & de l'union qui régnoit entre les Chrétiens, s'appliquèrent à les détruire entierement.

Enfin l'an 1637, la Religion Chrétienne fut entierement proscrite du Japon; les Portugais furent bannis à perpétuité, & tous les Ports fermés à l'Etranger, excepté aux Hollandois. En 1638, le 12 Avril, on fit mourir en un jour 37000 Chrétiens; & ce massacre abo- 1637. La Religion Chrétienne entierement proscrite du Japon.

abolit tellement la Religion Chrétienne [illegible] l'Empire, qu'il n'y resta plus que quel[illegible] particuliers, toujours exposés aux supp[illegible] les plus barbares, dès qu'ils étoient déc[illegible]verts ou soupçonnés.

1665. Tribunal pour y empêcher le cours du Christianisme.

L'an 1665 on établit dans toutes les Villes & dans tous les Villages, un Tribunal dont la fonction est de rechercher quelle Religion, quelle Secte, quelle Croyance, chaque Famille ou même chaque personne particulière professe. Cette recherche se fait tous les ans une fois, peu de tems après une cérémonie très propre à arrêter le cours & les *progrès* du Christianisme. Elle consiste en ce que *l'on va* dans chaque Famille, présenter les Images de Jésus-Christ & de la Vierge sa mère ; & il faut que chacun les foule aux pieds pour marquer qu'il déteste la Religion Chrétienne. Cette épreuve est un sûr moyen pour connoître les Chrétiens, car le simple refus suffit seul pour les convaincre.

Les Catholiques persécutés par les Protestans, & ceux-ci par les Catholiques.

On peut joindre à ces *Persécutions toutes* celles que les différentes Sectes Chrétiennes ont excitées les unes contre les autres, surtout depuis le commencement de la Réformation. Les Catholiques se plaignent amèrement d'avoir été persécutés avec plus ou moins de violence dans la plupart des Etats Protestans. Ils disent qu'on leur a enlevé leurs Eglises, qu'on s'est saisi des biens des Ecclésiastiques, qu'on a chassé les Moines, défendu l'exercice public de leur Religion, &c. Cela est vrai. Mais les Catholiques sont-ils plus fondés à se plaindre que les Protestans ? Ces derniers ont été cruellement persécutés en France, en Bohême, en Hongrie, où l'on a presque entierement exterminé ceux qui y étoient établis. Ces sortes

de

de Persécutions ne cesseront que lorsque les Ecclésiastiques seront bien persuadés de la vérité de cette maxime : *Qu'ils ne doivent pas faire aux autres ce qu'ils ne voudroient pas qu'on leur fit.*



CHAPITRE IV

Liste chronologique des principaux Hérétiques, & des erreurs qu'on leur a attribuées, précédée de quelques remarques générales sur ce qu'on nomme communément Hérésie.

D. QU'est-ce qu'une Hérésie?

R. Rien de plus difficile que de déterminer ce que c'est qu'une Hérésie. Il n'y a point de mot, dont le sens ait plus varié, ou qui ait reçu plus de définitions différentes ; & la raison en est que les hommes ne conviennent pas toujours entre eux ni de la nature de l'erreur, ni du caractère de la vérité. Ce qui est réputé pour une opinion dangereuse, pour une Hérésie, chez les Catholiques Romains, n'est pas regardé comme tel par les Protestans. Delà vient que St. Augustin avoue de bonne foi, que de définir ce qui constitue l'Hérétique, c'est une chose ou entierement impossible, ou très mal-aisée (*a*).

Difficulté de définir ce que c'est qu'une Hérésie.

D. Qu'est-

(*a*) *Quid ergo faciat* Hæreticum, *regulari quâdam definitione comprehendi, sicut ego existimo, aut omnino non potest, aut difficillime potest.* Lib. de Hæresib.

Ce que c'est qu'un Hérétique, suivant l'idée générale de ce terme.

D. Qu'est-ce qu'un Hérétique, suivant l'idée générale de ce terme?

R. C'est un homme qui se fait Chrétien de quelque Secte de Religion, ou qui en choisit une pour s'y joindre. La signification originale du mot *αἵρεσις*, Héréſie, emporte ce choix, & la nature même de la chose le demande; tout acte de l'ame, qui se rapporte à la Religion, devant être produit par une détermination libre de la volonté.

Et dans un mauvais sens.

D. Et qu'est-ce qu'un Hérétique dans un mauvais sens, ou dans le sens qu'on doit donner à ce terme?

R. Ce ne peut être que celui qui embrasse quelque Doctrine, qu'il sait être fausse, qui professe & défend avec opiniâtreté & de mauvaise foi des choses qu'il est convaincu qui repugnent à la Religion Chrétienne, & par conséquent qui forme une Faction, ou en soutient les intérêts, dans quelque mauvaise vue. Toute la teneur des maximes générales du Nouveau Testament mène à cette définition; & elle est assez conforme au sens que présente naturellement à l'esprit ce fameux passage de l'Epitre de St. Paul à Tite: *Rejettez l'homme hérétique, après l'avoir averti une ou deux fois; sachant qu'un tel homme est entierement perverti, & qu'il péche, étant condamné par lui-même.*

Comment l'Héréſie doit être considérée.

D. Sous quel point de vue l'Héréſie peut-elle être considérée?

R. On peut la considérer ou comme un simple défaut d'intelligence, ou comme un vice de l'entendement & de la volonté tout ensemble. Au prémier égard, selon lequel l'Héréſie est le plus souvent envisagée par les anciens Docteurs de l'Eglise, & toujours par les loix des Empereurs, quiconque s'é-

loigne

loigne le moins du monde des vérités regardées communément comme capitales, est Hérétique par cela seul; & chez les Catholiques Romains, celui qui ne se soumet point au jugement de ce qu'ils appelle l'Eglise, est aussi Hérétique.

D. Quelle nécessité y a-t-il de *faire* ces distinctions?

Nécessité d'en distinguer les espèces.

R. C'est que rien n'a produit & ne produit même encore aujourdhui parmi les Chrétiens, plus d'animosités, de divisions, de persécutions, de scènes sanglantes, que le mot d'Hérésie mal entendu; appliqué indifféremment à l'erreur & à la vérité; confondu avec tout ce qui s'éloigne le moins du monde des opinions reçues, bien ou mal fondées; renvoyé de part & d'autre, & donnant ainsi lieu de s'anathématiser réciproquement; servant d'instrument au zèle furieux des Ecclésiastiques politiques & des Enthousiastes bigots.

D. Le mot d'Hérésie n'est-il pas employé par les Ecrivains du Nouveau Testament dans un sens indifférent par lui-même?

Le mot d'Hérésie souvent pris dans un sens indifférent dans le N. Testament.

R. Très souvent ce mot n'y signifie autre chose, qu'une Secte, ou un Parti, en matière de Religion. La Secte des Sadducéens (*a*), la Secte des Pharisiens (*b*), la Secte des Nazaréens, ou des Chrétiens (*c*): tout cela est exprimé dans l'Original par le même mot d'Hérésie. Lorsque St. Paul dit: *J'ai suivi l'Hérésie des Pharisiens, la plus exacte de notre Religion* (*d*), il n'entend parlà

(*a*) Actes, Chap. V. vers. 17.
(*b*) Ibid. Chap. XV. vers. 5 & XXVI. vers. 5.
(*c*) Ibid. Chap, XXIV. vers. 5.
(*d*) Ibid. Chap. XXVI. vers. 5.

là rien de mauvais, il marque simplement de quelle des trois Sectes, qui partageoient les Juifs, il avoit été; car en cet endroit il veut se justifier, & non se blâmer en aucune manière.

Toute Erreur n'est pas Hérésie.

D. Doit-on comprendre sous le nom d'Hérétiques ceux qui se trompent simplement sur quelque point de Religion?

R. Non; car une simple erreur de l'entendement n'est point criminelle, elle est seulement l'effet naturel de l'état où se trouve la Raison humaine, qui la rend foible & sujette à se tromper. Les erreurs sont la plupart du tems involontaires, & souvent *inévitables*. St. Augustin dit expressément, que *toute erreur n'est pas hérésie.*

Comment on doit redresser les Erreurs.

D. Quelle conduite doit tenir un Théologien, quand il veut lui-même redresser les erreurs où il croit que d'autres sont tombés?

R. Il doit voir prémierement si ce qui lui paroit une erreur, en est véritablement une, car il peut se tromper lui-même dans cette pensée: ensuite, supposé que l'erreur soit certaine, il doit examiner si elle est d'assez grande conséquence, pour mériter qu'on l'attaque en public, & s'il ne reviendra pas delà plus de mal, que du silence & du support.

Caractère des véritables Hérétiques.

D. Qui sont ceux qui approchent le plus du caractère des anciens Hérétiques, condamnés dans l'Ecriture?

R. Ce sont ces violens Zélateurs de Parti, qui bornent le vrai Christianisme à leur propre Faction, & excommunient hardiment tous ceux qui osent entrer dans d'autres pensées. Un esprit turbulent, factieux, persécuteur, est une des plus sûres marques de l'Hérésie.

D. Pour-

Source de l'extravagance des Opinions des Hérétiques du 2 siècle.

D. Pourquoi trouve-t-on tant d'extravagance dans les opinions des Hérétiques du second siècle, des Gnostiques, des Marcionites, des Encratites, des Montanistes, &c?

R. Il y a lieu de croire que la plupart de ces opinions, souvent ridicules & monstrueuses, devoient leur origine à la Mythologie, ou à la Philosophie payenne, & à la Cabale Judaïque, mêlées mal-à-propos avec l'Evangile. On doit croire cependant, qu'en ce qui regarde l'histoire des Hérétiques, & sur-tout de ceux des prémiers siècles, il n'est pas toujours sûr de se fier au rapport de leurs ennemis.

Moyen de réunir les Sectes & de prévenir le Héréfies.

D. Quel moyen pourroit-on mettre en œuvre pour réunir les différentes Sectes du Christianisme, & empêcher qu'il ne se formât de nouvelles Hérésies?

R. Ce seroit de distinguer les Articles de Foi de ce qui ne l'est pas; d'en réduire & d'en fixer le nombre, pour écarter ce qui n'est pas essentiel à l'Orthodoxie.

Si ce projet est praticable.

D. A-t-on tenté de faire réussir un si beau projet?

R. Plusieurs Grands-hommes y ont travaillé, mais ils n'ont eu pour récompense de leur bonne intention & de leur travail, que des reproches & des injures.

Exemples de ceux qui ont tenté de le faire réussir. Cassander.

D. Citez-en, je vous prie, quelques exemples?

R. George Cassander, dans le XVI siècle, entreprit de faire voir aux Ecoles, qu'elles avoient érigé plusieurs Opinions en Dogmes, & que ces nouveaux Articles de Foi donnoient occasion aux Protestans d'accuser l'Eglise Romaine d'avoir innové dans la Doctrine. La modération de ce savant Théologien méritoit un éloge; mais au-lieu

de lui rendre justice, on prétendit n'avoir découvert dans son projet, que vanité, présomption, temérité, erreur & héréfie.

Bossuet. Mr. Bossuet eut à essuier bien des difficultés lorsqu'il fit paroître son *Exposition de la Doctrine Catholique sur les Controverses.* Son dessein étoit d'exposer simplement les Dogmes de l'Eglise Romaine, & de les distinguer de ceux qui lui avoient été imputés. Cet Ecrit a eu un grand nombre d'approbateurs, mais il a encore eu plus d'adversaires. Sans parler de la Bastide, de Noguier, de Basnage, & d'autres Ministres qui écrivirent contre cette Exposition, plusieurs Théologiens & Prédicateurs de l'Eglise Romaine le desapprouvèrent, accusant l'Auteur d'avoir avancé des propositions qui ne s'accordoient pas avec les sentimens du Concile de Trente; ou du moins, d'en exténuer les Canons, & d'en adoucir le sens pour s'approcher des Réformés.

Locke: Locke a été traité d'Homme irréligieux, de Latitudinaire, de Socinien, de Partisan de Hobbes, même de Déiste, pour avoir entrepris de prouver (*a*) par des passages tirés des Evangélistes, que ce qu'on est obligé de croire sous l'Evangile, c'est que Jésus-Christ est le Messie. L'intention de ce Philosophe pouvoit être bonne; mais, il faut l'avouer, réduire toute la Religion Chrétienne à un seul Article de Foi, c'est en quelque sorte l'anéantir.

Contradictions qu'ils ont essuiées. Telles sont les contradictions, les persécutions même, auxquelles doivent s'attendre ceux qui cherchent à démêler les véritables

(*a*) Dans un Livre qui a pour titre: *Que la Religion Chrétienne est très raisonnable*, &c.

tables Articles de Foi des Opinions Théologiques, & à faciliter la réunion des différentes Sectes Chrétiennes en un seul Corps, en diminuant le nombre des erreurs qu'elles s'imputent les unes aux autres. Ce qu'il y a d'absurde dans ces Contradicteurs, c'est qu'au lieu d'envisager le triomphe de la Vérité & de la Religion, ils ne cherchent qu'à ériger leurs Opinions en Dogmes, & à y assujettir tous les Fidèles sous ce titre. Cette injustice vient de la vanité des Hommes, qui, sans distinguer leur propre autorité de celle de l'Ecriture, s'attribuent la prérogative de décider en dernier ressort, & veulent imposer aux autres la nécessité de subir leur jugement.

D. Faites-moi, je vous prie, connoître quels sont les meilleurs moyens pour discerner les Dogmes des Opinions, & la fausseté d'un sentiment, de la vérité qu'on lui attribue.

Règles pour distinguer Dogmes des Héré-sies.

R. Ce discernement est fondé sur certains principes, sur certaines règles, sur certaines maximes, dont voici les principales.

1. La prémière de ces règles est celle qui prescrit de tenir pour Article de Foi, ce que l'Ecriture Sainte nous donne pour tel: il n'y a obligation de recevoir comme de Foi, que ce qui est émané de Jésus-Christ & des Apôtres. 1. Règ

2. Un des signes les plus évidens de la vérité d'un sentiment, c'est que les objections mêmes qui l'attaquent, détruisent les plus grands principes de la Morale, & que par-là ces difficultés, loin de fournir des armes pour combattre le Dogme, se tournent en preuves pour le défendre. Telles sont les difficultés de ceux qui prétendent que 2. Règ

l'Amour de Dieu n'est pas de précepte, mais seulement de conseil.

3. Règle. 3. Un Sentiment qui se trouve faux en Morale, ne peut être vrai en spéculation; s'il est opposé à la Vertu, il l'est aussi à la Vérité. Telle est l'Opinion du Péché Philosophique & de la Probabilité; deux Opinions inséparables, & qui ne peuvent se soutenir dans la pratique & la spéculation, parce qu'elles ouvrent la porte à toute sorte de relâchemens. La Probabilité substitue un faux principe de crédulité aux principes solides & véritables; elle ébranle *tout* l'édifice de la Religion, elle met dans une même balance la Vérité & l'Erreur, elle les pèse également, sans choix, sans préférence; & elle donne à l'une & à l'autre le même poids, la même sureté, le même mérite.

4. Règle. 4. Un Sentiment est certain en Théologie, lorsqu'on ne peut le combattre, qu'aussitôt on ne tombe en des absurdités *insoutenables*. Les Géomètres emploient souvent cette manière de raisonner, elle décide; & cette espèce de démonstration est encore plus victorieuse dans l'ordre moral, qu'elle ne l'est dans l'ordre mathématique.

Pourquoi les faiseurs de Catalogues d'Hérésies sont peu d'accord entre eux.

D. Pourquoi les Auteurs des Catalogues des Hérésies sont-ils si peu d'accord entre eux?

R. C'est qu'ils ne se servent pas tous de la même règle pour déterminer les sentimens qu'ils qualifient d'hérétiques. Les Protestans n'ont d'autre règle de leur Foi que l'Ecriture Sainte. Chez les Catholiques c'est l'Eglise qui décide des Articles de Foi dans un Concile écuménique: quelques-uns même

ne d'entre eux prétendent que l'autorité infaillible appartient aussi au Siège de Rome, & d'autres enfin l'ont accordée au seul Souverain Pontife. Une autre source de cette discordance vient de la différence des idées attachées au mot d'Héréfie, plusieurs ayant entendu par ce terme toutes les erreurs qui ont rapport à la Religion.

D. Que doivent observer ceux qui dressent des Catalogues d'Héréfies?

Excès que doivent éviter ces Catalogistes.

R. Ils doivent éviter deux excès opposés, dont l'un est de faire des Héréfies qui *ne font point*, & *l'autre* d'oublier des Héréfies *qui le font* effectivement. Les faiseurs de Catalogues d'Héréfies font rarement tombés dans ce dernier défaut, mais le prémier leur a été fort ordinaire.

Philistrate a trop grossi la liste des Héréfies.

Philistrate, Evêque de Bresse, feint quantité d'Héréfies qui n'ont jamais existé, & quelquefois il met au nombre des Héréfies des Sentimens véritables, ou du moins problématiques. Delà vient qu'il a fait un Catalogue si nombreux d'Opinions hérétiques. Il met, par exemple, au nombre des Hérétiques, ceux qui ne se servent pas de la Version des Septante, & qui lui en préférent une autre. Cet Auteur compte 20 Héréfies avant Jésus-Christ, & 128 depuis la naissance du Sauveur jusqu'à l'an 380 qu'il écrivoit.

St. Epiphane aussi.

St. Epiphane nous a donné un Traité des Héréfies, où l'on voit un grand zèle, qui n'est pas toujours reglé par la charité. Il met au rang des Héréfies les Opinions des Juifs, des Samaritains, des Grecs, des Scythes mêmes & des Barbares. On voit par-là que ce Saint mettoit au nombre des Héréfies les erreurs qui avoient rapport à la

Religion. Cependant les Catalogiſtes, qui ont voulu parler plus exactement, ont diſtingué les Hérétiques des Infidèles.

L'envie de créer des Hérétiques, commune du tems de St. Epiphane.

L'envie de créer des Héretiques étoit aſſez commune du tems de St. Epiphane. On a vu dans ſon ſiècle St. Mélice, St. Euſèbe de Samoſate, St. Cyrille de Jéruſalem paſſer pour des Ariens à Rome, parce qu'ils refuſoient d'admettre le terme de *Conſubſtanciel.* Cependant St. Athanaſe les croyoit bons Catholiques à Alexandrie: *Nous diſputons avec eux*, dit-il, *comme avec des Frères qui penſent comme nous ſur la Doctrine, & qui ne diſputent que ſur des expreſſions.*

S'il y a eu des Prédeſtinatiens.

On peut douter qu'il y ait eu des Prédeſtinatiens au cinquième ſiècle. Il y en a qui prétendent que les Théologiens qui ſe ſont imaginés cette Héréſie, ont donné cette antiquité à la maladie qu'ils ont de faire des Hérétiques de toute eſpèce. On a beaucoup diſputé dans le dernier ſiècle pour ſavoir s'il y avoit eu réellement des Hérétiques de ce nom.

St. J. Damaſcène a trop groſſi ſon Livre des Héréſies.

St. Jean Damaſcène a groſſi ſon Livre d'Héréſies dont l'exiſtance eſt des plus douteuſes. Les Heicètes, les Gnoſimaques, les Héliotropites, les Théropſychites, &c. ſont des noms auſſi inconnus aux Anciens que les erreurs attribuées aux Hérétiques auxquels on les donne, ſont biſarres & ridicules. Ce Saint, en les omettant, auroit épargné à ſes Editeurs les Notes critiques qu'ils ont faites pour réaliſer ces prétendus Hérétiques, dont l'exiſtance, après tant de travaux, reſte au moins incertaine.

Depuis quel tems le zèle

Mais le zèle pour créer des Hérétiques n'a jamais plus éclaté que depuis le onzième ſiècle, dans lequel les Papes ſe ſont arrogé cette

cette puissance absolue si préjudiciable à la Foi & aux bonnes Mœurs. C'est depuis ce tems qu'une Opinion a été déclarée hérétique ou orthodoxe sur l'autorité du Souverain Pontife. C'est la règle qu'on a suivie pendant plusieurs siècles, & que l'on suit encore en Italie, en Allemagne, &c. pour discerner les Catholiques des Hérétiques.

pour créer des Hérétiques a le plus éclaté.

Tout Sentiment contraire aux intérêts du Pape, a passé pendant longtems pour hérétique, & passe même encore pour tel en Italie. Un Prince soutenoit-il les droits de sa Souveraineté, l'indépendance de sa Couronne; le Pape prétendoit lui être supérieur, & le jugeoit Vassal & dépendant du St. Siège. Si le Prince refusoit de se soumettre à la sentence du Pontife; c'étoit un Hérétique déclaré, on prêchoit la Croisade contre lui, & on déclaroit ses Sujets absous du Serment de Fidélité qu'ils lui avoient prêté. L'Histoire fournit plusieurs exemples de ces excès funestes éprouvés par les Empereurs Henri IV, Frédéric II, Othon IV, Louis de Bavière, & d'autres Princes. Boniface VIII osa avancer dans une Bulle, que de nier le pouvoir du Pape sur le temporel des Rois c'étoit retomber dans l'Héréfie des Manichéens, parce que c'étoit admettre deux Principes. Et, afin que personne ne niât ce prétendu pouvoir sur les Couronnes, ce Pontife se promena un jour dans Rome avec les habits & les autres ornemens de l'Empire, faisant porter devant lui une Epée nue, tandis qu'il crioit: *Ecce duo gladii, hic vides, ô Petre, Successorem tuum, & tu salutifer Christe, cerne Vicarium tuum.*

Tout Sentiment contraire aux intérêts du Pape, regardé comme hérétique.

C'est sur cette autorité du Souverain Pontife, qu'en France comme en Italie, certains

Les Janséniftes, ceux qui

tains zélés ont compté parmi les Hérétiques, les plus grands défenseurs de la Religion Romaine, & qu'ils regardent encore comme tels les Jansénistes, tous ceux qui refusent de signer la Constitution *Unigenitus*, ceux qui ne reconnoissent pas l'infaillibilité du Pape, sa Juridiction universelle sur toute l'Eglise, & sa supériorité au dessus des Conciles écuméniques. L'Evêque d'Orensa ayant dit dans le Concile de Trente, qu'il doutoit de cette supériorité, & qu'il vouloit l'examiner; le Légat Crescentio répondit: *Celui qui doute en matière de Foi est Hérétique, & dès-là vous en êtes un.* Bien avant le seizième siècle le nombre des flatteurs de la Cour de Rome étoit si grand, qu'on s'exposoit à être traité d'Hérétiques en les contredisant.

Ceux qui ne reconnoissent pas l'infaillibilité du Pape, regardés comme Hérétiques.

C'est encore sur l'autorité du Pape que l'on a grossi les *Index*, ou les Catalogues des Livres hérétiques dans les Païs d'Inquisition. Il faut beaucoup de discernement pour lire ces Catalogues, & pour s'y fier avec sureté, autrement on pourra détester comme Hérétiques un grand nombre de personnages illustres, qui ont toujours vêcu & qui sont morts dans le sein de l'Eglise Romaine.

Jugement sur les *Index* ou Catalogues des Livres hérétiques.

C'est enfin sur les Bulles des Papes, l'autorité de l'Inquisition, & la sévérité des Indices, que plusieurs Auteurs modernes s'appuient dans le dénombrement qu'ils ont fait des Livres hétérodoxes: elles ont servi de règles au Carme Louis Jacob de St. Charles dans sa liste des Hérétiques qui ont écrit contre la personne & l'autorité des Papes, & que l'on trouve à la fin de sa *Bibliothèque Pontificale.* Mr. Mallet dans son *Histoire des Hérésies*, & le Cordelier Pinchinat dans son

Et sur quelques Catalogistes modernes.

Un nouveau Dictionnaire historique & chronologique des Héréfies, ont eu ces modèles en vue.

D. De quelle utilité peut être l'histoire des Héréfies ?

Utilité de l'Histoire des Héréfies.

R. Cette histoire est d'autant plus intéressante, que leur naissance, leurs progrès, leurs condamnations, rentrent dans l'Histoire générale.

D. Quelle idée doit-on se former des Ouvrages qui ont été publiés sur cette matière ?

Nous n'avons rien de suffisant sur cette matière.

R. On peut juger par ce que nous venons de dire, que nous n'avons encore rien qui nous *fasse bien* connoître cette histoire: on remarque sur-tout dans les Auteurs qui l'ont entreprise, un zèle souvent mal réglé, trop de prévention, trop de négligence. Une pareille histoire demande un Ecrivain judicieux, & qui ne soit pas animé d'un faux zèle.

D. Quels Auteurs ont traité cette matière ?

R. Outre ceux que nous avons déja cités ci-dessus, nous avons une histoire des Héréfies assez ample publiée en 1705 par l'Abbé Dominique *Bernini*. Ce que le Sieur de Sainte Garde en a donné en 1697 n'est pas assez détaillé. Le Père Doucin, Jésuite, a publié ce qui regarde les Héréfies d'Origène & de Nestorius. Nous avons l'histoire de l'Arianisme par le Père Maimbourg; mais elle est beaucoup mieux détaillée dans la Vie de St. Athanase de Mr. Hermant. Mr. de Beausobre ne laisse rien à desirer dans ce qu'il a écrit touchant les Manichéens. On peut consulter la Vie de St. Augustin pour ce qui concerne Pélage & ses Sectateurs. Le Père Maimbourg nous a donné l'histoire des

Iconoclastes. Les Albigeois & les Vaudois sont quelquefois réunis dans les mêmes Ouvrages ; & c'est ce qu'a fait le Père Benoît Dominicain. Le Père Langlois, Jésuite, a parlé en particulier des Albigeois & des Croisades prêchées contre eux. Mr. Lenfant a fait connoître les Hussites. On connoit l'histoire des Variations des Eglises Protestantes par Mr. Bossuet. Mais si l'on traite les Protestans d'Hérétiques, ils traiteront de même les Catholiques Romains. Mrs. Jurieu, Basnage, & autres Ecrivains Protestans ont répondu à Mr. Bossuet, & ils n'ont garde de convenir que les Réformés doivent être mis au nombre des Hérétiques. Le Père Maimbourg a écrit l'histoire du Calvinisme ; mais il a eu pour adversaires Mrs. Bayle & Jurieu. Mr. Soulier nous a aussi fait connoître le Calvinisme. L'histoire des Fanatiques d'Allemagne, de ceux des Sevennes, des Sociniens, des Anabaptistes, des Mennonites, des *Quakers*, &c. se trouve décrite dans un grand nombre d'Ouvrages, & on peut consulter ce que nous en avons dit dans le prémier Tome de cet Ouvrage. Il s'est établi depuis peu en Hollande une nouvelle Secte, qui commence à faire des progrès (*a*).

D. Fai-

(*a*) Les Hernhuters; ils ont pour Chef le Baron de Sekendorf, qui fait sa résidence en Allemagne. Les Ministres Hollandois mettent tout en œuvre pour porter le Magistrat à les chasser, comme une Secte pernicieuse, & dont les dogmes, disent-ils, font horreur. On prétend cependant que ce sont de bonnes gens, qui se tiennent tranquiles, & vivent en bons Citoyens. Ils s'assemblent à Zeist, dans la Province d'Utrecht, à deux lieues de la Ville de ce nom. Ils ont un

Mi-

D. Faites-moi, je vous prie, connoître les principales Hérésies qui se sont manifestées depuis l'établissement de l'Eglise Chrétienne. Liste des Hérésies.

R. En voici une Liste chronologique; mais il ne faut la lire, comme toutes les autres qu'on en a données, qu'avec les précautions qui viennent d'être indiquées. Nous autres Auteurs modernes, nous ne sommes que les copistes des Anciens, & rarement nous nous trouvons en état de corriger les erreurs dans lesquels un faux zèle a pu les faire tomber. *Nous n'avons pas aujourdhui toutes les pièces de ces procès.* Souvent il n'y a que l'Aggresseur qui parle, il est juge & partie.

Ans de J. C. 38. Simon le Magicien, Chef des Simoniaques.

Simon, surnommé le Magicien, est regardé comme le prémier des Hérétiques, & le Chef des Simoniaques. Son histoire se trouve dans le huitième Chapitre des Actes des Apôtres; on y apprend quelle est l'origine & la nature de la Simonie, combien elle est odieuse, & avec quelle sévérité elle doit être punie. Dans le tems que Philippe Diacre fut en Samarie pour y prêcher la Foi, il y convertit plusieurs personnes, qui furent touchées de la sainteté de ses paroles, & du grand nombre de ses miracles. Simon, qui avoit pendant longtems séduit toute la ville par ses enchantemens, se fit baptizer comme les autres, & s'attacha à Philippe. Les Apôtres, sachant que la Samarie avoit embrassé la Foi, y envoyèrent St. Pierre & St. Jean, afin de donner à ces nouveaux Convertis le St. Esprit qu'ils n'avoient point encore reçu. Simon ayant vu que

Ministre, qui prêche en Allemand. Il a déja paru contre eux un grand nombre d'Ouvrages écrits en Hollandois.

que ces deux Apôtres faisoient descendre le St. Esprit par l'imposition des mains, leur offrit de l'argent, en les priant de lui donner cette puissance, afin que ceux sur qui il imposeroit les mains, reçussent aussi le St. Esprit. St. Pierre irrité de la témérité de cet homme, lui dit : Que votre argent périsse avec vous, qui avez cru qu'on pouvoit avec de l'or acheter le don de Dieu. C'est ainsi que Simon fut anathématisé.

45. Cérinthe & Ebion. Cérinthe & Ebion nioient la Divinité de Jésus-Christ, & vouloient confondre les Cérémonies Judaïques avec les Chrétiennes.

50. Les Osséens. Les Osséens disoient qu'on *pouvoit & devoit* dissimuler sa Foi.

50. Hymenée. Hymenée prétendoit que la Résurrection étoit déja faite, & ne se feroit plus.

55. Philétus. Philétus nioit la Résurrection des Corps.

56. Alexandre. Alexandre excommunié *par St. Paul*, pour avoir dogmatisé contre la Foi.

66. Les Nicolaïtes. Nicolas, Diacre d'Antioche, Chef des Nicolaïtes, vouloit que *tout jusqu'aux femmes* fût commun entre les Chrétiens. Ils se livroient dans leurs Assemblées aux crimes les plus infames.

74. Ménandre. Ménandre, né en Samarie, adopta les erreurs de Simon le Magicien & des Nicolaïtes. Il soutenoit, que le Monde avoit été créé par les Anges ; que lui-même étoit la toute-puissance de Dieu le Père, & l'unique Sauveur des Elus, qui ne pouvoient obtenir le salut que par son art magique. Ses Disciples étoient fort déréglés, comme la plupart des prémiers Hérétiques.

105. Basilides. Basilides établissoit deux prédestinations ; l'une au salut, l'autre à la peine.

106. Elxaï. Elxaï nioit la Divinité de J. C. & prétendoit que c'est un crime de souffrir le martyre.

Sa-

Saturnin adoptoit les anciennes Hérésies. 117.
Les Gnostiques, c'est-à-dire éclairés, ad- Saturnin.
mettoient deux principes, l'un bon, l'autre 120.
mauvais. Les Gnostiques.
Papias, Millénaire, croit que les SS. ré- 120.
gneront 1000 ans sur la terre avec J. C. avant Papias.
que d'entrer dans la gloire. 120.
Carpocrates adopte les erreurs de Simon Carpocrates.
le Magicien & des Nicolaïtes. 130.
Prodicus, Chef des Adamites, qui étoient Prodicus.
nuds pendant la prière. 134.
Marcion admet trois Dieux. Marcion.
Cerdon admet deux principes. 141.
Valentin admet plusieurs Dieux, & d'au- Cerdon. 142.
tres erreurs. Valentin.
Théodotes, le Corroyeur & le Banquier, 142.
nient l'existence du Verbe Eternel. Théodotes
Colorbase suit Valentin. 150.
Les Quartodecimans célèbrent la Pâques Colorbase.
le même jour que les Juifs. 158.
Bardesanes suit Valentin. Les Quartodecimans.
Tatien, Chef des Abstinens, suit Satur-
nin & Valentin. 163.
Lucien admet deux principes. Bardesanes.
Appelles veut que J. C. n'ait eu un corps
qu'en apparence. 170.
Les Montanistes, Phrygiens, Cataphry- Lucien.
giens, Encratites & Catarres, sont les mê- 173. Apelles.
mes; ils attaquent le mariage. 184.
Les Ophites adorent le Serpent. Les Montanistes.
Les Caïnites révèrent Caïn.
Les Séthiens veulent que Seth ait été le 187.
véritable Christ. Les Ophites.
Patrice veut que l'homme ait été produit 189.
par le Démon. Les Caïnites.
Les Apostoliques refusent d'obéir à l'E-
glise. Théodose fait des Loix contre eux. 190. Les Séthiens.

Ter-

195. Patrice. 204. Les Apostoliques.

205. Tertullien suit Montan, croit Dieu cor-
Tertullien. porel; condamne les deuxièmes Noces, la Pénitence, & a d'autres erreurs.

Praxéas nie les trois Personnes en Dieu.
207. Praxéas. Hermogènes suit Praxéas, & dit la Ma-
208. tière éternelle.

Hermogènes. Origène a eu quelques erreurs, mais sans opiniâtreté; il se soumet à l'Eglise.

230. Origène. Noët nie qu'il y ait trois Personnes en
240. Dieu, mais il y reconnoit diverses opéra-
Noët. tions & dénominations.

241. Bérille, de Bostre, vouloit que J. C. fût
Bérille. un pur homme.

246. Les Arabes. Les Arabes croyent que l'Ame & le Corps meurent & ressuscitent ensemble.

250. Novat, Prêtre de Carthage, détruit avec
Novat. Montan la Pénitence & les secondes Noces; fait un Schisme contre St. Cyprien, & en fomente un à Rome contre le Pape Corneille.

250. Les Esquinistes, Secte peu suivie, adop-
Les Esquinistes. tent en même tems les erreurs de Montan, de Novat & de Sabellius.

250. Valésius, Philosophe Arabe, croit que la
Valésius. concupiscence ôte à l'homme sa liberté, & que pour être sauvé il faut se faire Eunuque.

Novatien, Prêtre de Rome, fait Schisme
251. Novatien. contre le Pape Corneille, refuse la Pénitence à ceux qui sont tombés après le Baptême, & proscrit les secondes Nôces. Il fut condamné en plusieurs Conciles, sur-tout à Nicée en 325.

257. Sabellius de Ptolémaïde en Egypte, Dis-
Sabellius. ciple de Noët, prétend qu'il n'y a qu'une
262. personne en Dieu.

Les Paulianistes. Paul, Evêque de Samosates, Chef des Paulianistes, nie la Divinité de J. C.

277. Manès. Manès, Chef des Manichéens, Secte fort éten-

étendue, Payen & Persan de Nation, se fait baptiser, mais rejette ensuite tous les Sacremens, même le Baptême, soutient qu'il y a deux Principes, un bon & un mauvais, refuse l'obéissance aux Puissances, comme dangereuse, prétend que l'ancienne loi vient du mauvais principe, qu'elle est mauvaise, & que tous les Prophètes sont damnés. Ils ont été terrassés par St. Augustin. Bayle leur a prêtés de nouvelles armes pour se défendre, & même pour attaquer. Chef des Manichéens.

216. Les Hiéraciens.
Hiérax, Philosophe Egyptien, Chef des Hiéraciens, qui croyoient que Melchisédech étoit le St. Esprit, & nioient la Résurrection.

306. Les Méléciens.
Mélèce, de Thèbes en Egypte, Evêque de Lycopolis en ce Royaume, & Chef des Méléciens, fit seulement un Schisme contre l'Evêque d'Alexandrie.

312. Donat, Chef des Donatistes.
Donat, Evêque de Casenoire en Numidie Province d'Afrique, Chef des Donatistes, ne fut d'abord que Schismatique: il nie la validité du Baptême donné par les Hérétiques, & rejette l'infaillibilité de l'Eglise. Ses erreurs se sont fort étendues en Afrique, & ont été très fortement combattues par St. Augustin & condamnées par les Conciles.

315. Arius, Chef des Ariens.
Arius, Chef des Ariens condamné à Nicée, soutenoit que J. C. n'étoit pas Dieu, mais un pur homme.

316. Les Coluthiens.
Coluthe, Chef des Coluthiens, nioit la Providence.

370. Eunomiens.
Eunomius, & les Eunoméens, Ariens très furieux.

326. Les Eusébiens.
Les Eusébiens, ou Ariens, Disciples d'Eusèbe de Nicomedie.

328. Les Antropomorphites.
Audée, Chef des Antropomorphites, fait Dieu corporel.

Les

341. Les Acaciens ou Demi-Ariens, Disciples
Les Aca- d'Acace.
ciens. Basile, Evêque d'Ancyre, Chef des De-
342. Les Demi- mi-Ariens.
Ariens. Photin suit les erreurs de Noët & de Paul
342. de Samosate.
Photin. Aérius égaloit les Prêtres aux Evêques.
350. Aétius, Disciple d'Arius, écrit contre la
Aérius. Ste. Trinité, & déclame contre J. C.
356. Aétius. Macédonius a rejetté la Divinité de J. C.
360. & celle du St. Esprit: il fut condamné par
Macédo- le Concile Général de Constantinople en 381.
nius Apollinaire dit que J. C. a pris un corps
370. Apollinai- céleste, à qui la Divinité servoit d'ame.
re. Dadoès met deux Principes.
378. Helvidius attaque J. C. & la pureté de la
Dadoès. Ste. Vierge.
380. Priscillien, Espagnol, suit les Manichéens.
Helvidius. Jovinien, Moine de Milan, nie la virgi-
380. Priscillien. nité de la Ste. Vierge.
382. Les Collyridiens adoroient la Ste. Vier-
Jovinien. ge.
382. Les Colly- Pélage, Chef des Pélagiens, nie le Péché
ridiens. originel, la nécessité de la grace, & que la
400. Charité vienne de Dieu.
Pélage, Vigilance, Prêtre Espagnol, attaque le
Chef des culte des Saints & de leurs Reliques, le
Pélagiens. célibat & la vie Monastique.
404. Vigilance. Les Célicoles, espèce d'Hérétiques, qui
406. adoroient le Ciel.
Les Céli- Victor-Vincent, Prêtre Afriquain, croit
coles. que l'ame est une portion de la Divinité.
415. Victor- Vitalis, Prêtre Afriquain, croit que la
Vincent. Foi n'est pas un don de Dieu.
420. Paterne croit que l'homme est l'ouvrage
Vitalis. du Démon.
420. Paterne. Les Semipélagiens assurent que l'homme
420. pouvoit commencer de lui-même son salut, &
Les Semi- que

que la Grace n'étoit nécessaire que pour persévérer. Pélagiens.

Nestorius soutient deux Personnes en J. C. 429. Nestorius.

Eutychès, Chef des Eutychéens, prétend qu'il n'y a qu'une Nature en J. C. 447. Eutychès.

Dioscore d'Alexandrie protège les Eutychéens. 449. Dioscore.

Les Prédestinatiens, établis par Lucide Prêtre Gaulois, croient qu'il y a une Prédestination à la vie éternelle, & une à la damnation. 470. Les Prédestinatiens.

Zénon d'Isaurie, Empereur & auteur de l'Hénoticon, prétend unir les Catholiques & les Eutychéens. 482. Zénon d'Isaurie.

Pierre le Foulon ou Gnaphée, faux Evêque d'Antioche, Eutychéen. 482. Pierre le Foulon.

Sévère, Evêque d'Antioche, Arien, déclame avec tant de fureur contre J. C. que l'Empereur Justin lui fit couper la langue; il veut que le Corps de J. C. soit soumis aux passions, de même que celui des autres hommes. 513. Sévère.

Julien, Evêque d'Halicarnasse en Asie, suit Eutyches & prétend que le Corps de J. C. n'avoit pas souffert. 519. Julien.

Thémistius, Diacre de l'Eglise d'Alexandrie, Chef des Agnoëtes, veut que J. C. n'ait pas eu connoissance des Mystères, non plus que du jour du Jugement. 530. Thémistius, Chef des Agnoëtes.

Les Barsaniens publioient que J. C. n'avoit souffert qu'en apparence. 535. Les Barsaniens.

Jaques Barduc Zanzale, Syrien & faux Evêque, après avoir été Eutychéen, enseigne de nouvelles erreurs; que le baptême d'eau étoit inutile, & qu'il falloit baptiser par le feu, ou l'application d'un fer rouge. Ses Disciples, nommés Zanzaliens ou Jacobites, ont fait plusieurs branches, qui ont 535. Les Zanzaliens ou Jacobites.

ont augmenté leurs erreurs.

537. Les Tritéïtes. Les Tritéïtes, dont l'Auteur fut Jean Philoponus Grammairien, qui soutenoit dans la Ste. Trinité trois Dieux & nioit la Résurrection.

538. Les Origénistes. Les Origénistes font beaucoup de bruit.

540. Les Monothélites. Les Monothélites, qui faisoient une branche des Eutychéens, ne reconnoissoient qu'une Volonté en J. C. qui étoit la Volonté Divine. Théodore, Evêque de Pharan en Arabie, est Auteur de cette Hérésie, qui a fait beaucoup de ravage dans l'Eglise, & qui a été condamnée par le Concile Général de Constantinople en 680.

609. Mahomet. Mahomet a fait une Religion nouvelle du Judaïsme & du Christianisme, avec les idées qu'il y a jointes. Il n'admet qu'une Personne en Dieu, il prétend que Dieu prédestine les hommes au bien & au mal; que J. C. étoit le Prophète du Seigneur, crucifié seulement en apparence; que quoique J. C. ne soit pas mort, cependant il mourra & ressuscitera; que les Démons seront sauvés; que la seule Circoncision est nécessaire: il permet toute volupté des sens, la Polygamie & le Divorce. Il se vante d'être le plus grand des Prophètes & l'Envoyé de Dieu. L'Alcoran contient sa Religion.

622. Fuite de Mahomet, ou l'Hégire. Fuite de Mahomet, où commence l'Epoque ou l'Hégire des Arabes, Turcs, Maures, Persans & généralement de tous les Mahométans. Mais leur année est Lunaire, ainsi d'onze jours plus courte que l'année des autres Nations. C'est vers ce tems-ci que les Mahométans commencent à faire de grands progrès & qu'ils étendent leur Religion par la voie des armes.

629. Sergius. Sergius, Patriarche de Constantinople, est

est un des plus zèlés défenseurs des Monothélites, dont les erreurs font dans ce siècle beaucoup de ravages dans l'Eglise : il trompa par ses Lettres le Pape Honorius.

648. Edit de l'Emper. Constans, nommé le Type.

Cette année parut un Edit de l'Empereur Constans, nommé le Type, donné en faveur des Monothélites; mais qui défendoit seulement d'agiter la question des deux volontés en Jésus-Christ. Cet Edit confirmoit l'Edit ou l'Ectèse d'Héraclius, composé par le Patriarche Sergius l'an 638, qui défendoit pareillement de parler d'une ou de deux Opérations, ou Volontés en J. C. Ce Type ou Ordonnance fut condamné par divers Conciles, & sur-tout par le sixième Concile Général de l'an 680.

650. Les Agionites.

Les Agionites, branche des Abstinens, qui se disoient plus parfaits que les autres; mais cette Hérésie est à peine connue, & n'a eu que très peu de suite.

680. Les Ejectes.

Les Ejectes, Moines de Syrie, qui prétendoient que la Prière, pour être agréable à Dieu, devoit être faite en dansant. Ces Hérétiques sont peu connus.

684. Polychronius.

Polychronius, Prêtre & Moine, après avoir été interrogé & ensuite condamné dans le VI Concile Général, persiste dans l'Hérésie des Monothélites.

688. Paul de Samosate, Chef des Pauliciens.

Les Pauliciens, nouvelle Secte, tirent leur nom de Paul Evêque de Samosate en Arménie. Il suivoit les erreurs des Manichéens sur les deux Principes, l'un bon & l'autre mauvais; nioit que la Ste. Vierge fût la Mère de Dieu; attaquoit le Mystère de l'Eucharistie; rejettoit le Baptême; prétendoit qu'on pouvoit dissimuler la Foi; recevoit quelquefois la Communion avec les Fidèles. Les Pauliciens faisoient baptiser leurs en-

enfans dans les Eglises Catholiques.

690. Baanès, Chef d'une Secte de Manichéens
Baanès. sortie des Paulicіens.

701. Les Agoniclites, espèce de Fanatiques
Les Agoniclites. qui n'ont pas fait de Secte, ne faisoient leurs prières qu'en dansant, & ne vouloient pas qu'on priât à genoux; mais cette Hérésie n'a pas eu beaucoup de suite, ni de Sectateurs.

Léon d'Isaurie, devenu Empereur en 717,
724. Léon d'Isaurie, Chef des Iconoclastes, détruisit toutes les Saintes Images, qui étoient dans les Eglises: il est le Chef des Iconoclastes, ennemis du culte qui leur est rendu. Ces Hérétiques ont causé beaucoup de troubles dans l'Eglise. Ils furent principalement condamnés par le second Concile de Nicée en 778, & de Constantinople en en 786.

742. Aldebert, Prêtre François condamné au
Aldebert. Concile de Leptines en 743, décrioit les Eglises, ou Assemblées publiques des Fidèles; se disoit Prophète; *excusoit la Fornication* & l'Adultère, & cependant vouloit paroître d'une morale très austère.

742. Clément, Prêtre Ecossois & Hérésiarque,
Clément. parut en même tems qu'Aldebert, soutint à peu près les mêmes erreurs, & fut condamné dans les mêmes Conciles; mais ces deux Hérésiarques firent peu de progrès & eurent très peu de Disciples. Leur vie corrompue les fit regarder avec horreur, & ils furent condamnés encore par les Conciles de Soissons, d'Allemagne & de Rome en 744 & 745.

790. Les Pauli-Joannistes, Disciples de Paul
Les Pauli-Joannistes. & de Jean Arméniens, suivoient les erreurs de Valentin & de Manès.

792. Félix d'Urgel, Espagnol, prétendoit que
Félix d'Urgel. J. C.

J. C. n'étoit que Fils adoptif de Dieu, & attaquoit le culte des Images. Il fut condamné au Concile de Ratisbonne en Allemagne l'an 792, à celui de Rome en 799, & en d'autres. Mais après sa condamnation il renonça extérieurement à ses erreurs; & l'on doute de la sincérité de sa conversion.

Elipand, Evêque de Tolède, tomba dans les mêmes égaremens, & les soutint avec encore plus d'obstination. On croit cependant qu'il se convertit sincèrement. Leurs Hérésies furent condamnées en divers Conciles. 798. Elipand.

Claude Clément, Espagnol, Evêque de Turin, suivoit les mêmes erreurs que Félix d'Urgel, & prêchoit contre les Images. Il s'emporta même avec fureur contre les répréſentations de la Croix : il fut d'abord réfuté par l'Abbé Théodomir, auquel il répondit. Sa réponse fut dénoncée à l'Empereur Louis le Débonnaire, qui l'avoit fait Evêque de Turin. L'Empereur la fit examiner par les Evêques, qui la condamnèrent. Jonas Evêque d'Orléans & Dungale Diacre écrivirent contre cet Hérétique. Clément avoit fait plusieurs Commentaires sur l'Ecriture Sainte. Ce qu'il a écrit sur l'Epitre aux *Galates* est imprimé dans les Bibliothèques des Pères. Ses autres Ouvrages sur l'Ecriture Sainte sont restés en manuscrit. 825. Claude Clément.

Thiota, fausse Prophéteſſe, attira beaucoup de Peuple & même beaucoup d'Ecclésiastiques, auxquels elle annonçoit que la fin du Monde alloit arriver cette même année. Elle s'attira beaucoup de présens; mais déférée au Concile, elle y fut condamnée & fustigée par ordre des Evêques. 847. Thiota.

847. Gottescalq. Gottescalq, Moine Bénédictin de l'Abbaye d'Orbais, Diocèse de Soissons, soutenoit que les Damnés étoient prédestinés à la réprobation; que J. C. n'est mort que pour les Elus, & que l'homme avoit perdu sa liberté. Il fut condamné plus d'une fois, & enfermé dans une étroite prison, où il mourut.

890. Photius. Photius, faux Patriarche de Constantinople, a formé le Schisme, qui subsiste encore aujourdhui entre les Eglises Grèque & Latine, en refusant de se soumettre au Siège de Rome, & ne regardoit pas le Pape comme Chef visible de l'Eglise. Il fut condamné par le Concile Général de Constantinople de l'an 876. Il enseignoit que le St. Esprit ne procède pas du Fils.

878. Jean Scot. Jean Scot a écrit contre la Présence réelle de J. C. dans le Sacrement de l'Eucharistie. Bérenger se servit extrêmement du Livre de Jean Scot pour se confirmer dans ses égaremens. Ce Livre, qui a été imprimé en Angleterre, fit beaucoup de bruit vers la fin du IX siècle, & fut réfuté par Adrevald Moine Bénédictin de l'Abbaye de Fleury, ou St. Benoit sur Loire, & a été publié par Don Luc Dacheri dans le Spicilège. Les erreurs de Scot Erigène sur la Prédestination, n'étoient pas moins grandes: non seulement il ôtoit le Péché Originel & l'éternité des peines: mais il établissoit encore une Prédestination absolue. Il fut réfuté par tous les Grands Evêques de son tems.

1015. Etienne & Lisoius. Chefs des nouveaux Nouveaux Manichéens en France & en Italie. Les Chefs furent Etienne Ecolâtre de St. Pierre le Puellier, & Lisoius Chanoine de Ste. Croix d'Orléans. Ils rejettoient

toient l'Ancien Teſtament, nioient que J. C. fût né de la Sainte Vierge, ni qu'il eût souffert pour les hommes, ni qu'il fût mort & reſſuſcité; n'admettoient pas l'efficacité du Baptême; nioient la Tranſubſtantiation, l'invocation des SS. le mérite des bonnes œuvres, s'aſſembloient nuitamment & en ſecret; enfin ils ſe livroient à toutes ſortes d'impuretés. Robert, Roi de France; en ſollicita la condamnation l'an 1017, au Concile d'Orléans; ils furent livrés au bras ſéculier & brulés.

Manichéens.

1025. Gandulphe.

Héréſie publiée dans le Diocèſe de Cambray, par Gandulphe qui rejettoit tous les Sacremens, le culte des Saints, des Images & de la Croix, & prétendoit que pour être juſtifiés & ſauvés, il ſuffiſoit d'avoir une juſtification particulière, que ces Hérétiques s'attribuoient, indépendemment de toutes les pratiques reçues univerſellement dans l'Egliſe. Ils furent condamnés par le Concile d'Arras de l'an 1025.

1048. Michel Cérularius.

Michel Cérularius, Patriarche de Conſtantinople, confirma les Grecs dans le Schiſme, commencé par Photius. Il accuſa même l'Egliſe Latine de pluſieurs erreurs imaginaires, par exemple, de ce que les Latins faiſoient raſer leur barbe, de jeûner le Samedi, de prononcer à haute voix quelques paroles du Canon de la Meſſe, de ſe donner le baiſer de paix dans l'Egliſe, de ne pas chanter l'Alléluia dans le Carême, & autres de cette nature. Ce Patriarche fut excommunié par le Pape Léon IX.

1048. Bérenger, Chef des Sacramentaires.

Bérenger, Archidiacre d'Angers, eſt regardé comme le Chef des Sacramentaires. Il prétendoit que le Sacrement de l'Euchariſtie n'étoit qu'une figure du Corps & du

Sang de Jésus-Christ, & qu'il n'y avoit p[as] de changement dans la substance du Pai[n &] du Vin. La revolte fut générale contre [lui;] il se rétracta & retomba plusieurs fois d[ans] les mêmes égaremens. Enfin il mourut p[é]nitent l'an 1088 (a).

1081. Jean Philosophe.

Jean Philosophe, surnommé l'Italien, a voulu soutenir la Métempsicose ou la transmigration des Ames selon Pytagore, & introduire les idées de Platon dans la Religion. Il fut condamné à Constantinople en 1084.

1085. Wecelin.

Wecelin, nommé Archevêque de Mayence, soutint qu'on ne pouvoit excommunier ceux qui n'avoient aucuns biens temporels. Il fut condamné par le Concile de Quedlinbourg en Saxe l'an 1085 ; mais il n'a pas fait de Secte.

1090. Roscelin, Chef des Nominaux.

Roscelin, Philosophe, Chef des Nominaux, a semé des erreurs sur la Ste. Trinité, en soutenant que les trois *Personnes* étoient trois Dieux. Il fut condamné au Concile de Soissons en 1092, où il se retracta & retomba depuis dans ses erreurs. Il fut le Maître d'Abelard.

1110. Basile, Chef des Bogomilles.

Basile, Médecin, Chef des Bogomilles, Manichéen, brulé à Constantinople en 1118.

1122. Pierre de Bruys, Chef des Pétrobrussiens.

Pierre de Bruys, de Dauphiné, Chef des Pétrobrussiens, attaqua le Bâptême, l'Eucha-

(a) Ce Sentiment de Bérenger n'est regardé comme hérétique que par les Catholiques Romains. En lisant les listes des Héréfies, & même celle-ci, il ne faut pas perdre de vue les règles que nous avons établies ci-dessus. Les Protestans, qui ont adopté la Doctrine de Bérenger, se croient très orthodoxes ; ils ne se regardent pas comme Hérétiques pour avoir été condamnés par l'Eglise Romaine.

[Euch]ariſtie, les Egliſes & la Croix. Il fut bru[lé] vif en 1146.

Arnaud de Breſſe ſoutenoit les erreurs [d]es Pétrobruſſiens, & attaquoit ſur-tout l'Ordre Hiérarchique de l'Egliſe. 1123. Arnaud de Breſſe.

Tanchelin, ou Tanquelin, parut dans les Païs-Bas, d'une vie déréglée; rejettoit le Sacrifice de la Meſſe, & le Sacrement de l'Ordre. Il fut aſſommé dans les Païs-Bas. C'eſt de lui que ſont venus les nouveaux Adamites & les Multiplians. 1124. Tanchelin, ou Tanquelin.

Pierre Abailard, ou Abelard, de Profeſſeur en l'*Univerſité de Paris*, ſe fit Bénédictin. Il hazarda quelques propoſitions ſingulières ſur la Trinité, ſe ſoumit & mourut l'an 1142 à St. Marcel près de Châlons ſur Saone. 1139. Abelard.

Gilbert Porretan, ou de la Porrée, Evêque de Poitiers, diſoit que les trois Perſonnes de la Ste Trinité ne ſont pas une ſeule Subſtance. Il ſe retracta. 1140. Gilbert Porretan, ou de la Porrée.

Eon, Gentilhomme Breton, ſe diſoit le Meſſie, qui devoit juger tous les hommes (a). 1146. Eon.

Les Henriciens viennent d'Henri l'Hermite, Pétrobruſſien. 1147. Les Henriciens.

Les Albigeois, ainſi nommés de la Province d'Albi, où ils ſe diſtinguèrent le plus. Eſpèce de Manichéens, qui admettoient la Métempſicoſe, rejettoient l'Ancien Teſtament, les prières pour les Morts, la préſence de J. C. dans l'Euchariſtie, & l'autorité de l'Egliſe. Ils avoient encore pluſieurs autres erreurs. 1160. Les Albigeois.

Pierre Valdo, né au Bourg de Vaud en Dau- 1170. Pierre Valdo, Chef des Vaudois.

(a) Il avoit apparemment le cerveau dérangé; il falloit le traiter comme on traite les foux.

Dauphiné, Chef des Vaudois, ou Pauvres de Lyon, vouloit obliger tous les Chrétiens à ne rien posséder en propre; égaloit les Laïcs aux Evêques & abolissoit le Baptême.

1195. Joachim.
Joachim, Abbé de Flores dans la Calabre, au Royaume de Naples, sans être Hérétique a publié quelques erreurs, savoir, que comme il y avoit trois Personnes dans la Ste. Trinité, il devoit y avoir trois essences.

1197. Tiric, Chef d'une bande de Vaudois.
Tiric, François, Chef d'une bande d'Albigeois ou nouveaux Manichéens, fut arrêté & brulé, aussi bien que deux *femmes* qui le suivoient: à l'une il avoit donné le nom de Sainte Vierge, & à l'autre celui de Sainte Eglise.

1198. Les Orbibariens.
Les Orbibariens, espèce de Vaudois.

1198. Les Gazares.
Les Gazares, espèce de Vaudois & Albigeois, qui parurent en Dalmatie.

1204. Amaury, ou Almaric.
Amaury, ou Almaric, Professeur en l'Université de Paris, fut *condamné en 1206*, & au Concile de Latran en 1215. Il attaquoit la présence de J. C. dans l'Eucharistie, la résurrection des morts, le culte des Images, la pénitence, & vouloit que toutes les Créatures rentrassent en Dieu, d'où elles étoient sorties.

1204. David de Dinant.
David de Dinant, Sectateur d'Amaury, disoit que Dieu est la matière de tous les Etres.

1230. Stadings.
Stadings, sorte d'Albigeois.

1248. Les nouveaux Circoncellions.
Les Nouveaux Circoncellions parcouroient l'Allemagne pour y semer leurs erreurs, qui étoient celles des Vaudois & des Albigeois. Ils étoient protégés par Conrad fils de Frédéric II, & publioient que le Pape étoit Hérétique & les Prélats Simoniaques & Hérétiques; que c'étoit une Hérésie de

dire

dire qu'ils pouvoient excommunier; que les Prêtres en péché mortel n'avoient pas le pouvoir d'absoudre, ni de consacrer l'Eucharistie; qu'eux seuls pouvoient prêcher la vérité, & accorder de véritables Indulgences.

Ce fut en 1250 que parut le Livre de l'*Evangile Eternel*, où l'on avançoit que la Loi de J. C. étoit imparfaite; qu'elle devoit finir en 1260; qu'après paroitroit la Loi du St. Esprit plus parfaite que toutes les autres: il fut condamné & brulé à Rome. On attribua faussement cet Ouvrage aux Religieux de St. Dominique ou de St. François. Guillaume de St. Amour écrivit contre. 1250. Livre intitulé l'*Evangile Eternel*.

Les Flagellans paroissent, & prétendent que le Baptême d'eau est inutile, & qu'il faut employer la Flagellation, qui est le Baptême de Sang, en quoi consiste toute la Religion. 1260. Les Flagellans.

Etienne, Evêque de Paris, condamna cette proposition; qu'il y des choses vraies selon la Philosophie, qui ne le sont point selon la Foi. 1277. Proposition condamnée.

Les Apostoliques, espèce de Fanatiques, ont pour Auteur Gérard Sagarel de Parme, qui ayant été refusé dans l'Ordre de St. François, s'habilla comme il prétendoit qu'étoient les Apôtres, & disoit que le tems du St. Esprit & de la Charité étoit enfin arrivé. Dulcino fut un de ses Disciples; c'étoit une espèce d'Albigeois ou Vaudois. Sagarel fut brulé vif l'an 1300. 1285. Sagarel, Chef des Apostoliques.

Les Fratricelles commencent par deux Religieux de St. François Apostats, qui prétendoient que le Pape même ne pouvoit interpréter la Règle de St. François; qu'eux seuls faisoient la vraie Eglise; que nul autre ne se pouvoit dire ni Pape, ni Evêque: ils étoient une branche des Vaudois. 1294. Les Fratricelles.

1297. Les Bégards.
Les Bégards & autres Hérétiques, sortis des Apostoliques & des Fratricelles, prétendoient que l'on peut arriver en ce monde à une si grande perfection, qu'on devient impeccable : on leur attribue d'autres erreurs renouvellées par Molinos. Ils furent condamnés en 1311 par le Concile Général de Vienne.

1305. Dulcin.
Dulcin, né à Novarre en Italie, sous un extérieur composé donnoit dans les plus grands excès de libertinage, & prétendoit que sa Doctrine étoit une troisième Loi, qui perfectionnoit celle de J. C.

1309. Arnaud de Villeneuve.
Arnaud de Villeneuve, Médecin célèbre, soutenoit que la Nature humaine de J. C. étoit égale à la Nature Divine, & rejettoit l'obéissance due au Siège de Rome.

1310. Marguerite Porrete.
Marguerite Porrete, née en Haynaut, vint à Paris, où elle publia plusieurs erreurs, sur tout, que quand on étoit en ce monde parvenu à l'amour parfait, on ne péchoit plus, quelque mauvaise action que l'on commît. Elle fut brulée à Paris en 1310.

1315. Waltéro, ou Gautier.
Waltéro, ou Gautier, Laïc, soutenoit que Lucifer avoit été chassé injustement du Ciel ; attaquoit presque tous les Sacremens de l'Eglise, & l'Eglise même, tant dans son Chef que dans les autres Pasteurs ; il renouvelloit l'hérésie des Lollards, & fut brulé à Cologne en 1322.

1318. Henri Céva.
Henri Céva, Franciscain Apostat, établit une Eglise Charnelle & une Spirituelle.

1327. François Ceccus ou Asculan.
François Ceccus ou Asculan, Calabrois, Astrologue qui régloit la Religion par l'Astrologie, condamné & brulé en 1327.

1328. Jean de Polieu.
Jean de Polieu, dont quelques propositions furent condamnées par Jean XXII.

1337. François de Pistoie.
François de Pistoie, de l'Ordre de St. François, brulé à Venise pour ses erreurs.

Régnier,

Régnier, Hermite, né à Pérouse en Italie, fut une espèce d'Enthousiaste & suivoit la Doctrine des Flagellans, marqués ci-dessus sous l'an 1260. 1340. Régnier.

Les Hésicastes, Moines Grecs contemplatifs, qui demeuroient dans une perpétuelle oisiveté. Ils croyoient, après Palamas Archevêque de Thessalonique, que la lumière vue sur le Tabor par les Apôtres étoit Dieu même. Ils furent condamnés plusieurs fois à Constantinople. 1340. Les Hésicastes.

Le Pape Innocent VI fit enfermer Jean de Rupescissa, Cordelier, qui faisoit le Prophète & donnoit dans les erreurs des Fratricelles. 1356. Jean de Rupescissa.

Martin Gonzalve & Nicolas de Calabre disoient que Martin étoit Frère de St. Michel & le Fils immortel de Dieu, & que leurs prières sauveront les Démons, &c. 1359. Martin Gonzalve & Nicolas de Calabre.

Raymond Lulle, de Terragone en Catalogne, différent de Raymond Lulle Philosophe; de Juif devenu mauvais Chrétien, disoit qu'on pouvoit renier Dieu en public, pourvu qu'on l'adorât dans le cœur; que la Loi de Mahomet étoit aussi bonne que celle de J. C. 1370. Raymond Lulle.

Jean Dabantonne, Auteur des Turlupins, suivoit les erreurs des Bégards. 1372. J Dabantonne, Chef des Turlupins.

Jean Wiclef, Prêtre, Docteur en Théologie en l'Université d'Oxford en Angleterre, avança un grand nombre de propositions contre l'Eglise, le Pape, les Ordres Religieux & contre la Hiérachie Ecclésiastique. Il ne passe pas pour Orthodoxe sur la Puissance de Dieu, sur les Sacremens & sur d'autres sujets. Le Concile de Constance en 1414 condamna les plus pernicieuses de ses propositions, particulierement celles qui étoient con- 1377. Jean Wiclef.

contre la Transsubstantiation, contre le pouvoir de l'Excommunication, qui réside dans l'Eglise & dans ses Chefs : il soutenoit que Dieu doit obéir au Diable ; que toute Puissance supérieure est interdite, quand elle est en péché mortel ; que toutes choses arrivent par une absolue nécessité. Il mourut en 1384. Ses Ecrits furent brulés en Angleterre, & lui-même déterré & brulé en 1428.

1399. Abbati, espèce de Vaudois. Abbati, espèce de Vaudois qui s'étoient répandus en Italie, & qui se livroient à toute sorte de brutalité : ils furent détruits en peu de tems.

1410. Jean Hus. Jean Hus, né en Bohême, a soutenu un grand nombre d'erreurs contre l'Eglise, qu'il ne composoit que des Prédestinés ; contre le Chef de l'Eglise & les autres Pasteurs ; anéantissoit les Loix Ecclésiastiques, l'excommunication & les Censures ; soutenoit les erreurs de Wiclef. Il fut cité au Concile de Constance en 1414, & condamné en 1415. Il persista dans ses erreurs, & fut brulé.

1415. Jérome de Prague. Jerôme de Prague soutenoit les erreurs de Jean Hus ; il fut brulé à Constance en 1416.

1415. Picard. Picard ou Pikard, Laïc des Païs-Bas, a renouvellé les impuretés des Adamites & des Nicolaïtes. Il prétendoit que les Femmes devoient être communes. Ses Disciples furent détruits en Bohême en 1420.

1420. Les Calixtins. Les Calixtins, sorte de Hussites. Roquesanne leur Chef & les autres Députés souscrivirent au Concile de Bâle, où on leur permit la communion sous les deux Espèces.

1420. Jean Ziska. Jean Ziska, de Bohême, se fait Chef armé des Hussites, nommés Taborites, de la Ville de Tabor.

Ar-

Augustin de Rome dit que J. C. péche tous les jours, parce que ses membres péchent; que les seuls Elus sont membres de J. C. Il fut condamné au Concile de Bâle. 1435. Augustin de Rome.

Marc, Evêque d'Ephèse, rompt l'union des Grecs faite au Concile de Florence. 1440. Marc.

Laurent Valla évite le feu à Naples, en abjurant ses erreurs. 1446. Laurent Valla.

Zannin Solcia, de Bergame, disoit que tous les Chrétiens seront sauvés. 1459. Zannin Solcia.

Jean de Wesel aux Païs Bas, Prêtre, soutenoit que l'Eglise & les Conciles Généraux ne sont pas infaillibles, & qu'on n'est pas obligé de leur obéir; attaquoit l'autorité du Pape & des autres Pasteurs; nioit le Péché Originel; rejettoit les Cérémonies de l'Eglise, la continence des Prêtres, le Carême & les Indulgences; il se retracta. 1478. Jean de Wesel.

Herman Ryswick, Hollandois, attaquoit Moïse & l'ancien Testament, aussi bien que J. C. & son Incarnation. Il enseignoit que Dieu n'avoit créé, ni les bons, ni les mauvais Anges, & qu'il n'y avoit pas d'enfer. Il fut brulé à la Haye en 1512. 1499. Herman Ryswick.

Martin Luther, d'Islèbe en Saxe, Augustin, condamné par Léon X, par les Universités, & depuis enfin par le Concile de Trente, attaque l'autorité de l'Eglise & la Prééminence du Siège de Rome; nie le Purgatoire, les Indulgences, & l'efficace des Sacremens, dont il n'en admet que deux; prive l'homme de sa liberté; supprime le culte & l'Invocation des Saints; met dans l'Eucharistie J. C. avec le pain; rejette les Vœux Monastiques. 1517. Martin Luther.

Philippe Mélancthon, Luthérien modéré. 1523. Mélancthon.

Martin Bucer, Dominicain, né à Schlestat en Alsace, embrasse le Luthéranisme. 1523. Martin Bucer.

Il étoit plus modéré que Luther, & a établi la Religion Protestante à Strasbourg.

1523. André Bodenstein, dit Carlostad. André Bodenstein, dit Carlostad, du lieu de sa naissance en Franconie, Province d'Allemagne, de Prêtre & d'Archidiacre de l'Eglise de Wirtemberg, se fit d'abord Luthérien; mais il eut de grands différends avec Luther, sur la présence de J. C dans l'Eucharistie, admise par Luther & rejettée par Carlostad.

1523. Jean-Pierre le Clerc. Jean-Pierre le Clerc, de Meaux, Cardeur de laine.

1524. Baltazar Pacimontan. Baltazar Pacimontan, de Zuric en Suisse, devint un Chef d'Anabaptistes, & fut brulé à Vienne en Autriche en 1528.

1525. Thomas Muntzer. Thomas Muntzer, de Zwikaw en Saxe, de Luthérien se fit Chef des Anabaptistes, & ajouta aux erreurs de Luther les suivantes. Il s'opposoit aux Supérieurs temporels, se croyant lui & les siens indépendans de toute Puissance; il enseignoit que l'Ecriture Sainte n'est pas règle de foi; qu'il falloit rebaptiser les enfans qui l'avoient été avant l'âge de raison; que le Corps de J. C. n'est pas dans la Cène; que J. C. n'a pas pris chair dans la Vierge Marie; qu'on doit admettre l'opinion des Millénaires. Ses Disciples se livroient à toute sorte de cruauté & d'excès.

1525. Ulric Zuingle, Chef des Zuingliens. Ulric Zuingle, Curé de Zurich en Suisse, Chef des Zuingliens. A l'exemple de Luther, il attaqua les Indulgences & devint Chef de parti. D'abord il suivit les erreurs de Luther; mais il tomba depuis en d'autres égaremens. Il enseignoit qu'il n'y a dans le Sacrement de l'Eucharistie que le Pain & le Vin, qui sont la figure de Jésus-Christ; mais sans aucune efficace, ni aucune grace;

que

que l'homme est redevable à lui seul de tout le mérite de ses bonnes œuvres; que le Péché Originel a été entierement effacé par l'Incarnation & les souffrances du Fils de Dieu. Il mourut les armes à la main l'an 1531. Ses Disciples sont nommés Zuingliens & même Sacramentaires, parce qu'ils ôtoient toute efficacité & toute grace aux Sacremens; mais sa Doctrine née en Suisse, y est abandonnée, & l'on y suit la réforme de Calvin.

Quintin, Tailleur d'habits, de la Province de Picardie, embrassa d'abord les erreurs de Luther, & devint ensuite Chef des Libertins, qui soutenoient que J. C. est Satan; que tout l'Evangile est faux; qu'il n'y a dans l'Univers qu'un seul Esprit qui est Dieu; qu'on ne doit pas punir les méchans; qu'on peut professer toutes sortes de Religions; enfin que l'on peut sans péché se laisser aller à toutes ses passions. Il fut brulé à Tournay en 1530. 1525. Quintin, Chef des Libertins.

Jean Oecolampade, zélé Disciple de Zuingle, fut le prémier Ministre Prédicant de Bâle, où il mourut l'an 1531. 1525. Jean Oecolampade.

David George, de Gand en Flandres, nioit la résurrection des Corps & la validité du Baptême; rejettoit les Livres des Stes. Ecritures, aussi bien que l'existence des Anges & des Démons. Il n'a pas eu de Sectateurs. 1525. David George.

Michel Servet, Médecin de Terragone, attaqua le Mystère de la Sainte Trinité, n'y reconnoissant qu'une seule Personne. Il regardoit J. C. comme un pur homme, nioit le Péché Originel & la nécessité du Baptême. Calvin le fit bruler à Genève en 1553. 1531. Michel Servet.

1534. Jean de Leyde, Chef des Anabaptistes. Jean de Leyde, Chef des Anabaptistes de Munster, après Muntzer. Il se jetta en diverses erreurs, & pendant un an qu'il fut à leur tête, il se livra à toutes sortes d'excès & de violences.

1535. Jean Calvin, Chef des Calvinistes ou Réformés. Jean Calvin, Chef des Calvinistes ou Réformés, commença en 1535 à semer sa Doctrine en France. Elle s'est étendue en Hollande, en Angleterre, en Suisse & dans quelques parties de l'Allemagne. Il mourut à Genève en 1564. Il attaque presque toutes les parties de la Doctrine Catholique. Il rejette l'infaillibilité de l'Eglise & des Conciles Généraux; établit chaque Particulier Juge de la Foi & Interprète du sens des Ecritures; nie l'Invocation & le Culte des Saints, le Libre Arbitre, la possibilité de pratiquer les Commandemens de Dieu; ne reconnoît que deux Sacremens, le Baptême & l'Eucharistie; il ôte même la nécessité & l'efficace du prémier, & nie la présence réelle de J. C. dans le St. Sacrement, &c. Les Réformés ont fait plusieurs branches, & ont extrêmement varié dans la Doctrine.

1540. Gaspar Swenfeld. Gaspar Swenfeld, Siléfien, outre les erreurs des Sacramentaires ou Zuingliens, prétendoit que J. C. étoit descendu du Ciel avec le Corps qu'il avoit sur la Terre; qu'après l'Ascension, la Nature Humaine de J. C. avoit été divinisée; que tous les hommes sont égaux en grace & en justice.

1540. Jean Brentius, Chef des Ubiquitaires. Jean Brentius, qui de Chanoine de Wittemberg se fit Luthérien, ajouta aux erreurs de ces derniers, que J. C. depuis son Ascension étoit par-tout; ce qui a produit la branche des Ubiquitaires, qui néanmoins sont en petit nombre.

1542. Bernardin Okin. Bernardin Okin, de Sienne en Italie, Ca-

Capucin, embrassa les sentimens de Calvin, & dans la suite il attaqua le Péché Originel, & soutint la Polygamie.

André Osiander, Bavarois, se jetta dans l'hérésie, suivit quelques-uns des sentimens de Luther, & ajouta que J. C. avoit été Médiateur, non comme homme, mais comme Dieu; que l'homme n'est justifié ni par la Foi, ni par la Grace, mais par une seconde nature communiquée à l'humanité. 1546. André Osiander.

Les Antitrinitaires. C'est ainsi qu'on a nommé les Disciples de Michel Servet, Espagnol, qui nioit la Trinité des Personnes en Dieu, & dont nous avons parlé, ci-dessus sous l'an 1531. 1553. Les Antitrinitaires.

George Blandrat, de Saluces, Médecin, suivoit les erreurs de Servet, & mourut en Pologne. 1557. George Blandrat.

Gentilis Valentin, de Cousance en Italie, Sectateur de Servet, se retira d'abord à Genève, puis en Transilvanie, & enfin à Berne en Suisse, où il eut la tête coupée pour ses erreurs. 1558. Gentilis Valentin.

Les Huguenots. Ce nom fut donné aux Calvinistes, ou Réformés François. Ce mot vient de l'Allemand, & signifie Associés; nom que se donnèrent les Réformés en Suisse, d'où il passa en France. 1560. Les Huguenots.

Condamnation des Propositions de Michel Bayus, Docteur de Louvain; mais il se soumit. 1567. Michel Bayus.

Les Puritains. C'est un nom que se donnent en Angleterre les Calvinistes, qui prétendent pratiquer l'Evangile d'une manière plus pure que les autres Réformés. 1569. Les Puritains.

Fauste Socin, de Sienne en Italie, Chef des Sociniens. Il se joignit à Blandrat en Transylvanie, pour attaquer le Mystère de 1574. Fauste Socin, Chef des Sociniens.

la

la Sainte Trinité. Il avança donc que J. C. n'étoit pas Dieu; que le Verbe n'avoit pas existé avant l'Incarnation, qu'il étoit seulement supérieur aux autres Créatures en graces & en mérites; que J. C. n'étoit pas Médiateur entre Dieu & les hommes, & qu'il n'avoit pas satisfait pour nos péchés; que les Peines de l'Enfer ne feroient pas éternelles. Il suivoit la Doctrine de Zuingle sur l'Eucharistie, & de Calvin sur les autres Dogmes.

1574. Les Illuminés. Les Illuminés, Hérétiques d'Espagne, donnoient dans une spiritualité outrée, en accordant à la Prière plus d'efficace qu'aux Sacremens. Ils rejettoient l'obéissance aux Supérieurs Ecclésiastiques, à moins qu'ils ne fussent illuminés, & enseignoient que dans le degré de perfection, on ne doit plus faire attention aux œuvres commandées par l'Eglise. Ainsi par une dévotion mal entendue, ils renversoient les préceptes & l'économie de la Religion.

1580. Ægidius. Ægidius, espèce d'Anabaptiste, qui parut à Aix-la-Chapelle, fut condamné à mort à Anvers; mais il n'a point fait de Secte particulière.

1591. Les Episcopaux. Les Episcopaux sont la Communion Réformée, qui est la dominante en Angleterre. Elle joint le Dogme de Calvin avec la plupart des Cérémonies de l'Eglise Catholique, & a conservé l'Ordre Episcopal & la Hiérarchie Ecclésiastique. C'est la Réformation telle que l'a introduite la Reine Elizabeth.

1601. Jean Cameron. Jean Cameron, de Glascou en Ecosse, Calviniste modéré sur la Grace & la Justification, se rapproche des sentimens de l'Eglise Romaine.

Lélio

Lélio Socin, plus habile & plus dangereux 1602.
que Fauste Socin son Oncle, de Sienne en Lélio So-
Italie, se fit Chef des Sociniens, qui furent cin, Chef
aussi nommés Antitrinitaires ou Unitaires, des Unitai-
& Frères Polonois, parce-qu'étant chassés res.
de tous côtés, ils se réfugièrent en Pologne
& en Transylvanie.

Arminius, Chef des Arminiens ou Re- 1608.
montrans, Calvinistes mitigés, en particu- Arminius,
lier sur la Grace & la Prédestination, ont Chef des
ajouté une tolérance générale des autres Arminiens
Religions, même des Ariens, ou demi-A- ou Remon-
riens. On les nomme Remontrans, pour trans.
la Remontrance qu'ils présentèrent aux E-
tats Généraux des Provinces-Unies, pour
en obtenir la Tolérance ecclésiastique. Ils
furent condamnés en 1619 au Synode de
Dordrecht. Les Gomarites ou rigides Cal-
vinistes furent leurs adversaires.

Conrad Vorstius, de Leyde, a attaqué la 1602.
simplicité & l'immensité de Dieu. Conrad
Vorstius.

Lucilio Vanini, accusé d'Athéisme, est 1619.
brulé à Toulouse le 9 Février 1619. Lucilio Va-
nini.

Robert Broun, Anglois, Chef des Brou- 1620.
nistes, ou Indépendans, rejette toute subor- Robert
dination dans l'Eglise. Ils sont peu connus Broun,
hors de l'Angleterre. Chef des
Indépen-
dans.

Menno Simonis, Frison, Chef des Men- 1645.
nonites, espèce d'Anabaptistes en Hollan- Menno,
de: ils n'admettent que le Nouveau Testa- Chef des
ment; s'abstiennent du nom de Trinité; Mennoni-
croyent que J. C. n'a rien pris de la Sainte tes.
Vierge; que le péché ne souille pas l'ame,
& prétendent qu'on ne sauroit porter les
armes; ils reçoivent le Baptême tard.

Jean Labbadie quitta les Jésuites & l'E- 1650.
glise Romaine en 1650. Il enseignoit que Jean Lab-
Dieu trompe les hommes, & a donné dans badie.

d'au-

d'autres erreurs. Il fut Ministre en Hollande; mais on le déposa, & il y mourut en 1674.

1653. Propositions de Jansénius. Prémière condamnation des cinq propositions de Jansénius.

1655. Fox, Chef des Quakers. George Fox, espèce d'Anabaptiste, se croit inspiré; suit les sentimens de Socin, & condamne les Cérémonies de l'Eglise. C'est le Chef des Quakers ou Trembleurs, espèce de Convulsionaires assez communs en Angleterre, mais dont le nombre est aujourdhui très petit en Hollande. Ils prophétisent avec des Convulsions.

1655. De la Peyrère, Chef des Préadamites. Isaac de la Peyrère, Chef des Préadamites, meurt converti en 1677.

1670. Benoit de Spinosa. Benoît de Spinosa quitte le Judaisme, se fait Déiste; soutient que Dieu n'est autre chose que l'Univers, qui pense dans les hommes, qui sent dans les Animaux, qui végète dans les Plantes, qui est inanimé dans la Terre; qu'il n'y a qu'une Substance diversement modifiée, infinie en tous sens; que Dieu agit nécessairement; que l'existence des Etres est nécessaire & éternelle: il rejette toute révélation, & toute Religion; prétend qu'il n'y a aucune peine à craindre après cette vie; qu'il n'y a ni Miracles, ni péché: il meurt âgé de 44 ans en 1678.

1680. Antoinette de Bourignon. Mort d'Antoinette de Bourignon, fanatique en matière de Religion. Elle enseignoit des vertus chimériques, & admettoit une Tolérance générale de toutes les Religions. Elle a laissé peu de Disciples.

1685. Michel Molinos. Michel Molinos, Prêtre, né à Sarragoce, dit que l'anéantissement des fonctions de l'Ame, l'union avec Dieu, & l'abnégation de soi, suffisent pour la béatitude. Il rejette la prière, les bonnes œuvres, la pratique des Sacremens. Il est le Chef des Quiétistes impurs.

1 Armes des Ord.^s Imperiaux.

2 Tu Vincras en ce siane.

3 Arm... Croix ... Sepulc... d...

8 Etoile des Cheval: de St Lazare.

9 Colier des Cheval: de L'Ordre de St Antoine.

10 Coli... de S... la Calz...

15 Ordre de Cheval du Chien et du Coq.

16 Ordre des Chevaliers du Chene.

17 Chevalrie... Ch. Genette.

22 Banniere des Cheval. de Frize.

23 Chevaliers du Bain.

24 Colu... L'Ordre des ... all. de N. ... e du Lis.

jours. Il mourut prisonnier en 1696. 1680.

Les Camisars des Sevennes prophétisent avec des Convulsions. Les Camisars.

Les Hernhuters (a). 1750. Les Hernhuters.

CHAPITRE V.

Des Ordres Militaires, ou de Chevalerie.

D. De quelle utilité est l'histoire des Ordres Militaires, ou de Chevalerie ? Utilité de l'Histoire des Ordres Militaires, ou de Chevalerie.

R. Elle contribue infiniment à nous faire connoître les grandes Maisons que ces Ordres ont illustrées, la Noblesse qui en est la base, & les grandes actions qui en sont le motif ou la récompense.

D. Quel but se sont proposé les Rois & les Princes en les instituant ? But de leur institution.

R. Celui de récompenser le mérite & les belles actions, lors sur-tout qu'ils n'avoient pas assez de biens pour payer tous les services qu'on leur avoit rendus. Par-là ils contentoient ceux qui n'aimoient rien tant que l'honneur.

D. Que doit-on entendre par le mot de Chevalerie ? Ce que signifie le mot de Chevalerie.

R. On peut entendre par ce terme, ou la Dignité militaire qui se confère avant ou après les combats, ou la distinction honoraire qui agrège à un Corps ceux qui y sont admis, & qui fait de ce Corps un Ordre de Che-

(a) Voyez ci-dessus la Note de la page. 114.

Chevaliers, qui vivent sous certains Statuts & sous la conduite d'un Chef qu'on appelle Grand Maître.

D. Quelle différence mettez-vous entre ces deux sortes de Chevaleries?

Deux sortes de Chevalerie.

R. La prémière n'avoit aucune marque particulière qui la distinguât: elle n'engageoit à aucune règle, elle ne formoit aucun Corps, & se conféroit avec peu de solennité, en frapant seulement de l'épée l'épaule de celui qui étoit armé Chevalier, dans un siège, dans une attaque, avant ou après une bataille. C'est ainsi que François I, Roi de France, reçut cette Dignité en 1515 par les mains du fameux Chevalier Bayard après la bataille de Marignan. La seconde sorte au contraire, qui fait un Ordre ou une Société, se confère en grande cérémonie, a son habit & ses marques particulières qui la distinguent; & assujettit ceux qui en sont revêtus à certaines loix qu'ils jurent d'observer réligieusement. C'est-là proprement ce qu'on appelle Ordre Militaire ou de Chevalerie.

Tems de leur fondation.

D. En quel tems ces Ordres ont-il été institués?

R. Leur origine paroît fort incertaine. Les uns la font remonter jusqu'au prémier siècle de l'Eglise, & les autres prétendent que jusqu'au douzième siècle il n'y eut proprement aucun de ces Ordres établi. Pour définir le tems de leur fondation, il faut distinguer deux sortes de Chevalerie Honoraire, selon les deux fins que les Rois & les Princes se sont proposées en les instituant. L'une, qui n'avoit rien que d'humain, étoit d'exciter les Sujets à faire des actions héroïques pour le service de l'Etat, dans l'espérance d'une Dignité qui

qui leur tint lieu de récompense. L'autre, beaucoup plus noble, étoit le soutien de la Foi & de l'Eglise, & la défense des Etats Chrétiens contre les incursions des Barbares & des Infidèles. La prémière de ces deux fins donna lieu à l'institution de la Chevalerie Honoraire, qu'on peut appeller Civile ou Politique; & la seconde fit établir la Chevalerie Honoraire Chrétienne.

D. Quelle est la date de la Chevalerie Honoraire, soit Chrétienne, soit Civile?

Constantin le Grand regardé comme le prémier Instituteur.

R. On prétend que Constantin le Grand, qui vivoit dans le quatrième siècle, en est le prémier instituteur. On sait qu'ensuite de la vision prétendue miraculeuse qu'il eut l'an 312, lorsqu'il marchoit contre Maxence, il fit faire le *Labarum* ou le grand Etendart de la Croix, & qu'il choisit pour le garder & le porter tour à tour cinquante des plus braves de ses Gardes. Ce fut par cet établissement qu'il jetta les fondemens d'un Ordre de Chevalerie, qui a été l'origine & le modèle de toutes les Compagnies de Chevaliers qui ont été établies dans les siècles suivans pour défendre la Religion par les armes contre les ennemis du nom de Jésus-Christ. On sait de combien de Membres cet Ordre fut peu à peu composé. On lit dans l'Histoire les cérémonies qui s'observoient dans la réception de ces Chevaliers; les Statuts & les Règles auxquelles ils faisoient voeu de s'assujettir; & enfin la marque distinctive de leur Ordre dans la Croix, le Collier, & les Habits qu'ils étoient obligés de porter.

Changemens arrivés à l'Ordre établi

D. Cette institution fut-elle conservée par les successeurs de Constantin?

R. Elle conserva tout son éclat sous l'empire

par cet Empereur. pire de ses Enfans qui regnèrent après lui; mais Julien fit oter du *Labarum*, le nom de J. C. dont il s'étoit déclaré l'ennemi. Jovien l'y fit remettre, & rétablit la Compagnie des cinquante Gardes destinés à la défense de cet Etendart. Les Empereurs suivans ne le conservèrent pas moins religieusement. Théodose II, fils d'Arcadius, fut un de ceux qui donnèrent à cet institut le plus de lustre. La décadence de l'Empire fut cause qu'on le négligea, & il demeura dans l'obscurité jusqu'au tems de l'Empereur Isaac l'Ange, qui le remit en honneur à la fin du douzième siècle. Delà vient que quelques Auteurs prétendent qu'il n'y eut point d'Ordre Militaire avant ce siècle-là; mais, outre le titre de Milice Constantinienne, que cet Empereur lui conserva, & la protection de St. George sous laquelle cette Milice étoit depuis longtems, il confirma les privilèges dont elle jouissoit par la libéralité de ses prédécesseurs, & lui laissa son ancienne Devise, c'est-à-dire, le Monogramme que Constantin lui avoit donné en l'instituant, & qui est la marque la plus essentielle des Ordres de Chevalerie.

Nombre des Ordres de Chevalerie.

D. Combien y a-t-il d'Ordres de Chevalerie, soit Chrétienne, soit Civile?

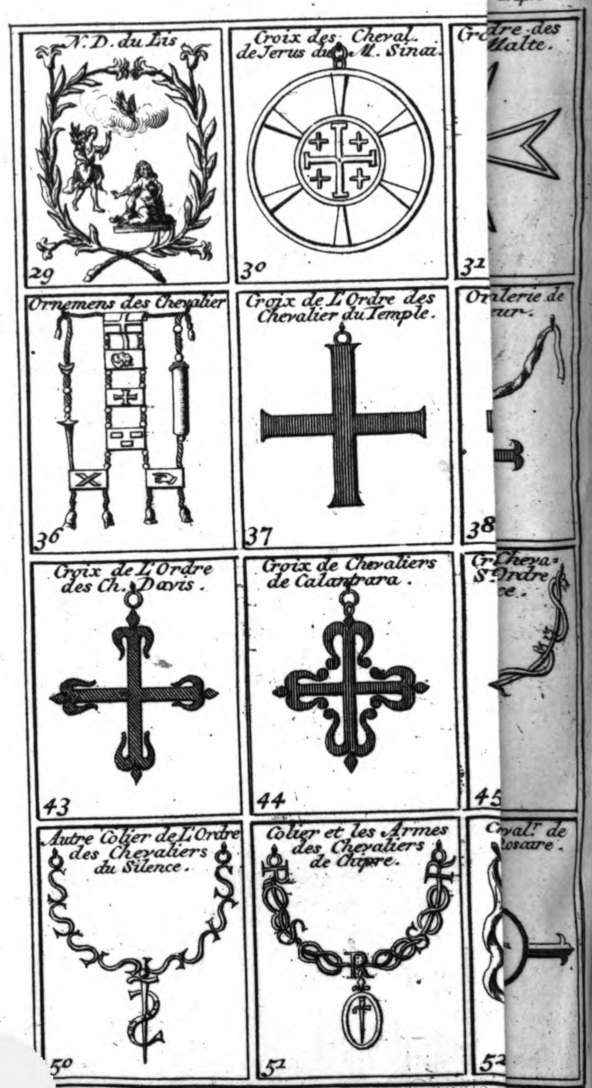
R. On en compte plus de cinquante sortes.

D. Donnez-moi, je vous prie, une légère idée des principaux Ordres de la Chevalerie Chrétienne.

Ordre de la Ste. Ampoule.

R. Le prémier de ces Ordres est celui de la Ste Ampoule. Quelque douteuse que soit l'histoire de cette Phiole, il est certain que l'Ordre qui en porte le nom, a été institué en son honneur, & que la fonction de ses Che-




N. D. du Lis
29
Croix des Cheval. de Jerus du M. Sinai.
30
Ordre des ...Malte.
31
Ornemens des Chevalier
36
Croix de L'Ordre des Chevalier du Temple.
37
Ordre... de ...eur.
38
Croix de L'Ordre des Ch. Davis.
43
Croix de Chevaliers de Calantrara.
44
45
Autre Colier de L'Ordre des Chevaliers du Silence.
50
Colier et les Armes des Chevaliers de Chipre.
51
52

Chevaliers, qui ne sont qu'au nombre de quatre, est de porter au Sacre des Rois, le Dais sous lequel est apportée la Ste Ampoule. Leur Cordon est un Ruban noir, où pend une Croix d'or anglée, emaillée d'argent & chargée d'une Colombe qui tient par le bec une Phiole, reçue par une main mouvante de Carnation. Quelques-uns en font remonter la date jusqu'aux Rois de la prémière Race.

L'Ordre de l'Etoile fut institué en l'honneur de la Ste. Vierge par le Roi Robert l'an 1022, que ce Prince le composa de trente Chevaliers, dont il étoit lui-même le prémier en qualité de Chef & de Grand Maître. Le Colier de cet Ordre étoit d'or à trois chaînes entrelacées de Roses d'or, émaillées alternativement de blanc & de rouge, au bout desquelles pendoit une Etoile d'or à cinq rais. Ordre de l'Etoile.

L'Ordre de St. Cosme & de St. Damien fut institué huit ans après dans la Palestine, par plusieurs personnes de pieté, qui fondèrent des Hôpitaux à Jérusalem & ailleurs. Ces Chevaliers portoient la Croix rouge, & les images de St. Cosme & de St. Damien renfermées dans un Cercle. Ordre de St. Cosme & de St. Damien.

L'Ordre du Lis fut institué en 1048 par Garcias IV, Roi de Navarre, en l'honneur d'une image miraculeuse de la Vierge, qui fut, dit-on, trouvée dans un Lis à Nagéra, & à laquelle ce Roi attribua la guérison d'une maladie qui avoit mis sa vie en danger. Ces Chevaliers au nombre de trente-huit portoient un Colier fait de chaînes entrelacées de plusieurs MM Gothiques, d'où pendoit dans une Ovale clechée un Lis d'or émaillé de blanc sortant d'une terrasse de Sino- Ordre du Lis.

Sinople, & surmontée d'une grande M couronnée.

Ordre de Ste. Catherine, ou du Mont Sinaï.

L'Ordre de Ste. Catherine, ou du Mont Sinaï, étoit destiné à la garde du Sépulcre de cette Sainte, & à la sureté des Pélerins qui alloient visiter celui de N. Seigneur. Ils portoient une roue à demi rompue avec une Croix teinte de sang. On ne sait pas la date de l'institution de cet Ordre.

Ordre de St. Antoine.

L'Ordre Militaire & Hospitalier de St. Antoine en Ethiopie, qui suivoit la Régle de St. Basile, fut approuvé par le Pape Léon. Ces Chevaliers faisoient vœu de sacrifier leur vie pour la Religion Chrétienne, de procurer l'avancement de l'Eglise Romaine, & de ne jamais faire la guerre aux Chrétiens. On n'est pas assuré du tems de l'établissement de cet Ordre, dont l'Histoire est tout-à-fait fabuleuse.

La fondation des Ordres établis depuis le douzième Siècle est plus autentique & plus certaine.

Ordre du Navire, dit d'Outre-mer & du double Croissant.

L'Ordre du Navire, dit d'Outre-mer & du double Croissant, fut institué par S. Louis l'an 1262, dans la seconde expédition d'Afrique. Le but de cette institution étoit d'encourager la Noblesse Françoise à faire le voyage d'Outre-mer. Le Colier de l'Ordre étoit de doubles Coquilles & de doubles Croissans entrelacés & passés en sautoir, au bas duquel pendoit un Navire.

Autre Ordre du Croissant.

Vers le milieu du quinzième siècle René d'Anjou, Roi de Jérusalem & de Sicile, fonda aussi un Ordre du Croissant, dont les Chevaliers au nombre de trente-six avoient pour marque un Croissant d'or, suspendu par trois Chaînettes au Colier fait d'une

Chai-

Chaîne d'or à trois rangs, à laquelle on attachoit autant de petits bâtons d'or en colonnes, que ces Chevaliers s'étoient trouvés à de Batailles ou de Sièges. Il falloit être Gentilhomme de quatre Races pour porter cet Ordre.

La levée du Siège d'Orléans en 1428 par les Anglois sous Charles VII donna lieu à Louis XI son fils d'instituer plusieurs années après l'Ordre de St. Michel, en l'honneur de cet Archange, à qui on attribuoit cette délivrance. Le Colier étoit composé de Coquilles entrelacées l'une avec l'autre d'un double lacs, assises sur des mailles d'or, au milieu duquel pendoit l'image de St. Michel. Cet Ordre étant devenu trop commun, Henri III, sans l'anéantir, institua celui du St. Esprit, un des plus célèbres qui soient en Europe. Les Chevaliers reçoivent le jour d'auparavant l'Ordre de St. Michel, ce qui fait que leurs armes sont entourées de deux Coliers, & qu'ils sont appellés Chevaliers des Ordres du Roi. Le grand Colier est à présent composé de Fleurs de Lis cantonnées de Flammes, d'H couronnées aussi cantonnées de Flammes & de Trophées d'armes, & au bout pend une Croix à huit pointes toute d'or, émaillée de blanc par les bords, avec une Fleur de Lis aux quatre angles, & au milieu une Colombe: de l'autre côté de la Croix est une Ovale, où est représentée l'image de St. Michel foulant aux pieds un Dragon.

Ordre de St. Michel.

L'Ordre de la Toison d'Or, le plus illustre qui soit maintenant en Espagne, fut institué à Bruges l'an 1429, par Philippe II Duc de Bourgogne, durant les solennités de son mariage avec Isabelle de Portugal, fille

Ordre de la Toison d'Or.

du Roi Jean. Cet Ordre, dont le Roi Catholique est le Chef, fut établi sous la protection de St. André pour l'avancement de la Foi & la défense de l'Eglise Romaine. Le Colier est d'or, composé de doubles Fusils entrelacés en forme de B avec des Cailloux étincelans de Rais & de Flammes. La Devise est, *Ante ferit, quàm flamma micet;* c'est-à-dire, *il frappe avant que la Flamme paroisse.* Au bout de ce Colier pend un Mouton ou Toison d'Or, avec ces mots: *Pretium non vile laborum*, qui signifient, *des grands travaux la digne récompense.*

Ordre des Templiers.

Un Ordre considérable, mais dont l'histoire demande des détails où nous ne saurions entrer ici, c'est celui des Templiers. La grande difficulté qui se présente dans l'histoire de cet Ordre, c'est de savoir si les Templiers étoient coupables des crimes énormes, qui ont servi de prétexte à leur abolition. Les détails qu'on donne là-dessus sont curieux. On peut consulter ce qu'en a dit le Père du Breuil dans ses Antiquités de Paris, l'Histoire Latine qu'on en a publiée en Hollande en 1690, l'Histoire de la condamnation des Templiers de Mr. Dupuy, & ce qu'en a écrit Mr. Dupin dans sa Bibliothèque des Auteurs Ecclésiastiques.

Ordre de Malthe.

L'Histoire de l'Ordre de Malthe est très curieuse & très intéressante, tant par la grandeur que par la variété de ses évènemens. Nous n'en dirons rien ici, parce que nous aurons occasion d'en parler ci-après lorsque nous parlerons du Gouvernement de cette Ile (a). Bosio & l'Abbé du Vertot nous ont donné l'Histoire des Chevaliers

(a) Voyez ci-après le Chapitre de l'Ile de Malthe.

iers de Malthe, & le Père Bouhours a pu-
›lié celle du Grand Maitre d'Aubuſſon.

Antiquité des Ordres de Chevalerie Civile.

D. Les Ordres de Chevalerie Civile ſont-ls fort anciens?

R. Il y en a de très anciens, & on ne ›eut pas douter qu'ils n'aient été en uſage ıvant les Guerres Saintes.

Ordre de la Genette.

Charles-Martel, Maire du Palais, en jetta es prémiers fondemens après la célèbre vic-oire remportée près de Tours ſur Abdérane Prince des Sarazins en 731. Comme on :rouva parmi les dépouilles des Ennemis ıne grande quantité de riches fourures de Genette, Charles prit delà occaſion d'inſtituer un Ordre de Chevalerie, qu'il nomma Ordre de la Genette. Il en fut le prémier Grand-Maitre, & en donna le Colier à ſeize Chevaliers. Ce Colier étoit d'or à trois chaînes entrelacées de Roſes émaillées de noir & de rouge, au bout deſquelles pendoit une Genette poſée ſur une terraſſe émaillée de fleurs. Cet Ordre fut fort eſtimé en France ſous les Rois de la ſeconde Race juſqu'à Hugues Capet.

Ordre de la Couronne Royale.

L'Ordre de la Couronne Royale fut inſtitué par Charlemagne en faveur des Friſons qui l'avoient aidé à remettre dans leur devoir les Saxons revoltés. Les Chevaliers de cet Ordre portoient ſur l'eſtomac une Couronne Royale en broderie d'or avec cette Deviſe: *Coronabitur legitime certans*; c'eſt-à-dire, *ainſi ſera couronné celui qui combattera vaillamment*.

Ordre de St. André du Chardon.

L'Ordre de St. André du Chardon fut fondé en Ecoſſe vers le commencement du neuvième ſiècle. Il avoit pour Deviſe: *Nemo me impune laceſſet*; c'eſt-à-dire, *perſonne ne me touchera impunément*. Le Colier étoit

 d'or,

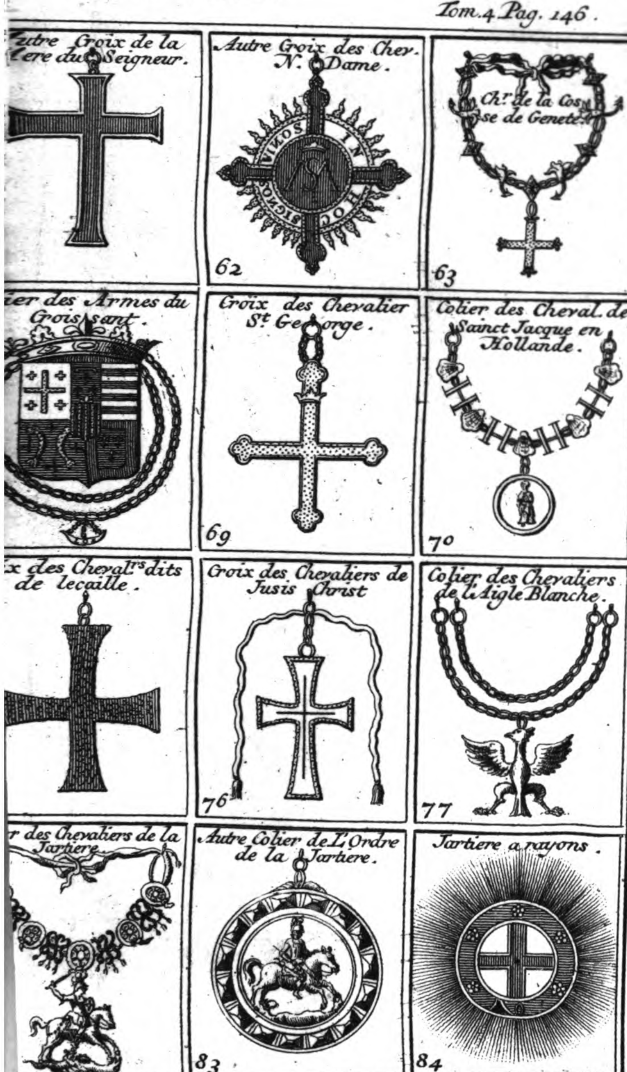
d'or, formé de fleurs de Chardon & de feuil-les de Rue, où pendoit en Sautoir une Croix de St. André.

Ordre de la Cosse de Geneste. L'Ordre de la Cosse de Geneste fut insti-tué par St. Louis, pour rendre plus solenn[el] son mariage avec Marguerite de Provence, fille aînée de Raimond Bérenger. Le Col-lier de cet Ordre étoit composé de Cosses de Geneste, émaillées en naturel entrelacées de Fleurs-de-Lis d'or, enfermées dans des Lozanges percées à jour & émaillées de blanc; le tout attaché sur une seule Chaîn[e] au bas de laquelle pendoit une Croix flore-cée d'or suspendue de deux Chaînons, [avec] cette Devise: *Exaltat humiles*, c'est-à-[dire] *il élève les humbles*, par allusion à la Co[sse] de Geneste qui est le symbole de l'hu[milité].

Ordre ou Comman-derie de St. Louis. Louis XIII, Roi de France, jetta les [pre]miers fondemens de l'Ordre de St. Lo[uis] en établissant une Communauté sous le no[m de] Commanderie de St. Louis pour les Soldats e[s]tropiés à la guerre. Louis XIV y ajouta le su-perbe Hôtel de Mars ou des Invalides, un des plus beaux Edifices de Paris, & fit enfin de ce prémier Institut, un Ordre de Chevalerie dans les formes, pour les Officiers de guerre qui s'en étoient rendus dignes par leurs belles ac-tions. Le Cordon est un grand Ruban de cou-leur de feu, d'où pend une Croix d'or canto-née de Fleurs-de-Lis d'or, chargée d'un côté de l'image de St. Louis, & de l'autre d'une Epée flamboyante, dont la pointe est passée dans une Couronne de Laurier. Les simples Chevaliers portent seulement la Croix at-tachée sur l'estomac avec un petit Ruban de même couleur.

Ordre de l'Annon-ciade. L'Ordre de l'Annonciade, si célèbre en Savoie, doit son origine à l'Ordre des Lacs d'A-

CHEVALERIE.



utre Croix de la
ere du Seigneur.
Autre Croix des Cher.
N. Dame.
62
Chr. de la Cos
se de Genete
63
ier des Armes du
Crois sant.
Croix des Chevalier
St. George.
69
Colier des Cheval. de
Sainct Jacque en
Hollande.
70
ix des Chevalrs dits
de lecaille.
Croix des Chevaliers de
Jusis Christ
76
Colier des Chevaliers
de l'Aigle Blanche.
77
r des Chevaliers de la
Jartiere.
Autre Colier de L'Ordre
de la Jartiere.
83
Jartiere a rayons.
84

d'Amour institué en 1355 par Amedée VI, Comte de Savoie, dit le Verd. Le Colier en étoit composé de Roses d'or émaillées de blanc & de rouge, & jointes ensemble par des Lacs d'Amour, dans lesquelles étoient entrelacées ces quatre lettres F. E. R. T. qui signifient, selon quelques Auteurs, *frapez, entrez, rompez, tout.* Mais d'autres y donnent un sens plus noble, en disant qu'elles signifient, *Fortitudo ejus Rhodum tenuit*, pour marquer la belle action d'Amedée le Grand, qui, en 1310, fit lever aux Sarazins le siège de Rhodes. Amedée VIII, prémier Duc de Savoie, qui fut élu Pape au Concile de Bâle sous le nom de Félix V, changea le nom de cet Ordre en celui de l'Annonciade, substitua des Cordelières aux Lacs d'Amour, & fit mettre au bout du Colier, une Vierge au-lieu de St. Maurice. En 1518 Charles III, Duc de Savoie, y mit l'image de l'Annonciation, dans un Anneau attaché à trois Chaînes.

Ordre de la Jarretière.

L'Ordre de la Jarretière, si renommé en Angleterre, est l'effet d'un assez bizarre évènement. La Comtesse de Salisburi, Dame aussi vertueuse que belle, ayant laissé tomber sa Jarretière en dansant dans un Bal, le Roi Edouard III la releva; & comme cette action, qui divertit les Seigneurs de la Cour, fit quelque peine à la Comtesse, le Roi, pour faire voir qu'il n'avoit eu aucun mauvais dessein, dit en langage de ce tems-là, *Honni soit qui mal y pense*, & jura que tel qui s'étoit moqué de cette Jarretière, s'estimeroit heureux d'en porter une semblable quelque jour. En effet Edouard, ayant assemblé la Cour au Château de Windsor, institua cet Ordre sous les auspices de St. George, & le composa de quarante Chevaliers. La

Jarretiére est bleue, brodée d'or & de pierreries, fermée à boucle & ardillon de fin or.

Ordre de St. André.

L'Ordre de St. André en Moscovie fut fondé en 1698 par le Czar Pierre Alexiowitz, pour récompenser le mérite de ses Officiers qui s'étoient distingués à la guerre contre les Turcs. La marque est une Medaille d'or, où il y a d'un côté une Croix de St. André, & de l'autre ces mots : *Czar Pierre, Monarque de toute la Russie.*

Ordre de l'Aigle noire.

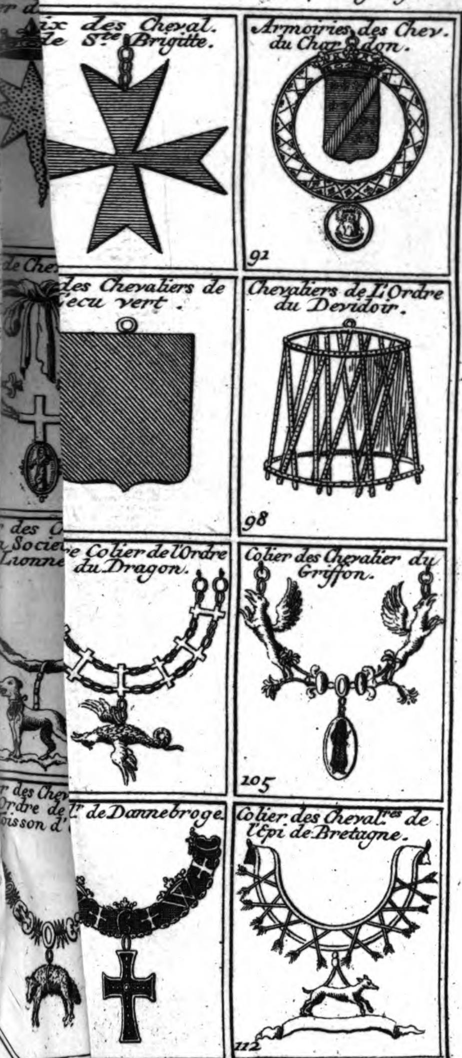
L'Ordre de l'Aigle noire en Prusse fut institué le 17 Janvier 1701 par Frédéric, prémier Roi de Prusse, en mémoire de l'érection de la Prusse en Royaume par l'Empereur Léopold. La Croix de cet Ordre est d'or, émaillée de bleu au milieu, de laquelle on voit les Chifres du Roi F. R. & aux angles l'Aigle de Prusse émaillée de noir. Cette Croix est attachée à un Ruban couleur d'orange, que les Chevaliers, au nombre de dix-neuf, portent en baudrier de gauche à droite, par dessus le justeaucorps.

Pour donner une idée nette & précise de ces Ordres, & de tous les autres dont nous ne saurions faire l'histoire sans entrer dans de trop longs détails, nous allons en exposer ici une liste chronologique, rélative aux six Cartes ci-jointes, qui contiennent les marques d'honneur de chaque Ordre, qui sont des Croix, des Etoiles, ou autres sujets différens, par lesquels les Fondateurs de ces Ordres les ont voulu distinguer (*a*).

I. 2.

(*a*) Les Numéros de cette Liste répondent à ceux des Marques d'honneur contenues dans les six Cartes.

Pour mieux comprendre tout ce qui est contenu dans ce Chapitre, on fera bien de lire le Chapitre *du Blazon*.



...ix des Cheval. de Ste Brigitte.
Armoiries des Chev. du Chardon.
91
des Chevaliers de l'ecu vert.
Chevaliers de L'Ordre du Devidoir.
98
...e Colier de l'Ordre du Dragon.
Colier des Chevalier du Griffon.
105
...r. de Dannebroge.
Colier des Chevalres de l'Epi de Bretagne.
112

1. 2. 3. 4. 5. 6. L'Ordre de Chevalerie de l'Ange d'or & de St. George, institué par l'Empereur Constantin le Grand, vers l'an 312.

Liste des Ordres de la prémière Carte.

7. L'Ordre des Chevaliers du St. Sepulcre, institué par Ste. Helène, mère de Constantin, vers l'an 312.

8. L'Ordre de Chevalerie de St. Lazare, institué par St. Basile, environ l'an 370.

9. L'Ordre de Chevalerie de St. Antoine, institué par un Empereur d'Ethiopie en 370.

10. L'Ordre de St. Remi ou de la Ste. Ampoule, institué par Clovis vers l'an 499.

11. L'Ordre de Chevalerie de la Table Ronde, institué par Arthur, Roi d'Angleterre, en 516.

12. L'Ordre de Chevalerie du Cigne, institué en Brabant, ou au Païs de Cleves en 500.

13. L'Ordre de Chevalerie du Chien, institué en France environ l'an 500.

14. L'Ordre des Chevaliers de la Calza (a).

15. L'Ordre de Chevalerie du Chien & du Coq, institué par Bochard de Montmorenci.

16. L'Ordre de Chevalerie du Chêne, institué en Navarre par Garcias Ximenès en 722.

17. L'Ordre de Chevalerie de la Calza ou de la Chausse, institué à Venise l'an 7 à 800.

18. L'Ordre de Chevalerie de l'Etole, institué à Venise.

19.

(a) Lorsqu'on ne marque pas l'année de l'établissement d'un Ordre, c'est qu'on n'a pu la découvrir, ou que les Auteurs n'en conviennent point.

19. L'Ordre de Chevalerie de St. Marc.

20. L'Ordre de Chevalerie du Doge.

21. L'Ordre de Chevalerie de la Genette, institué en France par Charles Martel après la victoire remportée sur les Sarazins en 731.

22. L'Ordre de Chevalerie de Frise, ou de la Couronne, institué par Charlemagne en 802.

23. L'Ordre de Chevalerie du Bain, institué en France, en Angleterre, en Italie.

24. L'Ordre de Chevalerie de St. André du Chardon en Ecosse, institué en 809, & selon d'autres en 924.

25. L'Ordre des Chevaliers de St. André de la Rue.

26. L'Ordre de Chevalerie de St. Jaques de l'Epée, institué par Ramir Roi de Léon en 844.

27. L'Ordre des Chevaliers des Martirs dans la Palestine, ou de St. Cosme & de St. Damien, institué environ l'an 1000.

28. L'Ordre des Chevaliers de Notre-Dame du Lis, institué par Don Sanche le Grand en 1023.

Liste des Ordres de la seconde Carte.

29. L'Ordre des Chevaliers de Ste. Catherine, institué par divers Seigneurs en 1063.

30. 31. 32. L'Ordre des Chevaliers de la Croisade, qui se forma l'an 1095.

33. L'Ordre des Chevaliers de St. Jean de Jérusalem, institué par Godefroi de Bouillon en 1099.

34. L'Ordre des Chevaliers de Rhodes, institué après la défaite des Chrétiens dans la Terre Sainte, environ l'an 1300.

35. 36. L'Ordre des Chevaliers de Malthe, du même débris, fondé environ l'an 1530.

37.

37. L'Ordre des Chevaliers du Temple, fondé par les armes des Chrétiens en 1119.

38. L'Ordre de Chevalerie de St. Blaise de la Vierge Marie en Palestine, fondé environ l'an 1120.

39. L'Ordre des Chevaliers du St. Sepulcre en Angleterre, fondé en 1174 ou 1177.

40. L'Ordre de Chevalerie de Montjoye fondé par une Societé dans la Terre Sainte en 1180.

41. L'Ordre des Chevaliers de l'Ordre Teutonique, fondé dans la Terre Sainte en 1119 ou 1189.

42. L'Ordre de Chevalerie de St. Sauveur, institué par Alphonse I, Roi d'Aragon, en 1118.

43. L'Ordre des Chevaliers d'Avis, institué en Portugal par Alphonse I en 1147, ou, suivant d'autres, en 1162.

44. L'Ordre de Chevalerie de Calatrava, institué par Sanche en 1158.

45. L'Ordre de St. Julien du Poirier, institué en Espagne en 1156 ou 1178.

46. L'Ordre des Chevaliers d'Alcantara, institué en 1177 ou 1218.

47. L'Ordre des Chevaliers de l'Etoile de St. Michel, institué en Portugal en 1171.

48. L'Ordre des Chevaliers de St. Gérion, institué par Frédéric II Barberousse en 1190.

49. 50. 51. 53. L'Ordre des Chevaliers de Chipre ou du Silence, institué en 1195.

52. (a) L'Ordre des Chevaliers du Chêne.

54. L'Ordre de Chevalerie du Truxillo, institué environ l'an 1200.

55. L'Ordre des Chevaliers de Christ, ou des

(a) Ce No. a été mal placé dans la Carte, doit être après le No. suivant.

des deux Epées, institué en Livonie environ l'an 1200.

56. L'Ordre de Notre-Dame du Rosaire, institué par Raimond Comte du Toulouse en 1209.

Liste des Ordres de la troisième Carte.

57. L'Ordre des Chevaliers de St. Dominique, institué en 1217 ou en 1220.

58. L'Ordre des Chevaliers de l'Ourse, institué par l'Empereur Frédéric en 1213.

59. L'Ordre des Chevaliers de Notre-Dame de la Merci, institué par Jaques I, Roi d'Aragon, en 1218.

60. 61. 62. L'Ordre des Chevaliers des Frères Joyeux, ou de N. D. du Seigneur, institué en 1235.

63. L'Ordre des Chevaliers de la Cosse de la Genette, institué par St. Louis en 1234.

64. L'Ordre des Chevaliers de St. Jean & de St. Thomas à Ptolémaïde en 1254 ou 1261.

65. 67. (a) L'Ordre de Chevalerie du Navire, ou de la Coquille de Mer, institué en 1269 par St. Louis.

66. 68. L'Ordre des Chevaliers du Croissant, institué par René d'Anjou, Roi de Naples & de Sicile, en 1268.

69. L'Ordre des Chevaliers de St. George dans la Carinthie, institué par l'Empereur Rodolphe en 1273, ou, selon d'autres, en 1280.

70. L'Ordre des Chevaliers de St. Jaques en Hollande, institué par Florent V en 1290.

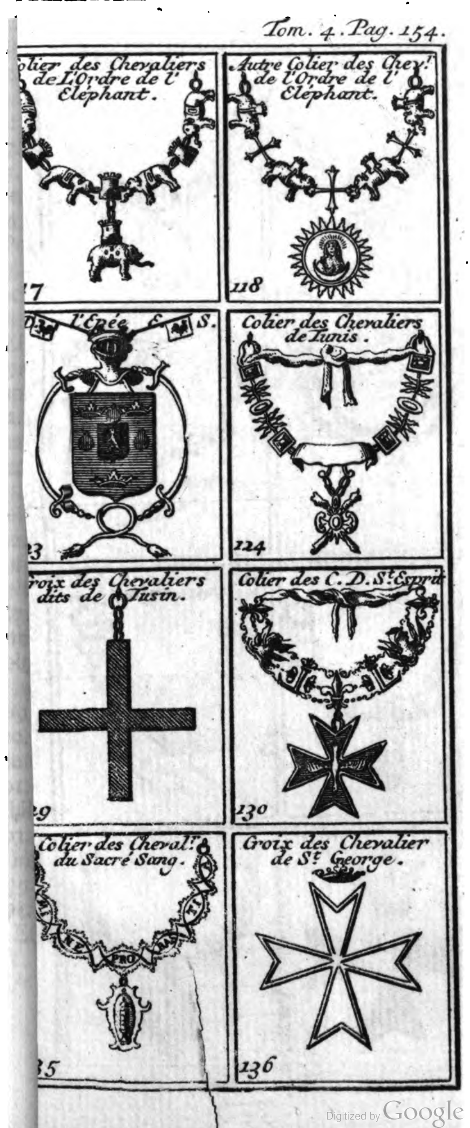
71. L'Ordre des Chevaliers de l'Eperon d'or, institué en 1410, ou suivant d'autres, en 1445.

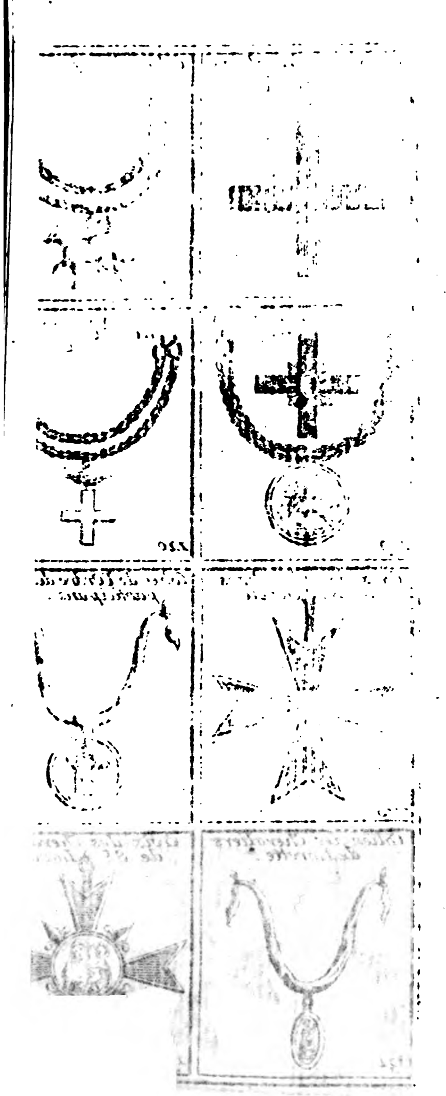
72. L'Ordre des Chevaliers de St. George d'Altame, établi en Espagne en 1316.

73.

(a) Le No. 67 doit occuper la place du 66 dans la Carte.

ALERIE.


olier des Chevaliers de L'Ordre de l'Eléphant.
17
Autre Colier des Chev.rs de l'Ordre de l'Eléphant.
118
L'Epée
S.
23
Colier des Chevaliers de Tunis.
124
roix des Chevaliers dits de Tusin.
29
Colier des C. D. St. Esprit
130
Colier des Cheval.rs du Sacré Sang.
NE
PRO
35
Croix des Chevalier de St. George.
136



73. L'Ordre des Chevaliers de St. Jaques en Portugal, établi par le Roi Denis en 1280.

74. L'Ordre des Chevaliers de Jésus-Christ en Italie, institué par Jean XX ou XXI en 1317.

75. L'Ordre des Chevaliers de l'Etoile, institué en 1316.

76. L'Ordre des Chevaliers de Jésus-Christ en Portugal, établi en 1317.

77. L'Ordre des Chevaliers de l'Aigle blanche en Pologne, institué par Lécho.

78. L'Ordre des Chevaliers de la Bande en Espagne, institué en 1332.

79. 80. 81. L'Ordre des Chevaliers des Séraphins en Suède.

82. 83. 84. L'Ordre des Chevaliers de la Jarretière, institué par Edouard III en Angleterre l'an 1350.

85. L'Ordre des Chevaliers de l'Etoile, établi par Jean Roi de France en 1351 ou 1352. Liste des Ordres de la quatrième Carte.

86. L'Ordre des Chevaliers du Nœud à Naples, institué en 1352.

87. 88. 89. L'Ordre des Chevaliers de l'Annonciade en Savoie, établi l'an 1360. Quelques Auteurs font mention d'un Ordre de même nom, établi par Amedée VI en 1409.

90. L'Ordre des Chevaliers de Ste. Brigitte en Suède, établi l'an 1366.

91. 92. L'Ordre du Chardon en France, établi l'an 1369.

93. L'Ordre des Chevaliers de la Colombe institué par Jean I, Roi de Castille, en 1379 ou 1390.

94. L'Ordre des Chevaliers de la Raison en Espagne, établi l'an 1379.

95. L'Ordre des Chevaliers de St. Antoine en Hainaut, inſtitué l'an 1382.

96. L'Ordre des Chevaliers du Navire d'Argos, établi par Charles III, Roi de Naples, en 1381 ou 1382.

97. L'Ordre des Chevaliers de l'Ecu vert en France.

98. L'Ordre du Dévidoir à Naples.

99. L'Ordre des Chevaliers de la Societé de la Lionne à Naples.

100. La Societé des Fous à Cleves, établie en 1381.

101. L'Ordre des Chevaliers du Porc-épic en 1393.

102. L'Ordre des Chevaliers de la Paſſion en Angleterre en 1380.

103. 104. L'Ordre des Chevaliers du Dragon en Allemagne, inſtitué l'an 1400.

105. L'Ordre du Lis ou du Griſon en Aragon, inſtitué l'an 1413.

106. L'Ordre des Chevaliers de la Toiſon d'or inſtitué en 1429, par Philippe le Bon, Duc de Bourgogne.

107. L'Ordre des Chevaliers de l'Etoile en Italie & en Allemagne, établi l'an 1385.

108. L'Ordre des Chevaliers de l'Etoile à Meſſine.

109. L'Ordre des Chevaliers de St. Maurice en Savoie, inſtitué en 1440 par Amedée VIII.

110. L'Ordre des Chevaliers de St. Hubert à Juliers de l'an 1445.

111. L'Ordre des Chevaliers de Dannebroge en Danemarc.

112. L'Ordre des Chevaliers de l'Epi en Bretagne, établi l'an 1450.

Liſte des Ordres de

113. L'Ordre des Chevaliers de St. George à Gènes de l'an 1452.

114.

114. L'Ordre des Chevaliers de l'Hermine en Sicile, institué par Ferdinand Roi d'Aragon en 1436. la cinquième Carte.

115. L'Ordre des Chevaliers de St. Michel à Naples.

116. L'Ordre des Chevaliers de St. Michel en France, établi par Louïs XI en 1469.

117. 118. L'Ordre des Chevaliers de l'Eléphant en Danemarc, de l'an 1478, par Christiern I. D'autres disent qu'il fut établi en 1520 par Christiern II.

119. L'Ordre des Chevaliers de St. George à Rome, de l'an 1492, par Alexandre VI.

120. L'Ordre des Chevaliers de St. George en Allemagne, de l'an 1494, par l'Empereur Maximilien I.

121. L'Ordre des Chevaliers de St. Pierre & de St. Paul, de l'an 1520.

122. 123. L'Ordre des Chevaliers de l'Epée en Suède, de l'an 1528.

124. L'Ordre des Chevaliers de Tunis en Barbarie, de l'an 1535.

125. L'Ordre des Chevaliers de St. Etienne en Italie, de l'an 1554, ou, suivant d'autres, de l'an 1560, par Cosme de Medicis, Grand-Duc de Florence.

126. L'Ordre des Chevaliers Participans en Italie.

127. L'Ordre des Chevaliers de Notre Sauveur en Suède, de l'an 1561.

128. L'Ordre des Chevaliers de l'Agneau de Dieu en Suède.

129. L'Ordre des Chevaliers de Tusin en Bohême & en Autriche.

130. L'Ordre des Chevaliers du St. Esprit, institué par Henri III, Roi de France, en 1579.

131. L'Ordre des Chevaliers de Lorette en Italie, de l'an 1586.

132. 133. L'Ordre des Chevaliers de St. Lazare & de Notre-Dame du Mont Carmel, de l'an 1608.

134. L'Ordre de Notre Rédempteur en Italie.

135. L'Ordre des Chevaliers du Sacré Sang en Italie.

136. L'Ordre des Chevaliers de St. George à Ravenne.

Liste des Ordres de la sixième Carte.

137. L'Ordre des Chevaliers de Jésus & de Marie, de l'an 1615.

138. L'Ordre de la Conception de Notre-Dame.

139. 140. L'Ordre des Chevaliers de la Milice Chrétienne.

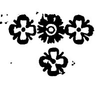
141. 142. L'Ordre des Chevaliers de l'Amarante en Suède.

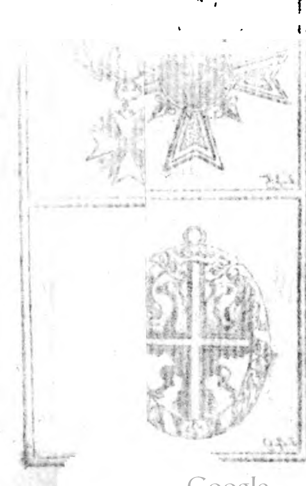
143. L'Ordre des Chevaliers de Notre Sauveur & de sa Passion en Allemagne.

144. 145. L'Ordre des Chevaliers de St. Louis, institué par le Roi Louis XIV, pour récompenser les Officiers des Troupes.

146. 147. L'Ordre de St. André en Moscovie.

148. 149. L'Ordre de l'Agile noire en Prusse.






Croix des Cheval. de Jesus et de Marie.
137
Croix de la Concp. notre Dame.
138
Colier des Chevaliers de l'Ordre de l'Amarante.
141
Autre Colier de l'Ordre de l'Amarante.
142
Autre Croix des Chev. de St. Louis.
145
Colier de l'Ordre de St. André.
146
149



CHAPITRE VI.

Des Ordres Religieux.

D. POurquoi est-il nécessaire d'étudier l'Histoire des Ordres Religieux? **Nécessité de l'Histoire des Ordres Religieux.**

R. Parce qu'elle a un si grand raport avec l'Histoire générale, & sur-tout avec celle de l'Eglise & des Ordres Militaires, qu'on ne sauroit l'en séparer. Les Ordres Religieux sont comme autant de Corps séparés, ou comme des espèces de Républiques, dont il faut du moins connoître la fondation, les révolutions qui y sont arrivées, & le tems de leur reforme.

D. En combien de classes peut-on les partager? **Comment on peut la partager.**

R. En trois classes, qui sont 1. les Ordres anciens, ou plutôt, l'Histoire des prémiers Solitaires & des Religieux qui ont mené une vie retirée, depuis le quatrième siècle jusqu'au dixième; 2. les Ordres Monastiques, les Congrégations ou les Sociétés, qui se sont établies depuis le dixième siècle; 3. les Ordres Militaires dont nous avons parlé dans le Chapitre précédent.

D. Par quel motif les prémiers Chrétiens se retiroient ils dans les Déserts? **Pourquoi les prémiers Chrétiens se retiroient dans les Déserts.**

R. C'étoit sur tout pour éviter les persécutions; mais dans la suite la vie des Solitaires parut si miraculeuse, qu'on l'embrassa dans la seule vue de se livrer entierement aux travaux de la pénitence. Lorsqu'on vou-

vouloit animer le zèle des Chrétiens on leur proposoit ces modèles de perfection.

Fondation des Communautés.

D. Quand ont commencé les Communautés Régulières qui joignent la solitude à la vie commune.

R. Sur la fin du quatrième siècle. Ces établissemens parurent d'abord si louables, qu'ils augmentèrent considérablement sous l'autorité des Princes qui en tiroient une partie de leur gloire. Pendant près de 500 ans ce ne furent que nouvelles Abbayes ou Communautés Religieuses dans toutes les parties du Monde Chrétien.

Richesses des Moines.

Tous ces beaux projets ne tardèrent pas à dégénérer. Les Cloîtres se trouvoient abondamment pourvus de toutes choses. Les Rois, les Princes, les Grands Seigneurs contribuoient de tout leur pouvoir à faire construire aux Moines de beaux bâtimens, & leur assignoient de très grands revenus.

Nous avons un Discours de Chilperic, Petit-fils de Clovis, qui se plaignoit déja que les Biens fiscaux avoient été presque tous donnés aux Eglises. *Notre Fisc est devenu pauvre*, disoit-il, *nos richesses ont été transportées aux Eglises.* Nous lisons dans les Annales de Metz que les Moines ne peuvent se lasser d'admirer la dévotion & la libéralités des Pépins, qui avoient eux-mêmes occupé les prémières places de l'Eglise. *Un Corbeau ne crève pas les yeux à un Corbeau*, comme disoit Chilperic aux Evêques.

Reformes des Ordres monastiques.

Les Moines, comblés de biens & de richesses, s'étant laissés aller à toutes sortes de déréglemens, on fut obligé, vers le commencement du onzième siècle, d'introduire de nouvelles Reformes ou d'établir de nouveaux Ordres. C'est ce qui pro-

produisit tant de Chanoines Réguliers de diverses sortes, & même les Camaldules, Grammont, les Chartreux & Citeaux.

Dans le douzième siècle on institua l'Ordre des Prémontrés, & plusieurs autres Congrégations de Chanoines. Le treizième siècle enfanta les Ordres de St. François, de St. Dominique, de St. Augustin & des Carmes.

Fondation de divers Ordres.

Après ces Communautés, qui attiroient à elles la plus grande partie des aumones, on vit pulluler les Religieux de la Merci, les Trinitaires, les Servites, les Croisiers, les Sylvestrins, les Céléstins, & une infinité d'autres Sociétés, soit d'hommes, soit de femmes. La multitude en augmenta au point, qu'on se vit contraint de supprimer plusieurs Congrégations pour les unir à d'autres Ordres mieux fondés & plus accrédités. Cela n'empêcha pas néanmoins qu'on ne vît paroître dans le quinzième siècle de nouvelles Communautés, les Minimes, les Augustins Déchaussés, & plusieurs autres.

Dans le seizième siècle parurent les Religieuses Annonciades, les Recolets, les Théatins, les Capucins, les Somasques, les Carmelites, les Carmes Déchaussés, les Barnabites, les Pères de la Doctrine Chrétienne, les Frères du Tiers-Ordre de St. François ou Pénitens. Après eux vinrent les Jésuites, dont la Compagnie se forma en 1534, & fut approuvée par la Cour de Rome en 1540. Plus de cinquante ans après on vit paroître les Pères de l'Oratoire, de la fondation de Philippe de Nery, qui dans le siècle suivant s'établirent en France sous la protection du Cardinal de Berulle.

D. Pourquoi voit-on tant de personnes embrasser la vie monastique?

Pourquoi on embras-

R. Il

de la vie monastique.

R. Il y a plusieurs jeunes-gens que leurs parens jettent dans des Cloîtres ou par superstition, ou pour empêcher que leurs familles ne tombent en décadence par le partage des biens. Il y en a qui se font Moines ou par paresse, ou pour vivre plus à leur aise. „ Il faudroit, dit un Auteur mo-„ derne (*a*), que les Loix cherchassent à ô-„ ter tous les moyens de vivre sans travail: „ mais dans le midi de l'Europe elles font „ tout le contraire; elles donnent à ceux „ qui veulent être oisifs des places propres „ à la vie spéculative, & y attachent des „ richesses immenses.

Les Monastères dépouillés de leurs Biens, & ensuite comblés de richesses.

D. Les Monastères n'ont-ils pas été souvent dépouillés des grands biens qu'ils avoient extorqués, ou que la pieté, la superstition & un faux zèle pour la Religion leur avoient fait donner?

R. On peut en juger par ce que dit sur cela, en parlant du Clergé de France, l'excellent Auteur qui vient d'être cité. „ Le „ Clergé, dit-il (*b*), avoit tant, qu'il faut „ que dans les trois Races on lui ait donné „ plusieurs fois tous les Biens du Royaume. „ Mais si les Rois, la Noblesse & le Peu-„ ple trouvèrent moyen de leur donner tous „ leurs Biens, ils ne trouvèrent pas moins „ celui de les leur ôter. Le piété fit fon-„ der les Eglises dans la prémière Race; „ mais l'esprit militaire les fit donner aux „ Gens de guerre, qui les partagèrent à „ leurs enfans: combien ne sortit-il pas de „ Terres de la Manse du Clergé!

„ Les

(*a*) L'Auteur de l'*Esprit des Loix*, Livre XIV, Chap. VII.

(*b*) Idem, ibid. Livre XXXI, Chap. X.

„ Les Rois de la seconde Race ouvrirent leurs mains, & firent encore d'immenses libéralités; les Normands arrivent, pillent & ravagent, persécutent sur-tout les Prêtres & les Moines, cherchent les Abbayes, regardent où ils trouveront quelque lieu Religieux; dans cet état combien le Clergé perdit-il de Biens? A peine y avoit-il des Ecclésiastiques pour les redemander.

Pillés par les Normands.

„ Il resta donc encore à la pieté de la troisième Race assez de fondations à faire, & de terres à donner: les opinions répandues & crues dans ces tems-là auroient privé les Laïques de tout leur Bien, s'ils avoient été assez honnêtes-gens. Mais si les Ecclésiastiques avoient de l'ambition, les Laïques en avoient aussi; si le mourant donnoit, le successeur vouloit reprendre. On ne voit que querelles entre les Seigneurs & les Evêques, les Gentilhommes & les Abbés; & il falloit qu'on pressât vivement les Ecclésiastiques, puisqu'ils furent obligés de se mettre sous la protection de certains Seigneurs, qui les défendoient pour un moment & les opprimoient après.

Opprimés par les Seigneurs.

„ Déja une meilleure Police qui s'établissoit dans le cours de la troisième Race, permettoit aux Ecclésiastiques d'augmenter leur Bien. Les Calvinistes parurent & firent battre de la monnoie de tout ce qui se trouva d'or & d'argent dans les Eglises. Comment le Clergé auroit-il été assuré de sa fortune? il ne l'étoit pas de son existence; il traitoit des matières de controverse, & l'on bruloit ses Archives. Que servoit-il de redemander à une

Pillés par les Calvinistes.

„ No-

„ Noblesse toujours ruinée ce qu'elle n'a„ voit plus, ou ce qu'elle avoit hypothéqué „ de mille manières? *Le Clergé a toujours* „ *aquis, il a toujours rendu, & il aquiert* „ *encore.*

Auteurs à consulter sur les Ordres Religieux. *D.* Quels Auteurs doit-on particulierement consulter sur l'histoire des Ordres Religieux?

R. Ceux qui ne veulent pas s'engager dans une grande lecture, peuvent se contenter du travail du Père Heliot, qui en a donné une histoire suivie depuis les prémiers siècles jusqu'à ces derniers tems. Il a suivi les Ordres Religieux dans toutes leurs vicissitudes, & a fait connoître, outre leur prémier institut, les altérations que les tems ou les hommes y ont apportées. Elle est écrite avec une sage simplicité, mais avec beaucoup de lumières & de vérité historique. La plupart des autres Ouvrages sur cette matière sont ou d'une trop grande étendue, ou trop remplis de pieuses fables.

Liste chronologique des Ordres Religieux. Mais à l'égard de ceux qui veulent se borner encore davantage, voici en leur faveur une liste chronologique des Ordes Religieux, où l'on a marqué le tems de leur établissement, & celui de la fondation des Abbayes les plus célèbres répandues dans toute la Chrétienté, On y a joint les divers changemens arrivés à ces Ordres, & plusieurs autres particularités instructives touchant la vie de leurs Fondateurs.

Ans de J. C.

228. St. Paul, prémier Hermite, né l'an 228, se retire en 250 dans les Déserts d'Egypte, pour éviter la persécution de l'Empereur Dèce.

251. Naissance de St. Antoine, le Père des Solitaires d'Egypte.

Pré-

Prémier Monastère fondé en 270, où se Ans de
retire la Sœur de St. Antoine. J. C.

St. Antoine, âgé de 21 ans, se retire en 270.
solitude, & devient le Père & le Chef d'un 271.
grand nombre de Religieux & de Solitaires;
mais il n'entre dans les Déserts que près de
quatorze ans après.

Naissance de St. Pacôme, Abbé de Ta- 276.
benne, Instituteur de la vie Religieuse &
Cénobitique dans la Haute Thébaïde, 25
ans après la naissance de St. Antoine.

Naissance de St. Ammon. 285.

S. Antoine âgé de 35 ans se retire dans
le Désert.

Naissance de St. Hilarion, Patriarche des 291.
Cénobites, ou Religieux de la Palestine.

Conversion de St. Pacôme. 296.

On croit que Ste. Synclétique établit cet- 300.
te année un Monastere de Religieuses.

Naissance de St. Macaire. 300.

Origine de la vie Cénobitique dans les 305.
Monastères sous St. Antoine dans la Haute
Egypte.

St. Hilarion établit la vie Cénobitique, 306.
âgé de 15 ans, & se retire dans le Désert
de la Palestine.

St. Antoine quitte le Désert & vient ex- 311.
horter les Martyrs d'Alexandrie, dans le
fort de la Persécution.

St. Pacôme entre dans la solitude de Ta- 314.
benne dans la Haute Egypte.

Naissance de St. Théodore le Sanctifié, 314.
Disciple de St. Pacôme & Abbé de Taben-
ne.

St. Pacôme établit la vie Monastique à 325.
Tabenne.

Religieuses de St. Hilarion. 325.

Religieuses de St. Antoine en Syrie. 337.

Reli-

Ans de J. C. Religieuses de St. Macaire en Egypte.

337. Dieu fait connoître St. Paul. Hermite à
341. St. Antoine; & St. Paul meurt âgé de 113 ans.

349. Mort de St. Pacôme, âgé de 73 ans.

356. Mort de St. Antoine, à 105 ans.

357. St. Basile, âgé de 28 ans, se retire dans la solitude & devient le Père des Moines Grecs.

358. Religieuses de St. Basile, par Ste Emilie Mère de St. Basile; & Ste Macrine sa Sœur.

360. St. Martin bâtit auprès de Poitiers le prémier Monastère, qui ait été dans les Gaules.

360. Religieuses de St. Ambroise, par Marcelline sa Sœur.

366. Religieuses de St. Basile en Occident, à Naples, puis à Rome.

371. St. Hilarion, Instituteur des Solitaires en Palestine, meurt dans l'Ile de Cypre.

372. St. Martin bâtit le Monastère de Marmoutier près de Tours.

387. Hermites de St. Augustin, mais ils ne sont en règle qu'en 1256.

390. St. Arsène entre en solitude.

391. St. Honorat se retire dans l'Ile de Lérins en Provence.

404. Mort de Ste Paule, Dame Romaine, à Bethléem en Palestine.

405. Mort de St. Macaire, Solitaire.

409. Fondation du Monastère de Lérins sur les côtes de Provence, par St. Honorat.

410. Mort de St. Maron, Solitaire de Syrie, Chef des Maronites.

413. Fondation de l'Abbaye de St. Victor de Marseille par Jean Cassian venu d'Orient. Il y introduit les pratiques des Pères de l'Orient.

An-

Anciennes Religieuſes de St. Auguſtin. Ans de J. C.
St. Romain établit le Monaſtère de Con- 420.
dat, aujourdhui St. Claude en Franche-Com- 425.
té.
Chanoineſſes de Latran ſous la Règle de 440.
St. Auguſtin, miſes en Congrégation l'an
1060.
Mort de St. Arſène, Solitaire d'Egypte, 445.
qui avoit été Précepteur de l'Empereur Ar-
cadius.
Mort de Jean Caſſien, prémier Abbé de 448.
St. Victor de Marſeille.
Mort de St. Nil, Prêtre & Solitaire en 451.
Arabie, âgé de 90 ans.
Mort de St. Romain, prémier Abbé de 460.
Condat ou St. Claude, en Franche-Com-
té.
Mort de St. Siméon Stylite. 462.
St. Fulgence ſe fait Religieux. Mort de 490.
St. Daniel Stylite, âgé de 80 ans.
Chanoines Réguliers de St. Maurice de 490.
Sion dans les Alpes; l'Abbaye fut rétablie
par Charlemagne.
St. Sabas eſt fait Supérieur Général des 493.
Anachorètes de Paleſtine.
St. Benoît, âgé de 16 ans, ſe retire dans 494.
le Déſert.
Chanoines Réguliers de Latran, ou de 495.
St. Sauveur, qu'on croit fondés par le Pa-
pe Gélaſe I.
Fondation de la célèbre Abbaye de Gal- 498.
liata au bas des Monts de l'Apennin, aux
extrémités de la Toſcane & de la Roma-
gne.
St. Mary eſt prémier Abbé de Bodan, ou 506.
Val-Benoît près de Siſteron.
Monaſtère de Micy près d'Orléans, fon- 508.
dé par le Roi Clovis.

Le

An de J. C.

Le Grand Monastier, ou St. Césaire d'Arles, est fondé.

512. L'Abbaye d'Agaune dans le Velais, fon-
515. dée par St. Sigismond Roi de Bourgogne.

521. Naissance de St. Siméon Stylite, le jeune.

528. St. Benoît établit son Ordre au Mont-Cassin.

529. Mort de St. Théodose, Chef des Religieux de Palestine.

530. Religieuses de St. Benoît par Ste. Scholastique sa Sœur.

531. Mort de St. Sabas, Supérieur des Solitaires de Palestine.

533. Mort de St. Lié, Solitaire en Berry.

538. St. Léonard établit une Communauté de Solitaires à Vanvre au Maine; il meurt en 570.

540. Religieuses de St. Césaire d'Arles.

543. Mort de St. Benoît, Père & Chef des Moines d'Occident, & de Ste Scholastique sa Sœur.

555. Fondation de l'Abbaye de St. Vincent lès Paris, aujourdhui St. Germain Des-Prez, par le Roi Childebert.

557. Mort de St. Cyriaque ou Quiriace, Solitaire en Palestine.

559. Fondation du Monastère de Sainte Croix de Poitiers, par Ste. Radegonde femme du Roi Clotaire I.

581. St. Claude, Evêque de Bezançon, se retire à Condat, dont il devient Abbé; c'est aujourdhui St. Claude.

587. Mort de Ste. Radegonde, Religieuse à Poitiers, âgée de 68 ans.

590. St. Colomban passe d'Irlande en France, & se retire dans les Déserts d'Austrasie.

592. La Règle de St. Colomban est observée à Luxeuil, au Nort de la Franche-Comté.

Reli-

Religieuses de St. Isidore de Seville en Espagne. Ans de J. C.

Mort de St. Jean Climaque, Abbé du 597.
Mont Sinaï. 606.

St. Colomban chassé par Thierry Roi de Bourgogne, se retire dans les Etats de Clotaire II, puis de Théodebert. 607.

Après la mort de Théodebert, Roi d'Austrasie, St. Colomban se retire à Bobio en Italie, & y fonde une Abbaye. 612.

St. Gal établit une Abbaye dans le Diocèse de Constance. 614.

St. Colomban meurt à Bobio en Lombardie. 615.

Ste. Fare fonde Farmoutier en Brie, & en est Abbesse. 617.

St. Romaric fonde deux Maisons à Remiremont en Lorraine, l'une pour des Dames, dont la B. Mactefelde est la prémière Abbesse; & l'autre pour des Hommes, dont St. Amat est prémier Abbé. 620.

Mort de St. Valery reclus, au Païs de Vimeux. 622.

Abbaye de St. Valery, fondée par St. Blimond son Disciple. 627.

St. Arnoul quitte l'Evêché de Metz & le ministère de l'Etat, pour se retirer dans la solitude. 629.

St. Eloy fonde l'Abbaye de St. Martial, ou Ste. Aure à Paris. 631.

Mort de St. Riquier, qui a fondé l'Abbaye de son nom. 645.

Ste. Gertrude est faite Abbesse de Nivelle. 647.

St. Guilhain fonde l'Abbaye, qui porte son nom en Haynaut. 652.

Fondation de Jumiège, Abbaye. 654.

Ste. Bathilde, Reine de France, fonde l'Abbaye de Chelles. 656.

 Fon-

Ans de J. C. Fondation de l'Abbaye de Hautvillers en Champagne.

662. 665. Ste Bathilde quitte la Cour & le Gouvernement, & se fait Religieuse à Chelles.

673. Fondation de l'Abbaye de Montirendé, ou Montierender, Diocèse de Châlons, par St. Bercaire.

680. Mort de St. Guilhain, Fondateur & prémier Abbé du Monastère de son nom en Haynaut.

683. St. Ansbert, Abbé de St. Vandrille ou de Fontenelle, est fait Evêque de Rouen.

684. Mort de Ste. Aldegonde, prémière Abbesse de Maubeuge en Haynaut.

685. L'Abbaye de Jarou, dans la Province de Northumberland en Angleterre, est fondée.

687. Mort de St. Achard, Abbé de Jumièges.

688. Mort de Ste Rictrude, Abbesse de Marchiennes, âgée de 74 ans.

689. Plectrude, Femme répudiée par Pepin de Heristel, se retire dans une Abbaye de Filles.

690. Béguines en Flandre, fondées par Ste. Begghe. Ce sont proprement des Chanoinesses roturières.

696. Mort de St. Hadelin, Abbé de Celles, près de Dinant au Diocèse de Liège.

697. Théodon, Duc de Bavière, fonde l'Abbaye de St. Emmeran à Ratisbonne.

702. Mort de Ste. Bertille, prémière Abbesse de Chelles, près de Paris, âgée de 74 ans.

707. Mort de St. Landelin, Fondateur des Abbayes de Lobbes, d'Aulne & de Crépin, en Haynaut.

720. Rétablissement de l'Ordre de St. Benoît à l'Abbaye du Mont-Cassin, qui avoit été détruite par les Lombards.

720. Mort de Ste. Odille, Vierge & prémière Ab-

Abbesse de Hohenbourg près de Strasbourg. Ans de J.
Fondation de l'Abbaye de St. Gal, en C.
Suisse, sous la protection de Charles-Mar- 721.
tel.
Fondation de la célèbre Abbaye de Ful- 744.
de, la prémière & la plus puissante de l'Al-
lemagne, par le Prince Carloman & St. Bo-
niface. St. Sturme en est fait le prémier
Abbé.
Le Prince Carloman renonce au monde, 747.
se retire au Mont Soracte en Italie, puis se
fait Moine au Mont-Cassin.
Naissance de St. Benoit d'Aniane, restau- 750.
rateur de la Discipline Monastique dans l'E-
glise Latine.
Réformation des Chanoines Réguliers dans 757.
les Eglises Cathédrales, par la Règle de St.
Chrodegrand.
Mort de St. Pyrmin, Abbé & Réforma- 758.
teur de l'Ordre Monastique en Allemagne.
Mort de St. Othmar, prémier Abbé de 759.
St. Gal en Suisse.
Quelques Auteurs placent ici les Religieu- 760.
ses Acemètes.
Mort de St. Chrodegrand, Réformateur 766.
des Chanoines.
Mort de Ste Opportune, Abbesse de Mon- 770.
treuil Diocèse de Seez.
Mort de St. Sturme, prémier Abbé de 779.
Fulde en Allemagne.
Mort de St. Sol, Solitaire en Allemagne. 790.
St. Théodore est fait Abbé de Stude à 799.
Constantinople.
St. Benoit, Abbé d'Aniane, Diocèse de 806.
Montpellier, réforme les Moines, & meurt
en 821.
Raban est fait Abbé de Fulde. 822.
Corbie ou Corwei, Abbaye en Allemagne, 822.
fondée.

Ans de J. C. Mort de St. Adelard, Abbé de Corbie, & parent de Charlemagne.

827. 830. Chanoines Réguliers de St. Jaques de la Spada, par Dom Ramire Roi de Léon; approuvés depuis par Alexandre III.

844. St. Paſcaſe Ratbert eſt fait Abbé de Corbie.

857. Religieuſes de St. Laurent de Veniſe.

865. Mort de St. Paſcaſe Ratbert, Abbé de Corbie en France.

866. L'Abbaye de Caſaure en Italie, fondée par l'Empereur Louis.

868. Mort de St. Nicolas, Abbé de Stude à Conſtantinople, & défenſeur des Images.

876. Fondation de l'Abbaye de Ste Marie de Compiègne, nommée depuis Ste Corneille, ſous le règne de Charles le Chauve.

884. Fondation de l'Abbaye d'Orilhac, aujourdhui dans le Diocèſe de St. Flour, par St. Geraud Seigneur de ce lieu, & ſécularifée pour des Chanoines.

886. L'Abbaye & l'Egliſe de St. Médard de Soiſſons brulée par les Normands, qui renverſent & ſaccagent pluſieurs autres Monaſtères.

887. L'Abbaye de Doncheri ſur la Meuſe, bâtie par les Moines de St. Médard, qui avoient été obligés d'abandonner leur Maiſon.

894. Zuintibold, Fils naturel de l'Empereur Arnoul, donne l'Abbaye de Moyenmoutiers à un Seigneur ſéculier, qui en chaſſe l'Abbé & les Moines, pour y mettre des Chanoines.

898. Les Frères ſervans les Infirmes à Sienne en Italie, mais approuvés en 1191.

900. Baudouin le Chauve, Comte de Flandre, fait tranſporter le Corps de St. Vinox, de l'Abbaye de St. Bertin au Château de Berg, qui en porte le nom.

Grim-

Grimlaïc fait une Règle pour les Solitai- Ans de J. C.
res, tirée pour la plus grande partie de la
Règle de St. Benoît, qui étoit regardée 900.
comme la plus sage qu'il y eût alors dans
l'Eglise.

Fondation de l'Abbaye de St. Trutpert en 902.
Brisgau par Lutfrid Comte d'Habsbourg.

Naissance de St. Mayeul, quatrième Ab- 906.
bé de Clugny, & de St. Nil, Abbé Grec
de Grotta Ferrata, près de Frescati en Ita-
lie.

Guillaume le Pieux, Duc d'Aquitaine, 910.
Comte d'Auvergne, fonde l'Abbaye de Clu-
gny, & y établit pour prémier Abbé Ber-
non, qui projette l'établissement de sa Con-
grégation.

Transport du Corps de St. Gildas de Ruys, 917.
qui se fait de la Bretagne en Berry, où on
le dépose près du Bourgdieux sur Indre, &
il s'y forme une autre Abbaye de son nom.

Fondation de l'Abbaye de Gemblours en 922.
Brabant.

Mort du Bienheureux Bernon, prémier 927.
Abbé de Clugny; St. Odon lui succède, &
forme la Congrégation de Clugny.

Origine de la ville de St. Pons de To- 936.
mières en Languedoc, par la Fondation d'un
Monastère du nom de ce Martyr.

Réformation de l'Ordre de St. Benoît dans 940.
les Païs-bas, la Picardie & le Bas-Rhin,
par St. Gerard.

Mort de St. Odon, second Abbé de Clu- 942.
gny.

Odon, Moine de St. Benoît sur Loire, 947.
mais Anglois, est fait Archevêque de Can-
torbery, & projette la réforme de l'Ordre
Ecclésiastique.

Fondation de l'Abbaye de St. Vannes. 952.

Ans de J. C. Naiſſance de St. Romuald, Fondateur des Camaldules.

956. Mort de St. Gérard, Fondateur & prémier
959. Abbé de Brogne près de Namur, Réformateur de l'Ordre de St. Benoît.

960. Rétabliſſement de l'Abbaye de Fontenelle, brulée depuis 100 ans par les Normans.

962. Naiſſance de St. Odilon, Abbé de Clugny. Mort de St. Guibert ou Wibert, Moine de Gorze en Lorraine, puis Fondateur de l'Abbaye de Gemblours en Brabant.

963. St. Ethelwold, Evêque de Winchefter en Angleterre, chaſſe les Chanoines Séculiers, & met en leur place des Moines Bénédictins dans ſa Cathédrale.

967. Fondation de l'Abbaye de St. Vincent de Metz, par Thierry, qui en étoit Evêque.

970. Réformation générale du Clergé d'Angleterre. Les Chanoines ſont chaſſés des Cathédrales, pour y mettre des Moines.

971. Mort du Bienheureux Jean, Abbé de Gorze en Lorraine.

975. St. Edward, Roi d'Angleterre, bâtit beaucoup de Monaſtères.

976. Perſécution en Angleterre contre les Moines.

977. Abbaye du Mont St. Quentin près de Perone, rétablie.

977. On bâtit beaucoup de Monaſtères en Gaſcogne, & dans les Provinces voiſines.

978. St. Romuald entre dans la ſolitude, ſous le Solitaire Marin, ſur les terres de Veniſe.

979. Abbaye de St. Magloire, fondée près le Palais à Paris, par Hugues Capet Duc de France & Comte de Paris.

980. St. Nil, Abbé Grec de Calabre, quitte cette Province & ſon Abbaye, va au Mont-Caſſin, dont l'Abbé lui donne un territoire, pour

pour s'y retirer avec quinze Moines. Ans de J. C.

Confécration & Dédicace de l'Abbaye de Clugny, fous l'Abbé St. Mayeul, qui meurt l'an 991. 982.

Le Roi Hugues Capet fait mettre la Réforme à St. Denys. 995.

Moines de la Congrégation de Ste Colombe en Italie. 1000.

Chanoines de St. Ruf près d'Avignon, établis par quelques Chanoines d'Avignon. 1000.

Chanoines Réguliers de St. Jean de Chartres. Ives, Evêque des Chartres, y fait venir enfuite des Chanoines de St. Quentin de Beauvais. 1007.

Fondation de l'Abbaye de Beaumont près de Tours, pour des Religieufes, par Hervé Tréforier de St. Martin de Tours. 1007.

Fondation de l'Abbaye de Beaulieu, près de Loches, par Foulques Comte d'Anjou. 1007.

Abbaye de Polirone, ou San-Bénédetto, près de Mantoue, fondée par le Marquis Teudald. 1007.

Fondation de l'Ordre des Hermites Camaldules par St. Romuald, approuvé en 1072 par Alexandre III. 1012.

L'Ordre des Humiliés, établis à Milan par Jean de Méda, confirmé par Innocent III l'an 1200, aboli l'an 1571 pour un attentat contre le Cardinal St. Charles Borromée. 1017.

Chanoines Réguliers de St. Lo de Rouen, mais qui ne s'eft mis en règle qu'en 1114. 1026.

Ordre de Grammont par St. Etienne de Muret, fous la Règle de St. Benoît, a été réformé au commencement du quinzième Siècle par le Pape Jean XXIII. 1026.

Mort de St. Romuald, Fondateur des Camaldules. 1027.

Ans de J. C.

1031. Moines de Vallombreuse, sous la Règle de St. Benoît, par St. Jean Gualbert de Florence, approuvés en 1055.

1048. Fondation de l'Abbaye de St. Salve, près de Florence.

1049. Rétablissement de l'Abbaye d'Hirsauge en Allemagne.

1049. Abbaye des Westminster près de Londres, rétablie.

1050. Abbaye de Troarn, Diocèse de Bayeux, fondée.

1051. Moines de Vallombreuse en Toscane, établis par St. Jean Gualbert.

1052. Fondation de l'Abbaye de la Chaise-Dieu, en Auvergne.

1056. Fondation du Prieuré de la Charité sur Loire.

1059. Ce fut dit-on cette année que l'on mit la réforme dans les Chapitres des Cathédrales.

1060. Le Monastère de St. Martin des Champs à Paris est transporté dans le lieu où il est.

1063. Abbayes de St. Etienne & de la Trinité à Caen, fondées par Guillaume Duc de Normandie & Mathilde son Epouse.

1066. Chanoines Réguliers de St. Aubert de Chambray, établis dans cette Ville.

1069. Chanoines Réguliers de St. Jean-Baptiste de Coventri en Angleterre, autorisés par une Bulle de Martin V l'an 1425.

1076. Fondation de l'Ordre de Grammont en France, par St. Etienne de Muret.

1077. Etablissement de l'Abbaye de Schiren en Bavière.

1079. Fondation de l'Abbaye d'Anchin en Flandres.

1080. Religieuses Hospitalières de Jérusalem.

1084. Ordre des Chatreux, par St. Bruno, approuvé

prouvé par Alexandre III l'an 1178. Ans de J. C.

Religieuses Camaldules, par Raoul Prieur de Camaldoli. 1086.

Chanoines de St. Antoine de Viennois, pour secourir les Infirmes, n'ont été autorisés que l'an 1297 par Boniface VIII. 1095.

Ordre de Citeaux par St. Robert Abbé de Molesme, au Diocèse de Châlons en Bourgogne. 1098.

Ordre de Fontevrauld, par le Bienheureux Robert d'Arbrissel. 1100.

Religieuses de Vallombreuse en Italie. 1100.

Mort de St. Bruno, à 50 ans. 1101.

Guillaume de Champeaux fonde St. Victor de Paris. 1112.

Religieuses de Citeaux, par St. Bernard. 1113.

Ordre de St. Jean de Jérusalem ou de Malthe. 1113.

Chanoines Réguliers de Prémontré, par St. Norbert, à Prémontré en Picardie. 1120.

Chanoines Réguliers de Chancelade près de Cahors, par Guillaume de Rocheblanche Evêque de Périgueux. 1130.

Chanoines Réguliers de Ste. Croix de Conimbre en Portugal, établis par Tellez Chanoine Séculier de cette Eglise. 1131.

Chanoines Réguliers de Ste. Marie du Rhin. 1136.

Chanoines Réguliers de Closterneubourg près de Vienne en Autriche, par Léopold Marquis d'Autriche. 1140.

Chanoines Réguliers de Ste. Geneviève a Paris, mis en la place des Chanoines Séculiers, tirés de l'Abbaye de S. Victor, réformés en 1622, sous le titre de Congrégation de France, qui s'est fort étendue. 1147.

Chanoines Réguliers de Sempingam en Angleterre. 1148.

Ans de J. C. Religieuses de Sempingam.

Ordre de St. Guillaume, par St. Guillau-
1150. me, uni aux Augustins dans le seizième Siècle.
1155. Religieuses de Calatrava.
1158. Religieuses Humiliées de Milan.
1159. Chanoines Réguliers du St. Sépulcre en
1162. Bohême, Pologne & Russie.

1171. Ordre des Carmes, tiré des Solitaires du Mont Carmel, par le Bienheureux Albert.

1188. Religieuses de Malthe, Filles Nobles, par Sanchia, Reine d'Aragon.

1190. Ordre de Citeaux de la Réforme de Flores en Italie, par l'Abbé Joachim, approuvé en 1220, réuni à Citeaux dans le seizième Siècle.

1194. Chanoines Réguliers de St. Marc, par Albert Spinola, confirmé en 1204 par Innocent III, & en 1218 par Honoré III.

1198. Ordre de la Trinité, Rédemption des Captifs, par St. Jean de Matha & Félix de Valois.

1198. St. Ladislas, Roi de Hongrie, est canonisé.

1200. Hospitalières du St. Esprit *in Sassia*, sous Innocent III.

1200. Ste. Cunegunde canonisée.

1201. Chanoines Réguliers du Val des Ecoliers, Diocèse de Langres, approuvés en 1218.

1204. Hospitaliers du St. Esprit à Rome, par Innocent III.

1207. Religieuses de St. Dominique en Languedoc.

1207. Religieux du Val-des-Choux en Bourgogne, Règle de Citeaux.

1209. Ordre de St. François, par St. François d'Assise en Italie, confirmé en 1210 & 1223.

1212. Religieuses de Ste. Claire.

1216. Ordre des Frères Pêcheurs, par St. Dominique.

Or-

Ordre de la Mercy, Rédemption des Captifs. Ans de J. C. 1218.

Religieuses de Calatrava en Espagne, Règle de Citeaux. 1219.

Religieuses du Tiers-Ordre de St. François. 1221.

Mort de St. François d'Assise; & canonisation en 1228. 1226.

Chartreuses en Dauphiné. 1232.

Ordre des Servites d'Italie. 1233.

Moines Sylvestrins par Sylvestre Guzzolini. 1234.

Religieuses Trinitaires. 1236.

St. Bonaventure entre dans l'Ordre de St. François. 1243.

St. Thomas entre dans l'Ordre de St. Dominique. 1244.

Religieuses Urbanistes. 1245.

Chevaliers de la Pénitence des Sts. Martirs en Palestine, sous la Règle de St. Augustin. 1248.

Mort de Ste. Claire, Fondatrice de Religieuses. 1253.

Mort de St. Pierre Nolasque, Fondateur de la Merci. 1256.

Religieuses Augustines par Alexandre IV. 1256.

Religieuses de la Merci en Espagne, approuvées en 1265. 1260.

Mort de St. Sylvestre Guzzolin, Fondateur des Sylvestrins. 1267.

Mort de St. Thomas d'Aquin, & de St. Bonaventure. 1274.

Célestins par Pierre Moron, Pape Célestin en 1294. 1274.

Religieuses Servites en Italie. 1284.

Religieuses du Tiers-Ordre des Servites, en Italie. 1289.

Ans de J. C.

1286. Mort de St. Philippe Béniti, Fondateur des Servites.

1292. Le Pape Nicolas IV approuve le Tiers-Ordre des Pénitens de St. François.

1296. Religieuses Sylvestrines, en Italie.

1297. Commencement de l'Ordre des Religieux ou Chanoines de St. Antoine en Dauphiné, Règle de St. Augustin.

1300. Frères de St. Aléxis en Flandres, approuvés seulement en 1450.

1312. Religieuses de St. Jaques de la Spada, en Espagne.

1319. Ordre du Mont Olivet, près de Monte Alcino par le Bienheureux Bernard de la Famille des Tolomei de Sienne, sous la Règle de St. Benoît.

1321. Franciscains du Tiers-Ordre ou Pénitens, établis en règle par Nicolas IV.

1324. Religieuses du Mont Olivet en Italie.

1349. Chanoines Réguliers *Vallis Viridis* près de Bruxelles, sous la Règle de St. Augustin.

1355. Ordre des Jésuates en Italie, par St. Jean Colombin, supprimé par Clément IX, en 1668.

1366. Ordre de St. Jerôme en Espagne, par Pierre Fernandez, approuvé par Grégoire XI, en 1373.

1375. Religieuses de St. Jérôme en Espagne.

1375. Ordre de Ste. Brigitte approuvé par Urbain VI.

1376. Frères de la Vie Commune, approuvés par Grégoire XI, dans les Païs-bas.

1376. Ordre de St. Ambroise au Bois, très ancien, mais réformé.

1380. Hermites de Montébello, par Pierre Gambacurta.

1386. Congrégation de Windeseim, près de Zwol, Règle de St. Augustin, par Gérard Groot

Groot, Evêque d'Utrecht. Ans de J. C.

Congrégation d'Avellana. 1393.

Chanoines de St. Georges *in Alga* à Venise, éteints en 1668. 1400.

Religieuses de Ste. Claire, réformées par la Bienheureuse Colette. 1406.

Bénédictins de Ste. Justine de Padoue, unis au Mont-Cassin en 1504. 1408.

Congrégation de St. Jérôme de Fiésoli, supprimée en 1669. 1409.

Carmes de Mantoue, par le Bienheureux Ange Augustin. 1413.

Religieuses Oblates, par Ste. Françoise, Dame Romaine. 1425.

Ordre de St. Jérôme, réformé. 1426.

Ordre des Minimes, établis par St. François de Paule, né en Calabre, approuvé en 1474 & en 1492. 1435.

Ordre de Fontevrand, réformé. 1465.

Carmelites de la Congrégation de France, par Françoise d'Amboise Duchesse de Brètagne. 1467.

Augustins Déchaussés, établis. 1474.

Religieuses de la Conception, par Béatrix de Sylva, Portugaise, approuvées en 1489. 1484.

Filles de Ste. Agnès, à Dordrecht, Règle de St. Augustin. 1491.

Religieuses de l'Ordre des Minimes, approuvées par Alexandre VI, & réformées par Jules II en 1506. 1495.

Ordre des Apôtres, ancien; mais autorisé seulement cette année par Alexandre VI, uni aux Barnabites en 1589. 1496.

Religieuses Annonciades, établies à Bourges par la Bienheureuse Jeanne, Reine de France, Duchesse de Berri, cent ans avant les Annonciades Célestes d'Italie. 1501.

Ans de J. C. Religieux de St. François, Recollets, approuvés en 1531.

1503. 1520. Hermites Camaldules réformés du Mont Corona en Italie, approuvés la même année.

1524. Théatins, par St. Gaétan de Tienne.

1525. Capucins, par le Père Matthieu de Baschi, approuvés en 1526.

1530. Somasques, par Jérôme Emiliani, Noble Vénitien.

1532. Franciscains de l'Etroite Observance.

1533. Carmélites, par Ste. Thérèse.

1533, ou 1474. Augustins Déchaussés.

1534. Société de Jésus, par St. Ignace, approuvée en 1540.

1536. Barnabites, par Antoine Marie Zacharie, Milanois.

1537. Religieuses Ursulines.

1542. Capucines, par Marie Longa, de Naples.

1552. Hermites du Mont Colorito, au Royaume de Naples.

Frères de St. Jean de Dieu.

1554. Carmes Déchaussés d'Espagne.

1562. Doctrine Chrétienne d'Italie.

1572. Prêtres Oblats de St. Ambroise à Milan,

1578. par St. Charles.

1580. Théatines de la Conception.

1583. Feuillantines, par Marguerite de Polastron.

1584. Les Clercs pour les Infirmes, par Charles de Lellis.

1585. Augustines Déchaussées d'Espagne.

1585. Hermites réformés de St. Augustin, approuvés en 1586.

1587. Feuillans près de Toulouse, par Don Jean de la Barrière.

1588. Frères de la Charité pour les Malades.

Clercs

	Ans de J. C.
Clercs Mineurs par Augustin Adorne Génois.	1589.
Franciscains du Tiers-Ordre réformés, ou Picquepuz.	1593.
Prêtres de l'Oratoire de Rome, par St. Philippe de Néri.	1595.
Doctrine Chrétienne en Provence, par César de Bus.	1598.
Trinitaires Déchaussés de la Rédemption des Captifs.	1599.
Chanoinesses de Lorraine, par Pierre de Mattaincourt.	1599.
Filles du Calvaire par Antoinette d'Orléans Longueville.	1601.
Annonciades Célestes d'Italie.	1604.
Chanoines Réguliers de Lorraine, par Pierre Fourrier de Mattaincourt.	1612.
Prêtres de l'Oratoire de France, par Mr. de Berulle.	1613.
Religieuses de la Visitation par St. François de Sales.	1616.
Hospitalières de St. Gervais.	1616.
Ordre de St. Basile en Pologne.	1624.
Pères de la Mission, par St. Vincent de Paul.	1625.
Chanoines d'Uzez, en règle.	1640.
Chanoinesses de Ste Géneviève à Nanterre.	1647.
Religieuses du St. Sacrement.	1650.
Frères de Béthléem au Méxique par Pierre de Béthancourt.	1653.
Religieuses du St. Sacrement ou de l'Adoration perpétuelle, par la Reine Anne d'Autriche.	1654.
Réforme de Citeaux, à l'Abbaye de la Trappe, Diocèse de Séez, par Armand Jean Bouthillier de Rancé.	1662.
Augustines Déchaussées de Portugal.	1665.

Hos-

Ans de J. C. Hospitalières d'Italie, fondées sur les biens des Jésuates.

1668. Religieuses des Sept Douleurs en Italie.

1671. Congrégation des Prêtres de l'Hospice de la Trinité des Pelerins à Rome.

1675. Filles Solitaires de St. Pierre d'Alcantara en Italie.

1676. Religieuses du *Corpus Domini* en Italie.

1690.



CHAPITRE VII.

Des Conciles.

D. QU'est-ce qu'un Concile?

Ce que c'est qu'un Concile. *R.* C'est une Assemblée de Prélats & de Docteurs pour régler tout ce qui regarde la Foi, la Discipline de l'Eglise, & dresser ensuite les Canons, c'est-à-dire, les règles de l'Eglise. Les décisions du Concile s'appelle Decrets.

Conciles Généraux, Nationaux, Provinciaux. *D.* N'y en a-t-il pas de plusieurs sortes?

R. Oui. Il y a des Conciles Généraux, des Conciles Nationaux, & des Conciles Provinciaux.

D. Quelle différence mettez-vous entre ces trois sortes de Conciles?

R. Un Concile Général est une Assemblée de tous les Prélats de la Chretienté, ou du moins des principaux d'entre eux. Un Concile National est une Assemblée des Prélats d'une Nation sous un Patriarche, sous un Primat, ou sous un Métropolitain. Un Concile Provincial est une Assemblée des Evêques d'une Province sous leur Métropolitain.

Par qui ils doivent être assemblés. *D.* Par qui les Conciles doivent-ils être assemblés? *R.* Sur

R. Sur cette question il faut distinguer les tems. Lorsque l'Eglise étoit sous la domination des Empereurs Payens, on prétend que chaque Evêque assembloit les Prêtres & les principaux Membres de son Eglise, pour décider des affaires importantes qu'il y avoit à régler; & comme il n'y avoit encore ni Patriarches, ni Primats, ni Métropolitains, la résolution de ces Assemblées s'exécutoit sans appel. Ceux qui refusoient de se soumettre aux décisions du Concile, étoient frapés d'anathême. L'Empereur Constantin ayant divisé l'Empire en quatre Préfectures du Prétoire, & subdivisé chaque Préfecture en Diocèses, & chaque Diocèse en diverses Provinces, alors l'Evêque de la Métropole de chaque Diocèse & de chaque Province pouvoit dans le besoin convoquer un Concile de son Diocèse ou de sa Province.

Les Empereurs convoquoient les Conciles Généraux par l'Autorité Souveraine qu'ils avoient sur tous les Evêques, ou du moins sur les principaux, d'où dépendoient tous les autres, & qui étoient alors Sujets de l'Empire. Les voitures publiques leur étoient fournies par l'ordre des Princes. Ils assembloient les Conciles en Orient, où ils faisoient leur résidence, & y envoyoient ordinairement des Commissaires pour maintenir l'ordre. Après que les François se furent établis dans les Gaules, il falloit aussi un ordre des Rois pour assembler les Conciles Nationaux & Provinciaux. Cela paroit par les Lettres & les Préfaces qui se trouvent à la tête des Conciles. La même chose se pratiquoit en Espagne; & presque tous les Conciles d'Espagne portent, qu'ils ont

ont été convoqués par l'ordre du Roi. Cependant le Concile de Trente fut convoqué par le Pape, mais l'Empereur & les Rois de France & d'Angleterre lui disputèrent cette autoité.

De qui les prémiers Conciles étoient composés.

D. De qui les Conciles étoient-ils composés.

R. Tous le Evêques étoient obligés d'y assister, ou de députer un Prêtre pour opiner en leur nom, &, quand ils y étoient présens, ils étoient d'ordinaire obligés d'y mener un Prêtre avec eux. Il paroit par les Conciles des sept prémiers siècles, que les Prêtres y avoient séance; mais dans le huitième siècle ils en furent exclus, & cet usage fut confirmé par les Conciles suivans. Si depuis ils y ont assisté, ils n'ont eu que voix excitative, ou consultative, & non délibérative.

Les Laïques y assistoient.

D. Les Laïques se trouvoient-ils aux Conciles?

R. Ils assistoient avec les Evêques dans les Conciles Nationaux & Provinciaux. Il y en a divers exemples sous les Rois de France de la seconde Race. En Allemagne les Laïques y avoient aussi entrée; & le Concile tenu à Rome par l'Empereur Othon I, pour la déposition du Pape Jean XII, étoit composé d'Ecclésiastiques & de Laïques. Quelques-uns prétendent qu'ils n'avoient point voix décisive. Dans un Concile tenu en Angleterre cinq Abbesses y souscrivirent avant les Prêtres.

De qui les derniers Conciles ont été composés.

D. De qui les derniers Conciles ont-ils été composés?

R. Des Cardinaux, des Patriarches, des Primats, des Archevêques, & des Evêques de toute la Chretienté, ou présens, ou convoqués dans les formes. Les Chefs d'Ordre & les Abbés y ont aussi eu séance & voix délibérative de leur Chef. Les

Prieurs

Prieurs Conventuels doivent jouir de la même prérogative. Les Chanoines n'y peuvent assister qu'en qualité de Députés, quand ils sont d'un Corps à qui le privilège en a été accordé.

D. A qui donne-t-on la préséance dans les Conciles?

Qui sont ceux qui y ont la préséance?

R. Dans les prémiers siècles de l'Eglise il y avoit, à ce qu'on prétend, trois Sièges principaux, qui précédoient tous les autres, celui de Rome, celui d'Alexandrie, & celui d'Antioche. Le Concile de Nicée approuva que l'Evêque de la Cité Sainte eût le même rang. Le second & le quatrième Conciles élevèrent le Siège de Constantinople, & voulurent qu'il fût le second. Ainsi il se fit cinq Sièges, que dans la suite des tems on appella Patriarcauts. Ils avoient la préséance dans le Concile. Il y avoit aussi des Evêques Métropolitains, qui étoient les Chefs des Provinces, & qui précédoient les autres Evêques. On commença assez tard à les appeller Archevêques; mais leur autorité n'en étoit pas moins reconnue. Les Papes n'assistèrent que par leurs Légats aux prémiers Conciles Généraux.

D. Le Pape est-il au-dessus du Concile, ou le Concile est-il au-dessus du Pape?

Si le Pape est au-dessus des Conciles, ou les Conciles au-dessus du Pape.

R. Le sentiment le plus généralement reçu, c'est que le Concile est au dessus du Pape. Il n'y a que les zèlés partisans de la Cour de Rome qui soutiennent le contraire. Les Conciles de Constance & de Bâle ont mis le Concile au-dessus du Pape, mais ces Conciles ne sont pas reconnus à Rome comme des Conciles Ecuméniques; & on en voit la raison.

D. Quels sont les Conciles qu'on tient pour

Conciles

regardés comme infaillibles dans l'Eglise Romaine.

pour infaillibles dans l'Eglise Romaine ?

R. Ce sont les Conciles légitimement assemblés, dans lesquels le Pape préside en personne, ou par ses Légats, parce qu'on prétend qu'ils tiennent leur puissance immédiatement de Dieu.

Combien il y a de Conciles Généraux.

D. Combien compte-t-on de Conciles Généraux ou Ecuméniques ?

R. Les Protestans ne reconnoissent & n'adoptent que les quatre prémiers Conciles Généraux, qui sont le prémier Concile de Nicée, celui d'Ephèse, celui de Chalcedoine, & le prémier Concile de Constantinople. Les Catholiques en comptent ordinairement sept; & à Rome on en compte dix-huit, savoir, deux de Nicée, quatre de Constantinople, un d'Ephèse, un de Chalcedoine, cinq de Latran, deux de Lyon, un de Vienne, un de Florence, & celui de Trente qui est le dernier.

S'il y a eu des Conciles qu'on puisse véritablement nommer Généraux.

D. S'est-il trouvé des Conciles qu'on ait véritablement pu nommer Généraux ou Universels ?

R. Il n'y en a eu aucun. Les anciens Conciles n'ont été ainsi nommés que parce que l'Eglise Universelle les a reçus. Dans le prémier Concile de Nicée il n'y avoit de toute l'Espagne qu'Hosius Evêque de Cordoue; & dans celui de Constantinople, aucun autre Evêque de l'Empire d'Occident que l'Archevêque de Thessalonique.

Ce que c'est que les Synodes.

D. Comment nomme-t-on les Assemblées qui se font dans les Diocèses ?

R. On les appelle Synodes. Ceux qui s'y trouvent sont les Curés qui dépendent de la juridiction de l'Evêque; ou, parmi les Protestans, les Ministres d'une même Province ou District.

D. Pour-

D. Pourquoi tient-on ces Assemblées? — Et pourquoi on en tient.

R. Pour instruire les Ecclésiastiques de leur devoir, ou pour les censurer lorsqu'ils tombent dans quelque faute; pour renouveller les Ordonnances Synodales, ou pour en faire de nouvelles.

D. Combien compte-t-on de Conciles? — Grand nombre de Conciles.

R. Le nombre ne va pas à moins de deux mille quatre cens.

D. Quel fruit peut-on retirer de l'histoire des Conciles, tant Généraux que particuliers? — Fruit qu'on peut retirer de l'Histoire des Conciles.

R. Sans les Conciles nous ignorerions une infinité de faits importans qui ne se rencontrent pas ailleurs. Leur histoire nous apprend aussi jusqu'où l'Eglise a porté ses soins, soit pour conserver la pureté de la Doctrine, soit pour ramener les Chrétiens aux règles des bonnes Mœurs. Il faut cependant avouer qu'on n'a que trop souvent abusé de ces Assemblées; & delà vient que St. Grégoire de Nazianze disoit, qu'il appréhendoit les Assemblées Ecclésiastiques, parce qu'il n'avoit jamais vu la fin d'aucun Concile qui eût été heureuse, & qui, au contraire, n'eût augmenté le mal plutôt que de le diminuer.

D. Quels Ouvrages y a-t-il sur les Conciles? — Ouvrages sur les Conciles.

R. Nous en avons trois grandes Collections, celle du Louvre, celle du Père Labbe, & celle du Père Hardouin. Une bonne Histoire générale des Conciles nous manque en François. Il n'y en a qu'une simple esquisse, donnée en 1699 en deux petits Volumes. Mr. Lenfant, illustre Réfugié François, nous a détaillé avec beaucoup de soin, les Conciles de Pise, de Con-

Constance & de Bâle. Les Ouvrages de ce savant homme sont pleins d'érudition, & écrits avec beaucoup de modération. Fra-Paolo Sarpi, de l'Ordre des Servites, & Théologien de la sage République de Venise, a publié une histoire très détaillée du Concile de Trente, & très estimée des Protestans, dont Mr. Pierre-François le Courayer, homme très habile, a donné en 1736 une nouvelle traduction Françoise, avec des Notes Critiques, Historiques & Théologiques.

Liste chronologique des principaux Conciles

D. Quels sont les principaux Conciles qui ont été tenus depuis le commencement de l'Eglise jusqu'à présent?

R. En voici une liste chronologique (*a*).

Ans de J. C.

Concile de Jérusalem I, où St. Matthias fut élu Apôtre en la place de Judas. *

33. De Jérusalem II, où l'on établit les sept
33. Diacres, pour secourir les Apôtres dans la distribution des aumônes & dans la Prédication.

49. De Jérusalem III, où l'on dispense les Chrétiens de l'observation de la Loi; à l'exception des viandes immolées aux Idôles, des animaux suffoqués & de la fornication.

58. De Jérusalem IV, où les cérémonies légales furent permises pour un tems.

59. D'Antioche; on dit que dans ce tems les Apôtres tinrent un Concile à Antioche: mais on le croit supposé, aussi bien que ses neuf Canons: il est néanmoins cité dans le Concile second de Nicée.

173. D'Hiéraples en Asie, contre Montan, les Mon-

(*a*) L'étoile qui se trouve à la tête de quelques-uns marque qu'ils n'ont pas été reçus de la Cour de Rome.

Montanistes, & Théodore le Corroyeur. Ans de
Dans le même tems on croit qu'il s'est te- J. C.
nu d'autres Conciles en Asie sur le même
sujet.

* De Carthage en Afrique, par Agrippinus, contre le Baptême des Hérétiques. 215.

D'Alexandrie, où Origène est dégradé pour s'être mutilé. 223.

* D'Iconium & de Synade en Asie, contre le Baptême des Hérétiques & contre les Montanistes. 235.

D'Arabie contre les Arabes, qui faisoient mourir & ressusciter l'Ame avec le Corps. 249.

De Rome, pour recevoir ceux qui étoient tombés dans la Persécution. 250.

De Carthage en Afrique, pour recevoir ceux qui étoient tombés dans la persécution, & contre Félicissime Schismatique. 251.

De Carthage contre Basilides, Evêque de Léon, & Martial Evêque d'Astorga, pour avoir été Libellatiques, c'est-à dire, pour avoir pris des billets comme ayant sacrifié. 253.

De Rome sur le Baptême des Hérétiques contre le sentiment des Evêques d'Afrique. 256.

De Narbonne en Languedoc, pour Paul Evêque de cette Ville, accusé d'incontinence. 257.

D'Alexandrie contre Népotien & Cérinthe, milléнaires, qui favorisoient d'Idolâtrie. 263.

D'Antioche I, contre Paul de Samosate qui soutenoit que J. C. étoit un pur homme. 264.

De Mésopotamie contre Manès. 277.

De Sinuesse dans la Campanie. Le Pape Marcellin se confesse d'avoir offert de l'encens aux Idoles. Mais on croit ce Concile supposé par les Donatistes. 303.

De Cirtes en Numidie, où l'on absout 305.
les

Ans de J. C. les Evêques, qui dans la Perſécution avoient remis aux Payens les Livres Saints.

313. D'Elvire (*Illiberitanum*) dans le Royaume de Grenade, en Eſpagne. On croit que c'eſt plutôt un recueil de Canons Pénitentiaux des Egliſes d'Eſpagne & d'Afrique qu'un Concile. Sa diſcipline eſt rigide contre ceux qui étoient tombés dans la Perſécution. Il contient 81 Canons.

314. D'Arles en Provence, aſſemblé par Ordre de Conſtantin, où les Donatiſtes ſont condamnés.

314. D'Ancyre. On y reçoit les Tombés à la pénitence, & l'on en diſtingue de pluſieurs ſortes.

320. De Rome contre les Juifs & ſur la Diſcipline; les Prêtres & les Docteurs des Juifs y aſſiſtent.

325. I Concile Général. DE NICE'E. Prémier Concile Général: 318 Pères qui le compoſent, y reconnoiſſent contre les Ariens le Verbe Conſubſtantiel au Père Eternel.

340. *D'Alexandrie par les Ariens, contre St. Athanaſe.

341. * D'Antioche par les Ariens, contre St. Athanaſe.

341. De Rome, où St. Athanaſe eſt juſtifié des accuſations des Ariens.

344. * D'Antioche, deux Conciles par les Ariens, contre la foi du Concile de Nicée.

344. De Milan en faveur de la Divinité du Verbe, par les Catholiques.

346. De Cologne, pour dépoſer Euphratas, Evêque de cette Ville, qui nioit la Divinité de J. C.

347. De Sardique en Illyrie, contre les Ariens; on en attribue ſouvent les Canons au Concile Général de Nicée.

De

De Sardique en Illyrie par les Demi-Ariens; quelques personnes, qui avoient confondu ce Concile avec le précédent, parce qu'il étoit de la même année, ont dit que le Concile de Sardique étoit en partie Catholique & en partie Hérétique. Ans de J. C. 347.

*D'Arles en Provence par les Ariens contre St. Paulin, Evêque de Trèves, défenseur de St. Athanase. 353.

* De Milan par les Ariens, sous la protection de l'Empereur Constance. 355.

*De Sirmich par les Ariens, qui dressèrent une nouvelle Formule de Foi, qui a fait beaucoup de bruit dans l'Eglise. 357.

D'Ancyre contre la Formule Hérétique du Concile de Sirmich assemblé par les Ariens l'année précédente. 358.

De Sirmich par les Demi-Ariens contre les Ariens. 359.

De Rimini contre les Ariens, en faveur de la foi du Concile de Nicée. 359.

* De Rimini par les Ariens, qui se séparèrent du Concile des Evêques Catholiques. 359.

De Paris, où l'on rejette la Formule Hérétique, dressée dans le Concile de Rimini, assemblé l'an 359 par les Ariens. 360.

*D'Antioche par les Ariens, qui déposent Melèce, Evêque Catholique de cette ville. 360.

De Constantinople, où l'on dépose Macédonius Evêque de cette ville, pour ses erreurs sur le St. Esprit. 362.

D'Alexandrie, où St. Athanase fait dresser une Confession de foi. 363.

*D'Antioche, on rejette le terme de Consubstantiel. 367.

De Constantinople, second Concile Général, assemblé sous le Pape Damase & sous l'Empereur Théodose, pour confirmer le 381. II Concile Général.

Ans de J. C. Concile de Nicée, & reconnoître la Divinité du St. Esprit attaquée par Macédonius. Il s'y trouva 150 Evêques. Ce Concile donne à l'Evêque de Constantinople le prémier rang après celui de Rome.

385. De Bourdeaux contre les Priscillianistes, & sur-tout Instantius & Salvianus.

431. III Concile Général. D'Ephèse, troisième Concile Général, assemblé sous Théodose. Le Pape Céleftin y préside par ses Légats. Il étoit composé de plus de 200 Evêques, qui condamnèrent Nestorius, qui admettoit deux Personnes en J. C. & qui vouloit que la Ste. Vierge ne fût pas la Mère de Dieu; on y condamna Pélage.

431. * D'Ephèse par Jean d'Antioche Partisan de Nestorius, contre le Concile Général d'Ephèse.

439. De Constantinople sur la Primauté prétendue par l'Eglise d'Antioche.

449. * De Constantinople, en faveur d'Eutychès.

449. * D'Ephèse, appellé *Latrocinium Ephesinum*, où l'on absout Eutychès Hérésiarque, & l'on condamne Flavien Evêque de Constantinople Catholique.

449. De Rome, où le faux Concile d'Ephèse est condamné.

451. De Milan, où Eusèbe souscrit la Lettre, que St. Léon envoye à Flavien de Constantinople sur l'Incarnation du Verbe.

451. IV Concile Général. De Calcedoine, quatrième Concile Général, de 630 Evêques, & de 4 Légats du Pape St. Leon. L'Empereur Marcien & l'Impératrice Pulchérie s'y trouverent avec beaucoup de Sénateurs. On condamna le Concile d'Ephèse de 449, aussi bien que Dioscore & Eutychès, qui ne reconnoissoient

soient qu'une Nature en J. C. Ans de
De, Rome où l'on définit que les causes J. C.
des Evêques appartiennent au St. Siège. 465.
De Rome, où l'on condamne Vital & 484.
Misénus Légats du St. Siège, pour avoir
favorisé Acacius, & Pierre le Foulon.
* De Carthage, en faveur des Ariens, par 484.
ordre d'Hunneric Roi des Vandales, qui
exile plus de 400 Evêques Catholiques.
De Rome, contre l'ambition, les intri- 499.
gues & les abus qui se commettoient en
l'Election des Papes.
D'Orléans, sur la Discipline & touchant 511.
les Criminels qui se retiroient dans les Eglises.
Clovis prémier Roi Chrétien fit assembler ce Concile.
D'Epire; on y reçoit les 4 prémiers Con- 516.
ciles Généraux, & l'on y condamne les
Conciles Hérétiques.
De Constantinople. Ce Concile est en 518.
partie Catholique & en partie Hérétique. Il
est Catholique en ce qu'il reçoit le Concile
de Calcedoine, condamne les Sévériens &
les Eutychéens; il est Hérétique en ce qu'il
s'y est fait plusieurs choses contre l'Eglise
Romaine.
De Jérusalem, moitié Catholique & moi- 518.
tié Hérétique, étant conforme au Concile
précédent.
De Tyr, moitié Catholique & moitié Hé- 518.
rétique, pour la même raison.
De Rome. On y conclut la réunion de 518.
l'Orient avec l'Occident, à condition que
le Schismatique Acacius sera condamné.
D'Orange 1 & 2 contre les Messaliens & 529.
Demi-Pélagiens. Le deuxième Concile d'O-
range est un de ceux, où l'on a le mieux
examiné les matières de la Grace.

Ans de J. C. 530. * De Rome, où le Pape Boniface élit son Successeur contre les Canons.

530. De Rome, où le Pape Boniface casse cette Election en présence du Clergé & du Sénat Romain.

548. De Constantinople, où l'on condamne les trois Chapitres, c'est-à-dire les Ecrits de Théodore Evêque de Mopsueste; Ibas Evêque d'Edesse, & Théodoret Evêque de Cyr. Dispute qui a fait beaucoup de bruit dans l'Eglise, même dans ces derniers tems.

551. * D'Afrique, où l'on excommunie le Pape Vigile.

553. De Constantinople, cinquième Concile Général, assemblé sous le Pape Vigile & sous l'Empereur Justinien. On y condamne les erreurs d'Origène & les trois Chapitres.

V. Concile Général.

553. * D'Aquilée. Les Evêques d'Occident se déclarent contre le cinquième Concile Général de Constantinople, qu'ils prétendent contraire à celui de Calcedoine; ce qui occasionna une division qui dura environ un siècle.

602. De Worcester, en Angleterre, sur la Discipline, assemblé par Augustin prémier Archevêque de Cantorbery.

605. De Cantorbery, pour confirmer la Fondation de l'Abbaye de St. Pierre & St. Paul, la prémière qu'on ait bâtie en Angleterre.

639. * Deux de Constantinople, où l'on confirme l'Ectèse, ou Edit de l'Empereur Heraclius en faveur des Monothélites.

640. De Rome, on y condamne le Concile précédent.

675. De Braga, contre la superstition de certains Prêtres, qui vouloient consacrer avec du lait.

680. De Constantinople, sixième Concile Général,

VI Concile Général.

néral, ſous le Pape Agathon & ſous l'Empereur Conſtantin Pogonat, finit l'an 681. On y approuva les cinq prémiers Conciles Généraux, & l'on y décida contre les Monothélites, qu'il y avoit deux Volontés en J. C. Ans de J. C.

De Tolède, contre les Monothélites, ſur 684.
les deux Natures de J. C. inſéparables & parfaites.

* De Conſtantinople, nommé le Quini- 692.
Sexte ou le Concile en Trullo, au Palais de Conſtantinople. Les Evêques y firent 105 Canons, comme un Supplément des V. & VI. Conciles Généraux.

De Leptine, ou Liſtine, Maiſon Royale 743.
près de Binche en Cambréſis. On accorde au Roi des revenus Eccléſiaſtiques pour les frais de la guerre, & contre Aldebert Hérétique.

* De Conſtantinople, contre les Images, 754.
appellé fauſſement le ſeptième Concile Ecuménique.

Aſſemblée de Nevers, par le Roi Pepin, 763.
où il eſt réſolu de punir les Infidélités de Gaifer Duc d'Aquitaine. Taſſillon y prête ſerment de fidélité au Roi pour le Duché de Bavière.

De Worm, où Pepin prend la réſolu- 764.
tion de punir les infidélités de Gaifer & de Taſſillon.

D'Orléans, dans lequel Pepin détermine 766.
la guerre contre Gaifer Duc d'Aquitaine & marche contre lui.

Aſſemblée de St. Denis, où Pepin parta- 768.
ge ſon Royaume à ſes Enfans Charles & Carloman.

De Rome, où le Pape Adrien accorde, 773.
dit-on, à Charlemagne le droit de nommer l'Evê-

Ans de J. C. l'Evêque de Rome; mais quoiqu'il soit rapporté dans le Décret de Gratien, on le croit au moins douteux.

773. De Genève, par Charlemagne dans le voyage qu'il fit en Italie, pour défendre l'Eglise Romaine, contre Didier Roi des Lombards.

777. De Paderborn, pour établir la foi dans la Saxe.

780. De Lipstad, en Allemagne, pour établir des Evêchés dans la Saxe.

786. De Wormes, en faveur des Saxons convertis, & de Wittikind leur Duc.

787. VII Concile Général. De Nicée II, septiéme Concile Général, convoqué sous le Pape Adrien & sous l'Empereur Constantin, Fils de Léon & d'Irène. Il fut commencé à Constantinople en 786, & transféré à Nicée en 787. On y affermit le culte des Images contre les Iconoclastes. Il étoit composé de 350 Evêques.

788. D'Ingelheim en Allemagne, où Tassillon Duc de Baviére convaincu de perfidie envers Charlemagne, Roi des François, est obligé d'entrer dans un Monastere.

800. De Tours, où Charlemagne partage ses Etats à ses Enfans.

802. D'Altino, par Paulin Evêque d'Aquilée, pour implorer le secours de Charlemagne, contre Jean Duc de Venise, qui tirannisoit les Evêques.

806. De France, où Charlemagne partage son Royaume.

821. Assemblée de Nimègue, où Louis le Débonnaire partage ses Etats à ses enfans.

834. Assemblée de St. Denys, où Louis le Débonnaire est admis à la Communion de l'Eglise & rétabli dans ses Etats.

834. De Metz, où l'Empereur excommunié par Ebbon

Ebbon Archevêque de Reims, est absous. Ans de J. C.

De Thionville, où Ebbon est dépouillé de l'Archevêché de Reims, pour conspiration contre Louis le Débonnaire. 835.

De Chartres, où l'on donne la tonsure à Charles, Frère cadet de Pépin Roi d'Aquitaine. 849.

De Soissons, où Pepin le jeune, Roi d'Aquitaine, est dépouillé & enfermé au Monastère de St. Médard. 851.

* De Constantinople, où Photius est installé Patriarche par le Schismatique Grégoire. 858.

De Metz, pour réconcilier Louis de Germanie & Charles le Chauve. 859.

Deux Conciles d'Aix-la-Chapelle, dans la cause de Thietberge femme de Lothaire. 860.

De Coblentz, la paix y fut conclue entre Louis de Germanie, Lothaire, & les Fils de Charles le Chauve. 860.

* De Constantinople, Photius excommunie le Pape. 861.

De Savonières, près de Toul, où la paix est conclue entre Louis, Charles & Lothaire, en présence des Evêques. 862.

De Soissons, entre Baudouin Comte de Flandres, ravisseur de Judith, fille de Charles le Chauve. 862.

* De Metz, où les Légats du Pape confirment le mariage de Lothaire avec Valdrade sa concubine. 863.

De Rome, on y dépose les Archevêques Gontaire & Theudgaud, qui avoient reconnu le mariage de Lothaire & de Valdrade. 863.

De Rome, où Zacharie Légat du S. Siège est excommunié, comme prévaricateur, Photius condamné, & St. Ignace rétabli sur le Siège de Constantinople. 863.

* De Constantinople, où Photius ex- 867.

Ans de J. C. communie le Pape Nicolas.

867. Autre de Constantinople, où Photius est déposé & St. Ignace rétabli sur le Siège Patriarcal.

869. VIII Concile Général. De Constantinople, VIII Concile Général, convoqué sous le Pape Adrien II & l'Empereur Basile, contre le Schismatique Photius, qui fut déposé & envoyé en exil, & St. Ignace rétabli dans le Siège Patriarcal de Constantinople.

873 ou 883. De Toulouse, au sujet des plaintes des Juifs contre les Chrétiens.

873. De Senlis, où Carloman, Fils du Roi Charles, & qui étoit Diacre, fut réduit à la Communion Laïque.

876. De Pavie. Charles Fils de Louis le Débonnaire y est proclamé Empereur. On y publie quelques Capitulaires de ce Prince.

879. * De Constantinople, nommé faussement VIII Concile Général. Photius y est rétabli sur le Siège de Constantinople après la mort de St. Ignace. On y supprime la particule *filioque* du Symbole.

890. De Wormes, sur la contestation de l'Archevêque de Cologne & de l'Evêque d'Hambourg, au sujet de l'Evêché de Brême, dont la supériorité étoit prétendue par ces deux Métropolitains.

892. De Reims, en faveur de Charles le Simple, fils de Louis le Bègue que l'on déclare Roi de France.

897. * De Rome, où le Pape Etienne condamne injustement la mémoire du Pape Formose, & traite avec cruauté le cadavre de ce Pape.

898. De Rome, où l'on casse tout ce qui a été fait dans le Concile de la même Ville de l'année précédente, au sujet de Formose.

De

Ans de J. C.

De Trosley, un mort absous. 921.
De Trosley, contre la pluralité des femmes. 927.
D'Angleterre, contre l'incontinence des Prêtres. 569.
Du Mont Sainte Marie, Diocèse de Reims, sur la réformation de l'Abbaye de Mouson. 972.
De Landaff, on excommunie le Roi Arthmail. 985.
De Mouson, contre Gerbert Archevêque de Reims. 995.
De Francfort, où l'on donne la tonsure Cléricale à Godhard, frère de l'Empereur Conrad. 1027.
De Rome, contre l'Hérésie de Bérenger. 1050.
De Verceil, en Italie, contre Bérenger & Jean Erigène, dit Scot. 1056.
De Paris, contre Bérenger. 1050.
De Landaff, en Angleterre, où l'on excommunie la Famille Royale, pour avoir insulté un Médecin, neveu de l'Évêque de Landaff. 1056.
De Rome, Bérenger y abjure son Hérésie pour la troisième fois. 1059.
De Landaff, où l'on excommunie la famille Royale. 1059.
D'Osbori, en Allemagne, sur la question de l'Election du Pape, si le consentement de l'Empereur y étoit nécessaire. 1062.
De Rome, 1 & 2, contre les Incestueux, c'est-à-dire, contre les Jurisconsultes, qui vouloient compter les degrés de Consanguinité par le Droit Civil & non par le Droit Canonique. 1065.
De Lillebonne, en Normandie, avant l'expédition de Guillaume le Bâtard en Angleterre. 1066.
Divers Conciles tenus en Espagne, pour 1068.

 abro-

Ans de J. C. abroger les Cérémonies Ecclésiastiques des Chretiens Goths, & introduire celles de Rome.

1069. De Mayence, sur la répudiation que l'Empereur Henri IV vouloit faire de Berthe, qu'il avoit épousée deux ans auparavant.

1072. D'Angleterre, où l'Archevêque de Cantorbery est déclaré Primat de celui d'Yorck.

1075. D'Erford, pour y publier le Concile de Rome de l'an 1074, contre les Prêtres Concubinaires.

1075. D'Angleterre, sur les Femmes & les Vierges, à qui la crainte avoit fait prendre le voile de la Religion.

1076. De Winchester, contre l'incontinence des Chanoines.

1076. * De Wormes, de Mayence & de Mastricht, contre le Pape Gregoire VII.

1076. De Tribur, où l'on prétend qu'il fut question de la déposition de l'Empereur Henri IV.

1076. De Rome, où Grégoire VII excommunie Henri IV.

1076. * De Pavie, où l'on excommunie Grégoire VII.

1078. De Rome, où l'on excommunie les Partisans de l'Empereur Henri IV.

1079. De Rome, où Bérenger abjure son hérésie pour la quatrième fois.

1079. De Bourdeaux, où Bérenger s'explique sur sa créance.

1080. De Rome, où l'on excommunie les Partisans de Henri IV.

1080. De Wirtsbourg, où l'Empereur Henri IV est reçu à la Communion de l'Eglise.

1080. * De Mayence, en faveur de l'Empereur.

1080. De Burgos, en Espagne, où l'on abroge les Cérémonies Gothiques.

De

De Rome, contre l'Empereur Henri. Ans de J. C. 1081.

De Rome, contre l'Empereur Henri & l'Antipape Guibert. 1083.

De Rome, contre l'Antipape Guibert & Henri IV. 1084.

* De Mayence, contre le Pape Grégoire VII, & pour l'Antipape Guibert. 1085.

De Reims, contre Robert Comte de Flandres, qui s'emparoit des biens de tous les Ecclésiastiques, qui décédoient. 1092.

De Roquingham, en Angleterre, où l'on décide qu'Anselme, Archevêque de Cantorberi, ne sauroit sans le consentement du Roi demander le Pallium au Pape Urbain II, que le Roi n'avoit pas encore reconnu. 1094.

De Plaisance, en Italie, contre Henri IV, qui avoit répudié Praxède sa femme; pour donner du secours à l'Empereur d'Orient: contre l'Antipape Guibert, & autres Hérésies. 1095.

De Clermont en Auvergne, sur la Discipline, contre le Roi Philippe; la Croisade y est résolue. 1095.

* D'Angleterre, où l'on renvoye Anselme Archevêque de Cantorberi, pour avoir soutenu le parti du Pape. 1095.

De Tours, le Roi Philippe y est absous, & la Croisade résolue. 1096.

De Florence, contre l'Evêque de cette Ville, qui prétendoit que l'Antechrist étoit déja né. 1105.

Assemblée de Mayence, où Henri IV se démet de l'Empire, qu'il remet à son fils Henri V. 1105.

De Paris, où l'on absout Philippe Roi de France & Bertrade. 1105.

De Reims, contre Henri V, Empereur. 1115.

De Cologne, contre Henri V. 1115.

Ans de J. C.

De Châlons, sur Marne, contre Henri V.

1115. De Cologne, Henri V est excommunié.

1116. De Capoue, contre l'Empereur Henri V, & l'Antipape Burdin.

1118. De Toulouse, pour une Croisade en Espagne, contre les Sarrasins & contre Pierre de Bruys.

1119. De Toulouse, Pierre de Bruys livré au bras séculier & brulé.

1120. De Soissons, contre Abelard: on y en trouve une fort belle description.

1122. De Latran, IX. Concile Général, sous le Pape Calixte II, pour le recouvrement de la Terre Sainte.

IX Concile Général.

1139. De Latran, X Concile Général, assemblé par Innocent II contre l'Antipape Anaclet & pour la conservation des Biens Ecclésiastiques.

X Concile Général.

1142. De Winchester, pour la liberté du Roi Etienne.

1142. De Westminster, sur les plaintes du Roi Henri.

1142. De Westminster, où le Roi Etienne se plaint des véxations de son Peuple.

1146. De Vezelay en Bourgogne, pour la Croisade contre les Turcs. On tint sur le même sujet divers autres Conciles, en Baviére, à Laon en Picardie, à Chartres, & l'année suivante à Etampes.

1151. De Beaugenci, où l'on casse le mariage de Louïs le jeune, Roi de France, & d'Eléonore, Fille du Duc d'Aquitaine, pour consanguinité, du consentement des Parties.

1161. D'Oxfort, contre les erreurs des Vaudois que l'on avoit introduites en Angleterre.

1164. De Clarendon en Angleterre, où l'on établit des Maximes conformes aux Droits d'Angleterre, qui sont désapprouvées par le Pape.

* De

*De Northampton, contre St. Thomas de Cantorbery, que l'on condamne, parce qu'il n'observoit pas ce qu'il avoit signé au Concile de Clarendon. An de J. C. 1164.

* Assemblée de Chinon en France, sur le différend d'Henri II, Roi d'Angleterre, & de St. Tthomas de Cantorbery. 1167.

D'Angleterre, où les Evêques veulent poursuivre St. Thomes de Cantorbery devant le Pape. 1167.

De Latran, où l'Empereur Frédéric est excommunié. 1167.

D'Avranches, où Henri II, Roi d'Angleterre, est absous de l'assassinat de St. Thomas de Cantorbery. 1172.

De Windsor en Angleterre, où le Roi d'Hybernie se soumet au Roi d'Angleterre. 1175.

De Northampton, où l'Eglise d'Ecosse se sépare de celle d'Angleterre. 1176.

De Venise, pour régler l'accommodement du Pape Alexandre III, & de l'Empereur Frédéric. 1177.

De Latran, XI Concile Général, assemblé par le Pape Alexandre III contre les Vaudois & Albigeois, & contre les Schismatiques ordonnés par l'Antipape Victor III. 1179. XI Concile Général.

Assemblée de Gisors, pour la réconciliation des Rois de France & d'Angleterre, & les faire croiser. 1188.

Assemblée du Mans, où les Evêques & les Seigneurs d'Angleterre décident de donner du secours pour la Terre-Sainte. 1188.

De Lanciski, en Pologne, Décimes pour la Guerre Sainte. 1188.

D'Angleterre, à Guntington, dans le Northampton pour les levées nécessaires à la Guerre Sainte. 1188.

An de J. C.

1188. De Paris, pour établir les Dixmes Saladines, pour secourir la Terre Sainte.

1189. De Cracovie en Pologne, touchant les impositions sur le Clergé pour la Guerre Sainte.

1190. De Rouen, pour la Croisade.

1195. De Montpellier, sur la Discipline & pour déterminer la guerre contre les Sarrasins.

1209. De Monteil, (*Montiliense*), dans la Province de Narbonne, où l'on impose une pénitence au Comte de Toulouse, Protecteur des Albigeois.

1210. D'Arles, sur les propositions faites inutilement à Raymond, Comte de Toulouse, pour son absolution.

1211. Assemblée de Narbonne, dans la cause des Comtes de Toulouse & de Foix.

1210. De Rome, l'Empereur Othon déposé.

1212. Assemblée de Pamiers, où les Evêques & les Grands se soumettent à Simon Comte de Montfort.

1213. De Lavaur, dans la cause de *Pierre*, Roi d'Arragon, Protecteur de Raymond, Comte de Toulouse.

1213. De Muret, en Languedoc, où l'on prend les moyens d'appaiser Pierre, Roi d'Arragon.

1215. De Montpellier, Simon Comte de Montfort y est déclaré Comte Souverain des Terres, dont il avoit chassé les Albigeois.

1215. XII. Concile Général. De Latran, XII Concile Général, sous le Pape Innocent III & l'Empereur Frédéric II, contre les erreurs des Albigeois & de l'Abbé Joachim. C'est le premier Concile où l'on trouve le terme de *Transsubstantiation*, quoiqu'il soit en des Auteurs, qui vivoient 100 ans avant ce Concile; il y assiste 1283 Prélats, parmi lesquels il y avoit 673 Evêques.

Trois

Trois Conciles de Paris, sur les Albigeois & sur les différends de la France avec l'Angleterre. Ans de J. C. 1224. & 1225.

De Bourges, où l'on rend à Raymond, Chef des Albigeois, le Comté de Toulouse. 1225.

De Cremone, sur l'extirpation des Héréfies en Italie & sur les Croisades de la Terre-Sainte. 1226.

De Liège, contre les Frères de l'Empereur Fréderic, qui avoient tué l'Archevêque de Cologne. 1226.

De Westminster. Le Pape y fait demander le revenu de deux Prébendes dans chaque Cathédrale, & de deux Places Monacales dans chaque Abbaye. 1226.

Assemblée de Bassège, continuée à Meaux, terminée à Paris, où Raymond Comte de Toulouse est admis à la Communion & rentre en grace avec St. Louis, Roi de France. 1228.

De Lyon, XIII Concile Général, sous Innocent IV, pour l'expédition de la Terre-Sainte: on y veut déposer l'Empereur Fréderic, & l'on y accorde le Chapeau rouge aux Cardinaux. 1245. XIII Concile Général.

De Lérida, en Espagne, où l'on absout le Roi d'Arragon, excommunié pour avoir fait couper la Langue à l'Evêque de Gironne. 1246.

De Scheninghen, en Suède, contre le mariage des Prêtres. 1248.

De Breslau, en Siléfie, où l'on accorde au Pape la cinquième partie des Revenus Ecclésiastiques de Pologne. 1248.

De Merton, en Angleterre, pour révoquer les Dixmes accordées au Pape. 1258.

De Viterbe. Le Pape Urbain accorde le Royaume de Sicile à Charles d'Anjou, Frère de St. Louis. 1262.

De

Ans de J. C. 1274. XIV Concile Général. De Lyon, XIV Concile Général, sous Grégoire X, contre les erreurs des Grecs, pour la réunion & pour la Terre Ste.

De Saltzbourg, pour réunir les Templiers & les Chevaliers Teutoniques.

1291. De Londres, pour chasser les Juifs d'Angleterre.

1311. XV Concile Général. De Vienne en Dauphiné, XV Concile Général, sous le Pape Clément V, qui en fut le Président. Les Rois de France & d'Aragon y assistèrent, aussi-bien que les Patriarches d'Alexandrie & d'Antioche & plus de 300 Evêques. On y abolit l'Ordre des Templiers, on y condamna les Hérésies des Fratricelles, des Dulcinistes & Bégards, & l'on institua la Procession solennelle du St. Sacrement.

1315. De Senlis, dans la cause de Pierre de Latilli, Evêque de Châlons sur Marne, soupçonné de la mort de Philippe le Bel.

1327. De Toulouse, où l'on défend de se faire faire des funérailles avant sa mort.

1344. De Noyon, pour empêcher qu'on ne publie de nouveaux Miracles sans approbation des Evêques.

1409. XVI Concile Général. De Pise, XVI Concile Général, pour l'extinction du Schisme. On dépose Grégoire XII & Benoît XIII; on élit Alexandre V, qui indique le Concile de Constance.

1414. XVII Concile Général. De Constance, XVII Concile Général, assemblé par Jean XXIII, successeur légitimé d'Alexandre V. Jean XXIII se démet du Pontificat pour rendre la paix à l'Eglise. On y élit Martin V, qui approuve tout ce qui s'étoit fait dans ce Concile. On y condamne les Hérésies de Wiclef & de Jean Hus. Il dure depuis 1414 jusqu'en 1418.

De

De Bâle, XVIII Concile Général commencé à Pavie, puis à Sienne, assemblé à Bâle par Eugene IV, qui en approuva les seize prémières Sessions, quoiqu'il y en ait quarante-cinq. On n'a reconnu en France que les vingt-six prémières, qui regardent presque toutes la condamnation des Bohémiens. Le Pape Eugène transféra ce Concile à Ferrare, puis à Florence: on y déposa Eugène & l'on élut Félix V. Ans de J. C. 1431. XVIII Concile Général.

De Ferrare, auquel se trouvèrent l'Empereur d'Orient Jean Paléologue, le Patriarche de Constantinople, aussi-bien que les Arméniens. 1438.

De Florence, suite de celui de Ferrare; on y continue le dessein de la réunion des Grecs & des Arméniens. Néanmoins l'accord se fit, mais il ne dura pas, ce qui donna lieu à plusieurs Grecs célèbres de rester en Europe. 1439.

De Tours, sur les mauvais traitemens que les François recevoient du Pape Jules II, & des mesures que l'on devoit prendre à ce sujet. 1510.

De Pise en Italie, assemblé contre le Pape Jules II, par les Cardinaux de Carvajal & Briçonnet. Il fut continué à Milan. Ce Concile n'est point reçu en Italie, non plus que par quelques Théologiens François, quoique Mr. Dupuy en ait donné les Actes. 1511.

De Latran, XIX Concile Général, commencé le 10 Mai 1512 par Jules II, & fini sous le Pape Léon X, le 16 Mars 1517; contre le Concile de Pise, pour la guerre Sainte & pour supprimer la Pragmatique Sanction de France. Plusieurs Théologiens ne reconnoissent pas ce Concile comme Général, & Bellarmin laisse même la liberté d'en douter. 1512. XIX Concile Général.

De

Ans de J. C.

1527. De Lyon, contre l'Hérésie de Luther, sur la Discipline, & pour accorder au Roi un Subside, pour délivrer d'Espagne les enfans de France, en ôtage pour François I.

1528. De Bourges, contre les erreurs de Luther, sur la réformation des mœurs & pour trouver les moyens de retirer de prison les fils du Roi François I.

1549. XX Concile Général. De Trente, XX ou seulement XVIII Concile Général, indiqué à Mantoue, puis à Vicence, & enfin commencé à Trente le 13 Décembre 1545; il ne finit qu'en 1563. Il fut assemblé contre les erreurs de Luther, de Zuingle, de Calvin, & pour la réformation de la Discipline & des Mœurs. En 1547 on le transféra à Boulogne, & 8 mois après on le remit à Trente: il fut repris & interrompu trois fois. Il est reçu en France pour le Dogme & non pour la Discipline.

1582. De Memphis ou du Caire, pour concilier les Coptes avec l'Eglise Romaine & leur faire abjurer les Hérésies de Nestorius & de Dioscore ou Eutychès.

1599. De Diamper, aux Indes Orientales, sur la Côte de Coromandel près de la Ville de St. Thomas ou Méliapur, par l'Archevêque de Goa, contre les Nestoriens & autres Hérétiques.

1618. * De Dordrecht, Synode ou Concile Général des Eglises Protestantes, Réformées & Anglicanes, sur les matiéres de la Justification & de la Grace, contre les Sentimens d'Arminius, opposés à ceux de Luther & de Calvin.

1638. De Constantinople, par Cyrille de Berhoé Patriarche de cette Ville, contre Cyrille de Lucar & la Confession de Foi que ce dernier avoit publiée.

De

De Rome, sous le Pape Benoît XIII, sur la Foi, les Mœurs, & la Discipline Ecclésiastique. On en rédigea les Decrets, après le départ des Evêques. Mr. Fini, Sécrétaire du Concile, travaillant à cette rédaction au Noviciat des Jésuites, y ajouta que la Constitution *Unigenitus* est une Règle de Foi, clause dont on prétend qu'il n'avoit point été fait mention dans le Concile. Ans de J. C. 1725.

D'Ambrun, sur l'acceptation de la Constitution *Unigenitus*, & autres matières Ecclésiastiques. Mr. de Tencin y condamna le 20 Septembre, à la tête de treize Evêques, Mr. de Senez, à cause de ses sentimens sur le Formulaire & la Constitution. Les Jansénistes prétendent qu'on viola dans ce jugement toutes les règles. 1727.



CHAPITRE VIII.

Des Ecrivains Ecclésiastiques.

D. QUel fruit peut-on retirer de l'histoire des Ecrivains Ecclésiastiques ? Utilité de l'Histoire des Ecrivains Ecclésiastiques.

R. Elle nous instruit de la Doctrine, de la Morale, du Culte, & des Rits ou Cérémonies de l'Eglise.

D. Doit-on s'en raporter aveuglément au témoignage de ces Ecrivains, & sur tout de ceux qu'on nomme les Pères de l'Eglise ? Quels égards on doit avoir pour les Pères de l'Eglise.

R. Ils méritent des égards, mais il ne faut pas les regarder comme infaillibles. Le don de l'infaillibilité ne convient qu'à ceux que

Dieu

Dieu a inspirés, aux Auteurs Sacrés de l'Ancien & du Nouveau Testament. La règle de la Foi des Chrétiens c'est l'Ecriture. Les Pères de l'Eglise n'étoient pas moins sujets à l'erreur pour avoir suivi de près les Apôtres. On doit avoir pour ces anciens Docteurs beaucoup de respect, mais ce respect ne doit pas être excessif.

Jugement qu'on en porte dans l'Eglise Romaine.

D. Quel jugement en porte l'Eglise Romaine?

R. Quoique cette Eglise croie avoir intérêt de maintenir en son entier l'autorité des Pères, il s'est cependant trouvé beaucoup de Catholiques, qui, ou par un effet de la force de la Vérité, ou faute de prévoir les conséquences, ou pour appuier des Dogmes particuliers, se sont déclarés ouvertement, tantôt contre un Père, tantôt contre l'autre, & ont fait même quelquefois des aveus qui portent contre tous généralement.

Quel est à cet égard le sentiment des Protestans.

D. Quel est à cet égard le sentiment des Protestans?

R. Ils n'admettent le témoignage des Pères, qu'autant qu'ils le croient conforme à la Doctrine de l'Evangile, ou aux règles du bon-sens. Quelques-uns même d'entre eux ont entrepris de faire voir, dans des Ouvrages faits exprès, le peu de fondement de l'autorité de ces anciens Docteurs.

Les Pères attaqués par Daillé, Whitby & La Placette.

Jean Daillé les a attaqués sur les Dogmes dans un Livre qui a pour titre, *de l'emploi des Saints Pères* (a). Daniel Whitby a entrepris de prouver (b) par un grand nombre d'ex-

(a) Publié d'abord en François à Genève en 1632, & puis traduit en Latin avec des additions de l'Auteur.

(b) Dans un Livre Latin intitulé *de Scripturarum interpretatione secundum Patrum Commentarios*, &c. Londres 1714.

d'exemples, tirés de tous les Livres du Vieux & du Nouveau Teftament, *que les Pères, même ceux des prémiers fiècles, ne font pas de bons Interprètes de l'Ecriture.* Mr. La Placette ne les ménage pas davantage: *Qui ne fait*, dit ce Miniftre (*a*), *que la plupart des Pères n'ont rien écrit fur les matières de la Confcience; & que ceux qui les ont touchées, n'ont rien dit fur la plupart des queftions, dont il importeroit d'avoir la décifion?*

Mais celui d'entre les Proteftans qui a porté à l'autorité des Pères, le plus rude coup, c'eft le favant Mr. Jean Barbeyrac, Proffeffeur en Droit dans l'Univerfité de Groningue, & Membre de la Société Royale des Sciences à Berlin (*b*). Il ne les flatte pas., il parle d'eux avec la même liberté, que de toute forte d'Auteurs, anciens ou modernes. Il foutient que les Pères fe font beaucoup plus attachés à des matières de pure fpéculation, ou de Difcipline Ecléfiaftique, qu'à cultvier la Morale, & à la puifer dans fes véritables fources; que quand ils en traitent, ils le font d'une manière peu exacte & peu méthodique, fouvent même avec des ornemens d'une fauffe Rhétorique, ou en tirant leurs moralités, à force de machines & d'allégories chimériques, de mille endroits de l'Ecriture; qu'ils confondent perpétuellemeut les Devoirs de l'Homme, & les Devoirs particuliers du Chrétien, confideré précifément comme tel, de même que les principes de la Morale purement Naturelle, & ceux

Et fur-tout par Mr. J. Barbeyrac.

(*a*) Voyez fon Traité de la *Confcience*, Livre II, Chap. XVI, page 190 de la prémière édition.

(*b*) Voyez fon *Traité de la Morale des Pères de l'Eglife*, imprimé à Amfterdam en 1728, & fa Préface fur *Pufendorff*.

ceux de la Morale Chrétienne; qu'il leur arrive au contraire très souvent de mettre une trop grande différence entre l'Homme & le Chrétien, desorte qu'à force d'outrer cette distinction ils prescrivent des règles impraticables; enfin, qu'ils sont presque tous tombés dans des erreurs fort grossières sur divers points de Morale. Afin qu'on ne s'imagine pas qu'il veuille en être cru sur sa parole, il donne là-dessus des exemples tirés des plus célèbres Pères des six prémiers Siècles; & pour ne pas être accusé de singularité, il se munit de l'autorité de divers Auteurs de toutes les Communions, qui avoient reconnu de bonne foi les défauts des Pères.

Exemples des défauts des Pères.

D. Citez-moi, je vous prie, des exemples de ces erreurs & de ces défauts.

R. Très volontiers; en voici quelques-uns.

De St. Justin le Martir.

On reproche à St. Justin le Martir, & à d'autres Pères qui ont écrit après lui, d'avoir débité bien des choses *ridicules* sur un passage de la Genèse très mal entendu, d'un prétendu commerce charnel des mauvais Anges avec les Femmes ou les Garçons. Ce Père trouve *la Croix* par-tout; il la trouve dans les Antennes & les Mâts des Vaisseaux, dans les Charues, dans les Hoyaux, dans toutes les choses de la Nature. Divers autres Pères ont regardé le Signe de la Croix comme naturel, ou comme marqué dans des passages du Vieux Testament, où il n'y en a pas la moindre apparence. Justin avoit des idées fort outrées sur l'état de Continence & de Célibat, jusqu'à traiter formellement d'illégitime l'usage le plus légitime du Mariage. On a même lieu de soupçonner qu'il prenoit à la lettre les paroles de Notre Seig-

neur

neur (*a*), dont la fausse interprétation porta depuis Origène à se faire Eunuque.

St. Irénée pose pour maxime, & plusieurs autres Pères après lui, que toutes les fois que l'Ecriture raporte quelque action des Patriarches ou des Prophètes, sans la blâmer, quelque mauvaise qu'elle nous paroisse d'ailleurs, il ne faut pas la condamner, mais y chercher un type. Sur ce fondement il excuse l'Inceste des Filles de Loth & celui de Thamar (*b*). Ailleurs il semble supposer que, sous l'Evangile, l'usage le plus légitime du Mariage a quelque chose de vicieux, comme l'usage de la permission du Divorce sous la Loi. De St. Irénée.

Athénagoras (*c*) condamne les secondes Noces, & les appelle un honnête Adultère. Ce Père étoit dans des principes de Platonisme, qui mènent tout droit au culte des Anges, puisqu'il leur attribue une Providence générale, ne laissant à Dieu qu'une Providence particulière. Il laisse entrevoir assez clairement des idées qui vont à condamner toute juste défense de soi-même & de ses Biens; la Guerre, les Procès, sans distinction; les Magistratures, toute participation au supplice des Criminels le plus justement condamnés. D'Athénagoras.

L'Ouvrage de Clément d'Alexandrie, qui a pour titre le *Pédagogue*, est, selon l'idée qu'en donne Mr. Dupin (*d*), un amas confus de préceptes sans ordre, sans liaison, plein De Clément d'Alexandrie.

(*a*) Matth. XIX. 12.
(*b*) Le Père *Massuet* in Iren. Lib IV, Cap. 25.
(*c*) Dans son Apologie pour les Chrétiens, Chap. XXVIII.
(*d*) Biblioth. des Aut. Ecclés. Tom. I, pag. 86.

plein de déclamations & de myſtiqueries. Ce Père, en criant contre les Mœurs de ſon ſiècle, diſtingue rarement l'uſage légitime des choſes indifférentes de leur nature, d'avec l'abus le plus criminel. Il ne veut pas, par exemple, qu'on mange du Pain blanc. *On efféminé, dit-il, & on tourne par-là un aliment néceſſaire en opprobre de volupté* (a). Il blâme ſans diſtinction tous ceux qui font venir des Vins agréables de quelque païs étranger; & il traite d'Inſenſés les anciens Rois de Perſe, qui ſe faiſoient apporter de loin une Eau, qu'ils trouvoient excellente. Il bannit des Feſtins tout Inſtrument de Muſique, toute Chanſon, & condamne en particulier l'uſage de la Flute par une raiſon des plus ridicules. Il ne fait pas plus de grace aux Couronnes de Fleurs & aux Huiles odoriférantes. Porter des étofes teintes, c'eſt, ſelon notre Père de l'Egliſe, une choſe inutile & qui donne atteinte à la Vérité. Avoir de faux cheveux, ou ſe faire raſer la barbe, c'eſt une impieté. Se baigner pour le plaiſir, c'eſt une volupté impudente. Il ne permet pas même aux Chrétiens de ſe ſaluer en rue; c'eſt une liberté inſenſée. Croiroit-on que ce Père dont la Morale paroit ſi rigide, fait dans le même Ouvrage, des peintures où la pudeur eſt ſi peu ménagée, que, ſelon le jugement de Mr. Dupin, approuvé du Père Ceillier, il faudroit ou retrancher tous les endroits du Pédagogue, dans leſquels il eſt parlé des péchés contraires à la Chaſteté, ou en défendre la lecture juſqu'à un certain âge.

De Tertullien.

Tertullien condamne abſolument tout Métier,

(a) Pædagog. Lib. II, Cap. I.

tier, toute Profession, tout Commerce, qui regardent des choses dont les Payens peuvent faire quelque usage pour des actes d'Idolâtrie; la Profession militaire, l'usage des Couronnes, même des Fleurs; celui d'orner la porte de sa maison de Lampes & de Lauriers, dans une réjouissance publique ordonnée par le Prince; la recherche & l'exercice de tout Emploi public, les secondes Noces, & la Défense de soi-même. Quand il déclame contre la Comédie, il ne garde aucunes mesures, & donne aveuglément dans de fausses pensées. *Le Diable*, dit-il (a), *est celui qui chausse les Brodequins aux Acteurs, afin de faire mentir J. C.* qui a dit, *que personne ne pouvoit ajouter une coudée à sa stature.*

Origène, à l'exemple des prémiers Pères de l'Eglise, faisoit un abus énorme des Allégories pour expliquer l'Ecriture. Il prit à la lettre ce que Notre Seigneur dit de ceux qui se font Eunuques pour le Royaume des Cieux, & viola, en conséquence de cette illusion grossière, une des loix les plus évidentes de la Nature. **D'Origène.**

St. Cyprien vouloit qu'on cherchât le martyre en lui-même & pour lui-même; témérité condamnée par le commandement exprès que Notre Seigneur fit à ses Apôtres, de fuir d'une Ville, où on les persécuteroit, pour aller dans une autre. Ailleurs il détruit le droit naturel d'une juste défense de soi-même. **De St. Cyprien.**

Lactance condamne sans distinction la Guerre, toute Défense de soi-même, le Trafic dans les païs éloignés, & le Prêt à usure ou à intérêt. **De Lactance.**

St.

(a) Dans son Livre des *Spectacles*, Chap. XXIII.

De St. Basile. St. Basile, dont le génie sombre & austère ne pouvoit guère que le jetter dans l'excès, ne vouloit pas qu'un Chrétien plaidât, même pour les Vetemens les plus nécessaires; & il prend à la lettre, comme ont fait plusieurs autres Pères, les Préceptes de Notre Seigneur exprimés d'une façon proverbiale (a). Le Serment, selon lui, étoit bien permis sous la Loi; mais il prétend qu'il est absolument défendu sous l'Evangile. Il a du Parjure une idée bien peu juste, puisqu'il suppose que c'en est un, lorsqu'en jurant on s'est trompé de bonne foi.

De St. Grégoire de Nazianze. St. Grégoire de Nazianze vouloit qu'on persécutât ceux qu'il nomme Hérétiques. Il s'est contredit lui-même sur cet article. Il a eu de très fausses idées sur les prétendus Conseils Evangéliques, entre autres sur celui de renoncer de gaieté de cœur à ses Biens.

De St. Ambroise. St. Ambroise s'est si fort déchaîné contre les secondes Noces, & a tant flétri *l'Innocence du Mariage*, pour prôner l'excellence de la Virginité & du Célibat, qu'on a de la peine à comprendre qu'il ait pu, en parlant de l'Adultère, s'expliquer d'une manière à faire penser que ce n'est pas toujours un crime. Il dit formellement (b), que *l'Adultère ne paroissoit pas défendu avant l'Evangile*.

De St. Chrysostôme. St. Chrysostôme, lorsqu'il parle de l'expédient dont Abraham se servit (c), dans la crainte où il étoit qu'on ne le tuât, si on le connoissoit pour Mari de Sara, ne fait pas

(a) Luc. VI, 29, 30, &c.
(b) Lib. I. de Patriarch. Abrah. Cap. IV.
(c) Genes. Chap. XXI.

as difficulté de dire à ses Auditeurs : „ Vous savez que rien ne chagrine plus un Mari „ que de voir sa Femme soupçonnée d'avoir „ été au pouvoir d'un autre; & néanmoins „ ce juste-ci emploie tous ses efforts pour „ que l'acte d'Adultère s'accomplisse ". Il donne ensuite de très grands éloges à son courage & à sa prudence, puis il l'excuse d'avoir consenti à l'Adultère de sa Femme. Après cet éloge du Mari, il passe aux louanges de la Femme, & dit, qu'elle accepta de bon cœur la proposition, & qu'elle fit tout ce qu'il falloit pour bien jouer cette Comédie. Là-dessus il exhorte les Femmes à imiter cela, & il s'écrie. „ Qui n'admireroit cette grande facilité à obéir? Qui „ pourroit jamais assez louer Sara, de ce „ qu'après une telle continence, & à son „ âge, elle a voulu s'exposer à l'Adultère, „ & livrer son corps à des Barbares, afin „ de sauver la vie de son Epoux". St. Ambroise n'a pas donné de moindres éloges à la charité de Sara; & St. Augustin a été presque dans une semblable illusion en raisonnant sur un autre exemple.

St. Jérôme est dans les mêmes idées que St. Basile sur le Serment. Il insinue que les Chrétiens sont exemts de payer le tribut aux Princes, Infidèles ou non. Il approuve l'Homicide de soi-même, quand une personne ne peut autrement se garantir de la violence d'un Brutal, qui en veut à son honneur. On sait avec quelle fureur & quelle mauvaise foi il se déchaine contre Vigilance, qui avoit blâmé le culte que l'on commençoit alors de rendre aux Reliques des Saints & des Martirs. Son petit Traité contre ce Prêtre est tout plein d'injures grossières & de faux raisonnemens. De St. Jérôme.

K 2 St.

De St. Augustin.

St. Augustin donne (*a*) réciproquement à un Mari & à une Femme, le pouvoir de céder à un Tiers le droit qu'ils ont sur le Corps l'un de l'autre, & il fait à ce sujet l'apologie de la complaisance qu'Abraham eut pour sa Femme au sujet d'Agar. Sur certains points de Morale il donne dans les plus grands excès, en établissant des principes qui renversent de fond en comble la Société humaine. Selon lui, „ tout est aux Justes, ou aux Fi-„ dèles: les Infidèles ne possèdent rien légi-„ timement"; & par ces Infidèles il comprend même les *Hérétiques*, titre qu'on s'est toujours renvoyé l'un à l'autre, & qu'on se renvoyera éternellement.

Ce Père, qu'un Auteur moderne (*b*) appelle *le Grand Patriarche des Persécuteurs Chrétiens*, est celui qui le prémier a osé soutenir hautement l'Intolérance Civile. Tous les Apologistes de la Persécution n'ont fait que copier les sophismes dont il s'est servi pour établir une maxime contraire à toutes les lumières du Bon-sens, à l'Equité naturelle, à la Charité, à la bonne Politique, à l'esprit de l'Evangile. Il n'en est pas demeuré à la simple spéculation: il a vivement sollicité des Loix qui décernoient la peine de mort contre les Donatistes. Il joua ensuite un autre personnage, en faisant semblant d'intercéder pour eux, afin qu'on se contentât de les exiler, de leur ôter leurs biens, de les véxer en diverses autres manières, & de rendre ainsi leur vie un supplice continuel.

Si ce Père eût vêcu quelques années de plus,

(*a*) *De Civit. Dei*, Lib. XVI, Cap. 25, &c.
(*b*) Mr. Barbeyrac.

plus, il auroit vu l'Arianisme triompher par les mêmes voies, dont il avoit approuvé l'usage contre les Donatistes; & le Monde Chrétien, devenu tout d'un coup Arien, faire profession d'une Doctrine anathématisée par des Conciles Ecuméniques. Les Ariens persécuteurs auroient alors employé contre lui les mêmes raisons don il s'étoit servi dans ses Apologies de l'Intolérance; & ils auroient pu faire valoir, avec bien plus de fondement, le promt succès de leurs violence, & le grand nombre des Convertis.

St. Léon, si l'on en croit Mr. Dupin (a), traite les points de Morale assez séchement, & d'une manière qui divertit plutôt qu'elle ne touche. De St. Léon.

D. Mais l'intérêt de la Religion ne demande-t il pas qu'on prenne la défense des Pères sur tous ces articles? Si on doit chercher à justifier les Pères.

R. L'amour de la Vérité ne permet pas qu'on cherche à les justifier lorsqu'ils enseignent des maximes dangéreuses, des maximes opposées à l'esprit de l'Evangile, ou qu'ils établissent des règles & des principes qui repugnent à la raison & au bon-sens.

D. Quel usage doit-on donc faire de leurs Ecrits? Usage qu'on doit faire de leurs Ecrits.

R. Il faut s'en servir comme d'autant de pièces historiques, qui font foi de ce qui s'est passé & de ce que l'on croyoit du tems de chaque Ecrivain. On doit les lire pour apprendre l'histoire des Dogmes, & pour y déterrer les commencemens de l'Erreur; mais on ne doit pas y chercher les fondemens de la Foi, qui ne se trouvent que

(a) Tom. IV., page 160.

que dans les Livres Sacrés. L'Auteur do
on a emprunté la plus grande partie de
qu'on vient de dire des Pères (a), leur a
plique ces vers parodiés de Boyleau.

Qu'on vante en eux l'honneur, la foi, la probit
Qu'on prise leur candeur & leur sincérité;
Qu'ils aient eu quelquefois une humeur débo
naire,
On le veut, j'y souscris, & suis prêt de m
taire:
Mais que comme un modèle on vante leurs E-
crits,
Qu'on les fasse passer pour de fort bons Esprits,
Comme aux Rois des Auteurs, qu'on leur don-
ne l'empire,
Ma bile alors s'échaufe, & je brule d'écri-
re (b).

Ouvrages qui traitent des Ecrivains Ecclésiastiques. Ceux de Dupin & du P. Ceillier.

D. Quels Ouvrages peut-on consulter sur l'histoire des Pères & autres Ecrivains Ecclésiastiques?

R. Mr. l'Abbé Dupin est le prémier qui nous ait donné quelque chose d'utile & d'instructif sur cette matière. Il publia le plan & même le prémier Volume de son Ouvrage (c) en 1686. Comme les Pères de l'Eglise n'y étoient pas toujours assez ménagés, il subit la censure, & l'Auteur fut obligé d'en corriger les traits les plus hardis. Cet Ouvrage a été perfectionné par le Père Ceillier, savant Religieux Bénédictin de la Congrégation de St. Vanne & de St. Hydulphe. Sa Bibliothèque des Ecrivains Ecclésiasti-

(a) Mr. *Barbeyrac* dans son *Traité de la Morale des Pères*, & dans sa *Préface* sur *Pufendorf*.
(b) Satire IX, v. 213, & suiv.
(c) La *Bibliothèque des Auteurs Ecclésiastiques*.

siastiques est travaillée avec plus de soin & d'étendue que celle de Mr. Dupin. Non content d'écrire l'histoire de l'Auteur dont il parle, il expose encore le sujet qui a donné lieu aux Ecrits, dont il fait l'analyse avec des lumières & des connoissances que n'avoit pu aquérir Mr. Dupin. Un défaut qu'on lui reproche, c'est d'être trop prévenu en faveur des Pères & de leurs Ouvrages, dont il ne fait guère voir que le beau côté. L'impartialité de Mr. Dupin plait davantage aux Protestans, & à ceux qui ne pèsent le mérite d'un Livre qu'à la balance de la Raison.

D. Indiquez-moi, je vous prie, les principaux Auteurs Ecclésiastiques.

R. En voici une liste, accompagnée de celle de leurs Ouvrages, ou de ceux qu'on leur attribue.

St. Matthieu passe pour être le prémier Ecrivain Sacré, qui a publié l'Evangile. On croit que ce fut en Hébreux; nous ne l'avons qu'en Grec. Ans de J. C. 44.

St. Marc écrit l'Evangile la même année; il abrège celui de St. Matthieu, où St. Pierre fit ajouter des circonstances particulières. 44.

St. Paul écrit sa prémière Lettre, c'est celle aux Thessaloniciens. 52.

St. Paul écrit sa deuxième Lettre aux Thessaloniciens. 53.

St. Luc écrit l'Evangile, sur le rapport de ceux qui avoient vu J. C. 55.

St. Paul écrit sa prémière Lettre aux Corinthiens, & celle aux Galates. 57.

St. Paul écrit sa deuxième Lettre aux Corinthiens, & celle aux Romains. 58.

St. Jaques, Evêque de Jérusalem, écrit sa Lettre à tous les Fidèles. 59.

Ans de J. C. St. Pierre écrit sa prémière Lettre.

60. 62. St. Paul écrit quatre Lettres, 1. aux Philippiens; 2. aux Ephésiens; 3. aux Colossiens; 4. à Philémon.

63. St. Paul écrit sa Lettre aux Hébreux.

65. St. Paul écrit sa prémière Lettre à Timothée & celle à Tite.

66. St. Paul écrit sa seconde Lettre à Timothée, & St. Pierre sa deuxième Lettre.

71. St. Jude écrit sa Lettre.

92. St. Jean écrit ses trois Lettres.

96. St. Jean écrit l'Apocalypse.

98. St. Jean écrit l'Evangile.

Tous ces Ecrits & les précédens composent le Nouveau Testament.

71. St. Barnabé, compagnon de St. Paul, écrit une Lettre aux Fidèles.

71. Hermas, qu'on croit avoir été Disciple de St. Paul, a fait un Livre intitulé le Pasteur.

107. St. Ignace, Evêque d'Antioche, *puis Martir* à Rome l'an 107. Peu avant son martire il écrivit plusieurs Lettres: nous en avons sept, qui sont aujourdhui incontestables. Elles avoient été égarées depuis le tems de Photius; mais Ussérius les retrouva en Latin l'an 1642, & il les publia à Oxfort en Angleterre l'an 1644 & 1647. Isac Vossius eut le bonheur de les trouver en Grec dans la Bibliothèque du Grand Duc de Florence & les publia in-4. à Amsterdam en 1646 & 1680. Puis *in Patribus Apostolicis Cottelerii in-folio Antwerpiæ (id est Amstelodami)* 1698 & 1724. 2 volumes. Ces Lettres sont d'une simplicité Apostolique & admirables pour l'onction & pour les sentimens. Il y a d'autres Lettres du même Saint, mais elles sont supposées.

St. Jus-

St. Justin, Philosophe & Martir; 2 Apologies de la Religion, Grec-Latin, s'imprime par les PP. Bénédictins. Ans de J. C. 150.

St. Irénée, né à Smyrne en Asie, Evêque de Lyon, Disciple de St. Polycarpe. *Ejus opera à Benedictinis in folio*, Paris 1710. 178.

St. Clément d'Alexandrie, Prêtre. *Ejus opera Græcè & Latinè in folio*, Oxonii 1715. 2 Volum. 215.

Tertullien, Prêtre de Carthage en Afrique, fut d'abord Catholique très zèlé, puis devint outré Montaniste. *Ejus opera in-folio*, Paris 1664. Il a écrit quelquefois en Grec, & il s'en trouve un manuscrit en cette langue dans la Bibliothèque de l'Escurial en Espagne. 217.

Novatien, Prêtre de l'Eglise de Rome, une Lettre parmi celles de St. Cyprien, & *Liber de Trinitate cum Tertulliano Rigaltii*. 251.

St. Grégoire Taumaturge, Evêque de Néocésarée en 240. *Ejus opera Græcè & Latinè in-folio*, Paris 1621 & 1622. 252.

Origène, Prêtre de l'Eglise d'Alexandrie, né l'an 181, a été l'un des plus savans Pères de l'Eglise Grèque, & des plus laborieux: il a fait beaucoup de bruit dans l'Eglise. *Ejus opera Græco-Latina ex Recensione D. Caroli* de la Rue, *Monachi Benedictini, in-folio*, Paris 1733 & 1740. 3 Volumes. On imprime actuellement le quatrième. *Origenis Exapla à D. Bernardo de Montfaucon, in-folio*, Paris 1713. 2 Volum. Ce dernier Ouvrage, dont il ne reste que des fragmens, contenoit les Versions Grèques de l'Ancien Testament sur différentes colonnes. 252.

St. Cyprien, Evêque de Carthage en Afrique, depuis 248 jusqu'en 258, ensuite Martir. *Ejus opera per Nicol. Rigaltium & Priorium edita in-folio*, Paris 1666. & à 257.

Ans de J. C. *Steph. Baluzio in folio*, Paris *è Typog. Regia* 1726.

260. Méthodius, Evêque de Tyr en Palestine, & Martir en 302. *Ejus opera à Combefis Græc. Lat. in folio*, Paris 1644 ... *Ejus Convivium Virginum in folio* Paris 1657. *è Typogr. Regia*

325. Arnobe, Africain. *Ejus Libri VII. adversus Gentiles in folio*, *Romæ* 1542. Edition magnifique. *Idem cum Notis diversorum in 4. Lugd. Batav.* 1651 & 1657. Ecrivain savant, mais tres dur.

304. *Lucius Cœlius Lactantius Firmanus*, de Fermo en Italie, a écrit élégamment en faveur de la Religion Chrétienne. *Ejus opera in 8. Lipsiæ* 1715, bonne Edition. *Idem de mortibus Persecutorum*, *cum Notis variorum in 8. Ultrajecti* 1692. *Idem Epitome institutionum in 8.* Paris 1712. Il faut remarquer, que l'Edition de Hollande de *variorum* 1660 est falsifiée sur la matière de l'usure. On attend la belle édition de feu Mr. le Brun Desmaretes, qui a donné ci-devant *le St. Paulin in 4.*

314. Eusèbe, Evêque de Césarée en Palestine en 313, le plus savant Ecrivain de son Siècle, a composé des Ouvrages en tout genre. Sa conduite fut équivoque dans l'Histoire de l'Arianisme. *Ejus Historia Ecclesiastica Græce & Latine in folio* Paris 1672, *& in folio Oxonii* 1720. 3 Volum. *Ejus præparatio & demonstratio Evangelica Græce & Latine in folio*, Paris 1628. 2 Volum. *Ejusdem Chronicon ab Arnaldo Pontaco in folio*, *Burdigalæ* 1604, *& à Josepho Scaligero in fol. Lugduni Batavorum* 1657. *Commentarii in Isaiam in Collectione Græco-Lat. Patrum Bernardi de Montfaucon in folio*. Paris 1706. 2 volumes.

327. St. Athanase, Evêque d'Alexandrie en 326,

326, mort en 373, défenseur de la Divinité de J. C. *Ejus opera Græco-Latina in folio*, Paris 1698, 3 volumes, est le prémier des quatre Docteurs Grecs. Ans de J. C.

St. Hilaire, Evêque de Poitiers cette année, grand défenseur de la Divinité du Verbe, pour laquelle même il fut exilé & persécuté. *Ejus opera in folio*, Paris 1693. C'est une des meilleures Editions des Pères Bénédictins. 355.

Apollinaires Père & fils, le prémier Prêtre & le second Evêque d'Antioche; une version Poetique des Pseaumes de David en Grec. 370.

St. Cyrille, élu Evêque de Jérusalem l'an 386. Ses Catéchèses ou Instructions. *Ejus opera Græce & Latine à Benedictinis in folio*, Paris 1720. 375.

St. Ephrem, Syrien, Diacre de l'Eglise d'Edesse, des Sermons & des Discours de piété, traduit de Syriaque en Grec. *Ejus opera Græce in folio, Oxonii* 1704; & *Romæ* 1734. & 1737, 6 Volum. 370.

St. Basile, Evêque de Césarée, né en 318, Evêque en 369, est mort l'an 379; beaucoup de Lettres, des Commentaires & des Homélies sur l'Ecriture Sainte, quelques Traités dogmatiques. *Ejus opera in folio à Benedictinis Græce & Latine*, Paris 1721, 3 Vol. 375.

St. Grégoire, Evêque de Nazianze, le plus sublime des Pères Grecs; des Homélies, des Discours, des Lettres & quelques Poésies Chrétiennes. *Ejus opera in folio Græce & Latine*, Paris 1630, 2 Volumes. 376.

St. Ambroise, né vers l'an 340, mort en 397, a donné plusieurs Ouvrages sur l'Ecriture Sainte, quelques Traités dogmatiques 385.

Ans de J. C. contre les Héréfies, des Livres de Morale & des Lettres. *Ejus operà à Benedictinis, in folio*, Paris 1686; 2 Volumes, se réimpriment.

316. St. Epiphane fut fait Evêque de Salamine l'an 403, a écrit l'histoire & la réfutation des Héréfies, & plusieurs autres Ouvrages. *Ejus opera Græce & Latine in folio*, Paris 1622.

394. Aurèle-Prudence-Clément, de Sarragoce en Espagne, Poète Chrétien. *Ejus opera ab Heinsio in* 12. Amstelodami Elzevir 1667, *& ad usum Serenissimi Delphini in* 4. Paris 1687.

398. St. Jean-Chrysostôme, Evêque de Constantinople l'an 398, le plus éloquent des Pères Grecs & l'un des quatre Docteurs de l'Eglise Grèque; beaucoup d'Homélies sur l'Ecriture Sainte. *Ejus opera Gr. Lat. in folio* à Bern. de Montfaucon, Paris 1718. 13 Vol.

407. Théodore de Mepsueste, l'an 407, célèbre dans les trois Chapitres.

98. St. Jérôme, Prêtre, né en 345, mort en 420, le plus savant des Pères Latins: divers Traités contre les Hérétiques, sur-tout contre Jovinien, Vigilance & Pélage, & des Commentaires sur l'Ecriture. *Ejus Opera à Benedictinis in folio*, Paris 1693, 5 Volumes.

410. Sévère Sulpice, Prêtre d'Agen en France: abrégé de l'Histoire Ste. & Ecclésiastique; la vie de S. Martin. *Ejus Opera in* 8. *Lipsiæ* 1705.

416. Paul Orose, Prêtre Espagnol, a écrit une Histoire contre les Payens & contre les Pélagiens; *in* 4. *Lugduni Batav.* 1738.

417. St. Augustin, né à Tagaste en Afrique l'an 355, baptisé à Milan en 388, fait Prêtre à Hyppone en Afrique l'an 391, fut fait Evê-

Evêque d'Hyppone en 395, & mourut l'an 430. C'est un des Pères de l'Eglise, qui a écrit avec le plus d'esprit & d'élévation : des Lettres excellentes, des Commentaires moraux sur l'Ecriture Sainte, des Homélies ou Sermons au Peuple, des Traités dogmatiques, & la Cité de Dieu. *Ejus opera in folio*, Paris 1679, 8 ou 10 Volumes. Ans de J. C.

St. Isidore de Peluse ou de Damiette en Egypte, Prêtre, a écrit beaucoup de Lettres. *Ejus opera Græco-Latina in folio*, Paris 1633 & 1638. 420.

Possidius ou Possidonius, Diacre, Disciple de St. Augustin, dont il a écrit la vie & le Catalogue de ses Ouvrages, *apud S. Augustinum*. 430.

St. Cyrille, Evêque d'Alexandrie, mort en 444 : outre des Commentaires sur l'Ecriture, il a écrit sur l'Incarnation de J. C. contre Nestorius & contre les Ariens, & même contre Julien l'Apostat, Empereur. *Ejus opera Græco-Latina in folio*, Paris 1638, 7 Volumes. 436.

Théodoret, Evêque de Cyr en 420, mort en 457, l'un des plus savans Pères de l'Eglise Grèque, & dont le nom a fait beaucoup de bruit dans l'affaire des trois Chapitres. Outre des Commentaires sur l'Ecriture Sainte, il a donné une Histoire de l'Eglise & une des Pères des Déserts, & a écrit contre les Payens & les Hérétiques. *Ejus opera Græco-Latina in folio*, Paris 1642 & 1684, 5 Volumes. 442.

Le Pape St. Léon, élu en 440; des Lettres, des Sermons, des Traités dogmatiques. *Ejus opera studio* Paschas Quesnel in 4. Paris 1675, 2 Volumes, bonne Edition. 449.

St. Prosper, Ouvrage sur la Grace. *Ejus* 450.

Ans de J. C. *opera in folio*, Paris 1711.

492. Le Pape Gelase, très savant; ses Lettres & autres Opuscules. *In Collectionibus Conciliorum*, a beaucoup travaillé pour former le Canon des Saintes Ecritures & pour distinguer les Livres Canoniques des Apocryphes.

496. Pascal, Diacre de l'Eglise Romaine; deux Livres sur la Divinité du St. Esprit. *In Collectionibus Conciliorum.*

498. Gennade, Prêtre de Marseille; il ne reste de lui que son Catalogue des Ecrivains Ecclésiastiques, & un des Dogmes Ecclésiastiques.

499. Enée de Gaze; sur l'Immortalité de l'Ame & la Résurrection.

514. St. Fulgence, élu Evêque de Ruspe en 508, mort en 533; Lettres, sur la Grace & l'Incarnation. *Ejus opera in* 4, Paris 1685.

524. Boëce, ou Anicius Manlius Torquatus Severinus Boëthius. Tel est le nom de cet Ecrivain, qui a donné divers écrits de Philosophie & de Théologie, & un Livre célèbre de Morale, de la Consolation de la Philosophie. *Ejus opera in folio*, *Basileæ* 1570, *& Venetiis* 1571, *de consolatione in* 8, *cum notis Variorum* 1671, *& ad usum Serenissimi Delphini in* 4, Paris 1680, assez rare.

527. Justinien, fait Empereur en 527; plusieurs Edits sur des matières Ecclésiastiques, & plusieurs autres Traités sur des matières de Religion, qu'il fit faire & qu'il adopta.

530. Cassiodore, nommé Magnus Aurélius Cassiodorus, se fit Moine & mourut Abbé l'an 565; plusieurs Lettres très instructives, une Histoire Tripartite, quelques Commentaires sur l'Ecriture Sainte, & divers Traités sur

les

les Sciences & l'Hiſtoire. *Ejus opera in folio Rothomagi* 1679, 2 Volum. Ans de J. C.

St. Benoît, le Patriarche de tous les Moines d'Occident, mort en 543. Sa Règle qui ſe trouve traduite & commentée par ſes Diſciples. 530.

Zacharie le Scholaſtique, Evêque de Mitilène; Diſſertation contre l'Eternité du monde. *In Biblioth. Patrum.* 536.

Grégoire, Evêque de Tours l'an 574; l'Hiſtoire des François, huit Livre des Miracles & autres Ouvrages. *Ejus opera in folio*, Paris 1692. Son Hiſtoire a été traduite en François. 570.

Anaſtaſe Sinaïte, Moine du Mont Sinaï, puis Evêque d'Antioche en 561, a écrit contre les Acéphales & ſur la Création, avec quelques autres Traités. 578.

St. Jean, ſurnommé Climaque, du titre qu'il a donné à ſon Livre Climax où l'Echèle des Vertus Chrétiennes & Religieuſes. *Ejus opera Græce & Latine in folio*, Paris 1633, a été traduit en François par Mr. Arnaud d'Andilly. 579.

St. Grégoire, l'un des plus ſavans Papes & l'un des quatre Docteurs de l'Egliſe Latine, a laiſſé beaucoup d'Ouvrages. Ses Lettres ſont très inſtructives, dans les Homélies ſur l'Ecriture Sainte, il s'attache plus à la Morale qu'à la Lettre: ſon Paſtoral eſt un excellent Traité ſur les Devoirs des Paſteurs, & ſon Sacramentaire eſt utile pour l'explication de la Liturgie. *Ejus opera à Benedictinis in folio*, Paris 1705, 4 Volum. 590.

Jean Philopon, mis au nombre des Trithéïtes, a écrit ſur l'Exameron *in 4. Vindobonæ* 1630; du même, de l'Eternité du Monde contre le Philoſophe Proclus *in fol.* 590.

Vene-

An de J. C. *Venetiis* 1535. Il a fait encore d'autres Ouvrages.

601. St. Isidore, élu Evêque de Seville en 601, mort en 636, dont on a l'Etimologicon ou Origines sur les Sciences prophanes, quelques Traités de Grammaire & de Philosophie, une Chronique jusqu'en 625, une Histoire des Goths & des Vandales, quelques Commentaires sur l'Ecriture Sainte, des Traités de Morale, & des Vies de Saints. *Ejus opera in fol.* Paris 1580-1601 *à Jacobo du Breul Benedictino, & Coloniæ* 1617.

609. St. Columban, Abbé de Luxeuil & de Bobio, des Poësies & des Epîtres, une Règle & un Pénitentiel pour les Moines, avec quelques autres Traités de Doctrine.

731. Barthélemy, Moine d'Edesse en Syrie; réfutation de l'Alcoran de Mahomet, imprimée *per Stephanum* le Moine. *In Variis Sacris in* 4. *Lugduni Batavorum.* 1685.

731. St. Jean Damascène, ou de Damas, Théologien de l'Eglise Grèque, & zélé défenseur des Images, a écrit aussi plusieurs Traités contre les Héréfies. *Ejus opera à P. le Quien Dominicano Græco-Latina. in folio, Parisiis* 1712, 2 Volum.

738. Bède, Prêtre & Moine Anglois, surnommé *le Vénérable*, a composé un grand nombre d'Ouvrages sur la Grammaire, la Philosophie, l'Histoire, l'Ecriture Sainte, un Martyrologe en vers. *Ejus opera in folio Coloniæ* 1612, 4 Volumes.

760. Frédégaire; Chronique pour l'Histoire de France.

770. Paul Diacre, d'Aquilée; Histoire des Lombards; la vie du Pape St. Grégoire, & plusieurs autres Ouvrages Historiques.

771. Alcuin, Diacre de l'Eglise d'Yorck en An-

Angleterre; plusieurs Commentaire sur l'Ecriture Ste. Traité de la Trinité & contre Félix d'Urgel, un Sacramentaire. *Ejus opera in folio*, Paris. 1617. Ans de J. C.

Charlemagne, né en 747, devient Roi de France en 768, Empereur l'an 800, meurt en 814, fit faire beaucoup de Loix Ecclésiastiques, sous le nom de Capitulaires, donnés par Mr. Baluze *in folio*, Paris 1677. 2 vol. & le *Codex Carolinus*, ou Lettres écrites au nom de ce Prince, publiées à Ingolstadt en 1634, fort imparfaitement par Gretzer. 801.

Smaragdus, Abbé de St. Michel dans le Barrois; un Traité du Devoir des Princes, adressé à Louis le Débonnaire, des Sermons, un Commentaire sur la Règle de St. Benoît, un Traité sur la procession du Saint-Esprit, & autres Ouvrages. 844.

Pascase Ratbert, Abbé de Corbie en Picardie, l'an 844; quelques Commentaires sur l'Ecriture Sainte, un Traité du Corps & du Sang du Seigneur, quelques vies de Saints, & un Traité *de Partu Virginis. Ejus opera in folio*, Paris 1618, *& in Spicilegio.* 848.

Ratramne, ou Bertram, Moine de Corbie, puis Abbé d'Orbais, en 840, a écrit sur la Prédestination, contre les Grecs, sur la Nativité de J. C. & un Traité célèbre du Corps & du Sang du Seigneur. *Biblioth. Patrum & Spicilegium.* 84[illegible]

Jean Scot, ou Erigène, Ecossois de naissance, retiré en France, a écrit du Corps & du Sang du Seigneur, sur St. Matthieu & autres Ouvrages ou perdus, ou non imprimés; Traité de la Prédestination. *Apud Mauguinum*, de la nature des choses. *fol. Oxonii.* 1681. 850.

Pru-

Ans de J. C. Prudence, Evêque de Troyes en 840, a écrit sur la Prédestination, & autres Traités.

850. 854. Enée, Evêque de Paris : réponse aux objections des Grecs. *In Spicilegio & in Collectionib. Concilior.*

863. Photius, faux Patriarche de Constantinople, a fait une Bibliothèque, où il a conservé beaucoup de fragmens d'anciens Ecrivains, des Lettres très curieuses, un recueil de Canons. *In Bibliotheca Juris Canonici Justelli in-folio & apud Balzamonem*, & autres Traités dogmatiques. *Vide Photii Bibliothecam Græco-Latinam in folio, Rothomagi* 1653. *Photii Epistolæ in folio, Londini* 1651 *& Canisii Lectiones antiquas in folio.*

870. Adelfred, Roi d'Angleterre, surnommé le Grand; une Paraphrase en Langue Saxone de l'Histoire Ecclésiastique du Vénérable Bède, *in folio, Cantabrigiæ* 1644. La Version Saxone de Paul Orose est restée en manuscrit. Le Psautier en Langue Saxone, *in-4. Londini* 1640; plusieurs Loix avec sa Paraphrase de Bède, & autres Ouvrages. On a la vie de ce Prince. *In Scriptoribus Anglicis.*

[illegible] Hincmar, Moine Bénédictin, puis Archevêque de Reims en 844, mort l'an 882, Grand Canoniste & mauvais Théologien, homme très violent, a écrit sur beaucoup de matières de Doctrine, de Discipline & de Morale. *Ejus opera studio Jacobi Sirmundi in folio*, Paris 1645. 2 Volumes. On a depuis retrouvé un grand nombre d'autres Ouvrages, qui feroient encore deux Volumes.

877. Eginhart, Sécrétaire de Charlemagne; Histoire de ce Prince, *in 4. Ultrajecti* 1711, des Annales jusqu'à l'an 829, & des Lettres.

In Collectione Andreæ du Chêne. Ans de J. C.

Anastase, Abbé & Bibliothécaire de l'Eglise Romaine, a fait quelques traductions 880.
de Grec en Latin, a donné plusieurs pièces sur les Monothélites, & l'Histoire des Papes. *Ejus opera in folio, Romæ* 1718, &c. 4 Volumes.

Guillaume, Bibliothécaire de l'Eglise Ro- 890.
maine; Vies des Papes depuis Nicolas I, jusques à Etienne V, *cum Anastasio Bibliothecario Fabrotti, in fol.* Paris 1648.

Joseph Genesius, ou de Byzance; Histoi- 940.
re de l'Empire Grec depuis le commencement de Léon d'Arménie, jusqu'à la mort de Basile le Macédonien, *in 4. Venetiis* 1570, extrêmement rare.

Jean Cameniate, de Thessalonique; His- 941.
toire de la prise de Thessalonique en 904 par les Sarrasins.

Luitprand, Evêque de Cremone; une His- 948.
toire de son tems & quelques Ambassades. *Ejus opera in folio, Antuerp.* 1640.

Wittekind, Moine de Corbie en Saxe; [illegible]
l'Histoire des Saxons & quelques vers, *in folio Francofurti* 1577, *& in Collectionibus Scriptorum Germaniæ.*

Suidas, Grammairien, un Lexicon, ou 979.
Dictionnaire dans lequel on trouve beaucoup de fragmens sur les matières Ecclésiastiques, *in folio Græco-Latino, Cantabrigiæ* 1705, 3 Volum.

Burchard, Evêque de Worms; une Col- 996.
lection des Canons ou Decrets, tant des Conciles que des Papes, mais dans laquelle il y a des fautes. *In folio, Coloniæ* 1548, *&* *Paris* 1549.

Gui Arétin, Moine d'Italie, qui a inventé 1030.
les Notes de la Musique, a, dit-on, écrit contre l'Hérétique Bérenger. Mi-

Ans de J. C. Michel Cerularius, Patriarche de Constantinople en 1050; Lettres & Traités contre
1045. l'Eglise Romaine.

1048. Hugues de Breteuil, Evêque de Langres; Traité du Corps & du Sang du Seigneur; contre Bérenger.

1057. Pierre Damien, Cardinal Evêque d'Ostie; huit livres de Lettres, plus de 60 Opuscules sur des matières de Religion & de Piété, avec quelques vies des Saints. *Ejus opera in folio, Romæ* 1606, 1608, 1615. *Lugduni* 1623, *&* *Paris* 1642 *&* 1663.

1063. Lanfranc, Abbé du Bec & de St. Etienne de Caen, enfin Archevêque de Cantorbery en 1070; plusieurs Lettres, un Commentaire sur St. Paul, un Traité du Corps & du Sang du Seigneur contre Bérenger. *Ejus opera in folio*, Paris 1648.

1071. Samours, Archevêque de Gaze; dispute où il est prouvé que le Pain & le vin sont changés au Corps & au Sang de J. C. *In Auctorio Bibl. Patrum Frontonis Ducæi.*

1080. Le Micrologue, *Micrologus*, Ouvrage célèbre, mais anonyme, sur l'Office de l'Eglise. *In Bibliothec. Patrum.*

1101. Yves de Chartres; des Lettres, une Collection, des Decrets & des Conciles. *Ejus opera in folio*, Paris 1647.

1105. Guibert, fait Abbé de Nogent; Histoire de la prémière Croisade; Traité des Reliques des Saints. *Ejus opera in folio*, Paris 1652.

1124. Pierre, surnommé le Vénérable, élu Abbé de Clugny en 1123; Traité contre les Juifs, un autre contre l'Alcoran, plusieurs Lettres & Traités. *In Bibliotheca Cluniacensi in folio*, Paris 1614.

1129. Albert ou Albéric, Chanoine d'Aix, Histoire

toire de la prémiére Croiſade. *Geſta Dei per* | An. de J. C.
Francos in folio, Hanoviæ 1611.

Foucher de Chartres; Hiſtoire de la Croiſade. *ibid.* 1130.

Gautier, Hiſtoire de la Croiſade depuis 1115. jusqu'en 1124. *ibid.* 1130.

Hugues de Fleury; de la Puiſſance Royale & Sacerdotale. *Bal. Tom. IV. Miſcellan.* [illegible]

Baldric de Dol, en Bretagne; Hiſt. de la Guerre Sainte, imprimée par Bongars *in Geſtis Dei, fol.* 1611. 1130.

Pierre Abelard, Moine de St. Denys, puis de Clugny, mort en 1142; des Lettres, un Traité ſur la Trinité, & quelques autres Ouvrages. *Ejus opera in* 4. Paris 1616. 1142.

St. Bernard, Moine de Citeaux, puis Abbé de Clervaux en 1115; des Lettres très curieuſes, Traités de Doctrine & de Spiritualité & des Sermons. *Ejus opera in folio* Paris 1690, &c. 2 Vol. [illegible]

Orderic Vital; une Hiſtoire Eccléſiaſtique. [illegible]

Suger, Abbé de S. Denys, & Miniſtre d'Etat; ſes Lettres & ſon Hiſtoire. *Apud And. du Cheſne in Collect. Scriptorum Franc.* 1142.

Guillaume de Sommerſet, Moine de Malmesburi; Hiſtoire d'Angleterre juſqu'en 1143, & l'Hiſtoire des Evêques de ce Royaume. *Inter Scriptores Angliæ in fol. Londini* 1596. *& Francofurti* 1601. 1143.

Pierre Lombard, Evêque de Paris; Commentaire ſur les Pſeaumes & ſur St. Paul; & le Livre des Sentences en quatre parties, qui a ſervi de baſe à tous les Scholaſtiques; *in* 4. Paris 1564 & 1577. [illegible]

Gratien, Moine Bénédictin à Boulogne en Italie, a fait la Collection des Decrets des Papes & des Conciles, qui fait la prémiére 1150.

partie

Ans de J. C. partie du Corps du Droit Canonique imprimé plusieurs fois sur-tout à Rome en 1582, & à Paris en 1685.

1160. Arnoul ou Arnulphus, Evêque de Lizieux; un Recueil de Lettres très utiles, *in* 8. Paris 1585, *& in Spicilegio.*

1152. Nicolas, Moine de Clervaux Sécrétaire de St. Bernard, Sermons & Lettres. *In Bibliot. Cisterciensi & in Baluzii Miscellaneis.*

1154. Robert, Moine de St. Remy; Histoire de la prémière Croisade depuis 1095 jusqu'en 1099. *Gesta Dei per Francos in folio.*

1187. Jean Phocas, Moine Grec; Voyage de la Terre-Sainte. *In Symmictis Leonis Allatii in* 8. *Coloniæ* 1653.

1181. Waultier ou Gautier, Chanoine de St. Victor de Paris, contre les quatre Labyrinthes de France, savoir Pierre Abelard, Pierre Lombard, Pierre de Poitiers & Gilbert de la Porrée. *Mabillon in Analectis.*

1245. Vincent de Beauvais, Dominicain, né en Bourgogne, mais demeurant ordinairement à Beauvais, où il est mort en 1256. Quatre Miroirs, le prémier Historial, ou Histoire du monde jusques à son tems; le second, Physique traitant de la Philosophie; le troisième Moral où il traite des passions, mais qui n'est pas tout de lui; le quatrième Doctrinal sur les Sciences. *In folio, Duaci* 1624. 4 Volum.

1254. Guillaume de St. Amour, écrit contre les Religieux. *Ejus opera in* 4. *Constantiæ* 1632.

1254. Théodore Lascaris, le jeune, écrit contre les Latins sur la Procession du St. Esprit, & autres Traités Dogmatiques.

1256. St. Thomas d'Aquin, le plus grand Théologien, & le plus fertile Ecrivain de son Siècle,

Siècle, Docteur de Paris & de l'Ordre de St. Dominique, surnommé le Docteur Angélique, a donné beaucoup d'Ouvrages de Théologie, de Philosophie & de Morale, mais son chef-d'œuvre est sa Somme Théologique. *Ejus opera in folio, Romæ* 1570, 17 Volum. Edition très-estimée. *Idem in folio, Venetiis* 1594, *& Antuerpiæ* 1612, plus ample l'une & l'autre que celle de Rome. *Idem in folio*, Paris. *Ans de J. C.*

St. Bonaventure, de l'Ordre de St. François, nommé le Docteur Séraphique & Cardinal; Commentaires sur la Théologie, & autres Ouvrages. *In folio, Romæ* 1588, 8. Volum. bonne édition. 1256.

Albert le Grand, Allemand de Nation, de l'Ordre de St. Dominique & Evêque de Ratisbonne; Commentaires sur l'Ecriture Sainte, Sermons, Commentaires sur les Sentences, & autres Traités. *Ejus opera in folio, Lugduni* 1651. 21 Volum. 1257.

Bonaventure Brocard, de Strasbourg, Dominicain; Description de la Terre-Ste. *In* 8. *Ingolstadii* 1604, *& Coloniæ* 1624. 1257.

Martin, Polonois, Dominicain & Archevêque de Gnesne en Pologne l'an 1277, a écrit une Chronique depuis J. C. jusqu'à l'an 1271. *In* 8. *Antuerpiæ* 1574, *& Coloniæ* 1616; Chronique célèbre connue sous le nom de *Chronique Martinienne*. 1274.

Jean de Paris, Dominicain & Docteur de Paris; Traité de la Puissance du Roi & du Pape, où il défend l'autorité de l'un & de l'autre. *In* 8. Paris 1506, *& in Goldasti Monarchia Imperiali*. Traité de la manière dont J. C. est dans l'Eucharistie, *in* 8. *Londini* 1686; & des remarques sur la Doctrine de St. Thomas. *In* 8. *Coloniæ* 1524. 1288.

Engel-

Ans de J. C.

1295. Engelbert, Moine de St. Benoît en Styrie; de l'origine, du progrès & de la fin de l'Empire Romain, *in 8. Basileæ* 1553, *in 8. Offenbachii* 1610.

1296. Gilles Colomne, de l'Ordre des Hermites de St. Augustin & Docteur de Paris, a écrit contre Boniface VIII, en faveur de Philippe-le-Bel, sur la Puissance du Pape & du Roi. *In Monarchia Imperiali, Goldasti in folio*, Tom. II. Un Commentaire sur le Maître des Sentences. *In folio*, *Romæ* 1523, & plusieurs autres Traités de Théologie.

1302. Jean Scot, ou Jean Duns, Ecossois, de l'Ordre de St. François & Docteur de Paris, nommé le Docteur subtil, a écrit sur la Théologie & sur la Philosophie d'Aristote. Ses Commentaires sur l'Ecriture Sainte n'ont pas été imprimés. *Ejus opera in folio*, *Lugduni* 1639, 12 Volum. Il meurt l'an 1308.

1304. Raymond Lulle, Catalan, a beaucoup écrit sur la Philosophie & sur la Chymie, a donné aussi des Livres de Doctrine, de Morale & de Piété, savoir une Explication des Articles de la Foi; des différens états des hommes; des Méditations & Contemplations; de l'Immaculée Conception de la Sainte Vierge; Traités contre les Grecs & les Juifs. Il est martirisé par les Maures d'Afrique.

1304. Georges Pachimères; l'Histoire des Empereurs de Constantinople, Michel & Andronique Paléologue, depuis l'an 1258 jusqu'en 1308. *Græce* & *Latine in folio*, *Romæ* 1666 & 1669.

1305. Guillaume de Nangis, Moine de St. Denys; Chronologie depuis le commencement du Monde jusqu'en 1301. *In Spicilegio.* Vie de St. Louis & de ses Enfans. *In Collectione Andreæ Duchesne.* Alexan-

Alexandre de St. Elpide; Traité de la Puissance des Rois & de l'Autorité du Souverain Pontife. *Lugduni* 1498. Ans de J. C. 1312.

Noel Hervé, Docteur de Paris & Général des Dominicains; Commentaire sur le Maître des Sentences & plusieurs questions Théologiques, la défense de son Ordre & deux Traités, l'un de la Puissance du Pape. *In*-8. Paris 1647; l'autre de la Puissance du Pape & du Roi. *In*-8. *Venetiis* 1513 & 1516. 1315.

Michel de Cesène, Cordelier, a écrit contre le Pape Jean XXII, & sur les Biens Ecclésiastiques. *Tomo II Goldasti in-fol.* 1318.

Maxime Planude, Moine Grec, Grammairien, Philosophe & Théologien; divers Traités de Théologie, sur-tout contre les Latins, sur la Procession du St. Esprit, *apud Arcadium*; & plusieurs autres Livres de Littérature; a traduit en Grec les Livres de la Cité de Dieu de St. Augustin. 1319.

Durand de St. Porcien, Dominicain; Commentaire sur le Maître des Sentences. *In-folio, Venetiis* 1571. Il a des singularités Théologiques, qui font rechercher son Ouvrage; il a fait un Traité de la Juridiction Ecclésiastique & des Loix. *In*-8. Paris 1506. 1320.

Orderic de Forli, dans le Frioul; ses Voyages, ou Traité des Merveilles du Monde. *Ad 24 Januarii Bollandi.* 1322.

Pierre de Duisbourg, Chevalier Teuton; Histoire de l'Ordre Teutonique depuis 1190 jusqu'en 1326. *In*-4. *Jenæ* 1679. 1326.

Guillaume Ockam, Cordelier Anglois, Docteur de Paris; questions & Commentaires sur le Maître des Sentences. *In-folio, Lugduni* 1495, assez rares; Traité sur les deux Puissances Temporelle & Spirituelle. 1327.

Ans de J. C. *In folio*, Paris 1498, & Tom. I *Goldasti*, a beaucoup écrit tant contre le Pape Jean XXII, que pour l'Empereur Louis de Bavière.

1333. Richard Buri, Evêque Anglois; un Traité sur l'amour des Livres. *Philobiblon*, *in* 4. *Spiræ* 1483. Paris 1500, & ailleurs.

1341. Lupolde ou Ludolphe de Bebemberg, Evêque de Bamberg; Traités sur les Empereurs d'Allemagne & les Rois de France, *in Bibliotheca Patrum*, & un Traité des Droits de l'Empire. *in* 8. Paris 1540, & ailleurs.

1357. Jean Cantacuzene; Histoire des deux Andronique Empereurs de Constantinople, *in folio Græce & Latine* 1645. 3 Volum. Traité contre l'Alcoran & les Sarrasins, *in folio*, *Basileæ* 1555.

1364. Jean Rusbrock, Chanoine Régulier; divers Traités de Spiritualité, contre lesquels Gerson a écrit. Ils ont fait du bruit dans l'affaire du Quiétisme. *Ejus Opera in* 4. *Coloniae* 1609.

1370. Philothée Achillinus, ou Philippe de Maizières, Chancelier du Roi de Cypres, a fait un Traité sur les deux Puissances Royale & Sacerdotale. Tom. I *Goldasti in Monarchia*, & dans la dernière édition des Libertés de l'Eglise Gallicane *in folio*, 4 Volum. Il est aussi imprimé en françois sous le titre de Songe du Verger, *in folio* Paris, très rare.

1402. Jean Charlier, dit Gerson, du lieu de sa naissance au Diocèse de Reims, Docteur & Chancelier de l'Université de Paris, a travaillé sur un grand nombre de sujets de Doctrine & de Piété. On lui attribue le Livre de l'Imitation de J. C. que l'on croit qu'il a fait en François. *Ejus Opera in folio*, *Antuerpiæ* 1706, 5 Volumes.

Jean

Jean de Turrecremata, Dominicain, Cardinal; sur le Decret de Gratien. In folio, Ve- Ans de J. C.
netiis 1578. Plusieurs Traités de Doctrine 1440.
très-curieux. *In folio, Augustæ Vindelicorum*
1471.

Thomas à Kempis, Chanoine Régulier; 1450.
plusieurs Traités de Spiritualité, a traduit
du François en Latin le Livre de l'Imitation
de J. C. *Ejus Opera in 8. Duaci* 1635.

Antonius de Roselis, Italien, a écrit en 1450.
faveur de l'Autorité Royale. *Ejus Monarchia
in folio, Venetiis* 1483; *& Goldastus Tom. II
Monarchia.*

Benoit de Accoltis, Florentin; Histoire 1453.
des Croisades. *In folio, Florentiæ* 1623.

Æneas Sylvius Picolomini, ou le Pape 1457.
Pie II, a été un très savant Pape: il avoit
été Sécrétaire du Concile de Bâle, dont il a
fait l'Histoire & l'Apologie, & depuis s'en
est rétracté, a donné beaucoup de Lettres;
divers Traités de Doctrine contre les Héré-
tiques de Bohême ou Taborites, un autre
contre les Mahométans, aussi bien que plu-
sieurs autres Ouvrages de Littérature. *Ejus
Opera in folio, Basileæ* 1532, & 1575.

Grégoire de Heymbourg, Allemand, con- 1461.
tre l'Autorité du Pape en faveur des Rois.
Apud Goldastum Tomo II Monarchiæ.

Théodore Lélio, Evêque Italien, a ré- 1461.
futé le Traité de Grégoire de Heimbourg,
& soutenu l'Autorité des Papes sur le Tem-
porel des Rois. *Apud Goldastum Tomo II
Monarchiæ.*

Roderic Sancius de Arevalo, Evêque de 1466.
Zamora; Histoire d'Espagne, depuis son ori-
gine jusqu'en 1469. *In folio inter Scriptores
Hispanicos*; a fait aussi le Miroir des condi-
tions humaines. *Speculum vitæ humanæ in fol.*

Ans de J. C. 1459. Livre très rare de cette Edition.

Barthélemi, ou Baptiste Platina, a fait l'Histoire des Papes & plusieurs autres Ouvrages.

1472. Il faut avoir son Histoire des Papes imprimée avant 1500.

1476. Jean de Wesel (*de Wesalia*) a écrit plusieurs Traités sur la Religion & les matières Ecclésiastiques; il a donné dans des sentimens singuliers. *Ejus Opera in 4.*

1481. Jérôme Savonarole, Dominicain de Ferrare; le Triomphe de la Foi; de la simplicité de la vie Chrétienne; divers autres Traités de Morale, & un très grand nombre de Sermons. Il fut brulé pour avoir déclamé contre le Pape Alexandre VI.

1484. Marcile Ficin, Chanoine de Florence & Grand Philosophe Platonicien, a fait plusieurs Lettres, un Commentaire sur St. Paul, un Traité de la Religion Chrétienne & autres Traités de Doctrine. *Ejus Opera in folio, Venetiis* 1516, *Basileæ* 1561, *&* *Paris* 1641.

1484. Jean Trithème, Bénédictin Allemand, & Abbé d'Hirsauge; un Catalogue des Ecrivains Ecclésiastiques, plusieurs Lettres, des Traités de Piété, de Doctrine & de Morale, & autres Ouvrages Historiques & la Chronique d'Hirsauge. *In folio*, Paris 1601, *Moguntiæ* 1604, 1605, *&* *Coloniæ* 2625, *&c.* *Sancti Galli in Helvetia* 1690. 2 Volum.

1485. Jean Pic, Prince de la Mirandole; sur les 6 jours de la Création, plusieurs Traités de Morale & de Religion, des Lettres, & plusieurs Ouvrages de Philosophie. *Ejus Opera in folio, Venetiis* 1498, *&* *Basileæ* 1573, *&* 1601.

1494. Jean Reuchlin dit Capnio, l'un des plus savans hommes de l'Allemagne; Traités contre

tre la Cabale, sur le Talmud, *de verbo mirifico*, & autres Traités de Doctrine. An de J. C.

Olivier Maillart, Cordelier; un grand nombre de Sermons imprimés en plusieurs endroits & qui sont très recherchés des curieux. 1495.

Jaques-Philippe Forestus, Augustin de Bergame; une Histoire Universelle sous le titre de *Supplementum Chronicorum in fol. Brixiæ* 1496. Une Histoire des Femmes Illustrés. *In folio*, Paris 1521. 1498.

Jovianus Pontanus, célèbre Littérateur Italien, a écrit sur les Belles-Lettres, la Morale, les matières Ecclésiastiques & sur l'Histoire de Naples. *Ejus Opera in* 8. *Venetiis* 1519. 3 Volum. *Ejus Poemata in* 8. *Venetiis* 1520. 1496.

Didier Erasme, de Rotterdam, mort à Bâle en Suisse, a donné plusieurs Editions des Pères de l'Eglise, des Commentaires sur l'Ecriture Sainte, & Traités de Doctrine & de Piété. *In folio, Lugduni Batavorum* 1712. 11 Volum. 1529.

François Vatable, Professeur de la Langue Hébraïque à Paris. Notes sur l'Ecriture Sainte. 1537.

Benoît Arias Montanus, Espagnol, a donné à Anvers la Bible Polyglotte & quelques Traités sur l'Histoire Sainte. 1598.

Etienne Gardiner, Evêque de Vinchester en Angleterre; divers Ecrits contre les Luthériens & les Calvinistes. 1555.

Jean-Pierre Maffée, Jésuite Italien, Histoire des Indes & la vie de St. Ignace, en beau Latin. 1578.

Le Cardinal Stanislas Hosius; divers Traités de Controverse. 1581.

Cæsar Baronius Cardinal; Annales Ecclésiastiques. 1588.

An. de J. C. Robert Bellarmin, Cardinal; Traités de Controverses, &c.

1592. Paolo Sarpi, Servite; Histoire du Concile de Trente, & autres.
1605.

1606. Jaques-David du Perron, Cardinal, Traités de Controverse.

[illegible] Aubert le Mire; Traités sur l'Histoire Ecclésiastique.

1624. François Collius, Milanois; *de Animabus Paganorum*, &c.

1632. Denys Petau, Jésuite; Dogmes Théologiques, une Edition de St. Epiphane & de Synesius, Chronologie, & autres Traités.

1633. Jaques Syrmond, Jésuite; les Conciles des Gaules & beaucoup d'Auteurs Ecclésiastiques, imprimés en corps en 5 Volum. *in folio*.

1638. Cornélius Jansénius, Evêque d'Ipres, a laissé un Traité sur la Grace, a donné aussi des Commentaires sur l'Ecriture Ste.

1639. Armand de Richelieu, Cardinal; *Traités de Controverses*, &c.

1644. Antoine Godeau, Evêque de Vence; Histoire de l'Eglise, Nouveau Testament, divers Traités de Doctrine.

1650. Luc d'Acheri, Bénédictin; Actes originaux des Saints de son Ordre & un grand nombre d'Ecrivains Ecclésiastiques.

1652. Henri de Valois a donné les Historiens Ecclésiastiques, Eusébe, Socrate, Sozomène & Théodoret.

[illegible] Adrien de Valois a donné une Histoire de la première Race des Rois de France & une Notice des Gaules.

1654. Pierre de Marca, Archevêque de Toulouse, de Paris, une Concorde du Sacerdoce, de l'Empire, & autres Ouvrages.

1655. Les Frères de Sainte Marthe, un état des

des Evêchés de France, *Gallia Christiana*, continué & augmenté par les Bénédictins. An de J. C.

Jean de Launoy, Théologien de Paris, a écrit sur un grand nombre de matières Ecclésiastiques. 1656.

Robert Arnaud d'Andilly a traduit en François beaucoup d'Auteurs Ecclésiastiques, en 8 Volumes *in folio*. 1660.

Charles Du Cange a donné quelques Auteurs Grecs & deux Glossaires pour l'explication des Termes Ecclésiastiques. 1660.

Blaise Pascal; des Pensées sur la Religion & des Lettres. 1660.

Philippe Labbe, Jésuite, a donné avec le P. Cossart aussi Jésuite, une Collection des Conciles en 18 Volumes *in folio*. 1664.

Nicolas Sanson, Géographe, a donné une Géographie Sacrée. 1665.

Jean Baptiste Cotelier a donné les Pères des temps Apostoliques, & un recueil d'Ecrivains Grecs Ecclésiastiques. 1670.

Antoine Arnaud, Docteur de Paris, des Traités de Controverse & sur des matières de Doctrine & de Critique. 1672.

Isaac le Maître de Sacy a commencé la Traduction & le Commentaire de la Bible, qui porte son nom. 1682.

Charles le Cointe, Prêtre de l'Oratoire; l'Histoire Ecclésiastique de France, en 8 Volumes *in folio*. 1682.

D'Aguirre, Cardinal; les Conciles d'Espagne & une Théologie. 1685.

Jean Mabillon, Bénédictin; Diplomatique, Oeuvres de St. Bernard, l'Histoire & les Actes de son Ordre, &c. 1686.

Louis Thomassin, Prêtre de l'Oratoire; Discipline Ecclésiastique, Dogmes Théologiques, divers autres Traités. 1692.

An de J. C. Jean-Baptiste Santeul, Chanoine de St. Victor; Hymnes des Sts.

1695. 1696. Bourdaloue, Jésuite; on a imprimé ses Sermons après sa mort.

1700. Félibien, Bénédictin; Histoire de l'Abbaye de St. Denys.

1700. Jaques-Benigne Bossuet, Evêque de Meaux; beaucoup de Traités de Controverse & autres Ouvrages de Doctrine.

1700. François de Salignac de la Motte Fénélon, Archevêque de Cambray; Traités sur les matières de la Grace.

1700. Pierre Nicole; Traités de Controverse & de Morale.

1700. Thierri Ruynart, Bénédictin; Oeuvres de Grégoire de Tours.

1700. Sébastien le Nain de Tillemont; une Histoire Ecclésiastique, & celle des Empereurs.

1700. Paul Pézron, de l'Ordre de Citeaux; une Histoire Evangélique & un Commentaire sur les Prophètes.

1700. Esprit Fléchier a brillé par la Prédication dans le 17 Siècle.

1705. Louis Ellies Dupin; Bibliothèque Ecclésiastique & autres Traités.

1707. Etienne Baluze; plusieurs Ouvrages d'Auteurs Ecclésiastiques.

[illegible] Fleury a donné une Histoire Ecclésiastique & autres Traités.

1709. Richard Simon a travaillé sur l'Ecriture Sainte.

1710. Jean Hardouin, Jésuite; une Edition des Conciles, &c.

1710. Adrien Baillet; Vies des Saints & autres Ouvrages.

1720. Pierre Coustant, Bénédictin, *Sti. Hilarii Opera in fol.* 1693. *Epistolæ Pontificum in folio* 1721; excellentes Editions.

Bernard

Bernard de Montfaucon, Bénédictin. *S. Athanasii Opera fol.* 3 vol. *Exapla Origenis fol.* 2 vol. *Collectio Patrum in folio.* 2 vol. *S. Johan. Chrysostomi Opera, fol.* 13 vol. &c. Ans de J. C. 1740.

Augustin Calmet; Commentaires sur la Bible, & autres Ouvrages. 1740.

CHAPITRE IX.

De la Maison de Savoie.

D. DE qui fait-on descendre la Maison Ducale & Souveraine de Savoie? 999. Bérold ou Berthold.

R. Quelques-uns la font descendre de Bérold ou Berthold, que l'on prétend être descendu de Witikind le Grand, Duc de Saxe, Prince contemporain de Charlemagne, & qui acheta, l'an 999, de Rodolphe Roi de Bourgogne, les Comtés de Maurienne & de Savoie. Ceux qui sont dans cette opinion donnent à Bérold pour Successeur, son Fils nommé Humbert aux mains blanches.

D'autres prétendent, au contraire, que cette généalogie est entierement fausse. Ils disent donc que l'Illustre Maison de Savoie vient de celle des Comtes de Genève; que Géraud possédoit en propre la Savoie & la Mauriene; qu'il étoit Comte de Vienne & de Genève; qu'il eut pour fils, Humbert, qui porta le prémier le titre de Comte de Savoie & de Maurienne, & que ses Successeur portèrent de même jusqu'à Amedée VIII, qui fit ériger en Duché le Comté de Savoie par l'Empereur Sigismond.

Sans entrer dans l'examen de cette question

tion, qui ne sera peut-être jamais bien éclaircie, nous allons donner le précis des principales actions des Souverains de cette Maison, depuis Humbert jusqu'à Charles-Emanuel-Victor, aujourdhui Roi de Sardaigne & Duc de Savoie.

1025. Humbert I, aux mains blanches. Humbert, Comte de Savoie & de Maurienne, fut surnommé aux mains blanches, parce qu'il avoit les mains fort belles. Il reçut de l'Empereur Conrad le Salique, *la* Province du Chablais, du Valais & de St. Maurice, en récompense des services qu'il lui avoit rendus dans la guerre contre Eudès Comte de Champagne. Il mourut suivant quelques-uns l'an 1046, &, suivant d'autres, vers l'an 1050, laissant d'Ancilie, dont on n'a pu encore découvrir la Maison, Amédée qui suit.

1046 ou 1050. Amédée I. Amedée I fut marié avec Adée ou Adelegilde, dont il eut un Fils mort avant lui.

1047. Odon I. Odon I épousa Adelaïde de Suse, *Fille* de Mainfroy, Marquis de Suse, & de Berthe d'Yvrée, & veuve d'Herman Duc de Suabe, laquelle lui aporta en dot le Marquisat de Suse, le Duché de Turin, le Val d'Aoste avec plusieurs autres Terres sur la Côte de Gènes. Ce fut alors qu'il prit le titre de Marquis d'Italie. De ce mariage vinrent Pierre de Savoie, Marquis de Suse, & Amedée qui suit. Odon mourut en 1060.

1060. Amedee II. Amedée II agrandit encore ses Etats. Les troubles dont l'Empire fut agité obligèrent Henri VI de lui demander passage dans ses Etats, pour se rendre en Italie. Amedée n'y consentit qu'à condition que l'Empereur lui céderoit cinq Evêchés, ou, suivant d'autres, un Canton du Royaume de

e Bourgogne, que quelques-uns croient tre le païs de Bugei. L'Empereur aima nieux faire ce sacrifice, que de perdre toute une Province, & peut-être la Couronne Impériale.

Humbert II, son Fils, se rendit maître de la Tarantaise, s'empara du Duché de Turin & du Val d'Aoste, qui appartenoient à ses Nièces filles de Pierre. Il se fit appeller Comte, d'autres disent Prince de Piemont. 1077. Humbert II.

Amedée III accompagna Louis le Jeune, Roi de France, dans le voyage de la Terre Sainte. Il fit la guerre au Comte de Genève qu'il tua dans un combat. 1103. Amedée III.

Humbert III, son Fils, fut surnommé le Saint à cause de l'empressement qu'il témoigna d'entrer tantôt dans l'Ordre de Citeaux, tantôt dans celui des Chartreux. Il eut la guerre contre les Evêques de Turin, de Maurienne, du Bellai, & de Genève, que l'Empereur Frédéric Barberousse avoit faits Princes de l'Empire, pour se vanger d'Humbert qui avoit quitté son parti pour prendre celui du Pape. Il fut dépouillé de Turin, que l'Empereur donna à l'Evêque de cette Ville. 1149. Humbert III.

Thomas I profita des malheurs de son Père. S'étant attaché à l'Empereur Philippe, il fut fait Vicaire de l'Empire en Lombardie, reçut les places de Quiers & de Testonne, & l'Investiture de tout ce qu'il y possédoit. Il acheta la Ville de Chamberri, dont il fit la Capitale de ses Etats après l'avoir fait fortifier. 1188. Thomas I.

Amedée IV, ayant gagné l'amitié de Frédéric II, reçut de grands bienfaits de ce Prince, qui érigea en Duché le Païs d'Aoste & de Chablais & lui permit de faire battre monnoie. 1233. Amedée IV.

1253. Boniface, surnommé Roland. Boniface I, surnommé Roland, parce qu'il étoit extrêmement robuste, succéda à son Père, & prit le parti du Bâtard Mainfroi qui s'étoit emparé de la Sicile, contre Charles d'Anjou, Frère de Saint Louïs Roi de France. Cette action lui couta la liberté. Il fut mené à Turin où il mourut de chagrin & de misère.

1263. Pierre I. Pierre I, Fils d'Amedée IV, & Oncle de Boniface, s'empara des Etats de son Neveu. On lui donna le nom de petit Charlemagne à cause de ses victoires; il reprit la Ville de Turin, & punit les habitans de leur perfidie. La Ville de Berne se mit sous sa protection l'an 1266. Etant mort sans héritiers, il laissa ses Etats à son Frère.

1268. Philippe. Philippe fit d'abord la guerre à Guy Dauphin son Neveu, mais elle fut terminée par la médiation de Marguerite Reine de France. Les Bernois le reconnurent pour leur Protecteur; & ensuite pour *Seigneur Souverain* par Acte du 8 Septembre 1268. Il fit lever le Siège de Neufchâtel à Rodolphe Comte d'Habsbourg, & après cette expédition la Ville de Nyon se donna à lui. Ce Prince avoit été Archevêque de Lyon & de Viene. Il quitta l'Etat Ecclésiastique pour épouser Alix de Bourgogne, dont il n'eut point d'enfans. Il mourut au Château de Roussillon en Bugei le 17 Novembre 1285, après avoir choisi pour son Successeur Amedée V son Neveu.

1285. Amedée V, dit le Grand. Amedée V, Seigneur de Bresse & de Baugé, second Fils de Thomas de Savoie Comte de Flandre, & de Béatrix de Fiesque, fut surnommé le Grand à cause de la sagesse de sa conduite, & du bonheur avec lequel il conduisit toutes ses entreprises.

Par

Par son mariage avec Sibille héritière de Bresse, de Baugé, & de Coligni, il fut mis en possession de ces trois Souverainetés. Il fit quelques autres aquisitions. Il aida puissamment les Chevaliers de St. Jean de Jérusalem à conserver Rhódes contre les attaques des Turcs. Ce fut par reconnoissance de ce service important que ces Chevaliers lui firent présent de la Maison qu'ils avoient à Lyon, & dont ils avoient profité après l'extinction des Templiers. Telle est l'origine de la Devise des Ducs de Savoie, exprimée par ces quatre lettres F. E. R. T. qui sont le commencement de ces quatre mots Latins, *fortitudo ejus Rhodum tenuit*, c'est-à-dire, *son courage a sauvé Rhódes*. Ce Prince s'attira l'amour de ses Peuples par son caractère bienfaisant; & par son esprit liant & sociable il se rendit respectable à ses Voisins. Il mourut à Avignon le 16 Octobre 1323.

Edouard causa un grand préjudice à sa Maison, en affranchissant ceux de Berne de la Souveraineté des Comtes de Savoie. Il fit la guerre au Dauphin de Viennois, mais avec peu de succès. Il se trouva à deux grandes batailles, à celle de Mons en Péule près de l'Ile, & à celle du Mont-Cassel en 1328. Comme il n'eut qu'une Fille nommée Jeanne, de Blanche de Bourgogne, fille aînée de Robert II Duc de Bourgogne, Aimon son Frère lui succéda. 1323. Edouard le Libéral.

Aimon, surnommé le Pacifique à cause du peu de penchant qu'il avoit pour la guerre, est le prémier qui ait pris le titre de Comte de Verceil. 1329. Aimon le Pacifique.

Amedée VI fut surnommé le Comte Verd pour avoir paru avec des Armes vertes, & 1343. Amedée VI, ou le Comte Verd.

monté sur un Cheval caparaçonné de verd dans un Tournoi. Ce Prince augmenta considérablement ses domaines, & institua l'Ordre des Chevaliers de l'Annonciade. Il mourut près de San-Stéphano dans le Royaume de Naples, étant allé au secours de Louis d'Anjou. Il est regardé comme l'un des plus grands Princes de son tems.

1383. Amedée VII. Amedée VII, son Fils, se gouverna avec assez de bonheur. Il se trouva à la bataille de Rosebèc en 1383, & y rendit de grands services à la France. Il s'empara du Comté de Nice & de la Principauté de Barcelonne. Etant à la chasse, il tomba de cheval, se brisa la jambe droite, & mourut de cette blessure.

1391. Amedée VIII. Amedée VIII, son Fils, acheta d'Humbert VIII le Comté de Genevois; & c'est delà que les Ducs de Savoie ont des prétentions sur la Ville de Genève. Il est le prémier qui ait porté le titre de Duc de *Savoie.* Il eut beaucoup de part aux démêlés des Maison d'Orléans & de Bourgogne, dont il prit le parti. On le tira de la solitude de Ripaille (a) pour le faire Pape sous le nom de Felix V. Il fit cesser le Schisme, qui déchiroit l'Eglise en se déposant & laissant la liberté aux Pères du Concile de Bâle de faire une autre Election. Nicolas V par recon-

(a) ,, Pour le service de sa personne & de quelque ,, Seigneurs qui s'étoient confinés avec *lui*, il ,, retint, dit *Montrelet*, vingt de ses Serviteurs, ,, qui le traitoient, non de racines & de claire ,, eau de fontaine, viandes & breuvages d'Hermites, mais de viandes exquises & de vins délicieux ,,. C'est la retraite de ce Prince à Ripaille, qui a donné lieu à cette façon de parler, *faire ripaille*, pour dire, *faire bonne chère.*

connoissance pour son esprit pacifique, lui accorda de grandes prérogatives, entr'autres celle de baiser le Pape à la joue, & non à la mule. Il remit ses Etats à son Fils Louis.

Louis, Duc de Savoie Prince de Piémont, fut Lieutenant Général de cet Etat du vivant de son père. La guerre qu'il eut avec Sforce Duc de Milan ne lui fut pas avantageuse. Il donna sa fille Charlotte à Louis XI, qui n'étoit que Dauphin, mais il ménagea si bien Charles VII, que cela ne lui attira aucune mauvaise affaire. Il fit noyer dans le Lac de Genève Guillaume de Balomier, Chancelier de son Père, parce qu'il n'avoit pu se justifier de quelques intrigues fâcheuses dont il s'étoit mêlé. 1434. Louis.

Amedée IX fut surnommé le Bienheureux, à cause de sa pieté, de sa tendresse pour les pauvres, & de sa générosité à pardonner à ceux qui l'avoient persécuté. La délicatesse de son tempérament ne lui permit pas de se livrer à de grandes entreprises. 1465. Amedée IX, dit le Bienheureux.

Philibert I, son Fils aîné, n'eut pas le tems de jouïr de ses Etats, étant mort fort jeune pour s'être échauffé à la chasse. Sa minorité fut troublée par ses Beaux-frères, & le Duc de Bourgogne fit enlever sa mère qu'il renferma dans le Château de Rouvre en Bourgogne. 1472. Philibert I, dit le Chasseur.

Charles I, dit le Guerrier, Frère de Philibert, prit le prémier la qualité de Roi de Chypre, comme légataire universel de sa tante Reine de Chypre: il en écartela ses armes; & c'est tout le fruit que lui & ses Successeurs en ont tiré, quoiqu'ils ayent toujours pris le titre de Roi de Chypre. 1482. Charles I.

Char-

1490. Charles-Jean II. Charles-Jean Amodée n'étoit âgé que de 9 mois lorsqu'il succéda à son Père. Il fut sous la tutelle de sa Mère, qui prêta de l'argent & des pierreries à Charles VIII, Roi de France, dans le tems qu'il passa en Italie; il se tua étant tombé de son lit.

1496. Philippe. Philippe, dit sans Terre, étoit oncle de Charles & fils de Louis qui avoit épousé Anne de Chypre. Il fut enfermé dans la Tour de Loches par l'ordre de Louis XI, qui l'en retira & le gratifia du Gouvernement de Guyenne; & Charles VIII lui donna celui de Dauphiné; tout cela avant qu'il fût Duc de Savoie. Il ne régna qu'un an.

1497. Philibert II. Philibert II, dit le Bel, servit l'Empereur Maximilien dans la guerre contre les Florentins, donna passage aux troupes de Louis XII, pour la conquête du Milanez, & l'accompagna. L'Empereur lui remit l'hommage sur les Villes & Diocèses de Genève, de Lauzane, de tout ce qui étoit du Diocèse de Lion, de Mâcon & de Grénoble dans ses Etats. Il mourut pour avoir bu trop frais.

Ce Prince releva la grandeur de sa naissance par l'alliance qu'il fit avec la Princesse Marguerite d'Autriche. C'est cette même Princesse, qui étant promise à Charles Dauphin, depuis Roi de France, sous le nom de Charles VIII, avoit été élevée en France, & fut ensuite renvoyée en Flandres; après quoi elle fut mariée à Jean Prince d'Espagne; mais s'étant embarquée à Flessingue pour aller joindre son futur Epoux, elle fut battue de la tempête; & de peur de mourir sans épitaphe, elle fit celle que voici.

Cy gît Margot la gente Demoiselle,
Qu'a deux Maris, & encore est pucelle.

Char-

Charles III, dit le Bon, & Frère de Philibert, servit les Rois de France, Louïs XII & François I, dans les guerres d'Italie, pendant qu'ils y furent les maîtres; mais il abandonna leur parti dès qu'ils en furent chassés, & se jetta dans celui de l'Empereur qui lui donna le Comté d'Aste & le Marquisat de Cève; mais ce présent lui couta la perte de ses Etats & de la Ville de Genève, qui, ayant aboli la Religion Catholique, se revolta & se mit en liberté sous la protection des Suisses. Charles avoit épousé une Princesse de Portugal. S'étant rétiré à Verceille, il y mourut de chagrin. 1504. Charles III.

Emanuel-Philibert, son Fils, suivit le parti de l'Empereur Charlequint, à qui il rendit de grands services dans la bataille de Nortlingen, aux Sièges de Mets, de Terouenne, d'Hesdin, & dans la bataille de St. Quentin où les François furent battus. La paix de Catteau, ou Château-Cambrésis en 1544 le fit rétablir dans ses Etats; & il bâtit ensuite les Citadelles de Turin & de Montmeillan. Ce Prince avoit épousé Marguerite de France, Fille de François I, dont la conduite toujours admirable ne contribua pas peu à pacifier les troubles qui s'étoient élevés dans les Etats de Savoie. On prétend qu'elle étoit fort portée pour la Religion Protestante. 1553. Emanuel-Philibert.

Charles-Emanuel, dit le Grand, & Fils de Charles III, reçut Henri III, Roi de France, en retournant de Pologne; & profitant des desordres que la Ligue causoit en France, il s'empara du Marquisat de Saluces, qui le rendoit maître de tous les passages de France en Italie, & reçut le titre de Comte de Provence par les Ligueurs. Henri IV le 1580. Charles-Emanuel I, dit le Grand.

le força à lui rendre le Marquisat de Saluces, s'étant emparé de toute la Savoie, qui lui fut rendue par la paix de Vervins. Il eut guerre avec les Espagnols, & se raccommoda avec eux; ce qui lui attira la haine de la France, laquelle l'ayant dépouillé d'une partie de ses Etats, il en mourut de chagrin. Son entreprise sur Genève n'eut pas un heureux succès, les Genevois pendirent sans miséricorde tous les prisonniers qui leur tombèrent entre les mains. C'est ce qu'on nomme *l'Escalade de Genève*.

1630. Victor-Amedée I. Victor-Amedée I, son Fils, se reconcilia avec la France par le Traité de Quirasque, & on lui rendit ses Etats, dont le Duc de Montmorenci l'avoit dépouillé. Du vivant de son Père il alla en Espagne, & eut l'honneur d'être Parrain de Philippe III. Il fut blessé au Siège de Verue, & ayant pris le parti de la France contre les Espagnols, il prit plusieurs Places à ceux-ci, & les battit en deux rencontres. C'est le prémier qui ait pris le titre d'Altesse Royale & qui ait fermé sa Couronne.

1637. François-Hyacinthe. François-Hyacinthe ne vécut que quinze mois. La tutèle de ce jeune Prince fit naître une querelle entre ses Tuteurs le Cardinal Maurice, le Prince Thomas, & la Duchesse Douairière, qui prétendoient tous trois gouverner l'Etat pendant sa minorité. Cette mésintelligence fut fatale à la Savoie, sous le règne suivant, parce que ce fut une continuation de minorité, & que les mêmes intérêts régnèrent dans les deux partis.

1638. Charles-Emanuel II. Charles-Emanuel II, Frère de François-Hyacinthe, n'avoit que 4 ans lorsqu'il fut mis sous la Régence de sa mère. Christine de

de France, Sœur de Louis XIII. Sa Régence fut troublée par ses Oncles le Cardinal Maurice & le Prince Thomas, qui étoient poussés par les Espagnols, & soutenus par les Decrets de l'Empereur. La France prit la défense de Madame Royale, ce qui causa une guerre, dans laquelle le Comte d'Harcourt aquit beaucoup de gloire, & par la prise de Turin, & par d'autres belles actions. Toutes ces guerres finirent par la paix des Pirénées: depuis ce tems-là Charles demeura toujours attaché à la France jusqu'à sa mort. La Savoie & le Piémont lui doivent un grand nombre de superbes édifices. La Ville Neuve de Turin est un monument de la passion qu'il avoit d'orner son Païs. Le plus considérable travail qu'il ait entrepris, c'est ce chemin fameux qu'il fit tailler dans un Roc au travers du Mont-Viso.

Victor Amédée II, né le 14 Mai 1666, n'avoit que neuf ans lors de la mort de son Pére. Marie-Jeanne-Baptiste de Nemours, Fille de Charles Emanuel Duc de Nemours, sa Mére, conserva ses Etats en paix pendant sa Régence, quoique toute l'Europe fût en guerre. Les premiéres actions de Victor aprés son mariage avec Marie-Anne d'Orléans en 1684, furent de chasser les Barbets, qui sont des Protestans mêlés d'un reste de Vaudois, d'Albigeois & de Calvinistes, qui depuis longtems étoient établis dans les Vallées de Lucerne, de Perouse, de Pragelas, & de St. Martin; mais sans le secours de la France, il auroit eu bien de la peine à le réduire, parce qu'ils étoient soutenus des Protestans de Suisse. 1675. Victor Amedée II.

Ce Prince étant entré dans la grande Allian

liance, qui s'étoit formée contre la France, il fut stipulé par le Traité qui s'en fit à la Haye, que les Vaudois feroient rétablis dans leurs anciens droits. Les secours qu'il reçut de ses Alliés n'empêchèrent pas le Général St. Ruth de lui prendre toute la Savoie; & le Maréchal de Catinat, après avoir défait son Armée à Staffarde, conquit Carmagnole, Suze, Nice, Ville-Franche, Montmélian, & le battit encore à la journée de la Marsaille. Il oublia dans la suite l'intérêt de tous ses Alliés & fit sa paix, par laquelle on lui rendit tout, jusqu'à Pignerol même, que les François possédoient depuis le règne de Louis XIII, mais qui fut alors rasé. On lui donna outre cela une somme considérable pour le dédommages des fraix de la guerre. Pour cimenter cette paix le Duc de Bourgogne épousa la Princesse de Savoie, Fille ainée de Victor-Amedée, & le Roi d'Espagne la *seconde.*

Après la mort de Charles II, Roi d'Espagne, Philippe d'Anjou, second Fils du Dauphin de France, que le Testament de Charles appelloit à la succession, se rendit à Madrid pour prendre possession de ses Royaumes, & la même année il épousa Marie-Louise Gabrielle, seconde Fille du Duc de Savoie. L'Empereur Léopold, qui prétendoit que le Testament du Roi d'Espagne ne pouvoit préjudicier aux droits de sa Maison sur la Couronne d'Espagne, transporta ses prétensions à l'Archiduc Charles son second Fils. Toute l'Europe allarmée d'ailleurs des démarches de la France, se joignit à l'Empereur, & appuia les intérêts de l'Archiduc.

Il prend — Le Duc de Savoie s'étant déclaré en faveur

veur des Alliés, contre la France, ses Etats devinrent le théâtre de la guerre. Le Duc de Vendôme prit Verceil, un autre Corps de Troupes s'empara de Suze; toute la Savoie fut conquise, & Montmélian démoli. La Ville & le Comté de Nice, avec la plus grande partie du Piémont, furent occupées par les armes des François. La levée du siège de Turin par les François en 1706, & la perte qu'ils firent à Ramelies la même année, facilitèrent au Duc de Savoie la conquête de la plupart des Païs qu'il avoit perdus. Assisté du Prince Eugène il entreprit en 1707 le siège du Toulon, mais après y avoir jetté quelques bombes & levé des contributions dans la Provence, il fut obligé de s'en retourner avec ses Troupes. parti contre la France dans la guerre pour la succession d'Espagne.

La paix se fit en 1713. La France rendit au Duc son Duché de Savoie, le Comté de Nice, & lui ceda la Vallée de Pragelas, avec les Forts d'Exiles, de Fenestrelles, & les Vallées d'Oux, de Sézane, de Bardonache, & de Château-Dauphin. De son côté, le Duc ceda à la France la Vallée de Barcelonnette & ses dépendances. Le Roi d'Espagne donna au Duc le Royaume de Sicile avec les Iles qui en dépendent, & ce Prince en prit possession l'an 1714. 1713. Il fait la paix.

Les deux Cours de Madrid & de Turin s'étant brouillées, le Cardinal Albéroni, Prémier Ministre d'Espagne, envoya en 1718 une Armée en Sicile pour reconquerir ce Royaume. Les Anglois empêchèrent qu'elle ne fût entierement conquise : elle fut accordée à l'Empereur; & pour dédommager le Duc de Savoie, on convint qu'on lui donneroit la Sardaigne à titre de Royaume particulier. Alors le Duc, qualifié Roi 1718. Il se brouille avec l'Espagne.

Roi de Sicile depuis la paix d'Utrecht jusqu'à la Quadruple Alliance, prit le titre de Roi de Sardaigne qui lui est demeuré.

1730. Il abdique la Couronne.

L'embarras où se trouva le Duc, lorsqu'il se vit sollicité par l'Empereur & les Alliés de Seville, lui fit prendre une résolution qui surprit toute l'Europe. Le 3 de Septembre 1730 il abdiqua la Couronne & l'Autorité Royale en faveur du Prince de Piémont son Fils. Retiré au Château de Chambeury, il épousa la Marquise de Spigo, ou Comtesse de St. Sébastien, à laquelle il fit des présens considérables. L'année suivante il retourna en Piémont, & choisit pour le lieu de sa résidence le Château de Montcalier.

Il veut remonter sur le Trône.

Ce fut dans cette dernière retraite qu'il prit la résolution de remonter sur le trône. Cette nouvelle allarma si fort le nouveau Roi & son Conseil, qu'il fut résolu, pour le repos de l'Etat, de se saisir du *Roi Victor* & de la Marquise son Epouse. Ce Prince fut conduit au Château Royal de Rivoli, & la Marquise au Château de Gève. Plusieurs personnes de distinction furent arrêtées en même tems.

1732. Sa mort.

Le Roi Victor ne survécut pas longtems à son infortune. Il mourut dans sa prison de Montcalier le 31 Octobre 1732, âgé de 66 ans, 5 mois & 16 jours; étant né le 14 Mai 1666. Ce Prince fut le plus habile Politique de son tems. Il avoit étudié ses intérêts, & il les suivit toujours constamment.

1733. Charles-Emanuel-Victor fait la guerre à

Charles-Emanuel-Victor, devenu Roi en 1730 par l'abdication de son père, prit part dans la guerre que la France déclara en 1733 à l'Empereur, au sujet de l'élection d'un

d'un Roi de Pologne. Le but du Roi de Sardaigne, selon les termes de son Manifeste, étoit le rétablissement d'un juste équilibre contre l'excès de puissance de la Maison d'Autriche, qui en abusoit au préjudice de toute l'Europe, en troublant son repos (a). la Maison d'Autriche.

Par la paix qui se fit en 1735, l'Empereur signa un Acte par lequel il transportoit au Roi de Sardaigne ses droits sur le Tortonèse & le Novarèse; &, outre ces deux Provinces il lui ceda encore quatre Fiefs, savoir, San Fedele, Torre di Forti, Gravédo, avec les terres des Langhes dont on trouve la liste dans les Préliminaires pour la paix. Paix de 1735.

La tranquilité ne dura pas longtems. La mort de l'Empereur Charles VI, arrivée le 20 Octobre 1740, donna lieu à une nouvelle guerre, qui embrasa la plus grande partie de l'Europe. Le Roi de Sardaigne se ligua avec l'Angleterre & la Reine de Hongrie, & s'obligea de garantir à cette Princesse la possession de ses Etats en Italie (b). 1740. Guerre occasionnée par la mort de l'Empereur Charles VI.

Par l'Article VI du Traité de Paix, qui fut signé à Aix-la-Chapelle le 18 Octobre 1748, il fut arrêté „ que le Roi de Sar„ daigne seroit entièrement rétabli & main- 1748. Paix d'Aix-la-Chapelle.

tenu

(a) Voyez sur cette guerre le Chapitre XVI du Tome III, page 360 & suiv. de cet Ouvrage.

(b) On trouvera le détail des evènemens de cette guerre dans le Tome III, Chap. XVI, page 364 & suiv. de cet Ouvrage; &, pour ce qui regarde les expéditions d'Italie auxquelles le Roi de Sardaigne eut part, dans le Chap. XVIII, page 537, & suiv.

„ tenu dans le Duché de Savoie & dans le
„ Comté de Nice, aussi-bien que dans tous
„ les Etats, Païs, Places & Forts, con-
„ quis & occupés sur lui, à l'occasion de
„ la guerre qui venoit d'être terminée ".
L'Article XII du même Traité portoit,
„ que ce Prince resteroit en possession de
„ tout ce dont il jouissoit anciennement &
„ nouvellement, particulièrement de l'a-
„ quisition qu'il avoit faite en 1743 du Vi-
„ gévanasque, d'une partie du Pavesan, &
„ du Comté d'Anghiéra, de la manière
„ qu'il les possédoit actuellement, en ver-
„ tu des cessions qui lui avoient été faites.

Ses mariages & ses enfans.

Charles-Emanuel-Victor avoit épousé en 1722 la Princesse Anne-Christine-Louise, Fille du Prince Théodore Palatin de *Sultzbach*, & de Marie-Eléonore-Amélie de Hesse-Rhinfels. Cette Princesse accoucha le 7 Mars 1723 d'un Prince qui fut nommé le Duc d'Aoste; mais elle mourut le 12 du même mois, âgée seulement de 19 ans.

La mort de cette Princesse, la jeunesse du Prince son Epoux, & l'importance de pourvoir au soin d'une illustre famille dont toutes les espérances étoient réunies dans un enfant, engagèrent à ménager une nouvelle Alliance. Le Prince épousa donc en secondes noces au mois d'Aout 1724 Polixène de Hesse-Rhinfels. La mort du Duc d'Aoste, arrivée l'année suivante, fit sentir combien ce mariage avoit été nécessaire. La Princesse Royale de Piémont, devenue Reine de Sardaigne, mourut le 13 Janvier 1735, laissant deux Princes & trois Princesses. Le Roi fit peu de tems après une nouvelle perte par la mort de son second fils le Duc d'Aoste.

Ce

Ce Prince encore trop jeune pour se condamner au célibat, jetta les yeux sur la Princesse Elizabeth-Thérèse, Sœur du Grand-Duc de Toscane, aujourdhui Empereur. Le mariage se fit au mois de Mars 1737. Cette Princesse mourut le 3 Juillet 1741, laissant deux Princes & une Princesse.

Le Prince Héréditaire, Victor-Amedée-Marie, Prince de Piémont, fils aîné du Roi & de la Princesse Polixène, vient d'épouser en Juin 1750 Dona Marie-Antoinette Infante d'Espagne. 1750. Mariage du Prince Héréditaire.

CHAPITRE X.

Du Montferrat.

D. A Qui cet Etat a-t-il autrefois appartenu? 967. Alram, Marquis de Montferrat.

R. Vers l'an 967 Alram ou Aleran, fils de Wittikind IV, Duc de Saxe, le posséda avec le Titre de Marquis.

D. Nommez-moi, s'il vous plait, ses Descendans & Successeurs. Ses Successeurs.

R. Les voici; Guillaume I; Boniface I; Guillaume II; Boniface II; Guillaume III; Reiner, mort en 1126; Guillaume IV; Guillaume V, surnommé *Longue Epée*, mort en 1170; Boniface III, son Frère, qui aida à prendre Constantinople en 1202, & fut Roi de Thessalie; Guillaume VI; Boniface IV, surnommé *le Géant*; Guillaume VII, surnommé *le Grand*, mort en 1292; Jean, surnommé *le Juste*, lequel n'ayant point eu d'enfans de son mariage avec Marguerite

de Savoie, fille d'Amédée V, le Montferrat passa aux Princes de Grèce.

Princes de Grèce, Souverains du Montferrat.

Yoland, sœur de Jean, porta son droit à Andronic Paléologue II, Empereur de Constantinople. Théodore Paléologue I, mort en 1338, eut Jean II qui suit, & Yoland mariée à Aimon, Comte de Savoie c'est de ce mariage que sont sortis les Princes de la Maison de Savoie & de Piémont, & c'est le fondement de leurs droits sur le Montferrat, parce que cette Princesse avoit eu en dot les Seigneuries de Lancie, de Ciries, de Caselle, & qu'on avoit reglé que si les Marquis de Montferrat venoient à manquer d'Héritiers mâles, le Marquisat appartiendroit aux Ducs de Savoie. Cette Convention a été dans la suite la cause de beaucoup de troubles; Jean Paléogue II, mort en 1371; Otton Poléologue, assassiné: Jean Paléogue III, frère d'Otton, mort en 1381; Théodore Paléologue II, frère d'Otton & de Jean III, mort en 1418; *Jean-Jaques* Paléologue, mort en 1435; Jean IV, mort en 1464, & qui eut pour Successeur son frère Guillaume VIII, mort en 1483; Boniface V, mort en 1493; Guillaume IX, son fils, mort en 1518; Boniface VI, mort en 1530; Jean-George, fils de Boniface V & frère de Guillaume IX, & mort en 1533.

1573. Ce Marquisat érigé en Duché en faveur du Duc de Mantoue.

Ce fut alors que le Duc de Savoie & le Marquis de Saluces prétendirent que le cas porté dans le Contrat de Mariage d'Yoland, étant arrivé, ils devoient succéder; mais Charlequint donna l'Investiture au Duc de Mantoue.

D. Quand est-ce que le Marquisat de Monferrat fut érigé en Duché?

R. Ce

R. Ce fut en 1573. L'Empereur Maximilien I l'érigea en faveur de Guillaume I, Duc de Mantoue & de Montferrat. Charles IV, Duc de Mantoue & de Montferrat, ayant été mis au Ban de l'Empire en 1708, la Maison de Savoie profita de l'occasion pour demander le Montferrat à l'Empereur Joseph qui lui en accorda l'Investiture.

D. A qui ce Païs appartient-il présentement? Accordé au Roi de Sardaigne.

R. C'est une Annèxe du Piémont, & un des Etats du Roi de Sardaigne, depuis que la cession lui en a été confirmée par la paix d'Utrecht.

CHAPITRE XI.

Du Duché de Milan.

D. PAr qui cet Etat étoit-il possédé autrefois? 774. Gouverneurs ou Seigneurs crées par les Empereurs.

R. Milan a figuré sous les Romains, sous les Goths, & sous les Rois Lombards; mais après que Charlemagne eut mis fin au Royaume des Lombards en 774, le Milanez fit partie de l'Empire, & les Empereurs y créèrent des Gouverneurs, qui prirent dans la suite le titre de Seigneurs de Milan. Le prémier fut Alboin, qui vivoit dans le dixième siècle.

D. Par qui commence proprement la Chronologie de ses Seigneurs? 1294. Jean Galéas, prémier Duc en 1395.

R. Par Matthieu, qui eut le titre de Vicaire de l'Empire vers l'an 1294. Jean Galéas, l'un de ses Successeurs, fut le prémier

Duc en 1395. Ses deux Fils, Jean-Marie & Philippe-Marie, n'ayant point laissé d'enfans légitimes, le Duché de Milan devint l'objet de l'ambition de plusieurs Princes qui y prétendoient. Enfin, en 1468, les Milanois se soumirent à François Sforce, Soldat de fortune, qui avoit épousé une fille naturelle du dernier Duc Philippe-Marie. Les prétensions de Louis XII, Roi de France, furent la source des cruelles guerres qui déchirèrent la Lombardie, jusqu'à la mort du Duc François Sforce II du nom, arrivée en 1536.

Le Milanez devient Province dépendante de la Monarchie d'Espagne.

Charlequint, ayant donné l'Investiture de ce Duché à Philippe II son fils, il a toujours été depuis ce tems-là une Province dépendante de la Monarchie d'Espagne, jusqu'à l'année 1706 que l'Empereur s'en empara au nom de son frère l'Archiduc Charles qui prétendoit à la Couronne d'Espagne. Charles, parvenu à l'*Empire*, conserva le Milanez, jusqu'en 1733 *que les* Troupes combinées des Rois de France, d'Espagne & de Sardaigne en firent la conquête.

1735. Partage du Milanez.

D. Quel partage fit-on du Milanez lorsque la France négocia secretement à Vienne en 1735, & signa le 3 Octobre les Préliminaires de la paix ?

R. L'Empereur ceda au Roi de Sardaigne le Tortonèse & le Novarèse, avec quatre Fiefs, savoir San Fedele, Torre di Forti, Gravédo, & Campo Maggiore. L'accession du Roi de Sardaigne aux Préliminaires se fit à Turin le 16 Aout 1736.

1745. Révolution.

D. Quelle révolution est arrivée dans le Milanez depuis que les Troupes combinées de France & d'Espagne ont fait une invasion

sion en Italie pour procurer un Etablissement à l'Infant Don Philippe ?

R. Sur la fin de l'année 1745 la plus grande partie du Milanez se trouva au pouvoir de l'Infant; mais les affaires changèrent de face dans la suite, comme nous l'avons remarqué dans les Chapitres de la Monarchie d'Espagne & de la Maison de Savoie (*a*).

D. Quels Ouvrages doit-on consulter pour bien apprendre l'histoire du Duché de Milan ? Ouvrage sur l'histoire de ce Pais.

R. Les principales histoires de ce Duché ont été recueillies dans le *Trésor des Antiquités d'Italie* de Mr. Grévius. Mr. l'Abbé Lenglet du Fresnoy a indiqué dans le Tome V, page 84 de sa *Méthode pour étudier l'Histoire*, les meilleurs Auteurs qu'on doit lire sur cette matière.

CHAPITRE XII.

Du Duché de Mantoue.

D. QUelles révolutions a éprouvées la Ville de Mantoue ? 1328. Louis de Gonzague.

R. Mantoue, l'une des plus anciennes Villes d'Italie, a été sujette, comme les autres, à toutes les vicissitudes de l'Empire Romain. Elle a été possédée par les Goths, par les Lombards & par les François. Quelque tems après que l'Empereur Charlemagne eut détruit

(*a*) Voyez le Chapitre XVIII, page 537 & suiv. du Tome III, & le Chapitre IX de ce Tome IV.

détruit les Lombards, la plupart des Villes d'Italie tombèrent sous la domination d'un grand nombre de petits Tirans, qui les gouvernèrent avec une autorité absolue. Vers l'an 1328 un de ces petits Tirans étoit maitre de Mantoue, lorsque Louis de Gonzague l'en chassa, & se fit donner le nom de Capitan. On lui déféra la Seigneurie de la Ville, & l'Empereur Charles IV la lui confirma à titre de Vicaire de l'*Empire*. Il mourut en 1360. Gui, son Fils aîné, lui ayant succédé mourut en 1369, & eut pour Successeur Louis II son Fils.

1407. Jean-François, premier Marquis de Mantoue.

Jean-François, son Petit-fils, qui succéda en 1407 à François I son Père, fut élevé en 1433 à la dignité de Marquis de Mantoue par l'Empereur Sigismond. *Son* Fils Louis III gouverna jusqu'en 1478, & eut de son mariage avec Barbe de Brandebourg, cinq Fils & deux Filles.

Frédéric I, son Fils aîné, *lui succéda*. Ce Prince est loué dans l'Histoire pour sa pieté, sa générosité, son amour pour les Belles-Lettres. François II, qui lui succéda en 1482, s'attacha aux Venitiens durant les guerres d'Italie au commencement du 16 Siècle, & se signala en plusieurs occasions. Il commanda les Troupes de Louis XII en 1513, ensuite celles de l'Empereur Maximilien I, celles de Louis le More Duc de Milan, puis celles de l'Eglise sous Jules II.

Le Marquisat de Mantoue érigé en Duché par Charlequint.

Frédéric II, Fils aîné de Frédéric I, *éleva* la Maison de Gonzague à son plus haut degré de gloire & de puissance. Son mariage avec Marguerite, Fille de Guillaume VIII, dernier Marquis de Mantoue, apporta cette belle succession à la Maison de Gonzague; & lorsque l'Empereur Charle-

quint

quint passa par Mantoue, il érigea le Marquisat de Mantoue en Duché. Ce même Empereur revêtit aussi Frédéric du Marquisat de Montferrat. Frédéric mourut en 1540. Son fils François III lui succéda, & mourut sans enfans. Guillaume I, second Fils de Frédéric, succéda à son Frère l'an 1550. Ce fut en sa faveur que l'Empereur Maximilien I érigea le Montferrat en Duché. Guillaume mourut en 1587. Il avoit eu de son mariage avec Eléonor d'Autriche, Vincent I, qui s'aquit une estime universelle par sa piété & par l'amour qu'il porta aux personnes doctes. Il eut trois fils, savoir François, Ferdinand & Vincent, qui héritèrent successivement de ses Etats. 1540. 1587.

François IV, qui succéda à son Pére en 1612, mourut la même année, & eut pour successeur Ferdinand, lequel ceda son Chapeau de Cardinal à son Frère. Il se maria deux fois, & n'eut point d'enfant. Ferdinand étant mort en 1626, son Frère le Cardinal Vincent II quitta la Pourpre à son tour pour épouser Isabelle de Gonzague. Vincent ne jouit qu'un an de ses Etats, & sa mort causa de grands troubles. Comme la Branche aînée des Ducs de Mantoue s'éteignoit en lui, celle de Nevers prétendit de succéder. Il est bon de savoir que Frédéric II, prémier Duc de Mantoue, avoit eu un Fils nommé Louis, qui vint en France, & épousa Henriette de Clèves, héritière de François de Clèves II, Duc de Nevers, & de Rhetelois son Frère. Il eut d'elle Charles I, qui avoit rendu de grands services à la France, & qui étoit à Rome lorsqu'il apprit la mort de Vincent II. 1612. 1626.

Charles I ne fut établi dans ses Etats par la faveur de la France, qu'après bien des contradictions de la part de l'Empereur Ferdinand II, du Roi d'Espagne & du Duc de
1637. Savoie. Il mourut en 1637. Son Fils Charles II, mort six ans auparavant, laissa Charles III, qui succéda à son Ayeul, & mou-
1665. rut en 1665. Charles III eut de son mariage avec Isabelle Claire, Fille de *Léopold* Archiduc d'Autriche de la Branche du *Tirol*, Charles IV, qui s'étant déclaré pour
1700. la France en 1700, fut mis au Ban de l'Empire. La décadence des affaires des François en Italie lui fut fatale; il mourut à Ve-
1708. nise en 1708. Il ne laissa qu'un Fils naturel & deux Filles. L'Empereur prit possession du Mantouan, & le Montferrat fut donné au Duc de Savoie.

CHAPITRE XIII.

Du Grand Duché de Toscane.

Ancien état de la Toscane.

D. SOus quelle domination étoit autrefois la Toscane, connue des Anciens sous le nom d'Hétrurie?

R. De la domination de ses Rois elle passa à celle des Gaulois Sénonois, qui furent soumis aux Romains; &, après la décadence de l'Empire Romain, elle devint la proie des Barbares qui inondèrent l'Italie.

Origine des Médicis.

Elle fit ensuite partie des Etats des Empereurs d'Occident, & enfin, après plusieurs changemens, elle vint aux Médicis, dont

la

la Maison, selon quelques-uns, sort d'un Seigneur de la Cour de Charlemagne. Ce qu'il y a de de certain, c'est que cette Maison peut prouver une Succession non interrompue de Grands-hommes depuis Lippo, ou Philippe de Médicis, qui vivoit vers le milieu du treizième Siècle, & qui donna tant d'affaires aux Gibelins. Il fut Bisayeul d'Everard II, dont les deux fils Juvencus & Clarissime firent chacun une Branche.

Lippo ou Philippe.

Everard.

D. Donnez-moi, je vous prie, une idée des Seigneurs de cette Maison qui se sont le plus distingués.

Côme l'Ancien.

R. Côme l'Ancien, surnommé le Père de la patrie, gouverna Florence en qualité de Gonfalonier, dignité que son Père avoit possédée. Quelques-unes des principales Familles ne virent sa grandeur qu'avec une extrême jalousie. Il fut exilé, mais ayant été rappellé, il jouit paisiblement des plus grands honneurs jusqu'à sa mort, qui arriva en 1464.

1464. Pierre I.

Pierre, qui lui succéda, fut d'un mérite bien inférieur à celui de son Père. Il mourut en 1472, & laissa deux fils, Laurent & Julien. Quelques Scélérats, animés sous main par le Pape Sixte IV, prirent la résolution d'assassiner ces deux frères un Dimanche à la Messe. Julien, percé de coups, expira aussitôt. Laurent, quoique blessé, eût le bonheur de se sauver. Le Peuple tira vangeance d'une action si noire. Il se saisit des Conjurés, & les pendit aux fenêtre de l'Hôtel de Ville, sans en excepter Salviati Archevêque de Pise, qui fut pendu avec ses habits pontificaux. Le Pape travailla envain pour perdre Laurent. Celui-ci se maintint, vécut en paix, & mourut

1472. Laurent.

en 1492, fort regretté de ses Citoyens. Il aimoit les Siences & les Beaux-Arts, & donnoit des pensions à quantité de Savans.

1492. Pierre II. Son fils, Pierre de Médicis, s'attira beaucoup d'ennemis par sa fierté. Ayant fait un accord honteux avec Charles VIII, Roi de France, les Florentins le traitèrent d'ennemi de la Patrie, & confisquèrent ses biens & ceux de ses frères. Il mourut en exil, s'étant noyé dans la rivière du Gariglan dans le Royaume de Naples. Hippolite & Alexandre de Médicis furent rétablis à Florence; mais en 1527, Pierre Salviati ayant excité une sédition, ils furent déclarés ennemis de la Patrie, & leurs biens dévolus au Fisc. On fut obligé de les rappeller; de nouveaux troubles les firent encore chasser; enfin, Aléxandre, qui avoit épousé Marguerite fille naturelle de Charle-quint, fut déclaré Duc de Florence, & la Ville déchue de sa liberté. Ce Duc se déshonora & se perdit par sa cruauté & par son impudicité. Laurent de Médicis, un de ses plus proches parens, le fit assassiner.

Alexandre de Médicis, prémier Duc de Florence.

Côme I. Côme I, Cousin du feu Duc, fût mis à sa place. Il est regardé comme un des plus illustres Princes de son tems. Il se fit donner la Principauté de Piombino & l'Ile d'Elbe; il aquit la Seigneurie de Sienne, & institua l'Ordre des Chevaliers de St. Etienne. Il fut déclaré Grand-Duc par le Pape

1574. François. Pie V, & mourut en 1574, après avoir langui quelque tems d'une paralysie. François de Médicis, son Fils aîné, lui succéda. Il ne fit rien de fort remarquable. *Lui* & la Duchesse son Epouse moururent pour

avoir

avoir mangé d'une Tourte que cette Princesse avoit elle-même préparée pour empoisonner le Cardinal Ferdinand, frère de son Mari.

Après la mort du Duc François, Ferdinand renvoya le Chapeau de Cardinal pour prendre la Couronne de Grand-Duc, & se maria deux ans après avec Christine Fille de Charles II, Duc de Lorraine. Il mérita, par sa conduite, l'estime de toute l'Europe. Il nétoya le Païs d'une multitude innombrable de Bandits; il chassa les Corsaires Turcs d'Hippone en Afrique, de Prévise dans la Morée, & de quelques autres Places; il fournit de l'argent à Henri IV, Roi de France, contre les Rebelles de son Royaume. Il mourut en 1609, regretté de ses Sujets & de tous les Princes de l'Europe. Ferdinand I.

Côme II, son Fils, lui succéda. Il envoya du secours au Duc de Mantoue contre Charles-Emanuel Duc de Savoie; & durant les troubles de Bohême il assista l'Empereur Ferdinand. Il mourut en 1620. 1609. Côme II.

Son Fils Ferdinand II se conduisit avec beaucoup de prudence, dans des conjonctures très délicates. Il soutint le Duc de Parme contre les entreprises du Pape Urbain VIII, & secourut les Venitiens, lorsque les Turcs assiégeoient Candie. Il mourut en 1668. 1620. Ferdinand II.

Côme III, son fils aîné, lui succéda. Ce Prince épousa Marguerite-Louise, Fille de Gaston Jean-Baptiste Duc d'Orléans, & Cousine germaine de Louis XIV. Ce mariage ne fut pas heureux: la Duchesse revint en France, où elle mourut en 1721. De ce mariage naquirent Ferdinand, Jean- 1668. Côme III.

Gaston, & Marie-Anne-Louise.

1723. Jean Gaston. Côme III étant mort le 31 Octobre 1723, eut pour son Successeur Jean Gaston, qui avoit épousé en Juillet 1697, Anne-Marie-Françoise, Fille de Jules-François Duc de Saxe-Lawenbourg, & Veuve de Philippe-Guillaume Comte Palatin du Rhin. Comme ce mariage fut stérile, & que la succession de cette Maison venoit à celle de Parme, qui avoit pour Chef un Duc qui n'avoit point d'enfans, & un Prince son frère qui n'étoit point marié, on pourvut à assures les Etats des deux Maisons à Don Carlos, Fils de Philippe V, Roi d'Espagne, & d'Elizabeth Farnèse Princesse de Parme.

Don Carlos réconnu Grand Prince héréditaire de Toscane. Après la mort d'Antoine Farnèse sans enfans, l'Infant Don Carlos fut déclaré son héritier, prit possession des Etats de Parme & de Plaisance, & fut ensuite reconnu Grand Prince héréditaire de Toscane, malgré les protestations de la *Cour de Vienne*. Dans les Préliminaires de Vienne de 1735, on convint d'ôter à l'Infant Duc l'expectative du Grand Duché de Toscane, & de la donner au Duc de Lorraine, pour le dédommager de ses Etats qu'il devoit ceder au Roi Stanislas. Les Duchés de Parme, de Plaisance, de Milan & de Mantoue furent cédés à l'Empereur.

1737. Francois-Etienne de Lorraine. Le Grand Duc Jean Gaston, ayant vu disposer ainsi de ses Etats en faveur d'une Maison étrangère, mourut le 9 Juillet 1737, & eut pour Successeur François-Etienne de Lorraine, né le 8 Décembre 1708, marié le 12 Février 1736 avec l'Archiduchesse fille aînée de l'Empereur Charles VI, aujourdhui Reine de Hongrie. Charles VI étant mort la nuit du 19 au 20 d'Octobre 1740, Char-

les-

les-Albert Electeur de Bavière fut élu Empereur le 24 Janvier 1742 ; & ce Prince étant mort le 20 Janvier 1745, la Diète assemblée à Francfort se détermina à donner pour Chef à l'Empire François-Etienne, Grand-Duc de Toscane, malgré les protestations du Roi de Prusse & de l'Electeur Palatin. Cette élection se fit le 13 Septembre 1745.

1745. Il est élu Empereur.

D. Quels sont les Revenus du Grand Duc?

Revenus du Grand Duc.

R. On les fait monter à trois millions d'écus, ou environ.

D. Quels sont ses intérêts?

Ses Intérêts.

R. Le Grand-Duc de Toscane, dont la Maison est entée sur celle d'Autriche, aura toujours d'autant plus à craindre pour ses Etats, que la Maison de Bourbon est intéressée à abaisser celle d'Autriche. Ainsi il semble que ses intérêts demandent, qu'il vive en paix avec tous ses Voisins, & qu'il observe une parfaite neutralité dans les troubles dont l'Europe pourroit être agitée.

CHAPITRE XIV.

Des Duchés de Parme & de Plaisance.

D. QUelle a été la destinée des Villes de Parme & de Plaisance?

Ligue dont le Pape est le Chef.

R. Les Lombards s'étant fait dans l'Italie, un Royaume qui porte encore leur nom, plusieurs Villes, Rome, Bologne, Parme, Plaisance, & plusieurs autres s'érigèrent en

Républiques indépendantes, & formèrent une Ligue dont le Pape étoit le Chef & le Protecteur. Telle est la prémière origine de l'autorité temporelle du St. Siège sur ces Villes.

Luchin & Jean Visconti obtiennent de Benoît XII l'investiture de Plaisance.

Il se fit dans la suite de grands changemens par les Schismes & les autres maux qui affligèrent l'Italie. L'invasion des Visconti à Milan eut de fâcheuses suites pour la liberté de l'Italie. Luchin & Jean, Fils de Matthieu, surnommé le Grand, obtinrent de Benoît XII l'investiture de Plaisance, pour eux & pour leurs Successeurs. Galéas II & Bernabo, Neveux de Luchin & de Jean, possédèrent à même titre qu'eux les Villes de Parme & de Paisance, c'est-à-dire, comme Vicaires perpétuels du St. Siège. Bernabo fut empoisonné par son Neveu Jean Galéas. Celui-ci eut pour Successeur Jean-Marie son Fils aîné, qui vécut en vrai Tiran, & fut assassiné par ses Domestiques en 1402.

1402. Philippe-Marie, le dernier de la Maison des Visconti.

Philippe-Marie, son Frère, ne tint Parme & Plaisance que fort peu de tems, parce que Vignate s'empara de Plaisance en 1404. Visconti ensuite s'en rendit maître, attira Vignate à Milan, le fit saisir, conduire à Pavie, & ordonna qu'on l'enfermât dans une cage où il mourut. Philippe-Marie fut le dernier de la Maison des Visconti, & eut pour Successeur François Sforce, qui n'ayant d'autre droit que celui de Blanche-Marie sa Femme, Fille naturelle de Philippe-Marie, eut recours à l'Empereur dont il acheta la protection.

1404. Parme secoue le joug des Visconti.

Après la mort du Tiran Jean-Marie, Parme secoua le joug des Visconti, & reconnut pour Souverains, en 1404, Otton Terzo & Pierre Rossi, qui jurèrent l'un & l'autre de vivre en Frères. Deux mois après Otton chassa Rossi...

Nico-

Nicolas Marquis d'Este, dont Otton tramoit la perte, le fit assassiner en 1409. Son fils, encore enfant, fut reconnu par ceux de Parme pour son Successeur; mais bientôt après ils se donnèrent volontairement au Marquis d'Este, qui les gouverna pendant l'espace de 27 ans. C'est lui qui en 1412, fonda à Parme les Facultés de Droit, de Philosophie & de Médecine.

Et se donne au Marquis d'Este.

Galéas-Marie, ayant succédé à François Sforce son Père, fut assassiné dix ans après; & son Fils Jean Galéas, qui n'avoit que huit ans, eut pour Tuteur Louis le More, Frère de Galéas-Marie & Fils de François Sforce. Ce Tuteur, homme dissimulé & ambitieux, donna à son Neveu un poison lent qui le conduisit au tombeau.

Galéas-Marie, Fils de François Sforce, est assassiné.

Charles VIII, Roi de France, voulant faire revivre les Droits de Charles d'Anjou sur le Royaume de Naples, passa en Italie, & s'empara en 1499 de Parme & de Plaisance qui étoient alors entre les mains de Louis le More. Le Pape Jules II & Maximilien ayant fait une Ligue pour chasser les François d'Italie, les Villes de Parme & de Plaisance tombèrent sous la domination du Pape. François I se ressaissit du Milanez, dès la prémière année de son règne, & obligea Léon X à lui ceder Parme & Plaisance. Les François ayant été battus par les Confédérés du Pape, Parme & Plaisance retournèrent en 1521 sous la domination du Pape.

1499. Charles VIII, Roi de France, s'empare de Parme & de Plaisance, qui retombent sous la domination du Pape.

Lorsqu'Aléxandre Farnèse, fils aîné de Pierre-Louis Farnèse Seigneur de Montalte, fut élevé au Pontificat sous le nom de Paul III, il songea à avancer les intérêts de ses enfans. Ce Pontife, avant que de prendre

les

les Ordres sacrés, & n'étant encore que Légat à Ancone, s'étoit marié secretement avec une fille de la Maison des Raffini, dont il eut deux Fils, Pierre-Louis Farnèse & Alexandre, & une Fille nommée Constance.

1545. Pierre-Louis Farnèse, prémier Duc de Parme.

Le 12 d'Aout 1545 l'Investiture des Etats de Parme & de Plaisance fut donnée au Duc Pierre-Louis & à ses descendans mâles à perpétuité. Ce Prince s'appliqua d'abord à établir un bon ordre & une juste subordination. Il entoura Plaisance de murailles, & y fit bâtir la Citadelle qu'on y voit maintenant. Les Nobles, accoutumés à l'indépendance, le regardèrent comme un Tiran; parceque qu'il vouloit réprimer leurs desordres, & faire observer la justice. Quatre d'entre les Rebelles conspirèrent contre lui, & l'assassinèrent le 10 Septembre 1547.

Il est assassiné.

On prétend que le Marquis de Gonzague, Gouverneur de Milan pour Charlequint, & ennemi juré de la Maison Farnèse, étoit complice de la conspiration. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'au tems de l'exécution les Milices Impériales étoient presque aux portes de Plaisance, & qu'elles y furent introduites par les Conjurés; de sorte que la Ville resta au pouvoir de Charlequint, tant qu'il continua de gouverner l'Empire.

1547. Octave.

Après l'assassinat du Duc Pierre-Louis, son Fils Octave ne put succéder qu'au Duché de Parme. Son mariage avec Marguerite, Fille naturelle de Charlequint, lui facilita la restitution de Plaisance. Philippe II, Roi d'Espagne, lui rendit effectivement cette Ville en 1556, mais en se reservant le Château où il entretenoit une Garnison qu'Octave devoit payer. On ne restitua la

Cita-

Citadelle à Octave que peu de tems avant sa mort, qui arriva l'an 1586. Ce Prince étoit âgé de 62 ans.

Alexandre Farnèse, Fils unique d'Octave, lui succéda. Sa vie glorieuse fait une partie essentielle de l'histoire d'Espagne & de celle des Provinces-Unies. Ses guerres de Flandre, & sur-tout le Siège d'Anvers, l'ont couvert d'une gloire immortelle. Il avoit épousé Marie Fille d'Edouard, Duc de Guimaranez en Portugal; & c'est du Chef de cette Princesse que les Ducs de Parme ont fondé leurs prétentions sur le Portugal. Alexandre mourut en 1592. 1586. Alexandre, Gloire qu'il s'aquiert.

Rainuce, ayant succédé à son Père Alexandre, reconnut la Souveraineté du St. Siège par un Serment de fidélité qu'ils prêta à Rome par son Ambassadeur le 6 Septembre 1593. Il mourut en 1622, & avoit épousé Marguerite Aldobrandin, Nièce du Pape Clément VIII. 1592. Rainuce I reconnoit la Souveraineté du St. Siège.

Son Fils Odoard, qui lui succéda, fit une Ligue avec Louis XIII, Roi de France, contre Philippe IV, Roi d'Espagne. Le Pape Urbain VIII, qui ne l'aimoit pas, voulut le dépouiller du Duché de Castro. Odoard, s'étant assuré de l'alliance du Grand-Duc de Toscane, de la République de Venise & du Duc de Modène, déclara la guerre au Pape, & entra avec toutes ses forces unies dans les Terres de l'Eglise. La France ayant assoupi cette querelle, le Duc mourut deux ans après en 1646. Il eut plusieurs enfans de son mariage avec Marguerite de Médicis, Fille de Côme II. 1626. Odoard déclare la guerre au Pape.

Rainuce II, son Fils, perdit le Duché de Castro, que le Pape Innocent X lui enleva. Il fut marié trois fois: 1. avec Marguerite de 1646. Rainuce II perd

le Duché de Castro. de Savoie, Fille de Victor Amedée; 2. avec Isabelle d'Este, Fille du Duc de Modène; 3. avec Marie d'Este, Sœur de sa seconde Femme Isabelle. Il eut de Marie d'Este François Farnèse & Antoine, qui lui ont succédé. Odoard son Fils aîné, qu'il avoit eu de sa seconde Femme Isabelle d'Este, fut marié en 1690 avec Dorothée-Sophie de Neubourg, Fille de Philippe-Guillaume Electeur Palatin; & il naquit de ce mariage, le 25 Octobre 1692, une Princesse nommée Isabelle. Odoard étant mort le 5 Septembre 1693, Rainuce II fit épouser la Princesse Douairière à son second Fils François, & mourut le 8 Décembre 1694.

1694. François. François Farnèse n'ayant point eu d'enfans de la Veuve d'Odoard son Frère, fit élever sa Nièce Elizabeth, comme s'il en eût été le Père. Philippe V, Roi d'Espagne, ayant perdu sa prémière Femme, fit demander en mariage la Princesse *Elizabeth* de Parme. Le Duc François étant mort en

1727. Antoine. Février 1727, Antoine son Frère lui succéda, & épousa Henriette de Modène, de laquelle il n'eut point d'enfans. Antoine

1731. Don Carlos. étant mort le 20 Janvier 1731, l'Infant Don Carlos, Fils de Philippe V & d'Elizabeth Farnèse, fut déclaré son héritier, prit possession des Etats de Parme & de Plaisance, & fut ensuite reconnu Grand Prince héréditaire de Toscane. Par les Préliminaires de Vienne de 1735, on donna à l'Infant les Royaumes de Naples & de Sicile; mais on lui ôta Parme & Plaisance & l'expectative du Grand Duché de Toscane.

1748. Don Philippe est fait Duc de Par le 7e. Article du Traité de Paix, signé à Aix-la-Chapelle le 18 Octobre 1748, les Duchés de Parme, de Plaisance & de Guastal-

Guaſtalla ont été cedés à l'Infant Don Philippe, Frère de Don Carlos, *pour être poſſédés par lui & ſes Deſcendans mâles en légitime mariage, en la même manière & dans la même étendue qu'ils ont été ou ont dû être poſſédés par les préſens Poſſeſſeurs.* Parme, de Plaiſance & de Guaſtalla par le Traité d'Aix-la-Chapelle.

Suivant l'Acte de Ceſſion de l'Impératrice Reine, ces Duchés doivent tenir lieu d'établiſſement au Séréniſſime Infant, *avec le Droit de Reverſion aux préſens Poſſeſſeurs, après que Sa Majeſté le Roi des Deux Siciles* (l'Infant Don Carlos) *aura paſſé à la Couronne d'Eſpagne; ainſi que dans le cas où le dernier Séréniſſime Infant viendroit à mourir ſans enfans mâles.* Ceſſion de la Reine de Hongrie.

Joſeph-Marie de Gonzague, Duc de Guaſtalla, étoit mort le 16 d'Aout 1746, âgé de 56 ans, 3 mois & 26 jours, étant né le 20 Avril 1690. Il étoit Fils de Vincent, ſixième Duc de Guaſtalla, & régnoit depuis le 29 Avril 1729, qu'il avoit ſuccédé à ſon Frère Antoine-Ferdinand, mort ſans héritiers. Il avoit épouſé Marie-Eléonore de Holſtein, Wiſſenbourg, dont il ne laiſſa point auſſi d'enfans, enſorte que cette Branche de la Maiſon de Gonzague eſt éteinte avec lui. Il y avoit treize ans que la Ducheſſe étoit chargée de la Régence du Païs, à cauſe de la ſituation fâcheuſe où ſe trouvoit le Duc, qui étoit hors détat de prendre connoiſſance d'aucune affaire, & qui ne ſignoit aucune expédition. Mort du dernier Duc de Guaſtalla, de la Maiſon de Gonzague.

La Maiſon de Gonzague des Ducs de Mantoue a formé 5 Branches, 1. celle de Mantoue; 2. celle de Novellara; 3. celle de Sabionetta; 4. celle de Caſtiglione; 5. celle de Guaſtalla. La prémière eſt éteinte en Charles IV, mort en 1708. La ſeconde Branches de cette Maiſon.

en

en Camille, mort en 1723. La troisiéme en Jean-François, mort en 1703. La cinquiéme par la mort du dernier Duc; ensorte qu'il ne reste que la quatriéme de Castiglione en la personne du Prince Louis, qui pourroit peut-être prétendre hériter de Guastalla, comme Vincent de Guastalla hérita en 1708, de Sabionetta & de Bozzolo. Mais ce différend se trouve terminé par le dernier Traité d'Aix-la-Chapelle.

CHAPITRE XV.

Du Duché de Modène.

Ason d'Este I. *D.* Par quels Seigneurs le Duché de Modène a-t-il été possédé?

Thibaut. *R.* Par les Seigneurs de la Maison *d'Este*. Thibaut d'Este, fils d'Ason I, fut gratifié du titre de Marquis d'Este par l'Empereur

Boniface. Otton I. En 970 Boniface son fils ajouta aux biens paternels, Mantoue, Vérone,

Mathilde. Luques, Plaisance & Parme. Mathilde, sa Fille unique, y ajouta encore Pise, Spolette, Ancone, la Toscane. Elle fut mariée trois fois, & se fit séparer de ses deux derniers Maris. En mourant elle laissa tous ses

Ason II. biens au Siège de Rome. Ason II, Petit-fils d'Albert Frère de Thibaut, eut de sa seconde Femme Ermengarde, fille de Hugues Comte du Maine en France, Foulques d'Este, dont descend Nicolas III, Marquis d'Este, de Ferrare, &c. Nicolas fut marié trois fois, & eut de ces trois mariages, *Li-*

on-

onnel, Borso, Hercule & Sigismond.

Lionnel mourut sans Postérité. Borso, son Frère, que d'autres prétendent être son Fils, fut créé Duc de Modène par l'Empereur Frédéric III, & le Pape Paul lui conféra le titre de Duc de Ferrare. Il mourut dans le Célibat l'an 1471. Hercule son Frère, de qui descendent les Ducs de Modène d'aujourdhui, eut de grands démêlés avec le Pape Sixte IV & les Vénitiens. Il mourut en 1505. — Lionnel. Borso. 1471. Hercule.

Alphonse I, son Fils, épousa Lucrèce de Borgia, Fille du Pape Aléxandre VI. Jule II, Successeur de Pie III, lui enleva Modène & Reggio. Léon X n'oublia rien non plus pour le chagriner; mais après la mort de ce Pape, Alphonse se saisit de Reggio, de Rubiéra, & de quelques autres Villes; il prit aussi Modène lorsque les Troupes Impériales tenoient le Pape assiegé dans le Château St. Ange. Après la mort de sa Femme Lucrèce, il se maria secretement avec Laure Eustochia, Fille d'une Famille Bourgeoise de Ferrare. Il eut de Lucrèce, Hercule II, qui lui succéda, & qui mourut en 1558. — 1505. Alphonse I. 1558. Hercule II.

Hercule eut de son mariage avec Renée Fille de Louis XII, Roi de France, Alphonse II, qui fut son Successeur, & Louis qu'on appella le Cardinal de Ferrare. Alphonse II institua pour son héritier César d'Este, Fils d'Alphonse d'Este, Marquis de Montechio, qu'Alphonse I avoit eu de son mariage clandestin avec Laure Eustochia. Clément VIII prit cette occasion pour réunir le Duché de Ferrare à l'Eglise, parce qu'il prétendoit que le Père de César étant né d'un mariage clandestin, son Fils ne pouvoit — Alphonse II. César.

voit succéder à ce Fief. César eut Modène & Reggio. Il mourut en 1628.

1628. Alphonse III. Alphonse III, son Fils, lui succéda. Ce Prince, touché de la mort d'Isabelle de Savoie son Epouse, qu'il aimoit tendrement, se dégouta du monde, se fit Capucin, & mourut en 1644. Son nom de Religion étoit Frère Jean-Baptiste.

1644. François I. François I succéda à son Père Alphonse en 1629. Il se signala beaucoup dans les guerres qui troublèrent l'Italie de son tems. Il se maria trois fois, & eut de son prémier mariage avec Marie Farnèse, Alphonse IV. Alphonse IV, qui commanda plusieurs fois les Armées de France en Italie, & mourut en 1662. 1662. François II. François II n'avoit que deux ans lorsqu'il succéda à son Père Alphonse. Il mourut en 1694, sans laisser de *Postérité*.

1694. Renaud. Renaud, son Oncle, Fils de François I & de sa troisième Femme Lucrèce Barberin, avoit reçu le Chapeau de Cardinal en 1686, mais il le quitta après la mort *de son* Neveu. Il s'attacha à la Maison d'Autriche. En 1702 il livra Berfello aux Impériaux, mais l'année suivante les François le dépouillèrent de ses Etats. Il fut rétabli en 1706. Il avoit épousé en 1696, Charlotte Félicité, Fille de Jean-Frédéric Duc de Hanovre, Belle-sœur de l'Empereur Joseph. Son Païs souffrit beaucoup dans la guerre d'Italie commencée en 1733; il se retira à Bologne, & après la Paix de 1735 il retourna à Modène, où il mourut le 26 Octobre 1737, âgé de 83 ans.

1737. François-Marie. François-Marie, son Fils aîné, lui succéda. Ce Prince, né le 2 Juillet 1698, a épousé Charlotte-Æglé de Valois, Fille du Duc d'Orléans, Régent de France, dont il

a

a deux Princes & trois Princesses. Ayant pris le parti de l'Espagne en 1742, il s'est vu dépouillé de ses Etats par les Troupes de la Reine de Hongrie (a). Mais on l'a remis en possession de tout ce qui lui avoit été enlevé, conformément à l'Article XIII du Traité de Paix signé à Aix-la-Chapelle le 18 Octobre 1748. 1748.

CHAPITRE XVI.

De la République de Gènes.

D. Quelles sont les principales révolutions de cette République? Gènes détruite par les Carthaginois, rebâtie par les Romains, puis saccagée par les Lombards, ensuite rétablie par Charlemagne.

R. La Ville de Gènes, après avoir été détruite par Magon frère du fameux Annibal, & ensuite rebâtie par Spurius Lucrétius, passa sous la domination des Romains, ensuite sous celle des Goths, jusqu'à ce que les Lombards, l'ayant saccagée, Charlemagne en fit relever les ruines, & tant que l'Empire resta aux François, elle fut toujours gouvernée par un Comte particulier.

Vers l'an 391 ou 395, les Sarazins prirent Gènes, passèrent les hommes au fil de l'épée, & emmenèrent en Afrique les femmes & les enfans. 391 ou 395. Prise & saccagée par les Sarazins.

D. En quel tems les Génois dépouillèrent-ils leurs Comtes de toute l'autorité qu'ils avoient, pour former un Gouvernement Républicain? 1096. Elle devient République, & envoie

R. Vers

(a) Voyez les évènemens de cette guerre dans le Chapitre XVIII du Tome III.

du secours à Baudouin contre les Infidèles.

R. Vers l'an 1096. Ils établirent alors un Conseil formé des principaux Citoyens; & au commencement du douzième siècle cette République se trouva déja si puissante sur Mer, qu'elle se vit en état d'envoyer de grands secours à Baudouin, Roi de Jérusalem, contre les Infidèles, & contribua à la prise de Césarée & à celle de Tripoli.

1125. Guerre avec les Pisans.

En 1125 ils eurent guerre avec les Pisans au sujet de l'Ile de Corse, & ces derniers furent obligés de faire une paix honteuse.

Diverses révolutions.

Frédéric I, après la réduction de Milan, força les Génois de se soumettre à lui. Ce fut vers ce tems-là qu'au-lieu de Consuls, on mit à la tête de la République une sorte de Magistrat appellé Podestat; mais on ne laissa pas de revenir quelquefois aux Consuls lorsqu'on s'étoit mal trouvé du Podestat qui sortoit de charge. En 1257 le Podestat fut déposé, & le Peuple donna toute l'autorité à Guillaume Boccanégra sous le nom de Capitan. A la faveur d'une nouvelle révolution, la Noblesse se ressaisit du gouvernement, & dépouilla Boccanégra de sa dignité.

1261. Factions des Guelphes & des Gibelins.

En 1261 il y eut de grands troubles à Gênes, excités par les dangereuses Factions des Guelphes & des Gibelins. Je passe ici sous silence les guerres renouvellées plusieurs fois entre les Génois, les Venitiens & les Pisans, pour en donner une juste idée il faudroit entrer dans de trop longs détails.

Funeste alternative du Gouvernement des Nobles & de celui du Peuple.

D. La Noblesse jouit-elle longtems de son autorité ?

R. On ne vit pendant plusieurs années qu'une funeste alternative du gouvernement des Nobles & de celui du Peuple, jusqu'à ce qu'ils prirent enfin le Duc de Milan pour leur

leur Souverain. En 1360, Calo-Jean, Empereur de Grèce, leur fit présent de l'Ile de Lesbos, & cinq ans après, lassés de la domination du Duc de Milan, ils chassèrent de leur Ville le Gouverneur qu'il y tenoit, & se choisirent un Duc qui s'obligea de payer tous les ans quatre mille ducats au Milanez.

Gènes fut ensuite déchirée par les factions des Adorni & des Frégoses. Pour accorder ces deux Familles puissantes & rivales, la République se donna à Charles VI, Roi de France. L'inconstance des Génois ne s'accommoda pas longtems de ce nouveau gouvernement.

Factions des Adorni & des Frégoses.

En 1408 ils massacrèrent les François, & se donnèrent au Marquis de Montferrat. Au bout de 4 ans ils se lassèrent d'obéir à ce Marquis, qui s'accorda avec le Duc qu'ils se choisirent entre eux, & renonça à toutes ses prétentions sur leur Etat. Bientôt après leurs Ducs leur devinrent à charge, & ils prirent encore pour Maître le Duc de Milan.

1408. Les Génois massacrent les François, & se donnent au Duc de Milan.

Ils ne tardèrent pas à se dégouter de cette nouvelle domination, ils chassèrent sa Garnison de la Ville & de la Citadelle, & en 1458 ils se soumirent à Charles VII, Roi de France, ensuite à Jean Duc d'Anjou, chassèrent de Gènes tous les François, & en égorgèrent plus de deux mille cinq cens.

1458. Ils se soumettent encore aux François, & les égorgent ensuite.

Louïs XI, Roi de France, ayant transporté tous les droits qu'il avoit sur Gènes & Savone, à François Sforce Duc de Milan, celui-ci se rendit maître de Gènes, qui fut assez contente de sa conduite. Après la mort de Galéaz son fils, les Génois reprirent leur liberté, & se soumirent encore bientôt après aux Ducs de Milan.

François Sforce s'en rend maître.

Un an après, c'est-à-dire en 1499, Louis XII

1499 Ils rentrent sous la domina.

tion Françoise, se revoltent, & sont punis de leur rebellion.

XII ayant dépouillé Louis Sforce, Gênes rentra sous la domination Françoise. Au bout de huit ans, la Populace se revolta, hacha en pièces la Garnison du Château, & se choisit pour Duc un Teinturier en soie nommé Paul de Novi. Louis XII tira vangeance de cette barbarie, & les Rebelles réduits à implorer sa miséricorde, ne l'obtinrent qu'à des conditions assez dures. Paul de Novi & ses principaux complices eurent la tête tranchée, & la Ville perdit tous ses anciens privilèges. Le Roi se reserva la nomination d'un Gouverneur François de nation, & pour mieux conserver la Souveraineté qui devoit toujours appartenir à la Couronne, il ordonna qu'ils feroient serment de fidélité à ce Gouverneur.

1514. Ils chassent la Garnison Françoise, & choisissent pour Doge Octavien Frégose.

Tout-cela ne les empêcha point de chasser encore en 1514 la Garnison Françoise, & de raser le Fort Lanterne. Ils se choisirent Octavien Frégose, qui *prit le titre* de Duc ou de Doge, & s'accommoda avec *François* I, qui le déclara Administrateur de tout l'Etat de Gènes pour la Couronne de France, à laquelle Frégose jura foi & hommage.

1521. Gènes prise par les Espagnols, & délivrée par André Doria.

En 1521 Gènes fut prise par les Espagnols, mais cette Ville fut delivrée en 1527 par André Doria. Ce fut alors qu'on supprima les noms odieux de Guelphes & de Gibelins, qui avoient causé tant de desordres.

1547-1672. Conjuration des Fiesques, & autres révolutions.

La conjuration des *Fiesques* en 1547, les desseins de Charlequint sur la République, les divisions des Nobles en 1573, la guerre qu'eurent les Génois en 1624 & en 1672 avec le Duc de Savoie, sont des evènemens remarquables, mais que nous croyons devoir supprimer.

1684. Bombar-

Gènes fut bombardée par les François en

en 1648. Louis XIV, sachant qu'à son préjudice la République avoit fait un Traité d'Alliance avec l'Espagne, qu'elle faisoit même bâtir quatre Galères pour le service de cette Couronne, indigné d'ailleurs de n'avoir reçu des Génois que des réponses fières, envoya le Marquis de Ségnelai avec une flotte devant leur Ville, & la fit bombarder. Une grande partie en fut ruinée & réduite en cendres. La République se vit par-là forcée d'accepter les conditions les plus humiliantes. Le Doge & quatre des principaux Sénateurs allèrent en France faire soumission au Roi.

dement de Gènes par les François.

Après la paix d'Utrecht la République fut mise en possession de Final, que l'Empereur lui avoit vendu, & le Duc de Savoie en retira la Garnison qu'il y avoit.

1713. Les Génois achètent Final de l'Empereur.

Depuis cette époque les Génois ont tâché de vivre en bonne intelligence avec tous les Souverains; mais en 1745 le Roi de Sardaigne ayant entrepris de se mettre en possession de Final, en conséquence d'une Convention faite avec la Reine de Hongrie & l'Angleterre, les Génois se tournèrent du côté de la France & de l'Espagne, firent un Traité d'alliance avec cette dernière Couronne, & joignirent leurs armes à celles de Don Philippe alors occupé à faire la conquête de la Lombardie. La guerre fut alors déclarée entre le Roi de Sardaigne & la République. La Flotte Angloise, après avoir fait d'inutiles efforts pour foudroier Gènes & quelques autres Ports de la République, alla bombarder Bastia, Capitale de l'Ile de Corse, y causa un dommage considérable, & facilita aux Mécontens, les moyens de s'emparer de cette Forteresse.

1745. Ils se déclarent pour l'Espagne contre le Roi de Sardaigne.

1746. Les Autrichiens s'emparent de Gènes & en sont chassés.

En 1746 les Autrichiens se rendirent maîtres de Gènes, mais bientôt après ils en furent chassés. Les Génois eurent alors recours à la France, qui les protégea & les soutint jusqu'à ce que par le Traité d'Aix-la-Chapelle en 1748, ils furent remis en possession *de tous les Etats, Forts, Places, Biens, Rentes & Revenus dont la République jouissoit avant la guerre* (a).

Gouvernement de Gènes.

D. Quel est le Gouvernement de Gènes.

R. Il est entierement aristocratique. Le Doge ne fait que prêter son nom aux décrets du Grand Conseil, & il ne possède cette dignité que deux ans. On lui donne douze Sénateurs, qui lui sont subordonnés avec titre de Gouverneurs. Toute l'autorité de la République réside dans le Grand Conseil, composé de quatre cens personnes.

Ses Revenus.

D. Quels sont les revenus de l'Etat, & quelle est la source des richesses des habitans?

R. Les revenus de l'Etat sont fort peu de chose, & les meilleurs appartiennent à l'Ordre Militaire des Chevaliers de St. George, institué par l'Empereur Frédéric IV. La Noblesse & les Marchands possèdent des richesses immenses. Il y avoit dans la Banque avant la dernière guerre des sommes considérables, que les Familles riches des Etats voisins y mettoient en dépôt, & que les Banquiers faisoient continuellement circuler.

D. Quels

(a) On trouvera les évènemens de cette guerre, & les motifs qui portèrent les Génois à l'entreprendre, dans le Tome III, Chapitre XVIII, pag. 551, 553, 564, & *suiv* de cet Ouvrage. Il y a encore quelques autres détails dans le Chapitre suivant *de l'Ile de Corse*.

D. Quels sont les intérêts de la République de Gènes? Ses intérêts.

R. Ce qui s'est passé dans la dernière guerre, ne prouve que trop combien les Génois ont à craindre des entreprises des Cours de Vienne & de Turin; ils eussent infailliblement succombé si les Troupes combinées de France & d'Espagne ne les eussent puissamment secourus. Don Philippe ayant obtenu un Etablissement fixe en Italie, la République ne sauroit entretenir une union trop étroite avec ce Prince, parce qu'il pourra toujours, en cas de besoin, la défendre contre les attentats de ses Voisins. Mais quelque parti qu'elle prenne, elle courra presque toujours de grands risques, sur-tout en tems de guerre, parce qu'il lui sera alors difficile d'observer une exacte neutralité. Les mesures qu'elle doit prendre, doivent dépendre des circonstances où elle se trouve. En général, elle est intéressée à vivre en bonne union, non seulement avec ses Voisins, mais sur-tout avec les Cours de Vienne & de France, & avec les deux grandes Puissances maritimes, l'Angleterre & la Hollande.

CHAPITRE XVII.

De l'Ile de Corse.

D. L'Ile de Corse n'appartient-elle pas aux Génois? A qui l'Ile de Corse appartient.

R. Oui, & même depuis très longtems.

D. Quelles sont les principales révolutions Ses révolutions.

tions arrivées dans cette Ile ?

R. Après avoir été possédée alternativement par les Etrusques, les Carthaginois, les Romains & les Sarrazins, Hugues Colonne, à la sollicitation du Pape Etienne IV, en entreprit la conquête, aidé de quelques autres Nobles Romains. Hugues se fit appeller Comte de Corse. Les Sarrazins soumis, l'Ile se peupla insensiblement de Chrétiens. Après la mort du Comte Henri, un des Successeurs de Hugues, les Nobles établirent une espèce d'anarchie, & tirannisèrent le Peuple.

1091. La Corse donnée aux Pisans par Urbain II.

Après bien des troubles, le Pape Urbain II donna en 1091, la Corse aux Pisans, comme un Fief. Les Pisans gouvernèrent l'Ile avec sagesse, la rendirent florissante & paisible.

Les Génois s'établissent dans l'Ile.

Vers le commencement du douzième siècle les Génois s'établirent dans la Piève ou Paroisse de Valle, & harcelèrent ceux qui étoient attachés aux Pisans. Un siècle se passa dans cet embaras. Les Génois donnèrent le titre de Comte de Corse à Sinucello, un des descendans du Comte Henri, lequel fut reconnu Gouverneur Général de Corse en 1264. Ce ne fut après cela que troubles & divisions dans l'Ile.

1359-1735. Revoltes des Corses.

Le Peuple opprimé se fit un Chef nommé Sambuccio en 1359; mais celui-ci n'ayant pu se maintenir, se donna aux Génois qui envoyèrent dans l'Ile Jean Boccanégra pour Gouverneur. Henri de la Rocca s'étant fait Comte de Corse, enleva aux Génois plusieurs places. Après sa mort, arrivée en 1401, deux Partis, les *Rouges* & les *Noires*, divisèrent l'Ile. Les Corses se voyant traités durement par les Génois se revoltèrent plu-

plusieurs fois; & enfin en 1729 ils prirent les armes pour secouer le joug sous lequel ils gémissoient depuis si longtems. Comme l'Empereur avoit alors quelques Troupes en Italie pour y traverser l'installation de l'Infant Don Carlos, les Génois en demandèrent quatre mille hommes pour les envoyer en Corse contre les Rebelles. Ce nombre de Troupes ne suffisant pas, on fut obligé de l'augmenter. On en vint à un accommodement, & le 5 Juin 1733 les Impériaux quittèrent l'Ile. Les troubles ne cessèrent pas pour cela. La guerre continua pendant les années 1734 & 1735.

Enfin le 15 Mars 1736 on vit arriver au Port d'Aléria le Seigneur Théodore, ou Baron de Neuhoff, qui fut reçu des Corses comme un Libérateur que le Ciel leur envoyoit. Ce Baron, d'une famille du Comté de la Marck, avoit couru en divers Etats de l'Europe. Né en Allemagne, élevé en France, il avoit été en Portugal, delà en Espagne, & d'Espagne en Italie. Se trouvant à Livourne, il y vit le Chanoine Orticone, en qui les Corses mécontens avoient une grande confiance. Comme il avoit servi, & que c'étoit d'ailleurs un homme de tête & de main, plein de ressources & d'ambition, & disposé à risquer sa vie, il parut au Chanoine un excellent Sujet pour les Corses, & le leur envoya.

1736. Théodore, Baron de Neuhoff, est reçu des Corses comme leur Libérateur.

A l'arrivée de Théodore, tout courut à lui. Après avoir formé quelques Compagnies, nommé les Chefs qui devoient commander, & distribué les armes qu'il avoit fait mettre dans son Vaisseau, il assembla toutes les Familles, & leur fit jurer entre elles une amitié inaltérable, sous peine de

Il est reconnu Roi de Corse, & fait divers réglemens.

mort pour quiconque la romproit. Le 15 d'Avril 1736 ses nouveaux Sujets le couronnèrent. Ils le menèrent en pleine campagne, l'élevèrent sur leurs épaules, & le proclamèrent Roi. Il reçut leur serment de fidélité. Il donna des Titres de Comtes & de Marquis, institua l'Ordre de la Délivrance, accorda la liberté de conscience, & réduisit les Génois à n'avoir plus dans l'Ile que la Bastia & quelques autres Forteresses, qu'il tenoit même bloquées. Enfin après avoir fait plusieurs beaux réglemens, il assembla tous les Chefs, & leur déclara la résolution qu'il avoit prise d'aller hâter lui-même les secours qu'il leur avoit promis. Le 14 Novembre il se déguisa en Abbé, & passa à Livourne, où il disparut.

1737. Sa tête mise à prix par les Génois. Il est arrêté à Amsterdam.

Sa tête fut mise à prix par les Génois en 1737. On ignoroit ce qu'il étoit devenu, lorsqu'on apprit qu'ayant passé à Turin, il s'étoit rendu à Paris, d'où il étoit venu en Hollande par la Normandie. Des Créanciers le firent arrêter à Amsterdam, & étant sorti de prison, il fit partir pour son Ile quelques Bâtimes chargés de provisions.

1738. Les François arrivent dans l'Ile & en font sortir le Roi Théodore qui y étoit rentré.

En 1738 la France envoya en Corse le Comte de Boissieux avec quelques mille hommes pour y rétablir la paix & la tranquilité. La Négociation étoit déja entamée, lorsque le Baron de Drost Neveu du Roi Théodore, arriva dans l'Ile ; & au mois de Septembre Théodore y aborda lui-même avec des armes & des munitions. Les menaces du Comte de Boissieux les en fit sortir l'un & l'autre.

1739. Le Marquis de Maillebois

Ce Comte mourut à la Bastia en 1739, avant que d'avoir pu entierement pacifier les troubles. Le Marquis de Maillebois, qui lui

lui succéda, fut plus heureux. Il soumit l'Ile par sa prudence & sa valeur, & s'il ne réduisit pas tous les Mécontens, il les empêcha du moins de troubler davantage la tranquilité.

Succède au Comte de Boissieux.

En 1745 les Anglois bombardèrent la Bastia, & furent favorisés dans leurs entreprises par les Mécontens de l'Ile qui s'en emparèrent. L'année suivante les Rebelles, soutenus des Anglois, se rendirent maîtres de San Fiorenzo, Ville maritime dans la partie septentrionale de l'Ile; mais ils en furent chassés peu de tems après.

1745-1746. La Bastia bombardée par les Anglois.

Le Roi de Sardaigne, à qui les Corses Rebelles avoient fait demander du secours par le Colonel Dominique Rivarola, & par les Capitaines Paul-François Sarri & Angelo-François de Bonis, de la même Nation, profita volontiers de leurs avances, & leur déclara que non seulement il leur fourniroit les secours qui dépendroit de lui, mais qu'il employeroit encore tous ses soins pour porter ses Alliés à les protéger & à les delivrer du joug tirannique des Génois. La Reine de Hongrie fit une Déclaration à peu près semblable.

Déclarations du Roi de Sardaigne & de la Reine de Hongrie en faveur des Rebelles.

Cette démarche engagea le Roi de France à faire publier une contre-déclaration, signée à Versailles le 9 Avril 1746, laquelle portoit, „ que son intention étoit de maintenir, par tous les moyens convenables, „ l'Autorité légitime de la République de „ Gènes, & de contribuer le plus promptement & le plus efficacement qu'il seroit „ possible à rétablir la tranquilité, l'ordre „ & la subordination dans l'Ile de Corse.

1746. Le Roi de France se déclare en faveur des Génois contre les Rebelles.

La République de Gènes, se voyant appuiée par la Cour de France, publia un Mani-

Manifeste des Génois au sujet

des deux Patentes de la Reine de Hongrie & du Roi de Sardaigne.

nifeste au sujet des deux Patentes de la Reine de Hongrie & du Roi de Sardaigne, dans lequel elle employa une manière toute nouvelle de réfuter. Bien loin de vouloir regarder ces deux pièces comme émanées des Cours de Vienne & de Turin, la République prit le parti de les considérer, plutôt comme l'ouvrage d'esprits turbulens & malintentionnés, qui abusoient du nom respectable de la Reine de Hongrie & de celui du Roi de Sardaigne. *L'objet de ces Patentes*, disoit la République, *est si scandaleux, & les termes qu'on y emploie, si peu mesurés, qu'elle n'a pu y reconnoître le stile d'aucune Cour de l'Europe.* Elle ajoutoit que l'obligation où elle se trouvoit de défendre sa liberté & ses Etats contre les dangers auxquels ils étoient exposés, & contre les atteintes dont ils étoient menacés par le Traité de Worm, suffisoit pour justifier la conduite qu'elle avoit tenue; & qu'à l'égard des Peuples de l'Ile de Corse, les graces réïtérées qu'elle leur avoit accordées en différentes occasions, faisoient voir l'insuffisance de tout ce qu'on alléguoit de contraire.

1748. Propositions faites aux Corses par le Marquis de Cursay.

Pour porter les Corses à rentrer dans leur devoir, le Marquis de Cursay qui commandoit dans l'Ile les Troupes Françoises, les invita de se rassembler à Bigaglia pour les instruire des propositions qu'il avoit à leur faire. L'Assemblée ayant été formée, il leur rappella l'intérêt que le Roi de France avoit pris à leur tranquilité, & les soins que Sa Majesté Très Chrétienne s'étoit donnés pour leur assurer un bonheur permanent, sur les fondemens solides du devoir des Sujets envers leurs légitimes Souverains, & de l'attention convenable que devoit avoir la Ré-

pu-

publique de Gènes à les maintenir dans les droits & les privilèges, dont ils demandoient que la possession leur fût confirmée.

La force des raisons qu'il employa pour les persuader, produisit un effet qui surpassa ses espérances. Ils s'en remirent pour leurs griefs à l'entière décision de Sa Majesté Très Chrétienne, promirent d'observer inviolablement ce qu'Elle trouveroit à propos de leur prescrire; & pour donner des preuves de la sincérité de leurs dispositions, les Chefs des Rebelles vinrent de leur propre mouvement remettre le commandement entre les mains du Marquis de Cursay, & lui livrèrent même la Forteresse de St. Pélégrino, qui avoit toujours été en leur pouvoir. Cette solennité fut accompagnée d'acclamations réïtérées de *vive le Roi de France.* Les Rebelles laissent la décision de leurs griefs au Roi de France.

Dans une Assemblée tenue à Corte le 14 Mars 1749, & à laquelle le Marquis de Cursay présida en qualité de Plénipotentiaire de Sa Majesté Très Chrétienne, il fut arrêté que les Mécontens choisiroient quinze Députés d'entre eux, afin de régler avec le Commandant François tout ce qui concernoit le rétablissement de la tranquilité de l'Ile. 1749. Assemblée tenue à Corte.

Les conférences entre le Marquis de Cursay & les Députés se tinrent à St. Fiorenzo sur la fin d'Avril & au commencement de Mai. Dans le Discours que le Plénipotentiaire François leur adressa, il les exhorta à être obéissans au Roi, à lui marquer une soumission sans reserve, & à lui donner des preuves non équivoques de leur devouement. Conférences tenues à St. Fiorenzo.

Les Procureurs des Pièves ou Commu- Et ar Com-

nau-

vent d'Oletta. nautés ayant été invités de se trouver le 6 de Mai au Couvent d'Oletta, ils s'y rendirent au nombre de soixante & douze. Le Marquis de Cursay, qui s'y étoit transporté, tâcha de leur faire comprendre que leur propre intérêt demandoit, qu'ils restassent sous l'obéissance de la République de Gènes, & que cette condition ne portoit aucun préjudice à leur bonheur & à leur tranquilité; puisque les François continueroient de commander dans l'Ile, & qu'ils partageroient le commandement avec les Corses.

Ces raisons exposées avec cette éloquence persuasive dont le Marquis de Cursay posséde le talent, ébranlèrent les Procureurs, qui parurent les avoir goutées. Mais ils insistèrent sur la condition expresse de devoir être regardés, non comme *Sujets immédiats* de la République de Gènes, mais comme *Peuples conventionnés*; ajoutant, que leur respect & leur vénération pour le Roi de France étoient si grands, que c'étoit l'unique motif qui les portoit à se relâcher de la résolution qu'ils avoient prise de plutôt tout sacrifier, que de rentrer sous l'ancienne domination.

Dans la séance du 7 Mai on demanda aux Procureurs des Piéves, si les Peuples de l'Ile étoient satisfaits du Commandement que le Marquis de Cursay exerçoit au nom du Roi de France, & s'ils désiroient qu'il continuât d'en être chargé. Ils s'écrièrent tous que la Nation le souhaitot avec instance, & ils en donnèrent un Acte autentique.

Discours du Marquis de Cursay. Le Marquis de Cursay termina la séance par un Discours, dans lequel il leur dit entre autres ce qui suit. „ Le bonheur de „ votre situation ne dépend plus que de

„ vous.

„ vous. Vos armes vous ont rendus invin-
„ cibles à vos Ennemis; mais vous pouvez
„ être vaincus par les cabales. Vos desu-
„ nions vous avoient perdus. Soyez desor-
„ mais réunis, & vous serez au-dessus des
„ craintes. Ce grand Roi, ennemi de l'op-
„ pression, qui s'emploie à assurer votre fé-
„ licité, ne veut faire d'autre conquête sur
„ vous, que celle de vos cœurs. Et puis-
„ que ce sont vos armes qui vous ont il-
„ lustrés, il vous les laisse pour conserver la
„ justice. Envain a-t-on cherché à anéan-
„ tir votre confiance envers un Père, & en-
„ vers ceux qu'il employoit pour vous dé-
„ fendre. L'expérience vous a fait voir,
„ que je suis venu auprès de vous, non com-
„ me seroit une Ministre d'injustice, mais
„ comme le promoteur de vos fortunes.
„ Que l'union, la concorde soient donc
„ l'objet de tous vos soins. Et pendant que
„ vos cœurs seront les ôtages de votre fidé-
„ lité; vos Places en seront les garantes.

En conséquence de l'Accommodement proposé par le Marquis de Cursay, mais dont on ignore les conditions, les Mécontens demandèrent qu'on leur accordât certains articles, dont voici les principaux. 1. Que tous les Juges & les Evêques de Corse devroient être originaires de cette Ile, tant du côté paternel que du côté maternel, & qu'ils devroient avoir eu leur domicile en Corse depuis un siècle; 2. que l'on rétablit les Salines, ou que l'on donnât au Peuple la permission de les rétablir; 3. que tous les Biens confisqués, y compris ceux qui l'avoient été à la Bastia, fussent rendus aux anciens Possesseurs; 4. que Mr. Mariotti, Evêque de Calvi, détenu prisonnier par la

Demandes faites par les Mécontens.

République, fût remis en liberté; 5. que l'on relâchât tous les Prisonniers faits pendant la guerre, aussi bien que les Corses qui avoient été condamnés aux galères, pour avoir déserté des Troupes Génoises; 6. que les Insulaires ne fussent point desarmés, qu'on ne les obligeât point à donner des Otages, & que les taxes qu'ils n'avoient pas payées à la République depuis vingt-ans, leur fussent remises.

1750. Etat actuel des affaires de Corse.

Tel est encore en 1750 l'état des affaires de Corse, auxquelles Mr. de Cursay, & Mr. Chauvelin, Envoyé Extraordinaire du Roi de France auprès de la République de Gènes, continuent de travailler, sans que l'on puisse savoir quel sera le sort des habitans de cette Ile, qui témoignent toujours beaucoup de répugnance à rentrer sous la domination des Génois. Un avantage bien réel que les Corses ont obtenu, c'est la tranquilité dont ils jouissent, & qu'ils n'avoient jamais éprouvée auparavant. Ils la doivent aux soins de Mr. de Cursay, qui fait exercer dans l'Ile la plus sévère justice contre les Voleurs, les Bandits, & les Perturbateurs du repos public.

Langue des Corses.

D. Quelle est la Langue des Corses?

R. C'est un mélange du Grec, de l'Italien, de l'Espagnol, du François, & autres Langues des Peuples voisins.

Leur caractère.

D. Quel est leur caractère?

R. On les accuse d'être vindicatifs, irréconciliables, superstitieux, paresseux, ignorans.

Nombre de leurs Evêques.

D. Combien ont-ils d'Evêques?

R. Ils en ont cinq, savoir, d'Aléria, d'Ajazzo, de Calvi, Suffragans de Pise, de Nébio, aujourdhui San-Fiorenzo, de Mariana & d'Accie, Suffragans de Gènes.

CHA-

CHAPITRE XVIII.

De la République de Venise.

D. QUelle est l'origine de la République de Venise, qui tient déja depuis longtems un rang si distingué entre les Souverainetés de l'Europe? Origine des Venitiens.

R. Vers le milieu du cinquième siècle les Huns, les Gépides, les Ostrogoths & autres Nations barbares, s'étant jettés sur l'Italie, les Peuples se réfugièrent dans les Lagunes, & dans les autres Iles de la Mer Adriatique; ils s'établirent d'abord à Rialto, & peuplèrennt ensuite toutes les autres petites Iles d'alentour, jusqu'au nombre de 72.

On prétend qu'ils se choisirent alors des Tribuns pour Chefs, & que chaque Ile étoit une petite République indépendante, qui n'obéissoit qu'à son Tribun particulier. En bâtissant des ponts de communication, il ne se forma dans la suite, de toutes ces Iles, qu'une seule Ville, qui porte aujourd'hui le nom de Venise. Tel fut le prémier état de la République. Tribuns.

D. L'autorité des Tribuns dura-t elle longtems? 697.

R. Elle dura jusques vers la fin du VII siècle. On élut alors un Duc ou Doge, qui fut Paulucio Anafesto, auquel succéda Angelo Participatio, qui établit sa résidence à Rialto. Paulucio Anafesto, prémier Duc ou Doge.

La République s'agrandit insensiblement. Dans Comment la Répu-

blique s'est agrandie.

Dans le dixième siècle, sous le Doge Piétro Orféolo II, non seulement les Venitiens jouïrent librement de tout le commerce de l'Empire Grec, de la Syrie, & de l'Egypte; mais ils gagnèrent encore une assez vaste étendue de païs, le long des Côtes de la Mer. Sous le Doge Doménico Michiéle, ils envoyèrent du secours à Baudouin II, Roi de Jérusalem, & contribuèrent le plus à la prise de Tyr d'où l'on chassa les Infidèles.

Aquisition de la Souveraineté de la Mer Adriatique.

Le Schisme, qui se forma sous le Pontificat d'Alexandre III, les engagea dans une guerre qui les couvrit de gloire. S'étant déclarés en faveur de ce Pontife contre l'Empereur Frédéric Barberousse, la flotte de ce Prince fut défaite, & son fils Otton ayant été fait prisonnier, se trouva réduit à donner les mains à un acommodement honteux. On prétend qu'en reconnoissance de ce bienfait, Alexandre donna au Doge Sébastiano Ziani & à la République, *la Seigneurie de la Mer Adriatique*, dont elle s'attribue encore aujourdhui la Souveraineté.

Et de diverses Iles.

Les divisions qui troublèrent la Famille Impériale de Constantinople, sur la fin du douzième siècle & au commencement du siècle suivant, contribuèrent beaucoup à l'agrandissement de la République. Baudouin, Comte de Flandre, ayant été proclamé Empereur de Grèce, abandonna aux Venitiens Modon, Coron, Durazzo, Corfou, & la plupart des autres Iles de la Mer Adriatique & de l'Archipel. Ils joignirent bientôt à ces aquisitions celle de Candie.

Les Venitiens se déclarent contre l'Empereur Frédéric II.

Toute l'Italie ayant été troublée par les brouilleries qui survinrent entre Frédéric II & Grégoire IX, les Venitiens se déclarèrent en faveur de ce Pape. Piétro Tiépolo, fils de

de leur Doge, fut battu, fait prisonnier, & mis à mort par les ordres de l'Empereur.

En 1256 les Venitiens s'atant brouillés avec les Génois équipèrent une Flotte, dont ils donnèrent le commandement à Laurent Tiépolo. Ce Général attaqua les Génois qui perdirent vingt cinq Galères. La guerre se ralluma en 1280. Les Génois eurent alors de l'avantage; ils prirent cinq Galères sur les Venitiens. 1256. 1280. Guerres avec les Génois.

En 1310 on vit éclore une conspiration qui pensa avoir de fâcheuses suites. Bajamonte Tiépolo, voulant se vanger de ce que le Dogat avoit été refusé à son père, résolut d'attaquer l'Hotel de Ville, & d'y égorger le Doge & les Sénateurs qui s'y trouveroient avec lui. Cette affaire alla fort loin. Tout ce qu'on put attraper des Complices de Tiépolo fut décapité ou pendu; la maison de Tiépolo fut rasée, & le Palais de Marco Quirini changé en boucherie. C'est à cette occasion que fut établi le formidable Conseil des Dix pour faire une exacte recherche des Criminels, & leur infliger des peines proportionnées à l'attentat. 1310. Conspiration de Tiépolo. Etablissement du Conseil des Dix.

En 1336 il s'alluma une guerre entre les Venitiens & les Scaligers, ou Seigneurs de la Maison de l'Escale, qui tenoient alors sous leur domination Verone, Padoue, Vicenze, Parme, Bergame, Luque, &c. Au bout de deux ans les Seigneurs de l'Escale furent obligés d'acheter la paix à des conditions honteuses. 1336. Guerre entre les Venitiens & les Scaligers.

La guerre recommenca en 1350 entre les Venitiens & les Génois, & ne fut terminée qu'en 1354. 1350. Guerre avec les Génois.

Ce fut dans ce tems-là que le Doge Marino Doge décapité.

rino Faliéri fut décapité pour avoir conspiré contre les Nobles. Quelques-uns de ses Complices furent envoyés au gibet.

1357. Démêlé avec Louis, Roi de Hongrie.

Sous le gouvernement de Jean Gradénigo, Venise eut des affaires à démêler avec Louis Roi de Hongrie, pour la Dalmatie. La paix se fit en 1357 au desavantage de la République.

Revolte de Candie.

Candie se revolta sous le Doge Laurens Celsi, & on eut bien de la peine à la faire rentrer dans son devoir. André Contarini força les Seigneurs de Padoue à faire la paix. Il eut aussi des démêlés avec Léopold Duc d'Autriche & avec les Génois. Son Successeur

L'Ile de Ténédos réduite.

Michel Morosini réduisit l'Ile de Ténédos sous l'obéissance de la République.

1383. 1423. Divers evènemens.

Antoine Venier, créé Doge en 1383, fit alliance avec Galéace Vicomte de *Milan*, contre les Carrara, Seigneurs de Vérone & de Padoue. Il assista l'Empereur Emanuel contre les Turcs. Michel Steno, qui lui succéda en 1400, remporta une *grande victoire* contre les Génois, avec lesquels la *République* étoit entrée en guerre. Les Carrara furent vaincus, & perdirent Vérone & Padoue. La puissance de la République fut considérablement augmentée sous le gouvernement de François Foscari, devenu Doge en 1423.

1464. Guerre avec les Turcs.

Ce fut sous Christophle Moréson ou Morosini, élu Doge en 1464, que les Turcs déclarèrent la guerre à la République. Les Venitiens firent tous leurs efforts pour repousser un Ennemi si redoutable, mais découragés par les pertes continuelles qu'ils faisoient, ils conclurent enfin la paix sous le gouvernement de Jean Mocénigo. On convint que les Turcs garderoient Scutari en Albanie, Ténaro dans la Morée, & l'Ile de Lemnos. Les mauvais succès de cette

cette guerre furent bien réparés par l'aquisition de l'Ile de Végia en Dalmatie, & de celle de Chypre dont ils eurent la Souveraineté.

Après une guerre de quatre ans avec Hercule Duc de Ferrare, ce Prince fut contraint de leur céder Rovigo & le Poléſin. Et avec le Duc de Ferrare.

Les Turcs ayant rompu la paix avec la République ſous le gouvernement d'Auguſtin Barbarigo, Bajazet II prit Lépante, Modon, Coron, & quelques Villes de la Morée, qu'il garda par le Traité de paix, & les Venitiens conſervèrent Céfalonie. Nouvelle guerre avec les Turcs.

Après la mort du Pape Alexandre VI, les Venitiens voyant ſon Fils naturel Céſar Borgia, Duc de Valentinois, hors d'état de leur réſiſter, le dépouillèrent des Villes de Rimini, de Faenza, & de quelques autres. Villes que les Vénitiens enlèvent à Céſar Borgia.

Jules II, Succeſſeur d'Alexandre, ſe brouilla avec la République, parce qu'elle refuſoit de lui reſtituer ces Places. Il forma la Ligue de Cambrai, où entrèrent l'Empereur Maximilien, le Roi de France, celui d'Eſpagne, le Duc de Ferrare, & le Marquis de Mantoue. La plupart des Etats de Terre-ferme furent alors aſſujettis aux Ennemis de la République; Veniſe & Tréviſe furent les deux ſeules Places qui leur reſtèrent. Ils eurent le bonheur de regagner dans la ſuite ce que le mauvais ſuccès de cette guerre leur avoit fait perdre. On prétend que cette guerre couta plus de cinq millions de Ducats à la République. Ils ſe brouillent avec Jules II. Pertes qu'ils font.

En 1537 Sultan Soliman déclara la guerre aux Venitiens, & les dépoſſéda de 14 Iles de l'Archipel. Chio, Pathmos, Egine, Nio, Stampalie, & Paros furent de ce nom- 1537. Guerre ruineuſe avec les Turcs.

nombre. Il conquit aussi Nadin & Laurano en Dalmatie. Pour avoir la paix il fallut ceder aux Turcs Malvasia & Napoli de Romanie, avec les 14 Iles Nadia & Laurano.

1567. La guerre se rallume.

La guerre se ralluma sous le gouvernement de Pierre Lorédano, élu Doge en 1567. La Ligue que firent les Venitiens avec le Pape Pie V, & Philippe II Roi d'Espagne, ne put empêcher que les Infidèles ne fissent une descente en Chypre, & ne prissent d'assaut la Ville de Nicosie.

1571. Bataille de Lépante.

La fameuse bataille de Lépante, qui se donna en 1571, fut avantageuse aux Venitiens & à leurs Alliés. Ils prirent aux Turcs 130 Galères, & en brulèrent ou coulèrent à fond 80. Ils tuèrent plus de 30 mille hommes, en firent cinq mille prisonniers, & délivrèrent 20 mille Chrétiens de l'esclavage.

1573. L'Ile de Chypre abandonnée aux Turcs.

Par la paix qui se fit en 1573 les Venitiens abandonnèrent aux Turcs l'Ile de Chypre, avec Dulcigno & Antivari dans la Dalmatie. Sébastien Venier, principal Auteur de la victoire de Lépante, fut fait Doge en 1577 d'une commune voix, aprés la mort de Louis Mocénigo.

La République mise en Interdit par Paul V.

La République jouit d'une assez grande tranquilité jusqu'au commencement du siècle suivant, qu'elle se brouilla avec le Pape Paul V, homme turbulent, & qui s'étoit mis en tête d'abaisser tous les Potentats de l'Europe. Les Venitiens avoient fait emprisonner deux Prêtres pour des crimes énormes, & la Justice venoit de faire mourir un Chanoine, convaincu d'avoir forcé une fille d'onze ans, & de l'avoir ensuite égorgée. Rome regarda l'emprisonnement des

des uns & le supplice de l'autre comme une violation des Immunités Ecclésiastiques, & demanda aux Venitiens la cassation des Décrets, & le transport des Prisonniers, du Tribunal séculier, à celui de leur Juge naturel, c'est-à-dire, à son jugement. La République ayant refusé d'obéir le Pape la mit en Interdit. Cette démarche de la Cour de Rome ne lui servit de rien; les Venitiens méprisèrent la foudre qu'on venoit de lancer contre eux. Le Cardinal de Joyeuse accommoda ce différend, & la République vit sa liberté triompher des entreprises de ses Ennemis.

Démêlé avec l'Archiduc Ferdinand à l'occasion des Uscoques, espèce de Pirates.

Cette affaire fut suivie du démêlé qu'eurent les Venitiens avec l'Archiduc Ferdinand, à l'occasion des Uscoques. Ces Uscoques étoient des fugitifs, ou plutôt des Pirates & des Voleurs, qui se retirant des Places que les Turcs avoient prises dans la Dalmatie, s'étoient établis à Segna & aux environs, sous la protection de l'Autriche. Ces Corsaires prenoient tous les Vaisseaux qu'ils pouvoient, quelque Pavillon qu'ils portassent. On en fit envain des plaintes à l'Archiduc. Les Venitiens en firent pendre autant qu'ils en prirent, & il furent obligés d'en venir à une guerre ouverte pour se faire rendre justice. La paix se conclut enfin; il fut arrêté que les Barques des Uscoques seroient brulées, & que la plupart d'entre eux seroient transportés à Carlstadt & en d'autres Villes frontières, loin de la Mer.

Conspiration de l'Ambassadeur d'Espagne découverte.

Ce fut presque dans le même tems que Venise se vit exposée à un extrême danger par la conspiration de l'Ambassadeur d'Espagne, Alphonse de la Guéva, Marquis de Bedmar, du Duc d'Ossune, Viceroi de Naples,

ples, & de Pierre de Tolède, Marquis de Villefranche, Gouverneur de Milan. On devoit mettre le feu à l'Arcenal & à la Ville en plusieurs lieux à la fois, & faire entrer, à la faveur de la confusion que cet incendie exciteroit, des Troupes choisies que le Viceroi de Naples devoit envoyer à propos. On ne fut averti de cette conspiration que la veille du jour qu'on devoit l'exécuter. L'Ambassadeur se sauva à Milan, & les complices de son entreprise, dont on se put saisir, eurent le châtiment qu'ils méritoient.

1645. Guerre longue & sanglante avec les Turcs.

En 1645, sous le gouvernement de François Molino, les Venitiens entrèrent de nouveau en guerre avec le Turc. La Flotte Ottomane s'étant mise en mer, tomba tout à coup sur Candie, s'empara d'abord du Fort de St. Théodore, & ensuite de la Canée, après un siège de deux mois. Cette guerre fut longue & sanglante. Les Turcs prirent enfin la Capitale de *Candie* après un siège de deux ans & demi; mais ils y perdirent environ soixante & dix mille Soldats, & trente mille tant Païsans qu'Esclaves employés pour les travaux. On fit monter la perte des Assiegés à vingt-neuf mille huit cens hommes. Par la paix qui se fit, toute l'Ile de Candie, excepté quelque places, fut abandonnée aux Turcs.

L'Ile de Candie abandonnée aux Turcs.

Cette paix fut observée jusqu'en 1684, que les hostilités recommencèrent. Les Turcs ayant levé le siège de Vienne, le Doge Antonio Giustiniani voulut profiter de leur disgrace & de leurs mauvais succès. On leur enleva la Morée, & on remporta sur eux d'autres avantages. Pour immortaliser la mémoire de François Morosini, le Sénat

1684. Autre guerre avec les Infidèles.

Sénat lui fit ériger une Statue de bronze, & après la mort de Giuftiniani il fut élevé à la qualité de Doge.

La paix ne fe fit que le 16 Janvier 1699, à Carlowitz, Village fur le Danube près de Péterwaradin. Une des conditions de cette paix fut que les Venitiens demeureroient en poffeffion de ce qu'ils avoient gagné dans la Morée. 1699. Paix de Carlowitz.

La République eut le bonheur de jouir d'une grande tranquilité au milieu des troubles dont l'Europe fut agitée au commencement de ce fiècle à l'occafion de la Succeffion d'Efpagne. Il eft vrai qu'il parut une efpèce de rupture entre elle & la Cour de France, mais l'affaire n'eut pas de grandes fuites, & on en demeura dans les termes d'un fimple refroidiffement. Refroidiffement entre la République & la France.

Il fallut en 1715 recommencer une nouvelle guerre avec les Turcs, qui alléguèrent, entre autres motifs de leur rupture, que la République n'avoit pas obfervé comme il falloit, ni les Traités, ni les Capitulations. Le Pape & les Chevaliers de Malthe joignirent leurs forces à celles de la République; mais ils ne purent empêcher la perte de la Morée, & les Venitiens n'en auroient pas été quittes pour fi peu, fi l'Empereur n'eût fait une puiffante diverfion, en envoyant fes Troupes en Hongrie contre ces Infidèles. 1715. Guerre avec les Turcs. Perte de la Morée.

La paix fe fit à Paffarowitz le 21 Juillet 1718. Depuis cette époque la République a évité avec foin de prendre part aux guerres de fes voifins. 1718. Paix de Paffarowitz.

L'affaire du Patriarchat d'Aquilée, furvenue en 1750, donne lieu de craindre que la République ne fe brouille avec la Cour de Rome. 1750. Affaire du Patriarchat d'Aquilée.

D. Quels

Revenus de la République.

D. Quels font les Revenus de la République?

R. On prétend que fes Revenus affurés montent à plus de dix-huit millions de livres de France.

Ses Forces.

D. Quelles font fes principales forces?

R. C'eft la Marine. Elle peut armer en très peu de tems plus de quarante Galères, & quantité de Galéaffes & d'autres Vaiffeaux. Il y a dans fon Arcenal une quantité prodigieufe d'armes, que l'on tient toujours prêtes pour le befoin.

Son Gouvernement.

D. De qui dépend le Gouvernement?

R. De la Nobleffe.

Nobleffe Venitienne.

D. Qu'entendez-vous par la Nobleffe Venitienne?

R. J'entens par-là ces Familles que le Doge Pierre Gradénigo appella pour compofer le Grand Confeil, auxquelles on en ajouta trente autres qui étoient diftinguées par leurs fervices, & foixante & dix autres qui achetèrent la Nobleffe durant *la guerre* de Candie. Il y a auffi des Maifons étrangères qui ont le titre de Nobles Venitiens.

Le Chef ou Doge.

D. Quel eft le Chef de la République?

R. C'eft le Doge, auquel on donne le titre de Sérénité. Il n'eft regardé que comme le prémier Citoyen d'une République libre, étant foumis, comme le dernier des Sujets, à toute la févérité des Loix. Sa penfion eft d'onze mille trois cens écus.

Intérêts des Venitiens avec les Turcs.

D. Quels font les véritables intérêts des Venitiens à l'égard des Puiffances étrangères?

R. Comme le Turc eft le voifin le plus redoutable des Venitiens, ils doivent éviter, autant qu'il eft poffible, tout fujet de rupture avec lui

t. D'ailleurs leur commerce de Turquie
ur rapporte des sommes considérables &
s font par conséquent intéressés à éviter
ne guerre qui ne peut que leur être desa-
vantageuse. Mais en cas de guerre avec
es Turcs, ils doivent appeller à leur se-
cours & l'Empire & l'Empereur, qui sont
eux-mêmes intéressés à empêcher que les
Infidèles ne s'agrandissent aux dépens de la
République.

Dans l'état où sont aujourdhui les affaires, tant en Allemagne qu'en Italie, les Venitiens n'ont pas beaucoup à craindre de l'Empereur, mais s'il devenoit trop puissant, il pourroit un jour faire revivre les anciennes prétensions de l'Empire sur Padoue, Trévise, Vicenze, Vérone, &c. (*a*). Avec l'Empereur.

Les nouvelles conquêtes de la Maison de Bourbon en Italie pourroient bien causer de la jalousie aux Venitiens, parce qu'il est de leur intérêt qu'il y ait un juste équilibre entre cette Maison & celle d'Autriche. Avec la Maison de Bourbon.

La figure que fait le Roi de Sardaigne en Italie doit le rendre respectable aux Venitiens; & ce Prince de son côté est intéressé à entretenir une bonne harmonie avec la République. Avec le Roi de Sardaigne.

Venise & Gènes sont deux rivales irréconciliables, parce que la prémière ne veut pas souffrir que l'autre aille de pair avec elle. A l'égard des Suisses, il est de l'intérêt de la République de vivre en paix avec eux Avec les Génois & les Suisses.

(*a*) L'Auteur de *l'Examen de la Liberté de Venise* prétend que cette République n'est pas née libre, & que comme c'est un ancien Domaine de l'Empire, l'Empereur & l'Empire conservent aussi sur elle leurs droits & leurs mêmes prétensions.

eux pour les secours de Troupes qu'elle peut en tirer en cas de besoin.

Avec la Cour de Rome, & autres Puissances.

La République a peu à craindre de la Cour de Rome, mais elle doit toujours s'en défier, & empêcher qu'elle ne se mêle de son gouvernement. La fraieur que les Venitiens avoient autrefois des foudres du Vatican, est presque entierement dissipée.

Tout doit les engager à vivre en paix avec les Portugais, de même qu'avec l'Angleterre & la Hollande. Quoique la balance panche aujourdhui du côté de la Maison de Bourbon en Italie, les Venitiens s'exposeroient à un trop grand danger s'ils venoient à se déclarer contre la Maison d'Autriche. Les mesures qu'ils doivent prendre, dépendent des circonstances où ils peuvent se trouver.

Livres à lire sur l'état de la République.

D. Quels sont les meilleurs Ouvrages que l'on doit consulter pour bien connoître la République de Venise?

R. On peut lire d'abord sur sa *Police* & son Gouvernement, ce qu'en ont écrit Contarini & Giannoti. La *République de Venise* de Mr. St. Didier, & l'histoire de son Gouvernement par Amelot de la Houssaye sont deux Ouvrages qu'on ne doit pas négliger. Il faut lire ensuite *l'Examen de la Liberté de Venise*, traduit de l'Italien en François par Mr. de la Houssaye. L'histoire de Paul Morosini, qui commence à l'établissement de la République, & finit en 1486, est des plus estimées. Celle de Paruta, qui va jusqu'à l'an 1572, est aussi fort bonne. Les Savans louent beaucoup celle de Piere Justiniani. Celle du Cardinal Bembo est très bien écrite, mais elle ne contient que 33 années, depuis 1480 jusqu'en 1513. L'histoire

toire d'André Morosini commence en 1521, & finit en 1615; il faut y joindre celle du Chevalier Nani, qui s'étend depuis 1603 jusqu'en 1671. André Mocénigo a publié en 1525 ce qui regarde la Ligue & la Guerre de Cambrai, dans laquelle on voit presque toutes les forces de l'Europe employées contre la République de Venise, sans qu'on ait pu l'abaisser. L'Abbé Dubos a traité ce même sujet si intéressant dans la *Ligue de Cambrai*, qui n'est pas moins un Traité de Politique, qu'un Livre d'Histoire. On ne doit pas oublier Fra-Paolo, qui est un de ceux qui a le mieux défendu sa Patrie contre les attentats de la Cour de Rome.

CHAPITRE XIX.

Des Républiques de Luques & de St. Marin.

D. En quoi consiste la République de Luques? Ce que c'est que la République de Luques.

R. Elle ne consiste qu'en sa Capitale, & un petit Territoire enclavé dans les Etats du Grand-Duc de Toscane.

D. Quelle a été la destinée de cette Ville? Ses révolutions.

R. Elle a éprouvé toutes les révolutions de l'Empire d'Occident. En 1317 Kastruccio Castracani s'en empara, & l'Empereur Louis de Bavière lui en confirma la Souveraineté sous le titre de Duc de Luques. Après la mort de ce Duc, arrivée en 1330,

la Ville passa alternativement au pouvoir de Louis de Baviére; de Gérard Spinola Génois, de Martin de l'Escale, Seigneur de Vérone; des Florentins & des Pisans. L'Empereur Charles IV mit les Luquois en liberté l'an 1370. Un Citoyen, nommé Paul Guinisi, les subjuga encore; mais en 1430 ils rentrérent dans une parfaite indépendance ce qui dure encore.

Son Gouvernement.

D. Comment se gouverne cette République?

R. Son Gouvernement est aristocratique. On choisit d'entre les Nobles un Gonfalonier, qui n'est que deux mois en charge, & qui a une Garde de 100 hommes. Ni lui, ni ses neuf Conseillers, ne peuvent rien entreprendre d'important sans le *consentement* du Grand Conseil, qui est composé de 26 Citoyens. Cette République ne se mêle guère des affaires des autres Puissances, elle ne songe qu'à procurer *l'abondance* & la tranquilité au-dedans.

La République de St. Marin.

D. Où est située la petite République de St. Marin?

R. Dans le Duché d'Urbin.

D. En quoi consiste-t-elle?

R. En une petite Ville assez pauvre, située sur une Roche, avec 6 ou 7 Villages au bas, & quelques Châteaux.

600. Ancienneté de son indépendance.

D. Est-elle depuis longtems dans l'indépendance?

R. On prétend qu'elle a conservé sa liberté depuis l'an 600. Son gouvernement est aristocratique.

1739. Attentat contre sa liberté.

D. N'a-t-on pas attenté à sa liberté?

R. En 1739 quelques Citoyens, mécontens de la forme du Gouvernement, allérent porter leurs plaintes au Cardinal Alberoni

1001, alors Légat de la Romagne. Ce Prélat crut avoir trouvé une occasion pour unir ce petit Etat au St. Siège. A l'aide de quelques Troupes, il se rendit maître & de la Ville & du Château, & força la plupart des Magistrats à prêter serment de fidélité au Pape. Le St. Père, à qui on en avoit d'abord imposé, ordonna au Cardinal de ne plus inquiéter cette République, & de lui laisser sa liberté.

CHAPITRE XX.

Des Royaumes de Naples & de Sicile.

D. DAns quel état se trouvoient autrefois les Royaumes de Naples & de Sicile? Etat ancien de Naples & de Sicile.

R. Le Royaume de Naples comprenoit quantité de Villes indépendantes, dont la plupart étoient des Colonies Grèques. Celui de Sicile eut longtems ses Rois. Les Romains chassèrent de cette Isle les Carthaginois, qui avoient commencé à s'en rendre maîtres, & en firent une Province de leur Empire. Après la décadence de l'Empire Romain, Naples & Sicile devinrent la proie de divers Peuples qui s'y établirent. Dès l'an 672 les Sarazins se jettèrent sur la Sicile, & y firent de cruels ravages. 672.

Vers l'an 1002 les Normands entreprirent de s'établir dans l'Italie, & y fondèrent le Royaume de Naples. Rainulphe, l'un de leurs Chefs, fut fait Comte par Sergius Duc de Naples pour l'avoir secouru 1002. Les Normands fondent le Royaume de Naples.

 avec

Rainulphe. avec ses Normands contre Sainte Agate qui l'avoit chassé de sa Principauté. Il obtint du même Duc le territoire d'une Ville nommée Averse la Normande, que les Normands avoient déja commencé de bâtir, & qui relevoit du Duché de Naples. Rainulphe prit bientôt des airs de Souverain. Il envoya une Ambassade au Duc de Normandie, & le pria de permettre à ses *Compatriotes* de venir peupler son Etat naissant. Il en partit un grand nombre, & c'est dans cette occasion que les fils de Tancrède de Hauteville passérent en Italie, où ils fondérent le Royaume de Naples, & conquirent celui de Sicile sur les Infidèles.

Tancrède de Hauteville. *D.* Qui étoit ce Tancrède de Hauteville?

R. C'étoit un homme de qualité des environs de Coutance dans la Basse Normandie. Il eut de son prémier mariage avec Morielle, trois fils, savoir *Guillaume surnommé* Fier-à-bras ou Bras de fer, Drogon ou Dreux, & Omfroi: il eut de Frasende sa seconde femme, Robert surnommé Guiscard qui devint Duc de la Pouille & de la Calabre, Mauger, Guillaume, Alverède, Humbert, Tancrède, & Roger le plus jeune de tous, qui conquit la Sicile & en fonda la nouvelle Monarchie.

Guillaume, surnommé Fier-à-bras. *D.* Quels sont les principaux exploits des fils de Tancrède?

R. Guillaume, surnommé Fier-à-bras, après avoir porté ses armes victorieuses dans toute la Sicile, prit Amalfi, la fortifia & y mit Garnison. Bientôt après, il se rendit maître de la Pouille, qu'il posséda depuis sous le titre de Comté, & en chassa les Grecs. Ses fréres Drogon, Omfroi, & Robert

Drogon.

Robert Guiscard jouirent successivement de son Etat. Drogon, après avoir été réduit à l'extrémité par Ménelès, Général de l'Empereur de Constantinople, remporta sur les Grecs une victoire complète, qui le rendit maître de toute la Pouille. Il fut assassiné par les Apuliens & par les Lombards. Omfroi, son frère, fut son héritier. Il se saisit de la Ville de Bénévent, qui étoit au Pape, battit l'Armée du Pontife, & le prit lui-même avec tous les Cardinaux qui l'avoient suivi. Il en usa si généreusement avec ces prisonniers, que le Pape lui confirma la possession de tout le Païs que les Normands avoient pu conquerir en Italie. Omfroi.

Après la mort d'Omfroi, l'Etat fut partagé entre Robert & Roger. Le premier se rendit tributaire la Ville de Troine dans la Pouille. Roger prit Reggio, la seule Ville qui restoit aux Grecs. Ces deux frères firent d'autres conquêtes bien plus considérables & remportèrent de grands avantages sur les Sarazins. En 1076 Robert employa son Armée en faveur du Pape Grégoire VII contre l'Empereur Henri IV, prit le Capitole, & tira le Pontife de la Forteresse, où il avoit été obligé de se sauver. Après la mort de ce Pape, Robert soumit Durazzo, l'Epire, beaucoup de Villes & d'Iles en Grèce, tomba malade à Cassopo, & y mourut en 1083 âgé de 62 ans: d'autres prétendent qu'il mourut à Palerme en 1085, âgé seulement de 60 ans. Il laissa deux fils, Boémond & Roger, & partagea entre eux ses Etats. 1076. Robert & Roger.

Des autres fils de Tancrède, Guillaume Fier-à-bras étoit mort en 1046, Drogon en 1050, Omfroi en 1057, & Roger le plus

jeune ne mourut qu'en 1102 après avoir conquis l'Ile de Malthe, celle de Gozzo, & s'être fait donner le titre de Comte de Sicile.

1102. Roger II. Son Successeur fut Roger II, un de ses fils, qui se voyant Comte de Sicile, & en même tems Duc de la Pouille dont il avoit hérité, prit la qualité de Roi, & donne à tous ses Etats le nom de Royaume des deux Siciles. Il se fit couronner sous ce titre à Palerme en 1129. Les Papes Calixte II, Honoré son Successeur & Innocent II, regardèrent cette action comme une usurpation sur l'autorité du St. Siège. Innocent fit assieger San-Germano. La Ville fut prise d'assaut. Guillaume, Prince de Tarente & un des fils de Roger, mit en déroute les Troupes du Pape, & le fit prisonnier lui-même avec les Cardinaux qui l'accompagnoient. Roger renvoya tous ces prisonniers, mais un nouvel orage s'étant élevé contre lui, il fut obligé de passer en Sicile, & de laisser la Pouille & la Calabre en proie au Pape & à Lothaire Empereur d'Allemagne son protecteur. Sous les Papes Célestin, Luce II, & Eugène III, Roger jouit tranquilement de sa Dignité Royale. Se voyant bien affermi, il arma une Flotte, courut les côtes d'Afrique, soumit plusieurs Villes, & porta ses armes victorieuses jusques dans la Palestine. De retour à Palerme, il y mourut en 1155, âgé de 59 ans.

1155. Guillaume le Mauvais. *D.* Qui est-ce qui lui succéda?

R. Guillaume, surnommé le Grand dans les commencemens de son règne, & ensuite le Mauvais. Il eut de grands démêlés avec le Pape Adrien, qui l'excommunia. Ayant fait

fait la paix avec ce Pontife, il passa en Egypte, & prit plusieurs Villes sur les Sarazins. L'Empereur de Grèce, Manuel Comnène, ayant armé une puissante Flotte pour se ressaisir de la Sicile & du Royaume que les Normands s'étoient fait en Italie, Guillaume l'attaqua, remporta sur elle une victoire signalée & en prit 150 Vaisseaux. Il protégea le Pape Aléxandre III contre l'Empereur Frédéric Barberousse. Jusques là toute la conduite de Guillaume lui avoit mérité le nom de Grand; mais s'étant laissé entierement gouverner par un Scélérat nommé Mayon de Barri, qui, de Sécrétaire qu'il étoit, s'étoit élevé jusqu'à la Charge de Chancelier, puis à celle d'Amiral, ses Sujets se revoltèrent par la haine qu'ils portoient à son Ministre. Il mourut en 1167, & laissa ses Etats à Guillaume II son fils.

D. Quels sont les principaux exploits de Guillaume II, surnommé le Bon? 1167. Guillaume II, surnommé le Bon.

R. Parvenu à l'âge de 14 ou 15 ans, il gouverna se Etats par lui-même avec beaucoup de sagesse, de prudence, de modération & de générosité. Il assista le Pape Alexandre III contre les entreprises de Barberousse. Il vangea la perfidie d'Andronic qui avoit fait noyer l'Empereur Alexis. Il vainquit, dans une bataille, Joseph Roi de Maroc. Il obligea Saladin de lever le siège de Tyr, que Conrad n'auroit pu conserver sans son secours. Ce brave Prince mourut sans enfans en 1189, âgé de 36 ans. Il avoit déclaré avant que de mourir qu'il reconnoissoit pour son Héritière sa Tante Constance, fille de Roger II. Cette Princesse avoit été mise dans un

cloitre par ordre de son père, parce que l'Abbé Joachim l'avoit assuré que si elle étoit jamais mariée, elle mettroit toute l'Italie en feu.

1189. Constance & Henri.

D. Constance se maria-t-elle?

R. Oui. Ayant quitté son cloitre, elle épousa Henri, qui fut depuis Henri VI, Empereur, fils de Frédéric Barberousse, de la Maison des Ducs de Suabe. Henri s'étant mis en devoir d'aller recueillir la succession qui étoit échue à sa femme, les Siciliens, pour ne pas tomber sous la domination Impériale, décernèrent la Couronne à Tancrède. On ne sait pas si ce Tancrède est fils de Roger II, ou d'un de ses fils, nommé aussi Roger, & par conséquent fils de Guillaume I. D'un autre côté le Pape étant entré dans les vues des Siciliens, se ressaisit de la Calabre & de la Pouille, & en donna l'investiture à Tancrède. Henri prit la plupart des Villes de la *Campanie*, de la Pouille & de la Calabre. Ayant été obligé de lever le siège de Naples, parce que la peste étoit dans son Armée, il revint l'année suivante avec de nouvelles Troupes levées en Allemagne, reprit les Villes qui s'étoient revoltées pendant son absence, & rangea la Sicile sous son obéissance. Ce fut dans ces conjonctures que Tancrède & Roger son fils moururent. Ce dernier laissa un fils, nommé Guillaume, en fort bas âge. Henri se voyant affermi dans son nouvel Etat, fit déterrer le corps de Tancrède, lui fit ôter la Couronne & trancher la tête. Il commit quantité d'autres cruautés, qui le firent haïr & de ses nouveaux Sujets, & de l'Impératrice même son Epouse. Il mourut à Messine en 1190, âgé de 37 ans.

D. Qui

D. Qui est-ce qui lui fucceda? 1190.

R. Son fils Frédéric, qui fut couronné à Frédéric I.
Aix-la-Chapelle & ensuite à Rome par Honorius III. Ce Prince se rendit en Palestine avec une puissante Armée, & fit la conquête de Jérusalem, dont les Sarazins avoient chassé Jean de Brienne qui en étoit Roi. Il eut de grands démêlés avec le Clergé & avec les Papes qui l'excommunièrent. Il mourut dans la Pouille en 1250.
L'Empereur Conrad, son fils, hérita de son Conrad.
aversion contre le Pape & le Clergé. Il mourut en 1254, laissant le jeune Conradin son fils sous la tutelle de Mainfroi son frère bâtard.

Après sa mort, la plupart des Villes d'I- 1254. Charles I, d'Anjou.
talie secouèrent le joug de l'Empire, & s'érigèrent en République. Les deux Siciles furent offertes à Charles Duc d'Anjou fils de Louis VIII & frère de Louis IX, Rois de France, par Innocent IV en 1263 ou 1264, & par Clément IV en 1265, à condition de payer à la Chambre Apostolique, une Haquenée blanche & quarante mille écus tous les ans. Il passa en Italie, & fut couronné en 1266 par Raoul Evêque d'Albe & d'Evreux. Ce Prince s'étoit aquis beaucoup de réputation dans la Palestine & en Afrique. Il mourut dans la Pouille le 7 Janvier 1285, âgé d'environ 60 ans. Ce fut sous lui que se fit en 1283 ce cruel carnage des François que l'on appella les Vêpres Siciliennes.

D. Se passa-t-il quelque chose de re- 1285.
marquable sous le règne de Charles II son Charles II.
fils?

R. Ce Prince ayant été fait prisonnier, du vivant de son père, dans un combat sur Mer, par l'Amiral Roger de Loria, qui com-

mandoit la Flotte de Pierre III. Roi d'Arragon, fut conduit à Messine, & condamné à la mort. Constance Reine d'Arragon, & fille du Bâtard Mainfroi, lui avoit déja fait signifier sa sentence, mais comme elle avoit beaucoup d'humanité & de religion, elle révoqua l'arrêt de mort, & le fit conduire à Barcelone. Il étoit encore en prison lorsque son père vint à mourir. Pendant son absence, Robert II. Comte d'Artois, gouverna ses Etats. Remis en liberté, il se fit couronner à Rome en 1289, & prit le titre de Roi des deux Siciles, comme l'avoient porté ses prédécesseurs. Ce fut la matière d'une nouvelle guerre entre lui & le Roi d'Arragon, qui prenoit aussi la qualité de Roi de Sicile, parce que Conradin que Charles I d'Anjou avoit fait mourir sur l'échafaut, avoit légué tous ses droits sur la Couronne de Sicile à Pierre Roi d'Arragon son cousin. Charles II, *ayant* fait un voyage en France, Frédéric frère de *Jaques* Roi d'Arragon, profita de son absence pour s'emparer du Royaume de Sicile. La paix se fit, aux conditions que Frédéric posséderoit la Sicile durant sa vie, & qu'il épouseroit une des filles de Charles. Ce fut alors que Charles commença à jouir du repos. Il avoit beaucoup de piété, & un grand zèle pour le maintien de la Religion. Il mourut le 5 Mars 1309, âgé de 60 ans.

Frédéric II, Roi de Sicile.

1309. *D.* Qui est-ce qui lui succéda?

Robert, surnommé le Bon, Roi de Naples.

R. Robert, l'un de ses fils, surnommé le Bon & le Sage. Comme il soutenoit le parti des Guelphes, le Pape le fit Comte de la Romagne & lui donna le Gouvernement de Ferrare, pour l'opposer à l'Empereur

Henri

Henri VII, Chef des Gibelins. Les Florentins, qui avoient besoin d'un protecteur qui les soutînt contre les Gibelins, se donnèrent à lui, & furent commandés quelque tems par son fils Charles Duc de Calabre. Il se brouilla avec Frédéric d'Arragon, Roi de Sicile ; mais celui-ci étant mort en 1328, il oublia qu'il étoit son ennemi pour se souvenir qu'il étoit son Beau-frère.

Frédéric eut pour successeur son fils Pierre, qui se fit autant détester des Siciliens que son père en avoit été aimé. Le Roi de Naples eut le malheur de perdre son fils unique, le Duc de Calabre, mais ce jeune Prince, qui avoit été marié deux fois, laissa deux filles Jeanne & Marie, qu'il avoit eues de sa seconde femme Marie de France, fille de Charles Duc de Valois. Jeanne, qui n'étoit agée que de 9 ans, épousa André, frère de Louis Roi de Hongrie. Robert se voyant prêt de mourir, institua Jeanne sa Petite-fille, héritière universelle des deux Siciles, deçà & delà le Phare, des Comtés de Provence, de Folcalquier, & de Piémont. Il mourut en 1343, âgé de 64 ans. Ce Prince aimoit ler Savans & étoit savant lui-même, grand Théologien, habile Philosophe, disert Orateur, profond Physicien, subtil Mathématicien & bon Poète. Pierre, Roi de Sicile, étoit mort l'année précédente, & avoit eu pour successeur Louis son fils, qui n'étoit âgé que de 5 ans.

1328. Pierre, Roi de Sicile.

1343. Louis, Roi de Sicile.

D. Comment la Reine Jeanne se comporta-t-elle à l'égard d'André son mari?

Jeanne I.

R. En douze ans que dura cette fatale union, ce ne fut qu'une discorde perpétuelle. André étoit brusque & d'un es-

prit pesant. Jeanne étoit une infidéle. *Le* 5 de Septembre 1345, André étant dans la Ville d'Averse, fut étranglé de nuit avec un cordon de soie, en une chambre proche de celle de la Reine, son corps étant attaché aux grilles de la fenêtre. Ce Prince n'avoit que 18 ans. Jeanne fut accusée d'avoir fait commettre ce parricide. Elle épousa l'année suivante Louis de Tarente, le plus beau Prince de son tems. *Comme* il avoit été son galant, du vivant d'André, & qu'il étoit soupçonné d'avoir contribué à la mort de ce malheureux Roi, Louis Roi de Hongrie, frère d'André, passa en Italie avec une Armée, & se rendit maître de tout le Royaume de Naples. Jeanne s'étoit retirée en Provence avec son Mari, & l'an 1348 elle vendit la Ville d'Avignon au *Pape* pour 80 mille florins. Elle fut rétablie dans son Royaume 5 ans après en avoir été chassée. Son mari étant *mort en* 1362, elle se remaria l'année suivante *avec l'Infant* Jaques, depuis Roi d'Arragon, fils de Jaques Roi de Majorque, & de Constance de son même sang; elle le répudia dans la suite, quelques-uns même prétendent qu'elle le fit mourir, pour en être devenue jalouse. Elle se remaria en quatrièmes noces en 1376 avec Otton de Brunswic, qui faisoit la guerre en Italie en faveur du Pape. Elle voulut qu'il fût appellé Prince de Tarente, & que Charles Duc de Duras eût l'espérance de succéder un jour au Royaume. Charles se prévalant de la foiblesse & des débauches de Jeanne que le Pape Urbain venoit d'excommunier, la fit arrêter dans le Château de l'Oeuf, & là fit étoufer entre deux lits de plume, le 22 Mai 1382. D'autres

tres prétendent qu'il la fit étrangler dans la Citadelle, d'Averse, où elle avoit étranglé son prémier Mari.

D. Quel étoit l'état des affaires en Sicile pendant que Jeanne occupoit le trône de Naples? Rois de Sicile.

R. Louis d'Arragon, qui avoit succédé à son père Pierre, mourut en 1355, âgé de 18 ans. Il eut pour Successeur son fils Fréderic III, surnommé le Simple, qui n'eut qu'une fille, nommée Marie, laquelle épousa Martin le Jeune, Prince d'Arragon, l'un des descendans de Jaques, à qui elle porta le Royaume de Sicile. Marie régna depuis l'an 1368 jusqu'en 1401. Après sa mort, Martin régna seul, jusqu'à l'an 1409, qui fut celui de sa mort. Il eut pour Successeur Ferdinand Roi d'Arragon.

D. Qui est-ce qui monta sur le trône de Naples après la mort de Jeanne? 1382. Charles III, Roi de Naples.

R. Charles III, surnommé le Court & le Pacifique, qui avoit déja été couronné Roi de Naples dès l'an 1381 par le Pape Urbain. Après la mort de Louis, Roi de Hongrie & de Pologne, il parvint au trône de Hongrie, & se fit couronner en 1385. Il fut assassiné dans un festin en 1386. Il laissa deux enfans, Ladislas, & Jeanne ou Jeannette.

Ladislas fut investi du Royaume de Sicile par Boniface IX, qui le fit couronner à Gajette le 11 de Mai 1390. La succession lui fut disputée par Louis d'Anjou, frère de Charles V Roi de France, que la Reine Jeanne avoit adopté en 1380. Il fut couronné Roi de Hongrie, à Jaza ou Javarin, en 1403. Ayant été obligé de vendre le bien qu'il avoit en Esclavonie, il repassa 1386. Ladislas.

dans

dans son Royaume de Naples. Les Gibelins l'ayant appellé à leur secours, il se mit en tête de régner dans Rome même; il y entra, se rendit maître de toutes les Forteresses, & alla delà porter la guerre en Toscane. Les Florentins le firent empoisonner par un Médecin, dont il voyoit la fille. Il mourut le 6 d'Aout 1414, âgé de 40 ans.

1414. Jeanne II. *D.* Qui est-ce qui succéda à Ladislas?

R. Jeanne II, ou Jeannette sa sœur, mariée en 1403 avec Guillaume d'Autriche, & en 1415 avec Jaques de Bourbon Comte de la Marche. Le règne de cette Princesse fut troublé par des Guerres civiles & domestiques. Se voyant sans anfans, & de puissans ennemis prêts à l'accabler, elle adopta d'abord Alphonse, fils de Ferdinand Roi d'Arragon; mais ce Prince ne l'ayant payée que d'ingratitude, elle cassa le Testament fait en sa faveur, & adopta *Louis III*, Duc d'Anjou. Celui-ci étant mort en 1434, la Reine institua le 22 Février 1435, héritier de tous ses Etats, René Duc d'Anjou & de Lorraine, & mourut le même jour, âgée de 65 ans.

Rois de Sicile. Pendant le règne de cette Princesse, la Sicile eut divers Souverains de la Maison d'Arragon. Ferdinand, dont nous avons parlé ci-dessus, mourut de la pierre en 1416. Alphonse V, son fils, surnommé le Sage, mourut en 1458. Jean II, frère d'Alphonse, eut l'Arragon & la Sicile. Son fils Ferdinand le Catholique, étant parvenu à la Couronne d'Espagne, y annéxa l'Arragon & la Sicile.

1435. René. *D.* René, Duc d'Anjou & de Lorraine, que la Reine Jeanne avoit institué son héritier,

ritier, jouit-il tranquilement de ses Etats?

R. Ce Prince ayant été attaqué par les Bourguignons & les Lorrains, à Bullegneville près de Neufchâtel en Lorraine, fut battu, fait prisonnier, & envoyé à Dijon au Duc de Bourgogne. Il étoit dans cet état, lorsque Jeanne l'institua son héritier. Ceux de Naples envoyèrent alors des Ambassadeurs à Isabelle son Epouse, qui fit le voyage, & fut reconnue pour leur Souveraine. Etant sorti de prison, il se rendit à Naples; mais Alphonse l'assiégea si étroitement dans cete Ville, que René fut obligé de se sauver, & de lui laisser la possession de son Royaume. Il se retira depuis en Provence, vécut 73 ans, & mourut le 10 Juillet 1480.

René avoit un frère, nommé Charles, Duc du Maine en France, qui se porta héritier de la prétension, & la laissa à Charles son fils. 1480. Origine des droits de la Couronne de France sur le Royaume de Naples.

Ce dernier, qui fut Comte de Provence & du Maine, fit son Légataire universel Louis XI, Roi de France. Telle est l'origine des droits de la Couronne de France sur le Royaume de Naples. Tandis que les légitimes Rois de Naples vivoient en France, Ferdinand Bâtard d'Arragon, jouissoit de cette Couronne. Etant mort en 1494, il eut pour Successeur son fils Alphonse II, qui ne régna qu'un an, non plus que Ferdinand II, fils d'Alphonse II. Ce dernier n'ayant point laissé d'enfans, Frédéric son oncle hérita du Royaume de Naples en 1496.

D. Les Rois de France ne firent-ils pas valoir les prétensions que le dernier Duc d'Anjou avoit transportées à Louis XI? 1495. Rois de France qui s'empa-

R. Char-

rent du Royaume de Naples. R. Charles VIII s'en rendit maitre en 1495, Louis XII s'en empara aussi ; mais l'un & l'autre furent obligés d'abandonner cette conquête. Les malheurs de François I l'empêchèrent de faire valoir ses prétensions. Ainsi les Royaumes de Naples & de Sicile demeurèrent attachés à l'Espagne.

1647. Révolution excitée dans Naples par Mazanielle. D. Quelle révolution arriva-t-il à Naples en 1647 ?

R. Thomas Agnello, ou *Mazanielle*, homme de la lie du Peuple, Pêcheur de profession, âgé de 24 ans, se mit à la tête de la canaille de la Ville, & se déclara le protecteur des Droits de la Ville, parce qu'on avoit voulu mettre un impôt sur le fruit & sur les légumes. Il se commit en cette occasion mille desordres. *Mazanielle* étant tombé dans une espèce de délire, quatre Gentilshomme le tuèrent, & un Boucher lui *coupa la tête*, qu'on mit au bout d'une pique pour servir de *spectacle à la Ville*.

La France veut profiter de cette conjoncture. La France, voulant profiter de cette conjoncture pour rentrer dans ce Royaume, envoya une Flotte commandée par le Duc de Guise, qui fut reçu dans Naples à bras ouverts ; mais le parti Espagnol ayant eu le tems de regagner les Napolitains, ce Duc fut fait prisonnier & mené en Espagne.

1700. Philippe V. D. Quels sont les principaux évènemens arrivés dans les Royaumes de Naples & de Sicile depuis le commencement de ce siècle jusqu'à présent ?

R. Après la mort de Charles II, Roi d'Espagne, arrivée en 1700, Philippe V son Successeur fut mis en possession des deux Couronnes de Naples & de Sicile. En 1706, l'Archiduc Charles, depuis Empereur, se rendit maître du Royaume de Naples, en

qua-

qualité de Roi d'Espagne, & le posséda jusqu'à la paix d'Utrecht. Les Alliés en gratifièrent le Duc de Savoie, qui porta le titre de Roi de Sicile.

Le Traité de Londres ayant disposé de ce Royaume en faveur de l'Empereur Charles VI, Sa Majesté Impériale ceda au Duc de Savoie le Royaume de Sardaigne, & promit les successions de Toscane, de Parme & de Plaisance, à l'Infant Don Carlos, second fils de Philippe V. Charles VI, Empereur.

La France ayant déclaré la guerre à l'Empereur, les Rois d'Espagne & de Sardaigne joignirent leurs armes à celles de cette Couronne, & en 1734 l'Infant Don Carlos entra dans le Royaume de Naples à la tête d'une Armée. Ce Prince fut proclamé Roi des deux Siciles. Une Victoire remportée par les Espagnols sur les Impériaux décida du sort des deux Royaumes. La conquête du Royaume de Naples étoit presque achevée, lorsque l'Infant se rendit en 1735 à Messine; & après s'être fait couronner à Palerme, il revint à Naples sa résidence ordinaire. Orbitello & les Ports de Toscane appellés l'Etat *de Gli Presidii*, ou des Garnisons, furent conquis la même année. Lorsque la France s'accommoda avec l'Empereur, elle conserva ces conquêtes à l'Infant, mais elle donna au Duc de Lorraine le Grand Duché de Toscane, dont le Roi des deux Siciles avoit l'expectative, & on ceda à l'Empereur les Duchés de Parme & de Plaisance dont il étoit en possession. En 1738 Don Carlos épousa Marie-Emilie-Christine de Saxe, Princesse de Pologne. 1734. Don Carlos.

Dans la guerre de 1741 Don Carlos joignit ses forces à celles des Rois de France 1741. Conduite qu'il a ter

&

...nue dans la dernière guerre d'Italie.

& d'Espagne en faveur de Don Philippe *son* Frère; mais l'Angleterre força ce Prince à se détacher de cette alliance, & à observer une exacte neutralité entre la Reine de Hongrie & ses ennemis.

CHAPITRE XXI.

De l'Ile de Malthe.

Anciens habitans de l'Ile de Malthe.

D. Par qui cette Ile a-t-elle été habitée?

R. On prétend qu'elle étoit anciennement sous la domination d'un Prince Africain nommé Battus. Les Carthaginois s'en emparèrent depuis; & lorsque les Chevaliers de St. Jean de Jérusalem en furent mis en possession, on y trouvoit encore sur des morceaux de marbre & de colonnes brisées, des Inscriptions en Langue Punique.

Gouvernée par les Romains.

D. Par qui fut-elle ensuite gouvernée?

R. Par les Romains qui en chassèrent les Charthaginois pendant les guerres de Sicile.

Forme de leur Gouvernement.

D. Quelle forme de Gouvernement y introduisirent les Romains?

R. Ils y entretenoient un Gouverneur, sous le titre de Préfet ou de Prince. Ce Préfet est nommé Πρῶτος dans les Actes des Apôtres, & dans une ancienne Inscription où on lit Πρῶτος Μελιταίων. Elle ne laissoit pourtant pas de dépendre du Préteur de Sicile. Lorsque St. Paul fit naufrage sur ses Côtes il y fut très-bien reçu avec ses

Com-

Compagnons, tant par les Habitans qui étoient apparemment des Africquains, que par Publius qui en étoit alors Gouverneur.

D. Les Romains restèrent-ils longtems en possession de cette Ile?

R. La décadence de l'Empire donna lieu aux Barbares de s'en emparer, & elle demeura comme une Annéxe du Royaume de Tunis, jusqu'à ce que Roger le Normand, Comte de Sicile, en fit la conquête vers l'an 1190. Depuis ce tems-là elle demeura annéxée au Royaume de Sicile, dont elle suivit toujours la fortune.

Roger le Normand l'enlève aux Barbares.

D. Comment passa-t-elle dans la suite au pouvoir des Chevaliers qui la possèdent présentement?

Comment elle tombe au pouvoir des Chevaliers de Malthe.

R. Après la prise de Rhodes, le Grand-Maitre Villiers de l'Ile Adam se trouvant sans demeure fixe & sans Ports pour retirer sa Flotte, jetta les yeux sur l'Ile de Malthe, pour y fixer la résidence de son Ordre. Il envoya des Ambassadeurs à Madrid, où étoit alors l'Empereur Charlequint, & fit demander à ce Prince qu'il lui plût, par une inféodation libre & franche de tout assujettissement remettre à la Religion les Iles de Malthe & de Goze. L'envie de devenir comme le second Fondateur d'un Ordre, qui depuis plusieurs siècles s'étoit consacré à la défense des Chrétiens, & l'avantage de mettre à couvert des incursions des Infidèles les Iles de Sicile & de Sardaigne, le Royaume de Naples & les Côtes d'Italie, déterminèrent l'Empereur à accorder au Grand-Maitre la demande qu'il lui faisoit.

Ce Traité fut confirmé par le Pape, qui en fit dresser & publier une Bulle datée du 25 Avril 1530. Peu de tems après le Grand-

Maître envoya en Sicile de la part de la Religion, le Général des Galères de l'Ordre, & le Bailli de Manosque, en qualité d'Ambassadeurs, pour prêter le serment de fidélité entre les mains du Viceroi de Sicile. Après s'être aquités de ce devoir, ils reçurent l'Acte d'Investiture. Le Grand-Maitre, le Conseil, & tous les Chevaliers passérent dans l'Ile le 26 d'Octobre de la même année.

Origine & progrès de l'Ordre de Malthe.

D. Donnez-moi une idée de l'origine & des progrès de ce fameux Ordre.

R. Cet Ordre, dont le véritable nom est l'Ordre des Chevaliers de St. Jean de Jérusalem, fut très peu de chose au commencement. Quelque tems avant le voyage de Godefroi de Bouillon dans la Terre Sainte, des Marchands de la Ville de Melphi dans le Royaume de Naples, qui négocioient dans le Levant, eurent permission du Calife d'Egypte de bâtir à *Jérusalem* une Maison pour eux & pour ceux de leur Nation, qui viendroient en Pelerinage dans la Palestine. Quelque tems après ils bâtirent encore deux Eglises l'une pour les Hommes, l'autre pour les Femmes, & y recevoient les Pélerins avec charité. Ce succès encouragea d'autres personnes à s'employer aux mêmes œuvres de zèle & de piété. On fonda une Eglise sous l'invocation de St. Jean, avec un Hopital, où l'on avoit soin de traiter les Malades, & où l'on recevoit ceux que la dévotion attiroit dans ce Païs.

1099.

D. Qui est-ce qui fut le prémier Directeur de cet Hopital?

Gérard, prémier Chefs des Frères Hospitaliers.

R. Le Bienheureux Gérard, natif de Martigues en Provence, en étoit le Directeur en 1099, lorsque les Chrétiens, conduits par le mê-

me

me Godefroi de Bouillon, prirent Jérusalem. Sa bonne conduite engagéa les Rois de Jérusalem à donner des ordres pour un établissement si utile.

D. Quel nom prirent d'abord ceux qui desservoient cet Hôpital?

R. Celui de Frères Hospitaliers.

D. Quel habit portoient-ils? Leur habillement.

R. Un Habit noir, avec une Croix blanche à huit pointes, ou pâtée.

D. A quoi s'engagèrent-ils? 1104.

R. Ils firent les trois Vœux ordinaires de Religion, sous la Règle de St. Augustin, & y en ajoutèrent un quatrième par lequel ils s'engageoient de recevoir, traiter & défendre les Pélerins. La fondation est de l'an 1104. Leurs vœux.

D. A quoi les porta dans la suite l'obligation de défendre les Pélerins? Comment d'Hospitaliers ils devinrent Chevaliers.

R. Comme il les escortoient dans les passages les plus dangereux, ils s'accoutumèrent peu à peu à la guerre par les combats qu'il falloit livrer de tems en tems aux bandes de Voleurs qui infestoient les chemins; & leur Ordre devint insensiblement un Ordre Militaire, & d'Hospitaliers ils devinrent Chevaliers. Ils n'eurent jamais d'autre but, que d'assurer la liberté des chemins, & de donner la chasse aux Infidèles & aux ennemis de la Religion Chrétienne. Leur nombre ayant insensiblement augmenté, ils se virent bientôt en état non seulement de faire des entreprises où ils aquirent la réputation de bravoure, mais même de faire des conquêtes, & ils rendirent de grands services aux Rois de Jérusalem.

D. Qui furent les prémiers Successeurs du Bienheureux Gérard? 1118-1190. Successeurs de Gérard.

R. Les

R. Les voici suivant l'ordre chronologique: Raimond du Pui en 1118; Auger de Balden en 1160; Arnaud de Comps en 1163; Gilbert Assailli, ou de Salli en 1167; Gaston, ou Caste en 1169; Jubert, ou Jobert aussi en 1169; Roger de Molins en 1179; Garnier de Napoli en 1187.

1187. Saladin leur enlève Jérusalem.

D. Comment & en quel tems perdirent-ils Jérusalem?

R. Saladin profitant de la division qu'il y avoit entre les Princes Chrétiens, attaqua les Chevaliers, & se rendit maître de Jérusalem en 1187.

1191. Sort des Chevaliers après cette perte.

D. Quel fut le sort des Chevaliers après une perte si considérable?

R. Ils suivirent la destinée des Princes vaincus, & perdirent peu à peu leurs conquêtes, ensorte qu'il ne leur resta plus que Margat, où ils se réfugièrent. Ermengard d'Aps fut élu Grand-Maitre en 1188, & en 1191 les Chevaliers conquirent, après un siège de trois ans, la Ville de St. Jean d'Acre, qui est l'ancienne Ptolémaïs. Geofroi de Duisson succéda à Ermengard en 1192, & l'Ordre ayant perdu la même année la Forteresse de Margat, se retira à St. Jean d'Acre, où il subsista près de cent ans, malgré les attaques continuelles que lui livrèrent les Sarrazins.

Noms des Grands-Maîtres jusqu'à l'an 1291.

D. Nommez-moi les Grands-Maitres depuis Geofroi de Duisson jusqu'en 1291, que les Chevaliers se virent contraints d'abandonner St. Jean d'Acre.

R. Voici leurs noms avec l'année de leur élection. Alphonse, Portugais, en 1194; Geofroi de Rat aussi en 1194, Alphonse n'ayant exercé son Magistère que quelques mois. Guérin de Montaigu en 1206. Gérin

rin en 1230; Bertrand de Comps en 1244; Pierre de Villebride en 1248 ; Guillaume de Châteauneuf en 1251; Hugues de Revel en 1260; Nicolas de Lorgu en 1278, & Jean de Villiers en 1288.

D. Quand eſt-ce que les Sarrazins obligèrent enfin les Chevaliers d'abandonner St. Jean d'Acre? 1291. Ils ſont obligés d'abandonner St. Jean d'Acre.

R. Ce fut en 1291. Ils ſe retirèrent alors dans l'Ile de Cypre auprès de Gui de Luſignan Roi de Jéruſalem. La retraite que ce Prince leur donna, & les ſecours qu'ils tirèrent des autres Princes Chrétiens les remirent en état de ſe relever de leurs pertes, & de ſonger même à faire la conquête de diverſes Iles.

En 1294 Odon, ou Eudès de Pins, fut élu Grand-Maitre, & eut pour Succeſſeur en 1296 Guillaume de Villaret. En 1310 ils ſe rendirent maîtres de l'Ile de Rhodes, le jour de l'Aſſomption, ſous la conduite de Foulques de Villaret qui avoit été élu Grand-Maître en 1308. Ils y furent aſſiegés en 1311 par les Sarrazins, qui levèrent le ſiège, Amedée IV, Comte de Savoie, y ayant mené de ſecours. Mahomet II aſſiegea Rhodes en 1480, mais il fut obligé de ſe retirer par la vigoureuſe défenſe que fit le Cardinal Pierre d'Aubuſſon qui étoit alors Grand-Maître de l'Ordre. En 1520 Soliman II attaqua cette Ile, &, après avoir été repouſſé pluſieurs fois, il s'en rendit maître par la trahiſon d'Amarat Portugais, Chancelier de l'Ordre, qui voulut ſe vanger par-là de Philippe de Villiers de l'Ile Adam, qui étoit Grand-Maître. La Place ſe rendit par compoſition, & les Chevaliers en ſortirent avec cinquante voiles au mois de Janvier 1523. 1294-1523. Ils s'emparent de Rhodes, qu'ils perdent enſuite.

1530. Ils obtiennent l'Ile de Malthe de Charlequint.

D. Où se retira le Grand-Maître après cette catastrophe ?

R. Il se retira en Candie, ensuite en Sicile; & la contagion s'étant mise dans son Armée, il fut forcé de se remettre en mer & d'aller côtoyer le Royaume de Naples. Il s'arrêta quelque tems à Orviette par l'ordre du Pape Adrien VI, qui le fit venir à Rome. Clément VII, Successeur d'Adrien, donna aux Chevaliers la Ville de Viterbe pour retraite, jusqu'à ce qu'ils eussent trouvé un lieu plus commode. Enfin en 1530 Charlequint leur fit présent de l'Ile de Malthe, & y ajouta les Etats de Goze & de Tripoli; & c'est en mémoire de ce bienfait que le Grand-Maître envoie tous les ans sept Faucons au Roi d'Espagne.

1565. Vains efforts de Soliman II pour s'emparer de l'Ile de Malthe.

D. Quel fut le succès de l'entreprise de Soliman II contre Malthe ?

R. Il l'assiegea le 18 Mai 1565 ; mais le Grand-Maître Jean de la *Valette Parisot* se défendit avec tant de courage qu'il l'obligea à lever le siège. Les Infidèles, après y avoir employé quatre mois de tems, perdu quinze mille Soldats & huit mille Matelots, se retirèrent avec la confusion de n'avoir pu triompher de lui. Depuis ce tems-là la Ville & l'Ile furent fortifiées d'une manière à ne rien craindre.

1659. Part qu'eurent les Chevaliers à la victoire des Dardanelles.

D. Qu'elle part eurent les Chevaliers à la victoire des Dardanelles remportée sur les Barbares en 1659 ?

R. Grégorio Caraffe, qui étoit alors Général des Galères de Malthe, commença la déroute des Infidèles, & avec les sept Galères qui composoient son Escadre, il prit huit Galères Turques & trois Galéasses qu'il emmena en triomphe à Malthe.

D. Nom-

D. Nommez-moi, suivant l'ordre chronologique, les autres Grands-Maîtres depuis Foulques de Villaret jusqu'à présent. 1317-1741. Grands-Maîtres depuis 1317 jusqu'à 1741.

R. En voici la liste. Maurice de Pagnac, élu en 1317; Léon de Villeneuve en 1323; Dieu-donné de Goson en 1346; Pierre de Cornillan en 1353; Roger de Pins en 1355; Raimond Béranger en 1365; Robert de Juliers en 1373; Jean Ferdinand de Hérédia en 1376; Philibert de Naillac en 1396; Antoine Fluviani en 1421; Jean de Lastic en 1437; Jaques de Milli en 1454; Pierre Raimond Zacosta en 1461; Baptiste Ursin en 1464; Pierre d'Abusson, Cardinal, en 1476; Emeri d'Amboise en 1503; Gui de Blanchefort en 1512; Fabrice de Carrete en 1513; Philippe de Villiers de l'Ile Adam en 1521; Petrin du Pont en 1534; Didier de St. Jaille, aussi en 1534; Jean de Homédez en 1536; Claude de la Sangle en 1553; Jean de la Valette Parisot en 1557; Pierre du Mont en 1568; Jean de la Cassierre en 1572; Hugues de Loubens de Verdale, Cardinal, en 1582; Martin Garcias en 1595; Adolphe Mandez Vasconcellos en 1622; Antoine de Paule en 1623; Jean Paul Lascaris en 1636; Martin de Redin en 1657; Annet de Clermont de Chattes Gessan en 1660; Raphael Cotoner aussi en 1660; Nicolas Cotoner, frère de Raphael en 1663; Grégorio Caraffe en 1680; Adrien de Vignacourt en 1691; Raimond de Pérelios de Rocafuld, Espagnol, en 1697; Marc-Antoine Zondodari, Siennois, en 1720; Antoine Manoel de Villhéna, Portugais, en 1722; Raimond Despuig, Majorquin, en 1736; Emanuel Pinto, Portugais, en 1741.

Gouvernement de l'Ile de Malthe.

D. Quel est le Gouvernement de l'Ile de Malthe?

R C'est un Gouvernement Monarchique & Aristocratique. Il est Monarchique; car le Grand Maître est Souverain de l'Ile de Malthe & de ses appartenances, il fait battre monnoie, accorde des graces & des remissions aux criminels, donne des Provisions, des grands Prieurés des Bailliages, & des Commanderies: tous les Chevaliers de l'Ordre, quelque autorité qu'ils aient, lui doivent obéir en tout ce qui n'est point contraire à la Règle & aux Statuts de la Religion. Ce Gouvernement est aussi Aristocratique; car, dans les affaires de grande importance, le Grand Maître & le Sacré Conseil ont ensemble une autorité absolue, le prémier n'ayant que deux Voix par sa prééminence.

Les trois Etats de l'Ordre, ses Commanderies, &c.

D. Y a-t-il encore quelque chose à observer touchant l'Ordre de Malthe?

R. Tout ce qui reste encore à savoir touchant cet Ordre, concerne ses trois Etats, la réception des Chevaliers, les Grands-Prieurs, ce qu'on nomme les Langues, les Commanderies, & le Titre du Grand-Maître.

Fin de la I. Partie du Tome IV.



